

La question nationale québécoise à l'ombre du capitalisme

LES CAHIERS DU SOCIALISME

1

textes de:

Jorge Niosi sur la bourgeoisie
Dorval Brunelle sur l'État
Ch. Halary et Jacques Mascotto
sur le nationalisme
et Gilles Bourque sur la nation

LES CAHIERS DU SOCIALISME

2

Stephen Shecter sur le R.C.M.
Georges LeBel sur Commonwealth
Jorge Niosi sur le P.Q.
Dorval Brunelle sur les années '60
suivis d'un débat sur la valeur
entre M. Lagueux et G. Dostaler

LES CAHIERS DU SOCIALISME

3

Jean-Marc Pottle sur l'État
Donna Mergler et Luc Desnoyers
sur la santé au travail
Jules Duchastel sur le chômage
T. Hentsch et P.-Y. Soucy sur le P.Q.
et G. Bourque sur la bourgeoisie

Textes
choisis des
**Cahiers du
socialisme**
(1978-1982)

LES CAHIERS DU SOCIALISME

4

textes de:

Gilles Dostaler sur la crise
Michel Pelletier sur le R.M.G.
P. Vaillancourt sur le marxisme
Serge Côté sur les régions
et du C.E.P. sur la question nationale

LES CAHIERS DU SOCIALISME

5

S.B. Ryerson, H. Milner,
J. Mascotto, P.-Y. Soucy
sur le référendum et des textes de
Ch. Bettelheim, A. Legaré,
A. Cambrosio, J.-P. Brodeur,
J.-G. Lacroix et B. Lévesque

LES CAHIERS DU SOCIALISME

6

J.L. Roy sur le pays
P. Milot sur les "M.L."
B. Ramirez sur l'immigration
J. Peltier et J.P. Reveret sur l'écologie
aussi: Lise Pilon-Lé, Max Nemni
Normand Dugas et Denis Michaud

Introduction
et édition
**PIERRE
BEAUDET**

La collection « Regards croisés sur la gauche québécoise »

L'historiographie québécoise traditionnelle a pendant longtemps ignoré la gauche, mais plus largement encore, les mouvements sociaux. Des pans entiers de l'histoire québécoise sont rayés de la carte. Cette situation commence cependant à changer dans les années 1960 avec des travaux d'avant-garde comme ceux de Stanley Ryerson et d'Alfred Dubuc, puis d'une nouvelle génération d'historiens et de sociologues, notamment à l'Université du Québec à Montréal, qui publient des essais percutants dans le cadre des revues comme *Parti Pris* et *Révolution Québécoise*. Dans les années 1970, le mouvement de « libération » de l'histoire s'accélère à travers diverses expériences politiques et intellectuelles dont celles du *FRAP* et des interventions des mouvements populaires pour relancer la perspective de la transformation. Après l'éclipse des années 1980, le regain d'intérêt pour une « autre histoire » suscite d'autres initiatives (notamment le *Bulletin d'histoire politique du Québec*), projets et publications. L'édition ou la réédition d'essais historiques, d'analyses et de mémoires connaissent une embellie depuis les dernières années, notamment avec Lux Éditeur, Écosociété et M Éditeur, ainsi que les revues *Les Nouveaux Cahiers du socialisme* et *À Bâbord*.

La collection « Regards croisés sur la gauche québécoise » s'inscrit donc dans un mouvement d'idées important qui ne survient pas par hasard, mais qui, au contraire, coïncide avec l'irruption de nouvelles générations militantes. Celles-ci savent que le présent est fait du passé, selon l'expression de Marx : « Le poids des générations mortes pèse lourd dans le cerveau des vivants ». Ce qui est moins connu parfois est que le présent fabrique le passé, c'est-à-dire qu'il le relit, le réinterprète et, à la lumière des développements contemporains, nous permet de mieux comprendre les dédales de la pensée et de l'intervention des générations antérieures.

Révision des textes : Chantal Drouin

Table des matières

Introduction

PIERRE BEAUDET	4
----------------------	---

Le concept de nation

GILLES BOURQUE	11
----------------------	----

Le contentieux constitutionnel dans les années 1960

DORVAL BRUNELLE	16
-----------------------	----

Rapport de classe et obstacles économiques à l'association

CAROL LEVASSEUR et JEAN-GUY LACROIX	36
---	----

Le gouvernement du PQ, deux ans après

JORGE NIOSI	56
-------------------	----

Le gouvernement Lévesque après 24 mois »

JEAN-MARC PIOTTE	79
------------------------	----

Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse

GILLES BOURQUE	91
----------------------	----

La crise du gouvernement du PQ

GILLES DOSTALER	118
-----------------------	-----

Le référendum, un enjeu pour le mouvement ouvrier

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE	143
-------------------------------------	-----

Les analyses de classes au Québec (1960-1980)

ANNE LÉGARÉ	158
-------------------	-----

Néolibéralisme et capitalisme : le programme du Parti Libéral

DORVAL BRUNELLE	181
-----------------------	-----

Introduction

PIERRE BEAUDET

En 1978, dans l'effervescence québécoise de l'époque naît une revue, les Cahiers du socialisme. Son but est de relire la société québécoise au prisme des classes et des luttes de classes, plus particulièrement « de faire l'analyse des « rapports entre classes sociales au Québec et au Canada, de la nature de l'État capitaliste fédéral et québécois, de la place du Canada dans le système impérialiste, des voies d'organisation et d'accession au pouvoir des classes opprimées, de la question nationale »¹. L'« aventure » durera jusqu'en 1984².

L'irruption du Parti Québécois

Les Cahiers du socialisme apparaissent au moment où le mouvement populaire se retrouve confronté à un nouveau contexte. En 1976 en effet, le Parti Québécois (PQ) remporte les élections provinciales grâce à



PC PRESSE CANADIENNE

un fort appui populaire. Bien que mis en place par des éléments dissidents du Parti Libéral et un groupe social principalement composé de professionnels et de technocrates, le PQ est de toute évidence le choix du peuple et même des éléments organisés du peuple à travers le riche tissu associatif qui prend la forme de syndicats, de groupes populaires, de mouvements étudiants et féministes, etc. D'emblée, le PQ se présente comme un parti ayant un « préjugé favorable » pour les travailleurs et travailleuses. Au début du mandat effectivement, des réformes sont mises en place, dans le domaine du travail (la loi 45 interdisant l'utilisation de scabs), de la protection des consommateurs (mise en place d'un système public d'assurance-automobile), du monde rural (zonage agricole) et bien sûr, la loi 101 dont le but est de faire du français la langue dominante. Dès la fin des années 1970, le PQ remplit sa promesse de tenir un referendum sur l'avenir du Québec, d'où le projet de « souveraineté-association », qui débouche sur le vote de 1980. Les organisations populaires sont interpellées : faut-il participer à cette stratégie ? De quelle manière ? N'y a-t-il pas un risque d'être instrumentalisés dans une lutte entre élites ?

1 « Présentation », *Les Cahiers du socialisme*, numéro 1, 1978, p. 2.

2 Richard Poulin, « Des revues engagées, Cahiers du socialisme, Critiques socialistes et Nouveaux Cahiers du socialisme », *Bulletin d'histoire politique*, volume 19, numéro 2, hiver 2011.

Les divisions de la gauche

Après plusieurs années de mobilisation et d'organisation populaire, les militants et les militantes de gauche sont dans une situation précaire. Des fractures sévères éparpillent la gauche entre plusieurs tendances. Dans la lignée de Charles Gagnon, une gauche dite « marxiste-léniniste » (ou « ML ») est structurée autour du groupe *En Lutte !* et plus tard, du *Parti communiste ouvrier*. Grands rivaux pour s'imposer comme LE parti révolutionnaire, ces formations politiques s'entendent cependant pour décrier non seulement le PQ, mais l'idée même de la souveraineté, selon *En Lutte !* :

Le prolétariat du Québec doit savoir qu'il n'a rien à gagner à flirter avec le mouvement indépendantiste québécois dont les intérêts fondamentaux sont anti-ouvriers ; le prolétariat du Québec doit reconnaître pleinement que son avenir réside dans la révolution socialiste et que celle-ci n'est possible que dans l'unité des forces ouvrières et populaires du Canada tout entier³.

Jusqu'au référendum de 1980, les groupes « ML » mènent campagne contre le projet du PQ en prônant l'abstention ou l'annulation lors du referendum :

Nous ne militons pas en faveur de la séparation du Québec parce qu'elle nuirait à la cause révolutionnaire du prolétariat en le divisant face à la bourgeoisie canadienne, notre ennemi principal, et en affaiblissant notre peuple face aux visées hégémoniques des deux superpuissances. (...) Le PQ, parti bourgeois anti-ouvrier, n'est pas le défenseur conséquent de la nation québécoise. Il doit être combattu pour ce qu'il est : un parti nationaliste bourgeois pour qui les intérêts de classe priment sur les intérêts nationaux⁴.

L'influence de ces groupes est réelle auprès de segments du mouvement populaire qui cherchent un projet qu'ils espèrent « authentiquement révolutionnaire » autour d'un projet totalement défini. L'indépendance, selon cette vision, est une terrible tromperie qui risque de fragmenter le Canada et de le rendre plus vulnérable à l'influence des États-Unis. La révolution prolétarienne canadienne, par ailleurs, reconnaîtra le droit à l'autodétermination du peuple québécois.

3 En Lutte !, *Pour l'unité du prolétariat canadien*, publié par En Lutte !, avril 1977, page 27.

4 Document d'entente politique pour la création de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, novembre 1975.

Après la défaite du « oui » cependant, une crise larvée éclate parmi ces groupes qui entrent alors dans une période de déclin irrésistible⁵. Le PCO se dissout en 1983, précédé d'En Lutte ! en 1982. Certes, il serait simpliste d'attribuer le déclin des « ML » à leur position extrême sur la question nationale, puisque plusieurs autres éléments ont déclenché cette crise terminale (la place des femmes dans l'organisation, le style de fonctionnement quasi-militaire, une pensée caractérisée par la « ligne juste » envers et contre tout, etc.).

Socialisme et indépendance

Si les « ML » en mènent large à la fin des années 1970, ils ne constituent pas le seul courant dominant dans le mouvement populaire. Des réseaux pluralistes agissent dans les mouvements populaires et expriment la continuité de l'option « socialisme et indépendance » élaborée dès les années 1960. Cette option continue l'opération politique et intellectuelle entreprise par divers mouvements comme le *Parti socialiste du Québec* et le *Mouvement de libération populaire*, les revues *Parti Pris* et *Révolution québécoise*. L'idée est de mener une lutte de libération nationale contre le colonialisme et le capitalisme⁶. Au bout de la ligne, la majorité de cette génération militante finit par accepter l'idée que l'indépendance du Québec est une condition préalable à l'émancipation sociale et se rallie au PQ. C'est ce qu'exprime Jean-Marc Piotte à l'époque :

On peut définir le courant Lévesque comme social-démocrate, et, entre la social-démocratie et le néo-capitalisme, la marge est plus qu'étroite. Mais il faut voir aussi le progrès que marque Lévesque par rapport au parti libéral et à l'UN (...) Et, plus important, une large fraction des masses les plus politisées et les plus conscientes suivent Lévesque (...) Se situer hors du mouvement Lévesque, c'est se condamner à être marginal, sans aucune prise réelle sur les événements, sur les masses populaires. C'est se condamner à créer une autre petite secte qui éclatera au bout de quelques années⁷.

Cependant, toutes les personnes impliquées dans la gauche intellectuelle et militante de l'époque ne sont pas d'accord

L'initiative du mouvement indépendantiste est momentanément passée à ces petits bourgeois qui sont motivés par des intérêts de classe immédiats. La domination économique croissante des Américains sur le Québec, les limites à leur liberté

5 David Milot et al., « Histoire du mouvement marxiste-léniniste au Québec 1973-1983 », *Bulletin d'histoire politique du Québec*, volume 13, numéro 1, automne 2004.

6 Lucille Beaudry, « Le marxisme au Québec: une hégémonie intellectuelle en mutation (1960-1980). » publié dans l'ouvrage sous la direction de Lucille Beaudry, Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain, *Un siècle de marxisme*. Les Presses de l'Université du Québec, 1990.

7 Jean-Marc Piotte, « Lettre à une militante », *Partis Pris*, volume 5, numéro 8, été 1968.

*politique qu'entraînent cette domination, et le pouvoir centralisateur d'Ottawa réduisent leur rôle et leur pouvoir à presque rien. Incapable de s'attaquer à la puissance économique yankee, convaincue même de pouvoir s'en passer, la bourgeoisie indépendantiste québécoise (...) ne rêve plus qu'à se débarrasser de cet intermédiaire constitué par la bourgeoisie anglo-saxonne de Montréal et de Toronto*⁸.

Plus tard, cette thématique évolue sous l'influence de mouvements radicalisés voulant toujours lier l'émancipation sociale à l'émancipation nationale, avec une certaine emphase sur le premier terme de l'équation (tels le *Front de libération populaire*, les Comités d'action politique du *FRAP*, la revue *Mobilisation* et même une fraction du *Front de libération du Québec*). Même d'autres groupes continuent d'argumenter en faveur d'une indépendance par et pour les travailleurs :

*Il n'y a qu'une seule solution possible : que le peuple québécois sous la direction des travailleurs organisés renverse la domination impérialiste, libère les forces productives de l'emprise du capital nord-américain et prenne collectivement le contrôle de la richesse sociale. Le nationalisme déplace les problèmes en insistant sur les aspects ethniques et culturels de la domination étrangère : « C'est la faute aux Anglais ! C'est contre Ottawa qu'il faut se battre ! ». Alors qu'en réalité les responsables étaient et sont encore avant tout capitalistes, anglais autrefois, surtout américains aujourd'hui. Pour le faire, d'abord libérer nos consciences, changer notre mentalité individualiste pour une solidarité et une conscience claire des intérêts communs de la classe ouvrière (...) Nous rendre capables de reprendre en mains nos moyens de production, notre sol, nos ressources naturelles, en somme, l'ensemble de notre richesse sociale*⁹.

À la veille du référendum de 1980, des centrales syndicales comme la CSN et la CEQ (l'ancêtre de la CSQ), des mouvements communautaires et étudiants, et des organisations de gauche tels le Regroupement pour la socialisme (RPS), le Groupe socialiste des travailleurs (GST) et le Groupe marxiste révolutionnaire (GMR)¹⁰ convergent pour à la fois se distancier du PQ qui est pour eux un « parti bourgeois », tout en proclamant la nécessité d'une indépendance par et pour le peuple :



PHOTO : CANAPRESS PHOTO SERVICE

8 Charles Gagnon, « Proposition pour la révolution nord-américaine », été 1968, reproduit dans Charles Gagnon, *Feu sur l'Amérique*, Écrits volume un 1966-72, Lux Éditeur, 2006

9 CAP Maisonneuve et Cap Saint-Jacques, *La nécessité d'une organisation politique des travailleurs*, avril 1972

10 Ces deux derniers se réclamant de l'héritage de la Quatrième Internationale

Nous sommes indépendantistes parce que l'oppression de la nation québécoise constitue un problème social majeur dont la solution ne peut être trouvée dans le cadre du système fédéral canadien (...) Dans ce contexte, les classes populaires francophones frappées à la fois par l'exploitation capitaliste, par le sous-développement régional et par l'oppression nationale se trouvent à constituer une force potentielle de changement social stratégique¹¹.

Pour plusieurs syndicalistes de gauche de l'époque :

Il est important de soustraire les travailleurs de l'influence du PQ. Ceci implique une lutte idéologique dans le but de dégager la portée réelle de la lutte nationale et la nécessité d'une hégémonie des travailleurs organisés dans cette lutte. Renforcer la lutte nationale, c'est s'attaquer à l'ennemi principal dans la lutte nationale et à des ennemis dans la lutte anticapitaliste. C'est lier ensemble lutte de classe et lutte nationale comme condition de développement de l'organisation politique autonome des travailleurs¹².

Dans le contexte du référendum de 1980, ces courants de gauche pro-indépendance ont fait campagne pour un « oui critique », ce qui veut dire oui à la question posée concernant l'accession à la souveraineté, et critique à l'endroit du PQ :

Le défi de la bourgeoisie québécoise est réaménager son espace dans le capitalisme nord-américain. Le PQ espère trouver un partenaire prêt à élaborer un fédéralisme renouvelé tout en lui donnant plus de pouvoir (...) Au contraire, l'indépendance sera le moment d'un nouveau rapport de forces, d'une brèche dans le système de domination capitaliste en Amérique du Nord (...) L'indépendance préconisée par le mouvement ouvrier québécois implique l'élaboration d'une stratégie anti-impérialiste et anticapitaliste à l'échelle continental.

Plus encore :

Notre appui à l'indépendance est un aspect de la lutte politique pour le socialisme, c'est une position de démarcation sans équivoque avec le nationalisme, car nous sommes conscients que les intérêts des travailleurs sont antagoniques à ceux de la bourgeoisie et de toute autre force sociale qui préconise une « autre voie » que le socialisme, ce qui conduirait le Québec à s'intégrer d'une nouvelle manière dans le système capitaliste mondial¹³.

11 Marc Ferland et Yves Vaillancourt, *Socialisme et indépendance au Québec*, Éditions Albert Saint-Martin, 1981, pages 62-63.

12 Bernard Normand et Victor Lapalme, *Travailleurs québécois et lutte nationale*, Document de travail de la CEQ, janvier 1973, p. 71.

13 CFP, *La question nationale, un défi à relever pour le mouvement ouvrier*, mai 1978.

Par rapport au PQ, la gauche indépendantiste précise que :

Les projets qu'il véhicule tant sur la question sociale et économique que sociale, sont colorés et déterminés par sa volonté de construire un bloc social, une alliance de classe, dans lesquels la première place revient au capital, la seconde aux petites-bourgeoisies de couches supérieures et la troisième seulement aux classes populaires. Cela signifie que le gouvernement du PQ sacrifie les classes populaires chaque fois qu'il est impossible de leur faire des concessions sans heurter en même temps les capitalistes de la petite et de la moyenne entreprise¹⁴.

Après la défaite du référendum de 1980, la tendance « indépendance et socialisme », comme les autres groupes de gauche connaîtra un déclin¹⁵. Ce déclin est la conséquence de plusieurs facteurs dont une certaine démobilisation temporaire des mouvements populaires, le désarroi idéologique reliée au collapse des groupes marxistes et du socialisme «réellement existant» et à d'autres facteurs importants qui méritent d'être étudiés mais qui ne sont pas l'objet de cette publication

Une revue et un projet

Face à cette évolution, de jeunes intellectuels, pour la plupart professeurs à l'UQAM, décident à la fin des années 1970 de reprendre un certain nombre de débats plus ou moins mis de côté depuis la disparition de la revue *Parti Pris*, dont l'influence a été importante entre 1963 et 1968. D'ailleurs, un certain nombre de rédacteurs de *Parti Pris* se retrouve dans les Cahiers du socialisme. D'emblée, la question nationale, dans le contexte du référendum annoncé, devient un des thèmes privilégiés. De concert avec divers secteurs du mouvement populaire et des réseaux de gauche indépendantes, la revue s'acharne à décortiquer la nature du bloc de classe qu'essaie de construire le PQ, de manière à s'en distinguer et à proposer un projet contre-hégémonique enraciné dans la société et dans ses luttes. À cette époque, plusieurs professeurs des départements de sciences sociales de l'UQAM sont engagés dans une réflexion critique et pédagogique, pour poursuivre une

14 Yves Vaillancourt avec la collaboration d'Annie Antonès, *Le PQ et le social, éléments de base des politiques sociales du gouvernement du Parti Québécois, 1976-1982*, Éditions Saint-Martin, 1983.

15 Le Regroupement pour le socialisme, le Mouvement socialiste (créé en 1980 par Marcel Pepin) et le Groupe socialiste des travailleurs seront tous dissous. Voir à ce sujet Pierre Beaudet, « La radicalisation des mouvements sociaux dans les années 1970, *Bulletin d'histoire politique*, « La gauche au Québec depuis 1945 », volume 19, no 2, automne 2010. Les raisons complexes de ce déclin seront développées dans un autre cahier de la collection.

rigoureuse analyse théorique d'une part, et traduire celle-ci d'une manière à interpeller une partie importante de la gauche et du mouvement populaire, ce qui fait que les textes ne sont pas contraints à la forme académique en usage.

Ce qu'on retrouve dans le recueil

Le premier texte provient du numéro de lancement des Cahiers (par *Gilles Bourque*) et tente de mettre sur la table un certain nombre d'hypothèses concernant le fait national. Pour Bourque, la nation n'est pas une réalité intangible et éternelle, mais un processus marqué par la lutte des classes. Le tout doit être historicisé à travers les luttes traversant l'espace canadien et québécois depuis 1945 (comme l'explique *Dorval Brunelle*). Par la suite, les rédacteurs des Cahiers tentent d'expliquer le « phénomène » du PQ à travers les rapports de classe (Levasseur et Lacroix), la gestion du pouvoir (*Niosi, Piotte et Dostaler*), et la composition des groupes sociaux au cœur du projet péquiste (*Bourque et Légaré*). Cette analyse est poursuivie dans d'autres textes qui analysent la stratégie des dominants (le collectif du *Centre de formation populaire*) et la nature du projet libéral-fédéraliste (*Brunelle*). Le tout constitue un bon aperçu des débats, travaux et recherches en cours à cette époque de démarcation. L'échec du référendum de 1980, suivi du détournement du PQ vers la gestion néolibérale et l'abandon du projet de souveraineté (la politique dite du « beau risque » consistant à appuyer le gouvernement conservateur à Ottawa), mettra un terme temporaire à ces explorations, du moins jusque dans les années 1990, ce qui explique sans doute la dislocation du projet des Cahiers.

Aujourd'hui, la tradition des Cahiers continue sous la forme des *Nouveaux Cahiers du socialisme*.

Le concept de nation¹

GILLES BOURQUE

Au début des années 1960, la nouvelle gauche québécoise cherche à se réapproprier les acquis du marxisme, à la lumière d'un immense travail théorique qui se fait partout dans le monde. C'est un labeur tente de sortir des sentiers battus du socialisme « réellement existant », paralysé par les expériences désastreuses de l'Union soviétique et des partis communistes. Au Québec, le marxisme et le socialisme ont eu avant la révolution tranquille une existence ténue, confinée aux marges de la société, sans beaucoup d'influence sur les mouvements populaires. Les groupes socialistes, y compris le Parti communiste canadien (le plus gros groupe) sont en fin de compte des groupuscules, malgré des efforts ici et là de militants et de militantes comme Léa Roback, Madeleine Parent, Henri Gagnon². Parmi les obstacles que la gauche ne survient pas à surmonter à l'époque figure la question nationale québécoise. Le PCC notamment connaît une importante scission en 1947, la majorité des membres québécois s'en retirant.

Plus tard dans le cadre de la revue *Parti Pris*, la réflexion continue et reproche à la gauche d'avoir ignoré non seulement les revendications nationales québécoises, mais aussi les enseignements de Marx sur les contradictions sociales et nationales. Tout au long des années 1960 et 1970, ce débat traverse la gauche : quelle est la place de la lutte pour l'émancipation nationale dans le cadre du projet socialiste ? Est-ce que le concept de nation est « récupérable » par la gauche, malgré ses connotations droitières ? Peut-on s'inspirer des luttes de libération nationale dans le tiers-monde et refonder une pensée révolutionnaire ?

Dès 1968 dans *Parti Pris*, Gilles Bourque, avec Gilles Dostaler et Luc Racine, se démarque du projet du PQ « qui ne vise qu'à donner aux Québécois que quelques morceaux de plus d'un immense casse-tête dont les pièces maîtresses demeureraient entre les mains des Américains et des Canadiens-anglais »³. Par ailleurs, Bourque estime que l'héritage de Marx sur la question nationale est ambigu. Il regarde davantage du côté des successeurs dont Lénine et Mao qui évitent de tomber dans des « embûches réductionnistes », l'une économiciste qui évacue l'analyse des problèmes relatifs à l'État et au domaine politique, l'autre idéaliste qui tend à « réduire l'analyse en la rabattant sur l'unique question dite 'culturelle' »⁴.

C'est dans ce contexte que Bourque, qui est alors professeur au département de sociologie de l'UQAM, signe un texte dans le premier numéro des Cahiers du socialisme. Pour Bourque, la nation n'est rien d'autre qu'un ensemble de classes en lutte. Ce n'est une réalité désincarnée, encore moins « éternelle ». Pour la décortiquer, il faut cependant sortir du marxisme ossifié, la remettre dans son contexte historique et comprendre que la gauche doit la réapproprier. En réalité, la « vision et l'action politique de chaque classe de la société dominante et de la société dominée ne sont pas déterminées, de façon immédiate, par l'appartenance à sa nation, mais bien plutôt par sa position au sein des rapports de production »⁵.

1 Les Cahiers du Socialisme, numéro 1, printemps 1978.

2 Voir Robert Comeau et Bernard Dionne, *Les communistes au Québec 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada / Parti ouvrier-progressiste*. Montréal : Les Presses de l'Unité, 1981.

3 Gilles Bourque, Gilles Dostaler et Luc Racine, « Pour un mouvement socialiste et indépendantiste » », *Parti Pris*, vol. 5, nos 8-9, été 1968, reproduit dans *Parti Pris*, une anthologie, 2013.

4 Gilles Bourque, *L'État capitaliste et la question nationale*, Presses de l'Université de Montréal, 1977. Page 364.

5 Gilles Bourque (1970), *Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840*, édition électronique réalisée à partir du livre de Gilles Bourque (1970), *Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840*. Montréal, Les Éditions Parti Pris, 1970, 352 pages. Collection Aspects.

La nation constitue effectivement un groupe réel, mais la très grande difficulté de la définir adéquatement résulte de deux problèmes théoriques : son rapport à la question des classes et la sous-détermination qui la constitue dans sa réalité même.

Commençons par la première difficulté. Il faut constater de façon non équivoque que l'analyse de la nation pose en son cœur même la question des rapports de classes. La nation, c'est d'abord et avant tout un ensemble de classes en lutte. C'est une forme spécifique des rapports de classes. Les nations se sont formées en Europe durant la transition au capitalisme dans la lutte de la bourgeoisie contre l'aristocratie, lutte qui s'articule dans des rapports « d'alliance » conflictuels avec la paysannerie et le prolétariat naissant. La naissance de cette nouvelle forme de rapports entre les classes (de la forme spécifique que prendront les groupes linguistiques sous le capitalisme) s'analyse à travers l'étude du développement du marché (national) sous l'effet du procès de domination des rapports de productions capitalistes, lesquels, pour s'affirmer, déterminent aussi la formation d'un nouveau type d'État (national) et l'apparition d'une nouvelle idéologie (nationaliste). On comprend ici que les nations apparaissent sous l'effet d'un mode de production spécifique qui crée la question nationale et la formation sociale nationale.

Une tentative de définition marxiste de la nation doit donc envisager directement et de façon absolument prioritaire la question des rapports de classes. Si la nation constitue une forme spécifique des rapports de classes, il est clair que l'on ne peut définir cette forme sans s'attacher d'abord et avant tout aux rapports qui la créent. Seule cette façon de procéder permettra de considérer la forme que prend la nation pour ce qu'elle est. Nous prendrons ici pour exemple la « formation psychique » et la « culture commune à la nation » retenues dans la définition de Staline. Si l'on peut à juste titre parler des caractéristiques nationales de la culture, il est clair que cette culture est d'abord et avant tout une culture de classe. Son caractère spécifique résulte précisément des rapports de classes, de la lutte des classes dont elle est issue. Il n'y a pas d'abord une culture et ensuite des classes, il y a des cultures de classes qui tirent leur spécificité de la particularité de la lutte des classes à travers laquelle elles s'élaborent. L'échec de la plupart des définitions de la nation résulte précisément du fait que l'on ne voit pas que des rapports fondamentalement antagoniques peuvent créer des spécificités (et donc des possibilités d'alliance) sans produire une homogénéité et une identité qui nieraient l'antagonisme qui les fondent.

La nation matérialise donc une forme spécifique de rapports de classes. Considérons-la provisoirement comme un ensemble de classes en lutte, ensemble historiquement déterminé. L'analyse du groupe national renvoie ainsi de façon absolument prioritaire à l'histoire et à la multiplicité des formes et des situations historiques. Aussi est-il extrêmement dangereux de tenter de produire une définition fonctionnant par addition de caractéristiques. L'histoire

démontre à satiété comment les nations étant en perpétuel procès de formation ou de dissolution, il faut éviter de tomber dans une casuistique servant des intérêts plus ou moins douteux.

Parler d'un ensemble historiquement déterminé de classes en lutte, c'est déjà référer implicitement à un ensemble de critères, mais sans qu'il soit nécessaire de les additionner. On pense d'abord à celui de la langue, bien sûr : on s'imagine mal un rapport de classes sans code sémantique dominant permettant la communication. L'assimilation constitue d'ailleurs le soutien principal de la nationalisation des rapports sociaux sous l'effet du MPC. De la même façon, on ne saurait parler de nation sans la présence d'ensembles idéologiques produisant une représentation de ce rapport de classes : en clair, une idéologie nationaliste ou, à tout le moins, une idéologie posant l'existence des particularités nationales. Enfin, si l'on traite d'une lutte de classes historiquement déterminée, on prend en considération l'existence d'effets politiques pertinents. La nation doit se manifester politiquement à travers la spécificité de la lutte des classes. Au Québec, cette spécificité se matérialise dans des appareils politiques provinciaux qui permettent de reconnaître facilement la nation québécoise. Toutefois, l'inexistence de pouvoirs politiques régionaux n'empêche nullement que puisse exister une spécificité de la lutte des classes manifestant sur la scène politique l'existence d'une nation différente. Ainsi, la présence des Acadiens du Nouveau-Brunswick, minorité dans une province, se manifeste sur les scènes politiques provinciale et fédérale sous une forme et dans des luttes particulières. Les Acadiens, ensemble de classes en lutte historiquement déterminé, se différencient à la fois des Québécois et des Canadiens. Ils me semblent donc constituer une nation. Cette spécificité qui les particularise remonte d'ailleurs à la Nouvelle-France alors que les contacts réels entre l'Acadie et le Canada étaient peu fréquents.

On se rend compte que la prise en considération de la lutte des classes nous permet d'introduire la question politique au cœur même du problème de la définition de la nation. La politique est au contraire exclue dès le départ dans la définition de Staline, qui décrit la nation comme une somme d'individus.

Cet ensemble de classes est historiquement déterminé. L'analyse des nations renvoie donc à une multiplicité d'histoires concrètes, mais ces histoires s'articulent à une époque déterminée du déroulement de l'Histoire. Ces ensembles sont historiquement déterminés sous l'effet d'un mode de production spécifique : le mode de production capitaliste. Cet aspect de la définition est presque unanimement admis chez les marxistes, comme chez les non-marxistes, même si cela choque les nationalistes qui croient à l'éternité de leurs fantasmes. Il faut cependant éviter de faire une lecture simpliste de cette affirmation. La question nationale peut apparaître et les nations peuvent se former même si le capitalisme

n'est pas pleinement développé au sein d'une formation sociale. Son apparition comme phénomène social se situe durant la transition alors que le capitalisme n'est pas encore dominant. De même, c'est souvent la particularité régionale de l'articulation du mode de production capitaliste avec un ou des modes de production précapitalistes qui favorise la reproduction de nations différentes au sein d'un même État : ainsi, la présence massive des francophones au sein d'une agriculture de petite production marchande a très certainement contribué à la production et à la reproduction d'une spécificité de la lutte des classes au Québec. Le capitalisme ne domine pas seulement sur le plan économique les modes de production précapitalistes : on voit comment sa dominance modèle la spécificité des luttes de classes en lui donnant une forme nationale.

La nation constitue donc un ensemble sous-déterminé. Toutefois, voilà la très grande difficulté du problème, si c'est dans la lutte des classes qu'est créée et reproduite la nation, les deux phénomènes (la classe et la nation) ne sont pas absolument réductibles l'un à l'autre dans leur matérialité historique. Ainsi, la nation ne peut être unilatéralement définie comme un groupe d'individus, puisqu'elle est créée dans sa réalité même par la lutte des classes. Le procès d'affirmation du mode de production capitaliste tend à détruire les groupes linguistiques existant avant son apparition. Il tend à les faire disparaître en les fondant littéralement dans une seule et même nation ou en provoquant la redéfinition des groupes linguistiques « récalcitrants » comme des nations dominées et des minorités nationales.

On ne peut donc définir la nation sans la rapporter directement au phénomène de la lutte des classes. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici en la considérant d'abord et avant tout comme un ensemble historiquement déterminé de classes en lutte. On ne devrait cependant pas pour autant réduire la définition de la nation à la seule réalité des rapports de classes. Ainsi, même si en le faisant, on saisit la réalité fondamentale, on ne peut définir la nation unilatéralement comme une structure de classe, ce que j'avais fait dans *Classes sociales et question nationale au Québec*⁶.

La nation ne s'analyse que dans son procès de formation et de reproduction, lequel est en fait un procès d'assimilation continu de différents agents appartenant ou avant appartenu à des groupes linguistiques différents. C'est donc dire qu'il n'y a pas de structure de classes nationalement pure. Toutes les classes dans la plupart, sinon dans toutes, les formations sociales capitalistes, sont marquées d'un rapport majorité-minorité. On ne peut donc produire une définition exclusivement « classiste » de la nation sans tomber dans le réductionnisme et, curieusement, dans le nationalisme lui-même. On risque, en effet, dans ce dernier cas, de produire des analyses affirmant l'existence de structures de classes

6 Gilles Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840*, *Parti Pris*, Montréal, 1970.

nationalement hétérogènes (surtout dans le cas des États multinationaux)⁷. Le mode de production capitaliste, dans le même procès sans cesse à reproduire, divise les agents en classes et les regroupe en nations. Il les recrute dans les classes précapitalistes et dans les rapports sociaux collectivistes (bandes, tribus...) et n'en finit plus de remodeler en nations les groupes linguistiques qui regroupaient ces agents et les différenciaient les uns des autres.

Je me risquerai donc à définir la nation comme l'ensemble spécifique des agents divisés-regroupés dans le procès de la lutte des classes déterminé par le mode de production capitaliste.

Soulignons pour terminer que le caractère de sous-détermination souligné plus haut implique que le traitement de la question nationale exige un appareil conceptuel qui dépasse largement la seule définition adéquate de la nation. Bien plus, la définition non-nationaliste de la nation, le concept même de nation ne peut être produit de façon pleinement satisfaisante que dans son rapport à d'autres concepts plus englobant : J'ai proposé ceux de question nationale, de formation sociale nationale et de groupe linguistique. C'est, semble-t-il, la lecture qui doit être faite des textes de Lénine qui pose le politique comme lieu surdéterminant de la question nationale. En élaborant une théorie de l'État national, Lénine place l'analyse sous la primauté de la lutte des classes. Nous ne reprendrons pas ici l'exposition de ces propositions, le lecteur pouvant se référer à notre ouvrage. Qu'il nous suffise de constater que le concept de formation sociale nationale peut nous permettre de poser le problème de la sous-détermination du groupe national. Type spécifique de formation sociale dominé par le capitalisme, la formation sociale nationale réunit un ensemble de classes antagonistes et non antagonistes dont les agents peuvent être de nations différentes⁸. On peut saisir ici, à travers la création du marché national et de l'État national, l'effet d'assimilation-nationalisation des groupes linguistiques en une seule et même nation, en même temps qu'il est permis d'ouvrir l'analyse aux contre-tendances à l'assimilation et à la question de la production et de la reproduction de nations différentes au sein d'une même formation sociale. On peut ainsi penser la forme nationale des luttes de classes sans réduire l'analyse à l'opposition entre des nations. Il est aussi permis de poser la primauté de la lutte des classes dans le champ national sans surestimer la réalité nationale, mais aussi sans la nier, ce qui est tout aussi dangereux théoriquement et politiquement.

7 Ainsi, l'analyse du Québec en termes de double structure de classes introduite dans mon ouvrage *Classes sociales et question nationale au Québec* (op. cit.), est reprise dans Bourque-Frenette : « La structure nationale québécoise » (op. cit.) et, plus récemment, dans Denis Monière : *Le développement des idéologies au Québec*, Éditions Québec-Amérique, Montréal, 1977. Ces trois textes flirtent à des degrés divers avec cette problématique.

8 Ceci n'exclut nullement la présence au sein de la formation sociale nationale d'autres ensembles sociaux qui ne sont ni des classes ni des nations : les clans et les tribus par exemple qui, même s'ils sont le plus souvent en voie de dissolution, ne sont devenus ni des classes ni des nations. Nous ne tentons de saisir ici que la tendance dominante déterminée par le MPC sur la formation sociale.

Le contentieux constitutionnel dans les années 1960¹

DORVAL BRUNELLE

Au tournant des années 1970, la question nationale s'enlise dans ce qui est présenté comme un débat constitutionnel. Les camps sont polarisés autour de deux options. D'un côté, les partisans de la souveraineté, regroupés autour du PQ, qui estiment que le cadre canadien est un carcan empêchant la « nation » québécoise de se développer. Seule la souveraineté, affirment-ils, permettra de compléter la Révolution tranquille.

De l'autre côté, les adeptes du « fédéralisme renouvelé », proches de Pierre-E. Trudeau, qui proposent le cadre fédéral comme lieu d'épanouissement et de démocratie. Pour ce deuxième camp, le nationalisme québécois est un « mal absolu », une simple modernisation des idéologies cléricales qui ont dominé sous le duplessisme. Comme dit auparavant, la gauche canadienne et québécoise a partagé en gros cette optique, jusque dans les années 1960².

Pour les intellectuels de gauche, notamment ceux qui émergent autour des Cahiers du socialisme, cette polarisation est en grande partie un leurre puisque chacun des deux grands « camps » s'inscrit dans la perspective d'une modernisation capitaliste et surtout, occulte les luttes de classes qui traversent alors l'État, tant l'État fédéral que l'État québécois. Les institutions ne peuvent échapper à l'insertion dans des rapports de classe capitalistes³.

Pour Brunelle (professeur de sociologie à l'UQAM), la gauche doit démêler tout cela et éviter de tomber dans le piège « où il s'agit d'élucider la question de l'enchevêtrement des pouvoirs des bureaucraties fédérale et québécoise d'une part, et un enjeu plus proprement politique où il s'agit de consolider l'État – qu'il s'agisse de l'État fédéral ou de l'État québécois – par la marginalisation ou l'inféodation de l'État adverse selon le cas d'autre part ».

1 Cahiers du socialisme, numéro 2, automne 1978.

2 Une grosse « exception » à cette position a été celle de Stanley Ryerson. Longtemps dirigeant du Parti communiste canadien, Ryerson finit par reconnaître à la fin des années 1950 que le Canada a été construit sur l'oppression nationale du peuple québécois. Par la suite, il quittera le PCC et deviendra indépendantiste. Voir Stanley Bréhaut-Ryerson, *Le Capitalisme et la Confédération: aux sources du conflit Canada-Québec* (1760-1873). Montréal, Parti Pris, 1978.

3 Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Hurtubise, Montréal, 1978.

La vraie question est celle de l'État capitaliste et des intérêts de classe qui le sous-tendent, « d'autant plus importante que cette question (constitutionnelle) sert de paravent à une « indépendance » ou à une « autonomie » – qu'il s'agisse des niveaux fédéral ou provincial – qui n'est, en définitive, que la forme paradoxale que revêt dans ce contexte une dépendance économique dont les tenants et aboutissants sont extranationaux aussi bien pour le Canada que pour le Québec.

Nous chercherons à poursuivre dans le présent travail une réflexion amorcée où nous avons tenté de poser quelques jalons susceptibles d'aider à saisir la portée politique et sociale du contentieux constitutionnel au Canada et au Québec dans l'après-guerre. Nous avons à ce moment-là fait valoir une première mise en garde, à savoir qu'il s'agit – au départ à tout le moins – d'éviter de prétendre qu'aux contraintes du partage des pouvoirs entre deux ordres de gouvernements doivent correspondre des rapports entre fractions de classes. Il ne peut s'agir là tout au plus que d'une hypothèse de travail qui doit être vérifiée empiriquement dans un contexte sociohistorique particulier. Si une telle validation peut certes contribuer à préciser l'analyse et à raffiner notre connaissance des rapports de classes au Canada et au Québec, elle ne nous en apparaît pas moins secondaire par rapport à la prise en compte d'un phénomène majeur qui détermine en première et en dernière analyse ces rapports intérieurs et les conflits ou les coalitions qu'ils peuvent connaître. Ce facteur est bien sûr celui qu'exerce la domination américaine qui le constitue⁴. En effet, le réaménagement de la stratégie américaine d'approvisionnement en richesses naturelles vers le milieu des années cinquante, joint au fait que ce sont les provinces qui ont, en vertu de la Constitution, entière autorité et propriété sur leurs ressources, explique que le flux des échanges nord-sud puisse servir de base matérielle à l'établissement d'une alliance originale entre capital national et capital étranger. Or, le plus étonnant n'est pas cette situation passablement complexe en vertu de laquelle les liens économiques régionaux avec un puissant voisin tendraient à dissoudre un pays, mais bien dans ce fait complètement exceptionnel d'un pouvoir central qui, malgré son inféodation aux politiques et à l'idéologie américaines parvient à raffermir l'indépendance économique du pays et à se faire de la sorte et fort paradoxalement l'instrument même d'une éventuelle dislocation politique du pays. Bien sûr, ni le gouvernement américain, ni non plus le gouvernement canadien ne veulent cette dislocation, mais l'un et l'autre doivent composer avec les forces économiques en présence dont les lois aveugles jouent en faveur de l'extension et de l'intensification de l'interdépendance régionale dans un axe nord-sud. Il s'ensuit que les

4 Voir Aitken, Hugh, G. J., *American Capital and Canadian Resources*, Cambridge, Harvard U. Press, 1961, pp. 84 sq.; et : « Defensive Expansionism : The State and Economic Growth in Canada », dans : Easterbrook, W. T. et Watkins, M. H. (éditeur), *Approaches to Canadian Economic History*, Toronto, Mc Clelland and Stewart Ltd., the Carleton Library, no 31, 1967, pp. 183-221.

provinces canadiennes en viennent objectivement à se comporter de plus en plus comme de purs et simples états américains⁵ et, parallèlement, que le rôle, la place et la fonction de l'État canadien sont, objectivement, de tenter de contrer cette mainmise et d'accroître l'espace national d'accumulation.

Un exemple, emprunté à Hugh Aitken⁶, peut aider à comprendre la nature de ces relations : si historiquement, la construction d'un réseau de transport a pu servir de base d'accumulation pour une bourgeoisie canadienne, la construction de ce maître œuvre qu'a été la Voie maritime du Saint-Laurent a servi cette fin d'une manière bien spécifique, en réalité, ce ne sont pas les demandes répétées du gouvernement canadien auprès du gouvernement fédéral américain depuis 1895 qui ont mené les États-Unis à signer une entente avec le Canada portant sur la construction d'une voie maritime le long du Saint-Laurent en 1954, mais bien, dans la ligne tracée par le Rapport Paley publié en 1952, les nécessités d'ouvrir de nouvelles mines de fer et, en particulier, d'exploiter les gisements du Nouveau-Québec et du Labrador à des prix comparables à ceux pratiqués dans l'exploitation du Mesabi Range au Minnesota et des gisements de Terre-Neuve.

Dans ces conditions, le parachèvement en 1959 de la Voie maritime grâce aux mises de fonds des gouvernements fédéraux, américain et canadien, allait permettre d'accélérer et d'intensifier l'exportation de richesses naturelles vers le sud, c'est-à-dire de la périphérie vers le heartland américain.

C'est sur la base de telles constatations que nous avons été amenés à prétendre qu'une des caractéristiques essentielles du capitalisme canadien dans l'après-guerre réside dans cette impossibilité pour la bourgeoisie canadienne d'assurer à ce moment-là l'expansion de secteurs capitalistes d'accumulation nationaux et à affirmer que la contrepartie de cette contrainte se fait sentir au point de vue politique, puisque l'on assiste à cette impossibilité de fait à ce moment-là pour le parti au pouvoir à Ottawa de consolider la suprématie de l'État fédéral sur toutes les provinces : à cet égard, l'incapacité de parvenir à une entente au sujet du « rapatriement » de la Constitution de Londres en constitue rétrospectivement l'illustration la plus significative.

Ainsi, les contraintes économiques de la dépendance expliqueraient qu'« après environ un demi-siècle d'efforts et d'échecs, le Canada (ait été) dans une situation unique : (d'être) le seul pays indépendant au monde qui ne puisse modifier sa propre Constitution »⁷. Bien sûr, cette « situation unique » s'expliquerait ici précisément par la dépendance alors que

5 C'est également Hugh Aitken qui a relevé que les provinces canadiennes gagneraient davantage politiquement à disposer de deux sénateurs chacune auprès du Congrès américain. Cf. *American Capital Resources*, op. cit., p. 178.

6 Aitken, H. G. J., « Defensive Expansionism : The State and Economic Growth in Canada », op. cit., pp. 212-217.

7 Trudeau, Pierre-E., « La position du Premier Ministre du Canada » (soumise à la Conférence de Victoria en 1971), dans : Prévost, Jean-Pierre, *La crise du fédéralisme canadien*, Paris, P.U.F., Coll. Dossiers Thémis, no 52, 1972, p.

dès que le Canada atteindra effectivement une certaine « indépendance » économique, cette impossibilité ne jouera plus.

Cela étant établi, dans les pages qui suivent, nous allons tenter de cerner spécifiquement les enjeux sociopolitiques intérieurs que recouvrent les rapports constitutionnels dans le contexte canadien des années soixante. Pour ce faire, nous explorerons l'évolution des relations constitutionnelles entre les gouvernements fédéral et québécois depuis le début de la « Révolution tranquille » en tentant de dégager les rapports sociaux qui se sont noués autour de cet enjeu. Dans un deuxième temps, nous dégagerons quelques éléments d'analyse de ces enjeux.

Les antécédents : l'approche duplessiste des années 1950

Les relations entre le fédéral et la province de Québec tout au long des années cinquante s'apparentent davantage à une guerre de positions où chaque palier de gouvernement entend marquer des points contre l'autre qu'à des négociations tendant à l'établissement d'un terrain d'entente au sujet du partage des compétences législatives ou l'aménagement d'ententes fiscales⁸.

Lancé sur la voie d'une centralisation accélérée justifiée par le déploiement de l'effort de guerre et rendu encore plus aigu par des engagements militaires souscrits dans le cadre d'accords comme ceux de l'O.T.A.N.⁹ signés à Washington le 4 avril 1949, le gouvernement canadien mène une politique qui se veut plus « indépendante » sur le plan international et plus « nationale » sur le plan interne. Mackenzie-King d'abord – jusqu'à son abandon de la politique en 1948 – et Louis Stephen Saint-Laurent ensuite – jusqu'à la défaite de son parti aux élections de 1957 – prirent un ensemble d'initiatives politiques qui visaient à raffermir l'autonomie du Canada par rapport à l'Angleterre. Ainsi, en 1947, le Canada obtient la reconnaissance de la citoyenneté canadienne par la Couronne britannique : en 1949, le droit de modifier unilatéralement la Constitution dans les domaines relevant de la compétence exclusive du gouvernement fédéral et, la même année, la suppression des recours en appel au Conseil privé de Londres ; puis en 1952, la nomination d'un Canadien comme gouverneur général.

Les deux mesures adoptées en 1949 en particulier affectaient directement l'autonomie provinciale et, à ce titre, méritent qu'on s'y arrête quelque peu. En premier lieu, si

8 Pour une estimation des « pertes » ainsi encourues et imputables à la politique autonomiste suivie à cette époque, voir : Bernard, André, *La politique au Canada et au Québec*, 2^{ème} édition, Montréal, P.U.Q., 1977, pp. 384 sq.

9 Cf. Spaak, Paul-Henri, *Why NATO ?*, Londres, Penguin Books, 1959.

l'amendement à l'A.A.N.B. (no 2) de 1949¹⁰ ne touchait pas les pouvoirs dévolus aux provinces en vertu de la Constitution, il n'en créait pas moins un précédent important à deux égards : d'abord, dans la mesure où « cette modification fut obtenue sans consultation des gouvernements des provinces et sans leur assentiment »¹¹, elle allait paver la voie à toutes ces négociations en vue d'arriver à une « formule » de rapatriement de la Constitution entre le fédéral et les provinces ; ensuite, par voie de conséquence, cette initiative enfermait ces négociations dans des discussions autour de formules de rapatriement précisément, formules d'où toute considération sociale se trouvait de la sorte évacuée au profit d'une approche à la fois toute pragmatique et stratégique à la question constitutionnelle.

Comme le soulignait Louis S. St-Laurent, il s'ensuit de cela que l'enjeu constitutionnel peut prétendre être ou affecter de n'être qu'un enjeu « administratif »¹² pour les provinces, voire une simple question de « raison » comme le fera valoir plus tard Pierre-E. Trudeau¹³ alors qu'il en va tout autrement : cet enjeu servira vaille que vaille à jeter les fondations d'un « pacte » dont les portées sociale et politique sont considérables et incalculables.

En deuxième lieu, l'abolition des appels au Conseil privé de Londres instaurait la Cour suprême du Canada comme tribunal de dernière instance, en particulier dans tout litige constitutionnel susceptible d'opposer le fédéral aux provinces. Or, autant la Cour suprême – à cause de sa composition et de son mode de nomination – tend à favoriser le pouvoir central, autant l'on avait fait grief au Conseil privé de favoriser plutôt les provinces aux dépens du fédéral, et ce, dans l'intention de maintenir la sujétion de ce dernier à la Couronne et de prévenir l'émancipation politique internationale du Canada.

C'est d'ailleurs en ce sens que l'initiative du fédéral mettait définitivement en veilleuse une interprétation autonomiste des pouvoirs dévolus aux provinces en vertu de la Constitution.

Par ailleurs, sur le plan interne ou national, c'est-à-dire sur le plan plus proprement administratif, les gouvernements qui se succèdent à Ottawa créent toute une série d'organismes dans les domaines les plus divers comme les communications, le transport ou la construction domiciliaire. C'est ainsi que la Société Radio-Canada est créée en

10 Le premier adopté cette année-là concernait, rappelons-le, l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération.

11 Favreau, Guy, *Modification de la Constitution du Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, février 1965, p. 14. Par ailleurs, il est peut-être utile de rappeler que l'A.A.N.B. de 1949 (no 1) concernant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération a également été adopté sans consultation et ce fait, moins important sans doute que celui rapporté ici, constitue un indicateur important d'une pratique fédérale qui consiste à consulter le moins possible les provinces. Après tout, l'adjonction d'une dixième province intéressait – ou aurait dû intéresser – au plus haut point les neuf autres. (Duplessis avait réagi quant à lui en faisant valoir, à bon droit, que l'entrée de Terre-Neuve allait modifier le rapport des sièges au Parlement en faveur des provinces anglophones) *Idem*, p. 14.

12 Cf. Le discours prononcé par le Premier Ministre St-Laurent à l'Université Queen's le 21 octobre 1951 et cité par : Ohearn, Peter J. T., *Peace, Order and Good Government. A New Constitution for Canada*, Toronto, The Macmillan Co. of Can. Ltd., 1964, p. 32.

13 Interprétation propre au Premier Ministre Trudeau, qui sera étudiée plus en détail dans la section suivante. Cf. « Fédéralisme, nationalisme et raison », dans : Trudeau, P.-E., *Fédéralisme et société canadienne-française*, Montréal, Éditions H.M.H., pp. 191-215.

1936, l'Office national du film en 1939, la Société centrale d'hypothèque et de logement en 1945, la Société des télécommunications transmarines en 1950, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et le Comité consultatif sur le développement de l'énergie atomique, tous deux en 1954¹⁴, sans oublier, bien sûr, le Conseil des arts en 1957.

Face à ces initiatives, le gouvernement dirigé par Duplessis adoptait une attitude essentiellement défensive qui consistait ou bien à refuser purement et simplement les subventions, par exemple, ou bien à répondre aux mesures adoptées par des équivalents provinciaux sans portée sociale effective comme ce fut le cas pour l'adoption de la Loi de Radio-Québec en 1944¹⁵. Néanmoins, parmi les mesures plus ou moins ponctuelles adoptées, deux méritent d'être retenues à cause de leurs effets à plus long terme sur le contentieux constitutionnel dans les années qui suivirent : il s'agit de l'institution d'une Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, la Commission Tremblay, en 1953 et l'implantation d'un régime provincial d'impôt sur le revenu en 1954¹⁶. Si la première entendait définir une théorie et une stratégie autonomistes face aux recommandations du rapport Rowell-Sirois, la seconde visait à pourvoir la province de sommes indispensables à son développement.

Autant l'approche duplessiste se voulait essentiellement « nationale » et défensive, quel qu'ait été le parti au pouvoir à Ottawa, autant celle de son successeur instaurera la collaboration dans la mesure où Paul Sauvé saura imposer auprès de Diefenbaker une formule qui fera long feu après sa disparition, celle dite d'« opting-out », formule en vertu de laquelle un gouvernement provincial pouvait bénéficier de subventions fédérales sans être tenu par l'affectation proposée¹⁷. Auparavant en effet, les subventions étaient bien sûr conditionnelles, ce qui explique que la pratique même de la subvention utilisée à outrance par le fédéral ait été prise à partie par la Commission royale d'enquête instituée par Duplessis en 1953 ; la Commission Tremblay avait en effet conclu à cet égard :

14 Cette liste est loin d'être exhaustive et il faudrait y ajouter également : la Banque du Canada (1935), la Commission canadienne du blé (1935), la Banque de développement industriel (1945) et le Conseil national de la productivité (1960). Cf. Ashley, C.A. et Smails, R. G. H., *Canadian Crown Corporations*, Toronto, The Macmillan Co. of Can. Ltd., 1965.

15 Sur toute cette question et, plus particulièrement, pour une analyse autonomiste des événements en cause, on pourra se référer à : Rumilly, Robert, *L'autonomie provinciale*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1948. De surcroît, Rumilly établit clairement la tactique adoptée par le fédéral à compter des années de guerre en matière constitutionnelle qui consiste à décourager l'éventuelle formation d'une coalition de toutes les provinces et à isoler progressivement le Québec de manière à mettre constamment le gouvernement provincial sur sa défensive.

16 Respectivement les lois 1-2 Elizabeth II, ch. 4 et 3-4 El. II, ch. 17.

17 Sur cette formule et, en général, sur l'histoire du Québec entre septembre 1959 et janvier 1960, on pourra consulter : Bombardier, Denise, *Les « cent jours » du gouvernement Sauvé*, Thèse de M.A. (sc. po.), Université de Montréal, 1971.

L'inconvénient le plus grave d'une politique de subventions est de créer chez les gouvernements qui les reçoivent des habitudes de dépendance dont il est presque impossible de se débarrasser. Grâce aux subventions, des services sont organisés ; on doit les compléter, les perfectionner et pour cela on demande des subventions nouvelles ou plus considérables... Le total des paiements généraux faits par le gouvernement fédéral aux provinces révèle, en effet, une progression constante au cours des dernières années...il en est résulté une sujétion croissante au gouvernement central des gouvernements provinciaux qui ont accepté les subventions¹⁸.

On peut d'ailleurs prendre une mesure du degré de soumission que cette pratique avait pu instaurer en faisant état de la place que ces subventions tenaient dans les budgets des provinces, – si, en effet, toujours selon le Rapport Tremblay, en 1955, le Québec « réussissait à faire face à ses obligations au moyen de ses propres ressources », les subventions fédérales comptaient pour entre le cinquième et la moitié des revenus de toutes les autres provinces¹⁹.

Autour de la « formule Fulton-Favreau », 1960 à 1966-67

À partir du moment où le régime des subventions conditionnelles laisse place à des ententes fiscales plus souples, on peut s'attendre à un véritable rétablissement de relations entre le fédéral et les provinces ; c'est d'ailleurs ce qui faisait écrire à un journaliste à l'été 1961 :

Il devient de plus en plus évident que l'actuel gouvernement libéral à Québec fait davantage pour renforcer la Confédération qu'aucun gouvernement provincial l'avait fait depuis que cette Constitution est devenue loi en 1867 »²⁰.

D'ailleurs, pour appuyer ce diagnostic, il faut préciser que c'était à l'instigation du premier ministre Jean Lesage que pour la première fois depuis 1926, en décembre 1960 est convoquée à Québec une conférence interprovinciale des premiers ministres.

Toutefois, si le Nouveau Journal annonce en décembre de cette année-là que « le Canada s'achemine sur la voie de la souveraineté absolue »²¹, quelques semaines plus tard, Paul Gérin-Lajoie rejettera la formule de rapatriement de la Constitution proposée par Fulton,

18 Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, volume 1, Québec 1956, p. 388.

19 *Idem*, p. 387, où les auteurs fournissent les pourcentages suivants : « Terre-Neuve, 38 % ; l'Île-du-Prince-Édouard, 47,5% ; la Nouvelle-Écosse, 38% ; le Nouveau-Brunswick, 34% ; l'Ontario, 37,5% ; le Manitoba, 45,5% ; la Saskatchewan, 27,5% ; l'Alberta, 19,5% ; la Colombie-Britannique, 23% ».

20 Cf. Rouyn-Noranda Press, du 31 août 1961.

21 Cf. *Le Nouveau Journal* du 2 décembre 1961.

ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker²². En bref, cette formule prévoit trois mécanismes d'amendement d'une Constitution éventuellement rapatriée, car c'est de là, on le sait, que sourd tout le contentieux autour de cette question ; ces trois mécanismes s'appliquent à trois ordres d'amendements : 1. ceux que le fédéral peut faire seul ; 2. ceux qu'il peut opérer de concert avec quelques provinces ou la majorité d'entre elles ; 3. ceux qui ne peuvent être acquis sans l'accord de toutes les provinces.

À cet égard, on peut vraisemblablement conclure que la soumission que les divers gouvernements qui s'étaient succédé à Ottawa avaient tenté d'arracher à la province de Québec en particulier sera acquise par la collaboration et la négociation avec la conséquence suivante : la question nationale, momentanément écartée de l'enjeu constitutionnel, va traverser et éventuellement diviser le Parti libéral lui-même.

Bien sûr, cette collaboration concernant le rapatriement n'entraîne nullement une soumission administrative directe et c'est ce qui explique qu'en février 1962, Lesage refuse d'accorder son appui à un amendement de l'A.A.N.B. qui aurait eu pour effet « (d'établir) un programme contributoire de pensions de vieillesse »²³, ce qui conduira plus tard à la mise sur pied de deux programmes distincts, l'un administré par le fédéral pour les neuf provinces, l'autre géré par l'État québécois. Entre-temps toutefois, à compter de ce refus, les rapports semblent se détériorer entre le fédéral et le Québec au point où, à l'hiver 1963, certains craignent que le gouvernement central ne procède sans l'accord du Québec²⁴. Les choses devaient cependant changer avec les élections fédérales tenues ce printemps-là²⁵. En effet, le 8 avril 1963, les libéraux défont les progressistes-conservateurs à Ottawa et Lester B. Pearson devient premier ministre du pays²⁶.

Or, si la « formule Fulton » avait pu être prise à partie par Paul Gérin-Lajoie, ministre

22 Cf. *Le Devoir* du 15 décembre 1961. Gérin-Lajoie exige en effet le retrait de l'amendement 1949 (no 2) avant d'approuver la formule Fulton. Le journaliste relève à cette occasion le paradoxe suivant : quatre des ministres provinciaux avaient donné leur accord à une formule semblable alors qu'ils siégeaient à la Chambre des Communes à Ottawa. Il s'agit de Jean Lesage, Bona Arsénault, Lionel Bertrand (député en 1946) et de René Hamel (Bloc populaire).

23 Cf. *Le Devoir*, 14 février 1962.

24 Cf. *Le Devoir*, 22 janvier 1963, où l'on peut lire que Diefenbaker, dans un discours, fait référence au fait que « seul le Québec n'a pas encore donné son assentiment à l'amendement de l'article 94-A pour l'établissement d'un plan contributif de pensions de vieillesse... ».

25 Nous ne pouvons, dans un cadre aussi restreint, relever les causes de la défaite de Diefenbaker. Il n'en demeure pas moins que ces élections sont fort importantes à plusieurs égards et surtout du fait que la question de l'armement atomique était au cœur du débat. L'intervention d'un général américain, Lauris Norstad, sur le contentieux nucléaire et les engagements du Canada vis-à-vis de l'O.T.A.N. lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa le 2 janvier 1963 sont à retenir parmi les causes de cette défaite. Cf. Spencer, Robert, « External Affairs and Defence », dans : Saywell, John (ed.), *Canadian Annual Review for 1963*, Toronto, U. of T. Press, 1964, pp. 282 sq.

26 Voir : Bergeron, Gérard, *Du duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti-pris, 1971, p. 296. Rappelons que l'année précédente, en 1962, des élections avaient été tenues aux deux niveaux, fédéral (le 18 juin) et provincial (le 14 novembre). Ajoutons qu'au fédéral, en 1962, en 1963, puis en 1965, les élections ont porté au pouvoir des gouvernements minoritaires.

de l'Éducation et spécialiste en droit constitutionnel du gouvernement, qui avait exigé le retrait de l'amendement apporté unilatéralement à la Constitution par le fédéral en 1949 (le numéro 2), la même intransigeance se concevait plus difficilement à partir du moment où la « formule » était reprise par le ministre de la Justice à Ottawa, Guy Favreau, qui se trouvait ainsi à y voir accoler son nom.

Dorénavant, la question du « rapatriement » passera par toute une série de négociations autour de la « formule Fulton-Favreau » et le gouvernement à Ottawa reprendra l'échéancier des conservateurs et tentera de parvenir à une entente pour commémorer le centenaire de la Confédération en 1967. Dans le même temps, de toute part au Québec, le « pacte colonial » est de plus en plus violemment pris à partie par des regroupements de citoyens comme la Société Saint-Jean-Baptiste, par des partis comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale (le RIN), quand il n'est pas stigmatisé par des groupuscules révolutionnaires.

C'est donc dans un contexte social passablement survolté que l'Assemblée nationale sera saisie d'une motion de Jean-Jacques Bertrand, député unioniste de Missisquoi, favorisant la création d'un comité spécial de l'Assemblée qui aurait pour fonction de déterminer comment des « États généraux » de la nation canadienne-française pourraient être convoqués afin d'établir les objectifs que devrait viser la nouvelle constitution²⁷.

En tout état de cause – et sans entrer dans la petite histoire de l'amendement proposé par Gérin-Lajoie qui avait pour fonction de déplacer l'enjeu social et d'ouvrir plutôt l'éventuel comité aux seuls « spécialistes », ce qui avait donné lieu à la fameuse répartie de Lesage fustigeant les « non instruits » – en tout état de cause, donc, il n'y aura pas de convocation d'États généraux sous l'égide de la coalition au pouvoir, mais plus simplement, la mise sur pied d'un Comité de la Constitution de l'Assemblée législative en mai 1963. Sortant de l'ombre après plusieurs mois d'inaction à l'automne, le Comité décidera d'entendre des « spécialistes » dont le professeur Jean Beetz, le R. P. Richard Arès, Mgr P.-É. Gosselin (du Conseil de la survivance française), Jean Marchand (de la C.S.N.) et P.-E. Trudeau qui devait présenter un mémoire au nom de « groupes populaires » en général de la C.S.N. en particulier²⁸.

Dans son *Mémoire*, Trudeau développe la thèse en vertu de laquelle la pratique du fédéralisme canadien aurait en vérité entraîné une véritable décentralisation au pays. Il appuie son interprétation du fonctionnement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sur l'accroissement des dépenses provinciales par rapport à celles du gouvernement central dans l'après-guerre, après avoir établi que :

27 Cf. le *Montreal Star* du 9 mai 1963.

28 Cf. *La Presse* du 25 octobre 1963. Le Comité s'était doté d'un sous-comité directeur en juillet comprenant G.E. Lapalme, président; P. Gérin-Lajoie, René Lévesque, Daniel Johnson et J.-J. Bertrand ; Claude Morin, secrétaire et Ch. Pelletier, secrétaire -adjoint. Cf. *La Presse* du 18 juillet 1963. Sur la petite histoire de ce mémoire : Le Borgne, Louis, *La C.S.N. et la question nationale*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1976, pp. 70 sq.

Les dépenses provinciales pour des biens et des services passèrent de 3 % à 4 % du produit national brut ; les mêmes dépenses par les municipalités (et on sait que celles-ci tombent sous la juridiction des provinces) se sont accrues de 5 % à 8 % ; cependant que les dépenses fédérales ont diminué de 10 % à 7 %²⁹.

Il conclut alors à une « orientation vers la décentralisation » du fédéralisme canadien. Or, ces raisonnements sont trompeurs à deux égards. Premièrement, ce calcul de la part respective des dépenses publiques selon les niveaux de gouvernements ne démontre rien et ne peut tout au plus que servir à illustrer leur accroissement, car si l'on suivait en effet la voie tracée, il faudrait conclure que ce sont bien en définitive les gouvernements municipaux qui ont vu leurs « fonctions » croître dans l'après-guerre puisque ce sont (d'après les chiffres fournis par Trudeau lui-même) ces dépenses qui ont connu les plus forts taux de croissance en pourcentage du P.N.B. Deuxièmement, un accroissement des dépenses à un niveau local ou régional ne correspond à une décentralisation que dans la mesure où il y a effectivement pouvoir de taxation, c'est-à-dire un contrôle sur les sources de revenus ; à cet égard, le gouvernement canadien détient toujours la prérogative, de sorte que ses paiements de transferts aux provinces, loin d'en faire un « agent de la province » comme l'écrira plus tard Stevenson³⁰, établit bien au contraire sa prééminence et sa domination, exactement de la même manière que les subsides versés par les provinces aux municipalités établissent la concentration des pouvoirs auparavant détenus par les municipalités aux mains des gouvernements provinciaux et nullement une soi-disant décentralisation, encore moins une démocratisation, au niveau municipal.

D'ailleurs, les rédacteurs du *Mémoire* présenté en 1964 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au Comité parlementaire de la Constitution faisaient valoir au contraire que :

La deuxième Grande Guerre favorisa directement cette évolution constitutionnelle (vers le centralisme fédéral, D.B.)... Il suffit de rappeler quelques mesures importantes : plan national d'assurance- chômage (1941)..., conférence fédérale-provinciale sur le rétablissement d'après-guerre au cours de laquelle le gouvernement fédéral avoua officiellement sa ferme intention de conserver ses revenus du temps de guerre (1945-1946)..., institution d'une Commission royale d'enquête présidée par Vincent Massey, sur les arts, les lettres et les sciences (1949), abolition des appels au comité judiciaire du Conseil privé (1949) auquel les partisans du centralisme fédéral reprochaient d'avoir vicié la constitution

29 Trudeau, P. -E., « Le Québec et le problème constitutionnel », dans : *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, op. cit., pp. 7-59, à la p. 46. Cette argumentation et la thèse de la décentralisation seront reprises près de 13 ans plus tard par Garth Stevenson. Cf. « Federalism and the Political Economy of the Canadian State », dans : Panitch, Leo (ed.), *The Canadian State : Political Economy and Political Power*, Toronto, U. of T. Press, 1977, pp. 71 sq. à la p. 80.

30 Stevenson, Garth, op. cit., p. 89.

de 1867, amendement constitutionnel donnant au parlement fédéral le droit de modifier seul la constitution canadienne en ce qui concerne les pouvoirs attribués au gouvernement central (1949)³¹.

Comme quoi nous avons affaire de part et d'autre à un véritable dialogue de sourds, à telle enseigne que le mandat du « Comité de la Constitution » à l'effet de :

(Déterminer) des objectifs à poursuivre par le Canada français dans la révision du régime constitutionnel canadien, et des meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs³².

Pendant ce temps, la « formule Fulton-Favreau » est battue en brèche, d'abord par Daniel Johnson qui la condamne en janvier 1965, ensuite, l'année suivante, par le premier ministre Lesage lui-même qui confirme son abandon en janvier 1966³³.

Toutefois, la question de la convocation des « États généraux du Canada français » n'était pas restée lettre morte ; lancé lors d'un congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste en 1961, le projet est appuyé en 1964 par plusieurs « corps intermédiaires » parmi lesquels on peut notamment citer la Fédération des collèges classiques, la F.T.Q., la C.S.N., l'U.C.C., le Conseil de la vie française en Amérique, l'Association d'éducation du Québec, la Corporation des instituteurs et institutrices du Québec, l'Association canadienne des Éducateurs de langue française et le Conseil d'Expansion Économique³⁴.

Enfin, les « assises nationales » des États généraux se tiendront du 23 au 26 novembre 1967, à Montréal, un mois après le congrès du Parti libéral où l'on avait assisté au départ de René Lévesque et à la fondation du Mouvement Souveraineté-Association et quatre mois après la visite du général de Gaulle au Québec. C'est dans ces conditions que la jonction entre question nationale et pouvoir politique provincial devient de nouveau possible.

31 *Le fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens-français*, Mémoire de la S.S.J.B. de Montréal au Comité parlementaire de la Constitution du Gouvernement du Québec, Montréal, Éditions de l'Agence Duvernay Inc., mai 1964, pp. 59-60.

32 Cité par Trudeau, P.-E., « Le Québec et le problème constitutionnel », *op. cit.*, p. 9.

33 Cf. *La Presse* du 27 janvier 1965 et *L'Action* du 21 janvier 1966. Entre-temps, Gérard Picard, président du Conseil Central de Montréal, avait dénoncé la délégation de pouvoirs et la tendance à la constitution d'un état unitaire au Canada dans une série d'articles publiés dans *le Devoir* en octobre 1965. Plus tôt, en juin, la Chambre de Commerce de Montréal s'était carrément opposée à la « délégation du pouvoir législatif » prévue dans la « formule F.-F. » Cf. *Le Devoir* du 11 juin 1965.

34 Voir : *Les États généraux du Canada français*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1967, pp. 22 sq. La C.S.N. est absente de l'assemblée qui devait préparer la convocation des États généraux, en mars 1966.

Vers le rejet de la Charte de Victoria

Avec la « fin des illusions »³⁵, le contentieux constitutionnel va se déplacer parallèlement à deux niveaux distincts, social et politique, alors que précédemment – jusqu’au rejet de la proposition de convocation des États généraux par l’Assemblée et la décision d’engager le débat autour de et entre « spécialistes » – ces niveaux étaient étroitement imbriqués. Dorénavant, la critique du système fédéral sera ébauchée en dehors des partis officiels – jusqu’à la formation du P.Q. en tout cas – tandis que ces mêmes partis établiront divers compromis en vue de former une alliance tactique contre le mouvement national naissant.

La critique de l’État unitaire

Les approches de René Lévesque et Claude Morin – entre autres – à l’analyse de la stratégie et de la pratique politiques du gouvernement central dans les années soixante en particulier convergent sur au moins un élément essentiel, à savoir l’absence d’homologie dans les relations entre le fédéral et les neuf provinces anglophones d’une part, et celles du fédéral avec le Québec d’autre part, différences qu’ils expliquent en définitive par la nature des fonctions « nationales » assumées par le Québec par opposition à celles assumées par les autres provinces et le fédéral.

Ainsi, d’entrée de jeu, dans son ouvrage intitulé : *Le pouvoir québécois... en négociation*, Claude Morin établit les critères qui prévaudront dans son analyse des rapports entre le fédéral et le Québec :

Notre guide d’appréciation (des dossiers qui suivent, D.B.) est la confirmation des pouvoirs du gouvernement québécois (en cas de litige avec le gouvernement fédéral) et surtout l’acquisition de pouvoirs nouveaux. En somme, pour nous, les changements dans la situation relative du Québec sont positifs et s’orientent dans la bonne direction pour autant que son gouvernement devienne plus fort juridiquement, financièrement et politiquement³⁶.

Cette évaluation rejoint d’ailleurs la problématique définie par Jacques Parizeau et René Lévesque en 1967, au moment de leur rupture avec le Parti libéral du Québec :

La politique des gouvernements du Québec ne s’est à peu près pas démentie

35 Titre du numéro spécial de *Socialisme 66* consacré aux élections provinciales de juin, Montréal, oct.-déc. 1966, nos 9-10.

36 Morin, Claude, *Le pouvoir québécois... en négociation*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1972, p. 13.

*depuis bon nombre d'années : de plus en plus d'argent ou de pouvoirs fiscaux sans condition. Nos gouvernements ne demandaient pas de décentralisation de la politique, ils voulaient déterminer leur propre politique*³⁷.

En d'autres mots, le propre de l'approche de ces souverainistes consiste à ne pas entrer dans le débat sur les diagnostics à poser concernant la nature des rapports entre le fédéral et le Québec, mais il consiste plutôt à renvoyer dos-à-dos centralisme et décentralisation pour établir les besoins propres à l'édification d'un État québécois fort. C'est ainsi que dans *Option Québec*, les critiques adressées à l'endroit de la stratégie et de la pratique du fédéralisme canadien s'alimentent à même les expressions de « confusion sans pareille » (p. 90), de « décentralisation anarchique plutôt que rationnelle » (p. 101), d'« effondrement du pouvoir central » (p. 103), etc.

Nous avons affaire en définitive à deux logiques – Claude Morin dira plus tard « deux options »³⁸ – qui s'affrontent sur deux terrains différents : d'un côté, l'adaptation du cadre fédéral aux pressions sociales du pays grâce à l'implantation de réformes visant à décentraliser ou centraliser, à accroître ou à réduire le bilinguisme, selon les impératifs de tous ordres, les pressions ou les conjonctures ; de l'autre, à la consolidation d'un État québécois centralisé dont l'émergence même implique le recul de l'État fédéral canadien : il n'est plus ici question d'adapter le cadre fédéral actuel ou l'union fédérative intervenue en 1867, mais bien d'édifier un appareil d'État « nouveau », ce qui a pour conséquence première immédiate de contraindre bien sûr l'État fédéral à un repli politique et économique en dehors des frontières du Québec c'est-à-dire, en définitive, de dissoudre l'« unité » actuelle dans l'une ou l'autre forme d'union ou d'association. En d'autres mots, l'application d'une telle logique entraîne de facto la déstabilisation ou la désagrégation de l'État fédéral, exactement de la même manière que l'« option canadienne », au contraire, le consolide et contraint la province à l'intégration.

Posé dans ces termes, l'enjeu constitutionnel ne se laisse pas piéger par l'approche développée par Trudeau et plusieurs constitutionnalistes pour lesquels la question est plutôt posée en termes de centralisation ou de décentralisation.

La « stratégie » provinciale

Au moment où Daniel Johnson devient premier ministre, en juin 1966, la situation politique se trouve rétablie dans les termes conflictuels qui prévalaient au début des années

³⁷ Parizeau, Jacques, « Québec-Canada : en plein cul-de-sac », dans : Lévesque, René, *Option Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1968, pp. 97-113, à la p. 105.

³⁸ Cf. *Le combat québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, pp. 178 sq.

soixante : alors que les Libéraux avaient été confrontés aux progressistes-conservateurs, ce sont maintenant les unionistes qui affrontent les Libéraux à Ottawa ; le dialogue entre libéraux aux niveaux provincial et fédéral dans l'après-guerre n'aura duré que trois ans et il ne reprendra qu'avec l'arrivée de Bourassa au pouvoir en 1970.

Or, s'il est question, tout de suite après ces élections, d'une « formule Favreau-Johnson »³⁹, le dialogue ne sera pas repris ; pire, avec le « coup monté » de la visite du général de Gaulle et la publicité internationale que vaut au Québec un slogan séparatiste repris par le chef de l'État français et proféré du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal par un après-midi de juillet, il sera rompu. Toutefois, plutôt que l'Union Nationale, ce sont les « souverainistes » qui tireront profit de cette publicité⁴⁰.

Entre-temps, c'est-à-dire entre septembre 1967 et les élections fédérales tenues en juin 1968 où le Parti libéral reprendra le pouvoir avec une majorité absolue – ce qui ne s'était pas vu depuis l'exploit de Diefenbaker en mars 1958 – surviennent, coup sur coup, le départ de Diefenbaker et son remplacement par Stanfield et le départ de Pearson et son remplacement par Trudeau. Or, au cours de ces élections, Trudeau attaque davantage le « nationalisme » de Johnson que son adversaire Stanfield à tel point qu'un analyste n'exclut pas la possibilité d'une éventuelle « coalition en sous-main (des) quatre partis – entre les Libéraux fédéraux et provinciaux d'une part et les conservateurs et l'Union Nationale d'autre part – dans le but d'écraser le ferment séparatiste »⁴¹.

Or, cette prévision se réalisera quelque temps après, mais de manière quelque peu différente : c'est en effet à l'occasion des élections provinciales tenues au printemps 1970 que libéraux de tout poil et unionistes se ligueront contre le Parti Québécois, permettant alors au P.Q. de devenir dans les faits l'opposition officielle à l'Assemblée nationale et de déclasser ainsi l'Union Nationale. Il vaut peut-être de rappeler au passage, afin d'éclairer quelque peu ce réaménagement, que Daniel Johnson était disparu à l'automne 1968 et qu'il avait été remplacé par Jean-Jacques Bertrand. Par ailleurs, il importe également d'indiquer que la collusion entre l'Union Nationale et le Parti libéral du Québec avait déjà joué et qu'elle s'était une première fois exprimée à l'occasion de l'adoption du bill 63 à l'automne 1969 où les opposants libéraux au projet de loi de l'Union Nationale avaient été sommés de quitter le parti.

39 Cf. *La Presse* du 28 juin 1966.

40 Cf. « Éditorial : le cran d'arrêt dans les vieux partis », dans : *Socialisme* 68, Montréal, no 14, pp. 3-7.

41 Sur cette question, voir : Bergeron, Gérard, *Du duplessisme...*, *op. cit.*, pp. 485 sq.

C'est ainsi qu'à la suite des élections provinciales de 1970, l'on semble rapidement s'acheminer vers une entente entre les deux niveaux de gouvernements au sujet du « rapatriement » de la Constitution. Interrompue depuis 1966, la question est maintenant rouverte. Néanmoins, malgré un consensus obtenu entre tous les premiers ministres à une séance de travail en février 1971, la Charte de Victoria, élaborée et discutée entre les 14 et 16 juin, sera finalement rejetée par Bourassa le 24 à cause de l'impossibilité d'obtenir une « disposition supplémentaire destinée à accroître les pouvoirs des provinces en matière sociale »⁴², et c'est sur cet échec que nous interrompons ce bref rappel historique pour passer maintenant à l'analyse comme telle.

La question de la démocratie et de la décentralisation

La première partie de ce travail visait à fournir quelques indications chronologiques et historiques susceptibles d'éclairer le débat plus proprement théorique que suscite l'étude du contentieux constitutionnel. De ces éléments ressortent essentiellement deux enjeux que nous voudrions aborder maintenant. Le premier de ces enjeux concerne l'opposition qui s'est nouée tout au long de ces années entre l'« ouverture » et la « fermeture » du débat autour de ces questions ; il s'agit, en d'autres mots, de la question de la démocratisation du débat lui-même. Quant au second enjeu, il porte sur la décentralisation et l'autonomie politique et il s'agira à cette occasion d'établir quelques distinctions de base entre politique et administration, entre concentration bureaucratique et autonomie politique.

Constitution et société

L'entente ou la mésentente autour de « formules » plus ou moins compliquées d'amendement d'une constitution occulte la question de fond, à savoir qu'un texte de cette importance engage moins des « spécialistes » qu'une société. Vouloir soustraire le débat à une critique sociale un tant soit peu ouverte semble être la fonction première et dernière non seulement de ces « formules » elles-mêmes, mais également de toute la stratégie politique mise en place par les deux paliers de gouvernements depuis vingt ans. Cette stratégie s'appuie sur la négociation de mécanismes juridiques qui, à leur tour, occultent la fonction sociale d'une loi fondamentale. En vérité, le droit constitutionnel ne s'embarrasse pas de l'analyse des classes et c'est sans doute la meilleure marque de son manque de pertinence sociale que cette incapacité dans laquelle se trouvent ses spécialistes de fixer

42 Cf. Prévost, Jean-Pierre, *op. cit.*, pp. 74 sq.

sur papier un texte qui corresponde à autre chose qu'à des perceptions subjectives, élitistes, voire réactionnaires, du contexte social canadien⁴³.

La « solution » aux contradictions dans lesquelles s'enferme la croissance capitaliste dans le contexte canadien ne saurait être recherchée dans le juridisme, mais elle doit plutôt être dégagée de l'analyse de la théorie et de la pratique du fonctionnement des institutions existantes. À cet égard d'ailleurs, les travaux qui émanent des partis ou regroupements de gauche sur la question ne font pas non plus le poids dans la mesure où ils sont loin d'être tous édifiants et, règle générale, s'alimentent davantage aux sources de l'idéalisme qu'ils ne puisent dans une analyse un tant soit peu exhaustive de l'histoire sociale récente⁴⁴.

En effet, la question de la démocratisation de l'enjeu national au Canada est indissociable de la critique des institutions existantes et, à son tour, cette critique n'est possible que dans la mesure où le fonctionnement autocratique de ces institutions est révélé. En d'autres mots, la démocratisation n'a de sens et de portée sociale effective que si elle est alimentée par la critique. Cette première réflexion établie, il faut d'ores et déjà aller plus loin et aborder la raison fondamentale qui explique ce qui peut n'apparaître, pour le moment, que comme une simple question de stratégie.

Pour ce faire, il faut poser carrément la question suivante : pourquoi la classe au pouvoir et ses représentants politiques cherchent-ils systématiquement à soustraire le contentieux constitutionnel à une critique ? Parce que cette critique risquerait de toucher de trop près les institutions politiques existantes et leurs fonctions sociales effectives ou concrètes. C'est en ce sens que la question nationale doit demeurer enfermée dans le juridisme et que la discussion doit tourner autour de formules – de rapatriement, d'amendement, etc. – si l'on ne veut pas que la critique, en attaquant le cœur même de la légitimation par excellence de l'État capitaliste, sa Constitution, n'en vienne à dissoudre les fondements idéologiques et politiques de l'État et à soumettre l'État lui-même à la critique.

43 En dehors des travaux de Paul Gérin-Lajoie, P.-E. Trudeau ou Claude Morin, on pourra consulter : O'Hearn, Peter, J.T., *Peace, Order and Good Government. A New Constitution for Canada*, Toronto, The Macmillan Co. of Can. Ltd., 1964, ainsi que les essais de Daniel Johnson (*Égalité ou indépendance*, Montréal, Éditions Renaissance, 1965), Jean-Guy Cardinal (*L'Union (vraiment) nationale*, Montréal, Éditions du Jour, 1969) ou Mario Beaulieu (*La victoire du Québec*, Montréal, Leméac, 1971) etc. Cette approche s'éloigne considérablement de l'effort collectif tenté par les intellectuels de la Révolution américaine et de l'analyse classique qu'ils ont produit sur la question : *The Federalist Papers*, (N.Y., Mentor Books, 1961).

44 Le meilleur exemple de ceci nous est encore fourni par les analyses du P.C.C. et du P.C.Q.. Cf. Desautels, Guy, William Hashtan, Bruce Magnuson, Hervé Fuyet et Samuel Walsh, *Pour l'autodétermination du Québec. Plaidoyer marxiste*, Montréal, Éditions Nouvelles Frontières, 1978. À l'opposé, on pourra trouver une analyse fouillée et sérieuse, malgré une sous-estimation des forces nationalistes actuelles qui conduit les rédacteurs à « prédire » que le PQ ne saurait gagner le pouvoir, dans *Travailleurs québécois et lutte nationale*, Montréal, Éditions Militantes, 1974.

Cette possibilité est trop sérieuse, comme est trop fragile l'articulation entre la Constitution et l'État, pour que l'on ne soit pas porté à voir dans ce constant effort d'une classe dominante l'expression d'une volonté renouvelée de maintenir et de sauver « son » État. Ce n'est dès lors ni par choix, ni par souci d'efficacité, ni non plus par mauvaise foi, mais, plus fondamentalement, par nécessité, que cette classe est contrainte, pour garantir l'État, de soustraire l'État (suggestion : de le soustraire...) et à la critique et à la démocratie. Il faudrait pouvoir ici et à cette occasion reprendre le discours hégélien et la critique marxiste de Hegel et de l'État pour démontrer cette nécessité et, dans le même temps, expliquer ce que Lucio Colletti a appelé ce « processus d'hypostase réel » qu'est l'État⁴⁵.

Or, en déviant sur les formules, voire sur la nation, le discours critique laisse intact l'État et, ce faisant, occulte la relation entre État et capital d'une part, la fonction concrète de l'État capitaliste dans le maintien et l'approfondissement des rapports entre classes de l'autre, alors que ce sont précisément ces relations qu'il faut pouvoir révéler dans toutes leurs articulations – et non pas uniquement dénoncer à coup de slogans – pour pouvoir isoler et transformer ces processus⁴⁶.

Sous cet angle, il apparaît ainsi qu'État et démocratie sont, en théorie comme en pratique, inconciliables. Cependant, il apparaît surtout que la Constitution est en tout premier lieu (à changer pour primordiale, pour éviter la répétition de « premier lieu » ?) et le tout premier lieu de l'hypostase de l'État telle qu'elle est donnée dans un document fondamental qui est la caution à la fois théorique, juridique et idéologique de la règle de droit qui se trouve, à son tour, à tenir la légitimation de toutes les institutions publiques, qu'il s'agisse du Parlement, du bureau du premier ministre, du Sénat, etc.

Dans ces conditions, « ouvrir le débat » c'est non seulement scruter l'État en tant que légitimation suprême d'un pouvoir de classe, c'est également remettre en cause les institutions publiques qui actualisent la pratique politique et la légitimation de ces pratiques que ces institutions sont censées défendre, qu'il s'agisse de la soi-disant séparation des pouvoirs – entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire – par opposition à la structuration de ces pouvoirs – à la domination de l'exécutif, notamment sur les deux autres.

L'avantage des « formules » est que celles-ci piègent le débat dès le départ en l'enfermant dans des modalités et laissent ainsi intactes aussi bien les institutions que leurs légitimations.

En ce sens, on pourrait être porté à croire ou à laisser croire que la question du « rapatriement » est sans importance, c'est-à-dire qu'elle n'a ou n'aurait aucune portée sociale effective dans la mesure où un tel déplacement n'aurait en définitive aucun rapport avec la structuration des

45 Colletti, Lucio, *Le marxisme et Hegel*, Paris, Éditions Champ Libre, 1976, pp. 257 sq. à la p. 288.

46 Ce que ne fait pas toujours la critique, fut-elle du droit. Ainsi Michel Miaille (*L'État du droit. Introduction à une critique du droit constitutionnel*, Paris, Maspéro/P.U.G., 1978) reste en deçà de la possibilité d'une dissolution de l'État par la critique et pose plutôt les jalons d'une approche instrumentaliste de l'État.

classes dans la société canadienne. Or, il n'en est rien, puisque le « rapatriement » soulève en même temps le problème de l'interprétation du système politique fédéral actuel et c'est bien d'ailleurs sur ces interprétations que le processus achoppe et non sur la nécessité ou l'inutilité du rapatriement comme tel. C'est ce que nous allons maintenant chercher à cerner.

Quelle autonomie ?

Une démarche courante dans l'étude des rapports entre les deux niveaux de gouvernements au Canada consiste à poser et à opposer des phases de centralisation à des phases de décentralisation. Ainsi, pour Simeon, par exemple :

Les observateurs de la scène fédérale ont été unanimes à relever l'accroissement du pouvoir fédéral dans l'immédiat après-guerre ; (alors qu') aujourd'hui, ils sont à peu près tous aussi unanimes à relever l'affaiblissement du pouvoir fédéral »⁴⁷.

Autour de ce diagnostic se rejoignent aussi bien Pierre-E. Trudeau que Garth Stevenson : le contexte canadien serait à cet égard « unique » dans l'histoire récente des pays développés⁴⁸. Or, nous allons le voir immédiatement, la question touche moins l'enjeu de la décentralisation qu'elle porte sur la nature des mécanismes employés.

En effet, une des principales constantes dans le fonctionnement du fédéralisme canadien est celle en vertu de laquelle c'est à l'État fédéral que revient la responsabilité de prélever la masse des impôts par rapport à chaque province prise isolément. Ce pouvoir de taxation fonde d'ailleurs la « prééminence » du gouvernement central dans l'élaboration des politiques économiques, tout comme dans celle des politiques sociales. Néanmoins – et c'est là que réside l'originalité du système – une fois prélevées, ces ponctions sont ensuite partiellement redistribuées aux provinces. Il s'ensuit de ce fonctionnement, comme l'a fort judicieusement noté Michel Pelletier, que :

Si on essaie de dégager une caractéristique des interventions fédérales et québécoises respectivement, au cours de la décennie (c'est-à-dire, les années '60, D.B.), on remarque d'une part que la très grande majorité des mesures proprement dites - nouveaux programmes, etc., - furent d'origine ou d'inspiration fédérales, tandis que la plupart des interventions d'origine québécoise prirent plutôt la forme de réformes institutionnelles. En d'autres termes, le contenu des mesures sociales est fédéral, tandis que la forme – le cadre institutionnel – est d'origine québécoise⁴⁹.

47 Simeon, Richard, *Federal-Provincial Diplomacy. The Making of Recent Policy in Canada*, Toronto, U. of T. Press, 1972, p. 10.

48 Voir *supra* note 4 ; et : Stevenson, Garth *op. cit.* pp. 80 sq.

49 Pelletier, Michel et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, Cahier IV : *Les années '60*, par Michel Pelletier, Montréal, 1974, p. 273.

Ceci veut dire que, tandis que les politiques sont élaborées et définies au niveau fédéral, leur administration en est dévolue au niveau provincial – en ce qui concerne le Québec en tout cas. Si l'on est donc justifié de parler de décentralisation, il faut immédiatement ajouter que celle-ci n'est qu'administrative et nullement politique. Au contraire d'ailleurs, rien ne nous permet de conclure que ce qui se passe dans tous les pays capitalistes développés n'est pas vérifiable au Canada, à savoir que l'on assiste également ici au développement et à l'extension d'un processus de centralisation politique qui va de pair d'ailleurs avec la concentration économique.

La meilleure mesure que l'on puisse prendre de cette constante nous est fournie dans la part grandissante que prennent les subventions fédérales dans les budgets des provinces et cette part, en ce qui concerne le Québec spécifiquement, croît notablement au cours de la décennie 1962-63 à 1972-73.

En effet, en 1962-63, comme l'indique le tableau ci-après, le Québec pourvoyait dans une proportion d'un peu plus de 90% à la perception de ses revenus tandis que, dix ans plus tard, cette proportion ne s'établit plus qu'à 74%, pourcentage qui recouvre en particulier des sommes s'élevant à plus de \$751 millions versées au chapitre des subventions conditionnelles en 1974-75.

C'est donc dire que le Québec, malgré des visées autonomistes défendues dans la foulée du Rapport Tremblay, se trouve financièrement de plus en plus dépendant à l'endroit des transferts effectués par le gouvernement fédéral d'une part et, corollairement, que la province se trouve progressivement intégrée aux mécanismes financiers définis et aux conditions tracées par le fédéral d'autre part. À cet égard d'ailleurs, le Québec fait de moins en moins figure de cas d'exception et en vient au contraire à ressembler de plus en plus, administrativement à tout le moins, aux autres provinces canadiennes.

Dans ces conditions, il est bien évident que les interprétations courantes du contentieux constitutionnel doivent être révisées afin de prendre en compte cette inféodation accélérée de l'économie et de la politique québécoise aux nécessités de l'accumulation du capital dans le cadre d'une économie canadienne et d'une économie continentale.

Conclusion

L'avantage de l'utilisation d'une approche fondée sur la distinction entre centralisation politique et concentration bureaucratique est qu'elle permet de déplacer l'angle d'analyse dans une étude du contentieux constitutionnel et, éventuellement, d'appréhender ce conflit sous l'angle d'une intégration des économies régionales canadiennes aux besoins de la consolidation d'une économie continentale.

À cet égard, la question de l'État est, ici comme partout ailleurs, la question-clé et elle sera d'autant plus centrale et son enjeu d'autant plus important que cette question sert de paravent à une « indépendance » ou à une « autonomie » – qu'il s'agisse des niveaux fédéral ou provincial – qui n'est, en définitive, que la forme paradoxale que revêt dans ce contexte une dépendance économique dont les tenants et aboutissants sont extranationaux aussi bien pour le Canada que pour le Québec.

Dans de telles conditions, le contentieux constitutionnel recouvre deux enjeux que ces protagonistes tendent systématiquement à confondre, à savoir un enjeu essentiellement administratif où il s'agit d'élucider la question de l'enchevêtrement des pouvoirs des bureaucraties fédérale et québécoise d'une part, et un enjeu plus proprement politique où il s'agit de consolider l'État – qu'il s'agisse de l'État fédéral ou de l'État québécois – par la marginalisation ou l'inféodation de l'État adverse selon le cas d'autre part.

Dans la confrontation qui s'annonçait entre le fédéral et le Québec avec l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, il n'apparaissait pas clairement lequel de ces enjeux était en cause et on louvoyait au contraire en fonction d'impératifs tactiques de l'un à l'autre, politisant ou dépolitisant ce contentieux au gré des conjonctures. Il n'en demeure pas moins que, compte tenu des implications sociales et politiques de ce contentieux et de la possibilité qui est ouverte de l'étaler au grand jour, il faut maintenant s'opposer à ce que l'on referme la question et à ce que l'on reporte ou fasse dévier le débat. Il importe au contraire de s'opposer au *statu quo*, condition première et dernière de l'amorce d'une critique de l'État capitaliste et de ses fonctions concrètes dans l'accumulation à l'échelle continentale.

Rapport de classe et obstacles économiques à l'association¹

CAROL LEVASSEUR ET JEAN-GUY LACROIX

Dès sa création, le PQ, sous la direction de René Lévesque, délaisse le discours traditionnel de l'indépendance pour adopter le projet de souveraineté-association. Le tiret entre « souveraineté » et « association » n'est pas fortuit. Il reflète un projet distinct, comme l'explique une brochure du Centre de formation populaire : « Alors que l'indépendance signifie une rupture importante dans le système politique institutionnel canadien et implique une modification fondamentale des rapports de classes au Québec et au Canada, le projet de souveraineté-association vise à un réaménagement des rapports dans le cadre d'une continuité du système constitutionnel (...) Le projet implique une renégociation des rapports entre les diverses fractions de la bourgeoisie au Canada et au Québec. Les protagonistes principaux du projet, que représente le PQ, sont constitués par une alliance entre diverses fractions bourgeoisies et petites-bourgeoises (qui) désirent aménager de façon différente leur présence au sein du capitalisme nord-américain en agrandissant l'espace politique et économique qui leur est actuellement dévolu tout en permettant une harmonisation des intérêts de la bourgeoisie nord-américaine (américaine, canadienne et québécoise) dans le cadre d'un système politique stabilisé »².

Pour autant, ce projet rencontre l'hostilité des classes dominantes au Canada (et aux États-Unis). Celles-ci, on le verra lors du référendum, se sont ligüées pour vaincre le PQ, ce qui peut sembler paradoxal. En réalité expliquent Lacroix (prof de sociologie à l'UQAM) et Levasseur (prof de sciences politiques à l'Université Laval), le projet « entre en conflit avec la tendance à l'expansion internationale du grand capital canadien, en menaçant de tronçonner ses bases arrière et en visant un changement qualitatif de l'intégration économique du Québec dans l'ensemble continental ». À ce problème s'en ajoute toutefois un autre. Pour gagner, le PQ a besoin d'un large appui des couches populaires qui espèrent que le changement de statut du Québec sera un pas en avant dans l'émancipation. Or, la direction du PQ qui ne veut pas un « grand » changement » craint de susciter l'enthousiasme populaire de peur de faire part aux dominants !

C'est donc un pari impossible à gagner, selon les deux auteurs qui prévoient avant tout le monde que le camp du oui perdra le référendum. Autre conclusion qui se dégage

1 *Cahiers du socialisme*, numéro 2, automne 1978. Le texte est extrait d'une communication des auteurs présentée au colloque de l'ACSALF, Ottawa, mai 1978.

2 CFP, *Le référendum, un enjeu politique pour le mouvement ouvrier*, Montréal 1979.

de leur analyse : à terme (après le référendum), le PQ va se replier sur un autonomisme provincial, ce qui exigera « d'isoler au sein du mouvement syndical et populaire, les forces de gauche et d'extrême gauche susceptibles de transformer les inévitables déceptions des classes dominées et subalternes en une protestation d'ensemble contre l'organisation des rapports politiques ». C'est ce qui surviendra dès 1982 au cours du deuxième mandat du gouvernement du PQ. D'une part, René Lévesque adoptera la stratégie dite du « beau risque » en négociant la constitution avec le gouvernement libéral et en s'appuyant sur le Parti conservateur enclin à une politique de décentralisation. D'autre part, il s'engagera dans un duel très dur avec le mouvement syndical en adaptant à la manière québécoise le programme néolibéral qui envahit l'Amérique du Nord des années 1980.

De l'affaire Riel à la crise des conscriptions, en passant par la querelle des écoles françaises à l'extérieur du Québec et par les événements d'octobre 1970, toute l'histoire du Canada est périodiquement ponctuée de crises d'unité nationale, tantôt ouvertes tantôt feutrées. Ces tensions permanentes sont en fait profondément ancrées dans les caractéristiques mêmes du modèle d'unification nationale sous-jacent à la formation de l'État canadien. L'unification politique des colonies britanniques s'opère ici, en effet, de manière essentiellement défensive, passive, graduelle et conservatrice, c'est-à-dire par à-coups, sans mobilisation populaire et sous l'impulsion et la direction quasi exclusives d'une poignée de grands marchands, de banquiers, de promoteurs de chemins de fer et de politiciens conservateurs qui n'ont alors pour seul objectif que de réorganiser, en étroite association d'ailleurs avec le capital britannique et le gouvernement impérial, les finances publiques des colonies afin de parachever la construction des infrastructures ferroviaires requises pour relancer leurs activités extractives et commerciales³. Expressément destinée à garantir institutionnellement l'hégémonie politique de cette bourgeoisie commerciale au sein du nouvel État national canadien, l'union fédérale édifée en 1867 s'avère cependant extrêmement instable et fragmentaire, c'est-à-dire travaillée du dedans par un ensemble complexe de contradictions et de conflits touchant d'une part à la répartition des juridictions et des compétences entre le fédéral et les provinces, et d'autre part à la préservation des particularités linguistiques, culturelles et territoriales des Québécois, des Métis, des Amérindiens et Inuits, et des minorités francophones hors Québec⁴. Il ne faut pas oublier bien sûr de parler des contradictions et des conflits, qui dérivent dès l'origine de l'inégal développement entre les diverses régions du nouveau pays. Gérés tantôt par

3 Voir T. Naylor, *History of Canadian Business*, Lorimer Publishers, Toronto, 1975; et H.J. Aitken, "Defensive Expansionism: the State and Economic Growth in 'Canada'", dans W. Easterbrook et M. Watkins, *Approaches to Canadian Economic History*, Mc Clelland and Stewart, Toronto, 1967.

4 Voir les articles de L. Panitch, R. Whitaker et de G. Stevenson dans le livre dirigé par L. Panitch, *The Canadian State*, Presses de l'Université de Toronto, 1977; et le texte de B. Bernier, *L'établissement de l'État national canadien*, département d'anthropologie, Université de Montréal, 1978.

voie coercitive, tantôt par voie de compromis et de concessions (le plus souvent selon ces deux voies simultanément), ces multiples contradictions et conflits ne débouchèrent toutefois jamais sur une modification profonde des rapports de domination sous-jacents à la formation et au développement de l'État national canadien⁵.

L'arrivée au pouvoir du PQ déclenche en revanche une crise d'unité nationale autrement plus aigüe, car les conflits et les contradictions qui sont à la source de l'actuelle crise canadienne ne peuvent manifestement être gérés et résolus, de manière stable, qu'au prix d'une transformation substantiel – celui de la structure de domination nationale mise en place en 1867. Ceci ne signifie évidemment pas que le Canada soit inévitablement appelé à disparaître en tant qu'espace national distinct. Simplement, cela peut suggérer que la résolution de la présente crise de l'unité canadienne passe de façon obligée par une profonde restructuration des rapports de domination nationale articulés historiquement à la formation du Canada comme État-nation. Cette restructuration pourrait revêtir des formes extrêmement diverses, allant de l'indépendance pure et simple du Québec à l'occupation militaire prolongée de la province et à la répression systématique du mouvement indépendantiste (le tout accompagné d'une politique de centralisation autoritaire des pouvoirs au niveau du gouvernement fédéral), en passant par la souveraineté-association du Québec ou par un fédéralisme fortement décentralisé, etc. Le choix de l'une ou l'autre de ces stratégies de sortie de crise est finalement fonction de la configuration des rapports de classes et de l'évolution conjoncturelle des relations de force entre ces classes dans le champ politique.

En ce sens, l'issue de la crise actuelle ouverte par la victoire du PQ aux élections de novembre 1976 dépendra avant tout des rapports politiques entre les classes et fractions de classes constitutives de la société canadienne (étant entendu ici que le grand capital américain est directement représenté au sein du bloc au pouvoir par l'une de ces fractions). Ces relations de classes, aussi bien entre les diverses fractions de la classe dominante canadienne qu'entre celle-ci et les classes dominées/subalternes, constituant autant de réseaux d'obstacles venant peser sur l'adoption et la mise en œuvre de ces diverses stratégies de réorganisation structurelle des rapports de domination nationale au Canada. Cependant, avant de procéder à l'analyse des obstacles qui s'opposent à la souveraineté-association comme forme spécifique de solution à la crise actuelle, un dernier mot concernant les fondements à la fois structurels et conjoncturels de celle-ci. C'est l'évidence même, le traitement de cette crise est directement fonction des contradictions structurelles et des

5 Sur la relation entre rapports de domination nationale et formation des États capitalistes modernes, voir G. Bourque, *L'État capitaliste et la Question nationale*, Presses de l'Université de Montréal, 1977; et C. Levasseur, « Mouvements nationalitaires et structure de domination nationale », Université Laval, département de science politique, 1977, 55 pages.

problèmes conjoncturels qui sont à sa source. Si la présente crise de l'unité nationale canadienne fut largement précipitée par la défaite électorale du Parti libéral et l'accession au pouvoir d'une formation politique qui n'a jamais caché son option souverainiste, elle a par contre ses racines dans un ensemble de tendances structurelles qui remontent en fait à la fin de la Seconde Guerre mondiale et, plus particulièrement, au début des années soixante. L'élection du 15 novembre devant être lue comme un événement particulier opérant une formidable condensation des contradictions et des conflits dérivant de ces tendances structurelles et des contre-tendances introduites pour les contrecarrer. Certes, il est impossible, dans les limites de ce texte, de rendre compte de l'ensemble des processus ayant concouru à la genèse de l'actuelle crise. Aussi nous bornerons-nous ici à énoncer quelques hypothèses de travail très générales qui, nous l'espérons, seront susceptibles de rendre intelligibles les coordonnées de cette crise.

Tendances structurelles à la base de la présente crise

La mise en question des rapports de domination nationale sous-jacents à la fondation de l'État canadien est, sans nul doute, liée directement à la renaissance et au développement, d'une ampleur extraordinaire, des luttes nationalistes (nationalitaires n'existent pas) au Québec depuis plus de 15 ans, c'est-à-dire de cet ensemble hétérogène de pratiques revendicatives visant à préserver la langue, la culture et le territoire d'un groupe social historiquement constitué comme nationalité distincte⁶. Certes, quand on a souligné l'importance de cette protestation nationaliste, l'on a dit quelque chose d'essentiel pour la compréhension de la genèse de l'actuelle crise d'unité nationale, mais il reste encore et surtout à rendre compte des conditions de formation et de développement de ces pratiques sociales conflictuelles. Ceci signifie concrètement cerner les tendances structurelles qui impulsent l'apparition, la formation, la transformation, la réactualisation et la prolifération de ces revendications nationalistes qui débouchent, à l'automne 1976, sur le ralliement de larges couches de la classe ouvrière et de la nouvelle petite bourgeoisie salariée urbaine, et de certaines fractions de la bourgeoisie, au PQ et à son projet de souveraineté-association.

Parmi ces tendances structurelles, deux nous apparaissent particulièrement décisives : l'accentuation des inégalités régionales de développement d'une part, et l'extraordinaire croissance de l'intervention des États provinciaux d'autre part. Ces deux tendances s'enracinent dans les caractéristiques du système des apports de classes défini par le nouveau modèle d'accentuation du capital graduellement mis en place après la fin de la Seconde Guerre mondiale au Canada.

6 Là-dessus voir C. Levasseur, op. cit.

Développement inégal et régionalisation de l'économie canadienne

Le développement inégal est un trait permanent du capitalisme canadien. Dès le lendemain de la formation de la Confédération, les provinces du centre (Ontario et Québec) se constituent en effet comme le pivot industriel et financier du pays et tout le système ferroviaire est d'ailleurs construit de manière à consacrer leur hégémonie économique. Cette tendance à l'inégal développement ne fera par la suite que s'accroître avec la mise en œuvre, à partir de 1879, de la « National Policy » qui aura notamment pour conséquence d'institutionnaliser le fractionnement et l'éclatement du pays en plusieurs sous-champs régionaux se spécialisant tantôt dans l'extraction et l'exportation de produits naturels et de matières premières (Maritimes et provinces de l'Ouest), tantôt dans la production de biens de production et d'équipement (Ontario), tantôt enfin dans la production manufacturière de biens de consommation courante et dans l'extraction et la transformation primaire de certains produits naturels et matières premières (Québec)⁷.

Loin de corriger ces inégalités de développement, le nouveau modèle d'accumulation du capital mis en place après 1945 les approfondira considérablement. Défini par une croissance continue, rapide et quasi illimitée du surplus économique, ce modèle d'accumulation appelle en effet à une pénétration massive et systématique du capital américain qui va se loger dans les branches industrielles les plus productives et les plus stratégiques pour le développement économique du pays⁸. Cette pénétration du capital américain, sous forme d'investissements directs, débouche sur une continentalisation tendancielle de l'ensemble des processus de mise en valeur et d'accumulation du capital au Canada et elle a pour conséquence de brancher plus ou moins organiquement l'appareil productif canadien sur le champ industriel américain. À son tour, ce processus de continentalisation accélère et approfondit en fait la désarticulation du champ industriel canadien, précipite le déclin de l'axe économique est-ouest au profit d'un axe nord-sud, consolide la concentration de l'industrie lourde et technologiquement avancée dans le sud de l'Ontario et renforce la vocation traditionnelle du Québec comme aire de fabrication de biens de consommation courante et comme zone d'extraction et de transformation primaire de produits naturels et de matières premières.

7 Voir T. Naylor, op. cit., W. Clement, *The Canadian Corporate Elite*, Mc Clelland and Stewart, Toronto, 1975; W. Clement, *Continental Corporate Power*, Mc Clelland and Stewart, Toronto, 1977 et H. Chorhey, "Regional Underdevelopment and Cultural Decay", dans *Imperialism Nationalism and Canada*, New Hogtown Press, Toronto, 1977.

8 Voir W. Clement, 1975 et 1977.

Croissance et autonomisation des États provinciaux

Ce processus de fragmentation de l'espace national canadien est par ailleurs systématiquement alimenté et accentué, depuis la fin des années cinquante, par la tendance à l'autonomisation progressive des appareils d'État provinciaux par suite de l'accroissement considérable de leur champ d'intervention⁹. L'une des caractéristiques centrales du modèle d'accumulation intensive de capital qui émerge au sortir de la Seconde Guerre mondiale, est en effet l'intervention désormais massive et permanente de l'État dans l'organisation, le programme nation et la régulation de la croissance du surplus économique, la logique étatique étant graduellement devenue la logique organisatrice dominante des rapports sociaux depuis 1945. Dans un premier temps, le gouvernement fédéral assumera l'essentiel de la responsabilité de ces nouvelles interventions étatiques, prenant notamment en charge la direction du processus de reconversion de l'économie de guerre.

Compte tenu toutefois que la plupart des domaines d'intervention en forte croissance (santé, sécurité sociale, éducation, formation/qualification de la force de travail, développement industriel, infrastructures routières, consommation collective) sont soit de juridiction exclusivement provinciale, soit de compétence partagée d'une part, et que la mise en valeur accélérée des ressources naturelles induit un fort accroissement des revenus des États provinciaux d'autre part¹⁰, ceux-ci sont progressivement amenés à jouer un rôle de plus en plus décisif, à partir de la fin des années 50, dans la régulation de l'accumulation du capital et dans la gestion/légitimation des rapports de classes qui en dérivent. Ceci ouvre la voie à une autonomisation croissante des États provinciaux à l'égard de l'État fédéral.

Ce renforcement des capacités d'interventions des États provinciaux soulèvera cependant un ensemble de nouveaux conflits touchant à la délimitation des domaines et compétences d'action de chacun des niveaux de gouvernement, et à la répartition des ressources fiscales requises pour en assurer le financement. Ces conflits sont particulièrement aigus au Québec où l'expansion quantitative et qualitative de l'action de l'État s'opère, en raison de la configuration spécifique du champ des rapports de classes et de l'organisation du système politico-administratif à la fin des années 50 et au début des années 60, avec une allure sans précédent et une stratégie unique au Canada¹¹.

9 Voir G. Stevenson, "Federalism and the Political Economy of the Canadian State", dans L. Panitch, op. cit.

10 Idem.

11 Voir le texte de M. Renaud, « Réforme ou illusion? ». Une analyse des interventions de l'Etat québécois dans le domaine de la santé, dans *Sociologie et Sociétés*, vol. 9, no 1, avril 1977.

Contre-tendance à la fragmentation et conjoncture de crise économique et étatique

Ces tendances structurelles à la fragmentation et à l'éclatement économiques et politiques du pays furent cependant contrecarrées, du moins tendanciuellement, par un ensemble d'initiatives politiques de l'État fédéral. Ces initiatives visaient, au nom de l'intérêt national, d'une part à corriger les inégalités régionales de développement, et d'autre part à coordonner et programmer la croissance des interventions des gouvernements provinciaux, à amorcer la mise en place de nouveaux programmes nationaux, à redistribuer équitablement les ressources fiscales du pays entre les diverses provinces, et à associer institutionnellement les États provinciaux à la formulation ou à l'administration des grandes politiques nationales.

L'introduction par le gouvernement fédéral de ces contre-tendances destinées à s'opposer à la balkanisation du pays ne fit cependant, sur une longue période, qu'exacerber encore plus les tensions suscitées par le développement inégal des régions et l'autonomisation croissante des États provinciaux. Loin de réduire et de désamorcer la virulence des conflits politiques engendrés par ces tensions, ces contre-tendances eurent en effet pour conséquence de politiser davantage ces conflits et ces affrontements, de les systématiser, de les dramatiser et de les globaliser. Ainsi, l'actuelle crise de l'unité nationale canadienne est-elle le produit complexe de l'interaction entre ces tendances à la fragmentation économique et politique du pays, et des contre-tendances introduites pour colmater ces brèches ?

À partir des années 70, l'impact de cette interaction est considérablement accru par le développement d'une sévère crise économique se doublant d'une crise non moins profonde de l'action étatique. Ainsi, alors que les effets du développement inégal se font encore plus dramatiquement sentir que par le passé, à la suite de la progression du taux de chômage et de la fermeture de toute une série d'entreprises d'une part, et que les États provinciaux sont systématiquement appelés d'autre part à la rescousse du capital et contraints d'accroître leurs interventions de type « intégratif » afin de désamorcer les conflits sociaux au moment même où il leur faut par ailleurs rationaliser et planifier leurs actions et réduire leurs dépenses, l'État fédéral par contre est plus que jamais forcé à promulguer une politique d'ensemble de gestion de la crise et, par conséquent, contraint de renforcer la subordination institutionnelle des gouvernements provinciaux. Cette conjoncture de crise ayant pour effet d'alimenter considérablement les mouvements de revendication régionalistes et autonomiste, notamment au Québec où ils se greffent et s'articulent à un mouvement de contestation nationaliste extrêmement puissant. Ainsi, loin de constituer l'expression de la

phase finale du combat séculaire d'une nation tronquée et humiliée luttant désespérément pour la reconquête de son identité perdue, l'accession au pouvoir du PQ en novembre 1976 est le résultat de la condensation d'une triple protestation (nationaliste, régionaliste et autonomiste) à la faveur d'une crise économique et étatique d'où le PQ tire sa force et sa faiblesse, sa capacité de mobilisation et ses contradictions de cette fusion à dominante de revendications nationalistes, régionalistes et autonomistes.

Souveraineté-association

À la lumière de ce que nous venons de dire du contexte dans lequel se fait l'arrivée au pouvoir du PQ nous comprenons l'importance du projet politique qu'il met de l'avant. Cependant, ce projet demeure relativement vague, du moins dans la composante association, ce qui ajoute aux hésitations, réticences et résistances qu'il rencontre. Avant de recenser et d'analyser ces obstacles, nous voulons identifier les caractéristiques spécifiques du projet souveraineté-association, ce qui permettra par la suite de mieux saisir la nature et l'interrelation des obstacles intérieurs et extérieurs au Québec que rencontre ce projet aux composantes contradictoires.

Pour faire cet essai de définition de la souveraineté-association, nous avons effectué une brève analyse de contenu du discours portant sur ce projet. Même si elle n'est pas exhaustive, cette analyse est toutefois suffisante pour nous permettre de saisir l'essentiel du projet et ainsi de pouvoir entrevoir, et ce, sans faire de spéculation induite, les obstacles se matérialisant à l'encontre de la souveraineté-association.

La souveraineté

La protestation du 15 novembre 1976 a un fondement objectif. En effet, les « performances » économiques du Québec étaient et sont encore loin d'être excellentes, tout particulièrement celles de l'industrie manufacturière¹². Non seulement les perspectives n'étaient et ne sont pas brillantes dans l'immédiat, mais le futur n'était et n'est pas de meilleur augure étant dans la parfaite continuité de développement inégal des régions¹³ caractérisant toute l'histoire de la formation sociale canadienne, inégalité de développement jouant en faveur de l'Ontario et à propos duquel on accuse Ottawa de laisser faire ou d'accentuer le phénomène¹⁴.

12 Document de travail, Ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa, « Perspectives régionales », dans « Industrie manufacturière au Canada, en Ontario et au Québec », revue *Commerce*, avril 1978, p. 78.

13 Rodrigue Tremblay, « Position du Québec », revue *Commerce*, *ibid*, p; 97.

14 Rodrigue Tremblay, *ibid*, p. 97.

Au cours des deux décennies précédentes et plus particulièrement au cours des années 1960 se développent au Québec plusieurs réactions au développement des inégalités régionales et à l'oppression nationale. Selon le PQ, le militantisme syndical, le coopératisme et la création d'entreprises d'État sont au Québec autant de réactions contre cet état de fait et manifestent: « (...) la volonté de rapatrier les centres de décision majeurs de l'économie et, en les rapatriant, d'en modifier l'organisation »¹⁵.

Du vieillissement de l'appareil de production, du morcellement de l'industrialisation, du chômage, de l'investissement non proportionnel à l'importance de la population, on accuse le gouvernement central, le gouvernement d'une nation étrangère. En somme, le PQ propose aux Québécois de « rapatrier la portion de leurs instruments collectifs de développement qui sont actuellement entre les mains d'un parlement et d'un gouvernement contrôlés majoritairement – et depuis le début par des gens différents, d'une autre nationalité »¹⁶. « Quant à la satisfaction des Canadiens vis-à-vis les structures politiques, on s'entendra sans peine pour dire qu'elle est loin d'être grande à travers le pays, mais que l'insatisfaction est surtout sentie et subie au Québec où la très grande majorité des habitants les rejettent dans leurs formes actuelles. Bien simplement, ces structures sont fondées sur deux principes : l'association des groupes humains concernés et l'inégalité entre ces groupes humains »¹⁷. Il s'agit donc, pour « corriger » la situation, de prendre le contrôle des instruments collectifs nécessaires pour pouvoir s'autogouverner, pour diriger son avenir collectif, pour organiser sa vie économique, sociale et culturelle¹⁸. Pour réaliser cet avenir collectif, il faut à cette nation un État moderne qui permettra à ce peuple d'être enfin maître chez lui¹⁹ :

*Pensons seulement à l'incroyable chantier collectif que constituera, pour des milliers de Québécois, l'organisation d'un État enfin cohérent. Cet État sera enfin doté de toutes ces compétences déterminantes qui nous échappent dans le cadre provincial alors qu'au niveau fédéral, notre place sera toujours minoritaire et en quelque sorte concédée aux coloniaux par les métropolitains de la majorité anglophone. Il jouera ce rôle de moteur central qu'un état remplit dans toute société contemporaine. Avec les charges immenses qu'il doit assumer, la puissance de ses instruments législatifs et la masse d'impôts qu'il perçoit (plus du tiers du produit national), seul un État fort de tous ces pouvoirs a les moyens de s'atteler aux tâches suprêmes de planification, d'animation et de coordination que requiert aujourd'hui le développement collectif*²⁰.

15 Conseil exécutif du PQ, *Quand nous serons vraiment chez nous*, octobre 1972, p. 55.

16 Jean-Pierre Charbonneau (député de Verchères), « Souveraineté-Association : l'option encore la plus claire », *Le Devoir* 3-05 1978 p. 5

17 J.-P. Charbonneau, *ibid*, p. 5.

18 J.-P. Charbonneau, *ibid*, p. 5.

19 J.-P. Charbonneau, *ibid*, p. 5.

20 Conseil exécutif du PQ, *op. cit.*, p. 22.

Récupérer les centres de décisions et plus particulièrement en ce qui concerne le développement, cela veut dire récupérer la possession des moyens financiers²¹ et les centres de décision susceptibles de permettre de planifier, d'organiser le développement de la structure industrielle²². Cependant, cette récupération des centres de décision, cette revendication d'autonomie n'en est pas une d'autarcie. Le PQ évoque l'impossibilité de vivre en vase clos²³, et même l'impossibilité de briser la communauté d'existence avec cette nation canadienne-anglaise qui pourtant est étrangère à la nation québécoise :

Entendue comme la brisure d'une communauté d'existence, elle est d'ailleurs impossible et c'est la raison pour laquelle (...) les Québécois et les autres Canadiens doivent vivre ensemble sans qu'une séparation de corps soit possible d'aucune façon. Ils ont beau être différents, ils sont poignés pour cohabiter ensemble, pour être voisins sur le même bout de terre, entre deux océans²⁴.

En fait, la séparation, la brisure, est impossible; l'autonomie ne peut être que relative. En fait, le projet de souveraineté, c'est l'intention du fédéral de récupérer, par et pour l'État québécois, une capacité d'intervention. Pourquoi une intervention ? Pour planifier, animer et coordonner le développement collectif²⁵. Afin d'entrevoir les obstacles, il reste donc à savoir spécifiquement quels intérêts sont défendus et comment ils le sont par ce projet. Or, cela apparaît plus clairement dans le projet d'association, et ce, malgré le vague entourant la conception de cette partie du projet souveraineté-association.

L'association

Très peu de précisions ont été jusqu'ici apportées par le PQ à son projet d'association. Même si on affirme la nécessité de faire ces précisions²⁶ et qu'on annonce des « révélations inédites » de M. Parizeau au prochain colloque des HEC, il reste que nous en sommes pour le moment réduits à des hypothèses. C'est forcément une limitation très importante à l'évaluation des obstacles que rencontre ou rencontrera ledit projet. Toutefois, nous pensons qu'en scrutant la conception qu'a le PQ du développement, il est possible de contourner cette limitation.

21 J.-P. Charbonneau, op. cit., p. 5; et Conseil exécutif du PQ, op. cit. pp. 75 à 85 et 135-136.

22 Conseil exécutif du PQ, op. cit., p. 136.

23 J.P. Charbonneau, op. cit., p. 5.

24 Conseil exécutif du PQ, op. cit., p. 22.

25 J.-P. Charbonneau, op. cit., p. 5.

26 J.-P. Charbonneau, ibid, p. 5.

Si on se fie à certaines versions, l'association recherchée tient à l'impossible brisure, au fait qu'il est impossible de ne pas cohabiter avec les étrangers canadiens-anglais²⁷. Cette impossibilité de couper, cette nécessité de cohabiter, c'est une nécessité économique. Non seulement l'étroitesse du marché défend au Québec l'autarcie²⁸, mais la proximité et la domination de « Big-Brother-USA » sur l'économie canadienne et québécoise rend obligatoires certains accords politiques entre autres monétaires et douaniers²⁹ et l'articulation de stratégies industrielles³⁰. Certes, ce projet n'est pas uniquement un projet de résistance à l'oncle Sam, c'est aussi et surtout le projet d'une renégociation des places respectives dans la distribution des instruments de développement et donc des effets du développement.

(...) Nous proposons une nouvelle forme d'association basée sur l'égalité entre les deux nations du Canada, dans le respect des minorités. (...) En fait, le PQ propose d'organiser différemment et sur des bases solides le voisinage dans l'espace canadien. (...) en procédant à des négociations d'association pour la mise en commun d'outils de développement, sur la base de l'égalité et de la souveraineté des parties. Dans cette proposition, l'égalité et la souveraineté doivent être non négociables alors que le reste, lui, l'est et il peut prendre plusieurs formes³¹.

Bien sûr, les formes que peut prendre l'association sont déterminées. Toutes sont conditionnées par l'objectif central de la revendication qui, lui, est non négociable : la récupération de la capacité d'intervention de l'État, rendre négociable une modification de l'intégration dans le champ d'accumulation du capital nord-américain³². Le succès de ce projet de modification de l'insertion du Québec dépend de la conjoncture immédiate de la confiance qu'inspire aux investisseurs l'actuel gouvernement du Québec. Ce n'est pas sans raison que René Lévesque rappelait au patronat que les grandes firmes multinationales (GM, Alcan, CIL, etc.) s'étaient inscrites dans le projet de développement économique mis de l'avant par son gouvernement en investissant au Québec³³.

Ce fait est d'ailleurs un indice de la stratégie de développement industriel que ce gouvernement veut mettre de l'avant. Cette stratégie s'articule autour de la volonté de planifier

27 « Nous devons exporter pour prospérer. Cela implique des contraintes », Conseil exécutif du PQ, 22, op. cit., p. 56.

28 Conseil exécutif du PQ, ibid, pp. 131 à 135.

29 Rodrigue Tremblay, op. cit., p. 95.

30 J.-P. Charbonneau, op. cit., p. 5.

31 « Par exemple, si d'autres ententes analogues au pacte de l'automobile devaient être conclues, leurs effets bénéfiques devraient se faire sentir de façon plus tangible au Québec », Rodrigue Tremblay, op. cit., p. 98.

32 (...) avec leur argent ont voté leur confiance, au Québec », Michel Vastel, « Escalade dans la polémique entre Québec et le patronat », *Le Devoir*, 15-02-1978.

33 « Le Québec, tout en reconnaissant la nécessité d'une collaboration avec le gouvernement fédéral en cette matière, est convaincu qu'il lui appartient au premier chef de définir les principaux éléments de cette stratégie », Rodrigue Tremblay, p. 100

son développement³⁴ et se déploie en 3 principes : 1) Maintenir une industrie domestique dans les secteurs de besoins vitaux, maintien s'accompagnant de mesures visant à consolider les éléments les plus concurrentiels de ces secteurs; 2) Assurer par des négociations commerciales la réalisation d'objectifs de spécialisation et d'exportation dans les secteurs de produits finis où le Québec a une bonne position concurrentielle ; 3) Axer le développement du Québec sur une plus grande transformation de nos ressources naturelles³⁵.

Cette stratégie vise donc la « modernisation et la remise à jour de l'économie québécoise »³⁶. Elle est orientée par la théorie de la spécialisation internationale – conception du développement industriel – sur la base des avantages comparés³⁷, et caractérisée par l'intervention de l'État afin de briser les circuits enfermant le Québec dans l'approfondissement de son développement inégal³⁸. Dans cette stratégie, certains secteurs sont définis comme devant être du ressort exclusivement québécois³⁹, d'autres comme devant être à majorité québécoise⁴⁰ et enfin d'autres sont considérés comme ouverts au contrôle étranger⁴¹. Cette stratégie se caractérise donc par l'apparente contradiction entre la récupération du contrôle de la propriété dans certains secteurs et l'ouverture dans d'autres. Ce fait « associé à la volonté d'aider (...) les PME innovatrices et à fort potentiel de croissance »⁴², lesquelles (PME) réalisent actuellement 48,2 % de l'emploi manufacturier québécois⁴³; et « associé » à la volonté de récupérer le contrôle du secteur financier indique très nettement la nature de classe du projet d'association mis de l'avant par le PQ. En fait, l'analyse du projet péquiste de développement nous permet de constater que ce n'est pas un projet véritablement autonomiste au sens où il ne mène pas à une véritable indépendance économique et politique, qui nécessite : 1) « l'élimination du pouvoir des classes sociales et des formations politiques liées à l'impérialisme et qui acceptent de collaborer avec lui »⁴⁴; 2) l'expropriation du grand capital étranger et une modification

34 Rodrigue Tremblay, *ibid.*, p. 100.

35 Conseil exécutif du PQ, *op. cit.*, p. 105

36 Rodrigue Tremblay, *op. cit.*, p. 98.

37 « Une fois l'opération terminée, le cartel rompu et un groupe québécois organisé, rien n'empêche la SRI (Société de Réorganisation Industrielle) de vendre le contrôle du nouveau groupe à un organisme coopératif, une partie du capital à la Caisse de Dépôt et, sa mise récupérée, de procéder au même genre d'opération dans un autre secteur », Conseil exécutif du PQ, *op. cit.*, p. 79.

38 Equipement culturel, mass-média, distribution de l'imprimé, acier primaire, etc., Conseil exécutif du PQ, *ibid.*, pp. 97 et 98.

39 Banques, compagnies de fiducie et d'assurances, compagnies de chemin de fer, industries de base dans le domaine des produits électriques et de l'outillage de communication, amiante, etc., Conseil exécutif du PQ, *ibid.*, pp. 98, 99 et 100.

40 Tout le secteur minier exception faite de l'amiante, des secteurs de technologie complètement nouvelle, etc., Conseil exécutif du PQ, *ibid.*, p. 100.

41 Rodrigue Tremblay, *op. cit.*, p. 95.

42 Ministère de l'expansion économique région 1, Ottawa, *op. cit.*, p. 80.

43 Charles Bettelheim, « La problématique du développement » , dans *Planification et-croissance accélérée*, Maspero, Paris, 1975, pp. 43 et 44.

44 Samir Amin, *ibid. Le développement inégal*, Minuit, 9 Paris, 1973, p. 253

profonde des rapports monétaires, douaniers, financiers et commerciaux⁴⁵; 3) une profonde transformation sociale aboutissant à la disparition des classes liées à l'impérialisme⁴⁶. En fait une politique de véritable autonomie/indépendance nécessite l'abandon de la rentabilité capitaliste⁴⁷, parce que la question fondamentale posée par le problème du développement est: le développement, pour qui? Or une politique de développement pour le peuple⁴⁸ ne peut que conduire au rejet des règles de rentabilité actuelles et à une révision fondamentale des priorités dans l'allocation des ressources. En fait, le projet péquiste de souveraineté-association n'est pas véritablement un projet d'autonomie politique et économique, pour la bonne raison qu'il ne conteste en rien la logique interne du champ d'accumulation⁴⁹.

C'est un projet qui se situe toujours dans la logique de la rentabilité capitaliste. Il est d'autant moins un projet d'autonomie qu'il ne repose pas principalement sur l'accumulation nationale⁵⁰, mais sur le partage du contrôle des secteurs laissant au grand capital étranger de nombreux secteurs, et ce, parmi les plus productifs.

Il ne propose qu'une réorganisation du contrôle de certaines parties du champ d'accumulation. Il s'agit du projet d'une classe qui conteste l'actuelle organisation des circuits d'accumulation du capital. C'est là la caractéristique fondamentale du projet et c'est ce qui détermine la nature des obstacles qu'il rencontre. En fait, le projet péquiste de souveraineté-association n'a aucune chance de se matérialiser si la classe ouvrière au Québec remet en cause la logique du profit. De plus, ce projet rencontre un obstacle extérieur dans et par le refus de réorganiser le champ d'accumulation, refus que lui oppose la fraction de la bourgeoisie exerçant actuellement le contrôle. Il s'agit donc pour la fraction contestatrice de « renégocier » son intégration, une nouvelle insertion dans le champ d'accumulation.

Dans les années à venir, le Québec va donc devoir forcément, pour être dans la course mondiale, s'intégrer à un bloc économique puissant. La solution nord-américaine semble la plus réaliste à cause d'une multitude de facteurs (proximité, technologie, etc.). Cependant,

45 Samir Amin, *ibid.*, p. 168.* Pourquoi une étoile ?

46 « Toute l'articulation des formations sociales à l'échelle mondiale, sur la base de la division internationale du travail en se limitant à l'économique, repose en dernière instance sur la règle capitaliste du profit et l'inégalité du développement des forces productives ici et là. La logique du profit est donc rationnelle pour le développement capitaliste des uns, ceux qui occupent historiquement une place privilégiée dans la hiérarchie mondiale, et irrationnelle pour le développement des autres », Christian Palloix, *L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales*, Maspero, Paris, 1977, T. 1, p. 19.

47 « L'expérience et le raisonnement montrent qu'une telle politique d'investissements, si elle doit aboutir comme on le désire à une indépendance nationale croissante, doit reposer principalement sur l'accumulation nationale et non pas sur des concours financiers extérieurs qui risqueraient bien souvent de maintenir, éventuellement sous des formes nouvelles, la situation de dépendance qui prévalait jusque-là et que l'on veut faire cesser », Charles Bettelheim, « Les exigences de la lutte contre le sous-développement », dans *op. cit.*, p. 50.

48 A. Dayan, « La structure des exportations du Québec », dans *Prospective socioéconomique du Québec Sous-système extérieur ; l'environnement international et le rôle du Québec dans la division du travail*, OPDQ, Québec 1977, p. 79.

49 Conseil exécutif du PQ, *op. cit.*, pp. 75 à 86.

50 F. Moreau, « Les flux de capitaux Québec extérieur » dans *Prospective socio-économique du Québec*, *op. cit.*, pp. 114 à 123.

cette intégration devra se faire d'une manière consciente et ordonnée. En effet, la situation qui prévaut actuellement ne doit plus durer, à savoir que la majorité de nos exportations nord-américaines sont constituées à 80% de produits primaires ou semi-ouvrés, alors que les produits que nous importons de cette même source sont constitués de produits finis. (...) Dans le futur, si nous optons pour une intégration au marché nord-américain, il faut que nous ayons un rôle important à jouer dans le processus de transformation. Nous ne devons pas nous contenter d'être un fournisseur de matières premières, mais participer activement à l'activité commerciale profitant ainsi des économies d'échelle et de la spécialisation, tout en gardant une certaine autonomie d'action⁵¹.

Cette volonté de commander une réorganisation du champ d'accumulation du capital est, dans le secteur financier⁵², particulièrement significative et caractéristique de la nature de classe du projet péquiste de souveraineté-association. En effet, cette volonté a comme fondement le fait indéniable que le Québec est systématiquement exproprié, à travers le système bancaire et financier canadien, du capital formé au Québec. Le Québec est en effet exportateur net de capital, mais ce qui est fondamental, c'est que cette exportation se fait en faveur du Canada (lire : principalement l'Ontario)⁵³. La sortie de capitaux vers le Canada atteint un record de 886 millions en 1954, soit 43% du capital formé cette année. Le taux moyen s'élève à 33% entre 1947 et 1958, contre seulement 16% entre 1959 et 1971, soit la moitié moins. Les taux les plus faibles surviennent en 1964 et 1965, au plus fort de la « Révolution tranquille » (...). Dès lors, un tel mouvement ne peut guère que passer par le secteur financier; il a donc le caractère d'un investissement de portefeuille⁵⁴.

La volonté de contrôler majoritairement le secteur financier veut donc dire pour la classe pilotant le projet d'association la revendication du contrôle sur les retombées (en termes d'accumulation) de la formation du capital au Québec. C'est une volonté de faire en sorte que le capital formé au Québec s'y accumule, mais dans quelles mains?

Question fondamentale, comme nous l'avons souligné plus haut, qui indique pour qui se fait le développement. Or, à la lumière du fait que le projet péquiste de développement ne met pas de l'avant la socialisation de la propriété de l'appareil de production et de ce que nous avons dit aux paragraphes précédents, il devient évident que ce projet d'association favorise le contrôle de ceux qui détiennent la propriété des moyens de production.

Plus particulièrement, il s'agira d'aider et de favoriser les PME innovatrices et à fort potentiel de croissance⁵⁵; avec l'aide de la Société de réorganisation industrielle de rendre le contrôle et la propriété sur certains secteurs à des groupes privés québécois (entre autres

51 F. Moreau, *ibid.*, p. 119.

52 Rodrigue Tremblay, *op. cit.*, p. 95.

53 Conseil exécutif du PQ, *op. cit.*, pp. 78 et 79.

54 F. Moreau, *op. cit.*, p. 122.

55 F. Moreau, *op. cit.*, p. 123.

coopératifs)⁵⁶; et par une intervention planifiée sur l'amont et l'aval d'un certain nombre de filières économiques (hydro-électricité, matériel électrique, pâtes et papier, amiante, etc.) de se mettre en remorque du grand capital international : les GM, CIL, ITT, Alcan, etc., ceux-là mêmes qui, aux dires du premier ministre René Lévesque, ont voté leur confiance au Québec.

Il s'agira donc de faire en sorte que le capital formé au Québec s'y accumule, et dans une forte proportion dans des mains québécoises. Le projet d'association à ce titre, c'est celui d'une fraction de classe qui conteste le contrôle dont elle est l'objet, la volonté de se dégager de ce contrôle pour prendre, en termes de classe et non de nation, sa part du gâteau :

Ces couches sociales entendent pousser jusqu'au bout les tendances à l'autonomisation de cet appareil d'État et s'en servir comme appui pour transférer sans contrôle local, le système bancaire et financier, entreprendre un programme très agressif de concentration et de modernisation économiques et lancer un secteur d'entreprises capables d'affronter la concurrence internationale⁵⁷.

Le projet de souveraineté-association du PQ constitue donc fondamentalement la recherche d'une bourgeoisie dans le marché canadien et mondial, et dans la division internationale du travail. C'est là précisément que nous devons concevoir l'obstacle extérieur fondamental au projet de la souveraineté-association.

Les obstacles à la souveraineté-association

Les obstacles externes

Ce projet ambitieux, mais en continuité avec la tendance à l'autonomisation de l'appareil d'État québécois, entre cependant en conflit avec la tendance à l'expansion internationale du grand capital canadien, en menaçant de tronçonner ses bases arrière et en visant un changement qualitatif de l'intégration économique du Québec dans l'ensemble continental, changement menaçant pour l'intégration du Canada lui-même.

Les obstacles externes que rencontre le projet de souveraineté-association tiennent, comme nous l'avons souligné, à sa nature de classe. Essentiellement, ce projet constitue celui d'une fraction de la bourgeoisie qui revendique la modification de son insertion dans le bloc au pouvoir canadien et qui vise ainsi la récupération des capacités d'intervention de l'État québécois. Or, l'obstacle que ne peut manquer de susciter un pareil projet est d'autant plus radical qu'est l'exigence du nouveau partage du gâteau. Exigence précisément que

56 Luc-Normand Tellier, « Les scénarios possibles de l'avenir », Le Devoir, 24-10-1977.

57 J.P. Charbonneau, op. cit., p. 5.

le PQ traite comme non négociable, ne considérant comme négociables que les formes d'association (lire ici la modification de l'insertion dans le champ d'accumulation). C'est donc dire que l'actuelle fraction dominante au sein du bloc au pouvoir canadien se voit placée devant l'exigence d'une fraction subordonnée de ce bloc, fraction qu'elle dépossède du capital formé dans la région où cette dernière est ancrée, de remettre en question la distribution et l'organisation des « positions » d'appropriation du capital dans le champ d'accumulation spécifique de la formation sociale canadienne.

Ainsi, le principal obstacle externe au projet péquiste tient au fait que la fraction dominante de la bourgeoisie canadienne exerçant le pouvoir d'État risque fort de refuser d'évacuer (en termes de propriété économique) des secteurs fondant matériellement son hégémonie, notamment le secteur financier où elle est omniprésente. Cette fraction hégémonique ne peut accepter le fractionnement des capacités d'intervention de l'État fédéral au profit de l'État québécois sans du coup accepter de saper son propre pouvoir. C'est à ce titre précisément que l'accession du PQ au pouvoir et la mise en œuvre de son projet de souveraineté-association approfondissent et aggravent considérablement l'actuelle crise de l'État canadien enracinée dans la crise économique qui secoue l'ensemble des pays capitalistes avancés.

Ce refus d'une nouvelle articulation « moins centralisée » de la propriété économique dans le champ d'accumulation et d'un nouveau partage des capacités d'intervention étatique tient aussi au fait qu'un État « associé », mais souverain, pourrait éventuellement contracter des alliances extérieures au continent nord-américain⁵⁸. Toute entente de ce genre aurait évidemment des conséquences importantes sur l'appareil de production, mais également sur l'organisation du circuit de réalisation du profit. Autrement dit, c'est toute l'organisation du champ d'accumulation du capital qui en serait modifiée et cette perspective est difficilement acceptable pour les fractions bourgeoises actuellement dominantes au sein du système de rapports de classes défini par ce champ d'accumulation.

Ce risque de modification du champ d'accumulation est d'autant plus grand que les rapports d'oppression ayant alimenté le développement des luttes nationalistes au Québec risquent de conduire au glissement du projet péquiste vers une véritable politique d'autonomisation de l'État québécois. Or cela, la fraction dominante du bloc au pouvoir canadien, autant que celle qui gère l'articulation du champ d'accumulation nord-américain, ne le tolérerait pas. Comme nous l'avons souligné plus haut, cette politique signifierait en effet le rejet de la logique capitaliste et impliquerait une transformation radicale des alliances. Ce serait alors toute la carte géopolitique de l'Amérique du Nord qui en serait transformée, et toute l'actuelle politique de défense de cette partie de l'hémisphère en serait

58 F. Moreau, op, cit., p. 123.

par conséquent mise en question. C'est évidemment un risque que ne peut se permettre de prendre la fraction bourgeoise dominante dans le champ d'accumulation concerné, c'est-à-dire nord-américain.

Il reste cependant que le projet de souveraineté-association est objectivement porté à l'avant-scène par un ensemble de luttes dont l'ampleur ne peut que grandir tant et aussi longtemps que s'accroissent les effets du développement inégal dans le contexte actuel de crise économique. Si cette crise a largement contribué à porter le PQ au pouvoir, elle constitue simultanément un dernier obstacle extérieur de taille à la mise en œuvre du projet péquiste de souveraineté-association. La présente crise économique, réfléchie ici dans sa dimension internationale, limite en effet considérablement la possibilité de commander avec succès une redéfinition des insertions dans le champ d'accumulation du capital, compte tenu du type de restructuration exigée par son dépassement à l'intérieur de l'actuel système des rapports de classes.

Ce système de rapports de classes commande en effet, et toute l'histoire du capitalisme l'atteste, un mode de dépassement de ses crises passant de manière obligée par une restructuration centralisée du bloc au pouvoir dans chacune des formations sociales capitalistes. Or, le projet péquiste ouvre précisément la voie à une restructuration décentralisée d'autant moins acceptable que le processus d'accumulation en Amérique du Nord donne des signes d'essoufflement et requiert ainsi une modification structurelle de l'appareil de production. Or, cette nécessité fait que la bourgeoisie dominante a un besoin accru de capitaux afin de procéder à cette transformation de l'appareil de production. En revanche, le projet péquiste exige justement que l'élément moteur de cette transformation, le capital formé, soit redistribué de manière décentralisée. C'est là une exigence à laquelle ne consentira bourgeoisie dominante que si on l'y force.

Donc les obstacles externes au projet de souveraineté-association impliquent que ce dernier est tendanciellement bloqué à son point central, c'est-à-dire l'exigence d'une modification de l'insertion et la récupération des capacités d'intervention, l'issue de la partie étant fonction du rapport des forces en présence :

(...) Il devient important et, à mesure que le temps avance, pressant non seulement de préciser la proposition de départ pour l'association recherchée, mais également de construire la solidarité nécessaire au Québec afin que les porte-paroles québécois disposent d'un pouvoir de négociation leur permettant d'établir un véritable rapport de force. Celui-ci est essentiel, car lui seul peut garantir des résultats satisfaisants pour les parties négociantes »⁵⁹.

59 Car, à la différence des partis sociaux-démocrates traditionnels, le PQ n'entretient pas de rapports organiques avec les appareils syndicaux.

Ainsi, plus le PQ réussira à créer un soutien général à son projet, et plus le refus de renégocier représentera, pour la fraction dominant l'actuel bloc au pouvoir, un risque élevé. Plutôt que de risquer, par son refus, un glissement vers une véritable politique d'autonomie économique, le bloc au pouvoir et sa fraction hégémonique consentiront à une refonte du « pacte confédératif », si et seulement si le PQ réussit à maîtriser, au Québec, les rapports de classes, si et seulement s'il réussit à faire avaler aux ouvriers son préjugé favorable pour les ouvriers, les amenant ainsi à se fondre et à se confondre dans l'unité nationale⁶⁰. Autrement dit, si et seulement si le PQ surmonte l'obstacle le plus important, l'obstacle interne au projet de souveraineté-association, c'est-à-dire l'opposition affichée par le prolétariat québécois et l'ensemble des classes dominées. Phrase à compléter...

Obstacles internes

Le danger principal du point de vue de la stabilité économique du grand capital canadien réside probablement dans la possibilité que la direction nationaliste québécoise devienne incapable de contrôler le mouvement dont elle tire présentement sa force. Ce mouvement risque alors de prendre une dynamique autrement radicale.

Le principal obstacle au projet d'association préconisé par le PQ a tout lieu en effet de résider dans l'opposition que ne peut manquer de manifester le mouvement ouvrier québécois à une pareille stratégie d'intégration économique fondée sur la reproduction des rapports de classes de type capitaliste et des relations de dépendance à l'égard du capital étranger. Malgré sa prétention à constituer le parti de tous les Québécois quel que soit leur classe d'appartenance, le PQ tire en effet sa force de l'appui largement inorganisé⁶¹, mais enthousiaste d'une très large fraction des travailleurs salariés québécois, notamment ceux de ces travailleurs regroupés en syndicats. Pour la majorité de ces travailleurs toutefois, cet appui à un parti souverainiste procède d'abord et avant tout d'un soutien aux orientations réformistes et aux idéaux sociaux-démocrates véhiculés par le programme du PQ. Le projet de souveraineté politique du Québec n'a par conséquent de chance d'emporter l'adhésion stable du mouvement ouvrier québécois qu'à condition de se prolonger en un projet de souveraineté économique, bref qu'à condition que la souveraineté politique induise la mise en œuvre d'un ensemble de réformes structurelles amorçant la transition à un nouveau mode de développement économique et à un type nouveau d'organisation des rapports sociaux. Il en est de même d'autre part pour une fraction non négligeable de la nouvelle petite bourgeoisie salariée urbaine (enseignants, journalistes, producteurs culturels, animateurs sociaux et culturels, professionnels à l'emploi des appareils étatiques et paraétatiques)

60 Notamment une large participation des travailleurs et des usagers à la gestion des services publics et parapublics

61 Conseil exécutif du PQ, Quand nous serons vraiment chez nous, octobre 1972

dont l'adhésion militante au PQ est largement fondée sur l'espoir que l'accession à la souveraineté politique enclenchera notamment un processus de réappropriation collective des ressources naturelles, une réorganisation passablement radicale des rapports sociaux dans les domaines du travail et de la consommation collective et une profonde redéfinition des objectifs et des modes d'opération de l'État québécois⁶².

Le PQ lui-même d'ailleurs a largement contribué à susciter de tels espoirs et de telles attentes de changements structurels dans l'organisation des rapports de classes au Québec. Non seulement a-t-il calmé bien haut son préjugé favorable aux travailleurs sur son idéal social-démocrate, mais nombre de passages de son programme officiel ouvrent des perspectives de transformation radicale de la structure économique sociale. Notons simplement qu'au chapitre des objectifs généraux du parti en matière économique, il est proclamé la nécessité « de fonder la politique économique sur des objectifs humains et sociaux » et résolu à cette fin :

d'établir un système économique éliminant toute forme d'exploitation des travailleurs et répondant aux besoins réels de l'ensemble des Québécois plutôt qu'aux exigences d'une minorité économique favorisée; de subordonner les critères de rentabilité économique aux critères de rentabilité sociale⁶³.

Compte tenu cependant que le projet d'association mis de l'avant par le PQ, aussi flou soit-il, vise essentiellement à restreindre la souveraineté du Québec aux circuits économiques canadien et nord-américain tout en renégociant certains des termes de cette intégration, et à offrir des garanties qu'un Québec souverain restera ouvert au capital étranger pourvu que les entreprises concernées respectent la souveraineté politique et les particularités linguistiques et culturelles du Québec, il est aisé de prévoir que la mise en œuvre de ce projet d'association se heurtera à de vives oppositions de la part du mouvement ouvrier et d'une couche importante de la nouvelle petite-bourgeoisie salariée urbaine. Ces oppositions tendront à se développer aussi bien au sein du parti lui-même que dans la rue et dans les entreprises, et risquent fort de déboucher, à moyen terme, sur un projet de souveraineté autrement plus radical et sur une crise profonde des rapports politiques entre les classes. Tout cela nous porte à dire qu'on ne suscite pas impunément des espoirs de réorganisation structurelle des rapports sociaux sans que ne se profilent à l'horizon des mouvements d'opposition et de protestation qui mettent radicalement en question les politiques visant à restreindre la portée de ces changements et de ces réformes. De plus, la capacité des dirigeants du PQ à négocier une éventuelle association économique est-elle

62 CFP, *Le référendum, un enjeu politique pour le mouvement ouvrier*, Montréal 1979.

63 Conseil exécutif du PQ, *Quand nous serons vraiment chez nous*, octobre 1972

fonction, en dernière analyse, de leur capacité à réduire l'ensemble des incertitudes liées à cette opposition potentielle, fonction par conséquent de leur capacité :

- à intégrer et/ou à délégitimer les divers mouvements sociaux en formation et en développement après l'accession du Québec à la souveraineté politique, de manière à empêcher qu'ils ne s'articulent et ne se greffent à une contestation politique ouvrant sur un projet d'indépendance économique;
- à assurer la légitimation des rapports de classes actuels et des relations de dépendance qui en résultent, de façon à refroidir les espoirs de transformation suscités par le propre programme du parti;
- à ne pas enfin se laisser déborder sur leur gauche, c'est-à-dire leur capacité d'une part à maintenir une certaine distance entre le mouvement syndical et populaire et le parti lui-même, et d'autre part à isoler, au sein du mouvement syndical et populaire, les forces de gauche et d'extrême gauche susceptibles de transformer les inévitables déceptions des classes dominées et subalternes en une protestation d'ensemble contre l'organisation des rapports politiques.

Tout le dilemme du PQ réside précisément dans le fait qu'il ne peut espérer gagner un large soutien populaire à son projet de souveraineté politique sans entretenir des espoirs de grands changements sociaux et économiques, et qu'il ne peut par ailleurs espérer gagner l'assentiment des milieux capitalistes américains et canadiens à son projet d'association économique sans garantir que la souveraineté du Québec impulsera par des bouleversements importants dans la structure des rapports de classes et des relations de dépendance.

Le gouvernement du PQ, deux ans après¹

JORGE NIOSI

Lors de l'élection du PQ en novembre 1976, les couches populaires et les secteurs dynamiques du mouvement populaire sont en général contents. Il y a un soupir de satisfaction devant le fait de la défaite d'une droite dure qui mène le Québec par la répression, la corruption et la subordination. En effet, le Parti libéral du Québec (PLQ) n'a plus rien à voir avec ceux qui ont entrepris la Révolution tranquille. Le PQ pour sa part affirme un « préjugé favorable » à l'endroit des travailleurs. Il met de l'avant des personnalités qui ont joué un rôle dans les grandes luttes sociales du Québec des années 1970, tels les syndicalistes Robert Burns et Guy Bisaillon, la féministe Lise Payette, les sociaux-démocrates Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin. D'emblée, tout en promettant le référendum, le gouvernement du PQ lance plusieurs réformes. Rapidement cependant, le discours est dégonflé devant une gestion globalement traditionnelle. Dans le domaine des politiques sociales par exemple (un des rares dossiers de compétence totalement provinciale, des analyses critiques constatent que les améliorations ont été mineures, plus encore, que les politiques ont été de « régulariser les tensions sociales par un savant dosage de mesures intégrationnistes qui, en dernière analyse, contribuent à renforcer la mainmise de l'État sur l'orientation des revendications populaires »²).

Sur le plan économique, le PQ essaie de ne pas effaroucher une bourgeoisie « provinciale » qui veut bien parler d'autonomie dans le contexte canadien, mais qui ne veut rien savoir de politiques qui mettraient en péril le dispositif capitaliste. En clair, le PQ pratique une politique d'austérité qui est celle qui domine dans l'ensemble canadien et que décrit Jorge Niosi (alors prof de sociologie à l'UQAM) dans le texte qui suit. En fin de compte, selon Niosi, le PQ est un parti petit-bourgeois, le « cul assis entre deux chaises », qui parle des deux coins de la bouche et qui ce faisant, ne parvient pas à s'associer à la bourgeoisie sans être non plus capable de mobiliser le peuple. C'est une explication qui est validée par les défaites subséquentes du PQ.

Le PQ est au pouvoir depuis bientôt deux ans. Pourtant, les analyses d'ensemble de la gestion du gouvernement péquiste sont plutôt rares et, qui plus est, elles sont discordantes à l'extrême. Pour certains, le PQ représente la social-démocratie au pouvoir, alors que pour d'autres, il s'agit d'un gouvernement petit-bourgeois technocratique. Certains vont même jusqu'à prétendre que l'administration péquiste est au service d'une bourgeoisie francophone. Une telle diversité de perspectives s'explique par plusieurs facteurs. D'une

1 Cahier du socialisme, no 2, automne 1978

2 François Cyr et Francine Sénécal, « Les politiques sociales du PQ : un bilan critique », dans (Sous la direction de) Pierre Fournier, Capitalisme et politique au Québec, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, page 158.

part, les tenants de l'interprétation sociale-démocrate se fondent surtout sur le programme électoral du PQ, alors que les seconds font plutôt référence aux origines sociales de la direction et des cadres du PQ et que les troisièmes veulent fustiger la modération des politiques économiques et sociales de l'administration péquiste.

Cet article fera un bilan des deux premières années de l'administration du PQ sur la base des politiques mises de l'avant et des rapports entretenus par le PQ avec le patronat et les syndicats. Nous ne nous attarderons nullement à juger le gouvernement péquiste à partir de son programme électoral. À plusieurs reprises, le premier ministre du Québec a déclaré qu'il se sentait lié à ce programme « par son esprit et non par sa lettre »³. Par ailleurs, il semble clair que sur une majorité de questions, le programme électoral du PQ a été ajourné sine die par le gouvernement péquiste. Il est encore trop tôt pour dire si cet ajournement est un abandon pur et simple, comme celui de Maurice Duplessis vis-à-vis sa plate-forme électorale de 1936. Pour l'instant, nous nous bornerons à étudier et juger l'administration péquiste par ses actes, c'est-à-dire par les effets réels ou attendus des lois adoptées au cours des deux ans passés, ainsi que par les rapports que cette administration a eus avec le patronat et les syndicats ouvriers. Cependant, avant de procéder à un tel bilan, il faut passer rapidement en revue les diverses interprétations du PQ comme parti politique et comme gouvernement.

Trois interprétations du Parti Québécois

Toute analyse de la politique économique et sociale du PQ au pouvoir qui se veuille autre chose qu'une simple description de la législation et de ses retombées doit partir de la suivante : quelle classe représente l'administration péquiste? À cette question, trois grandes réponses ont été données : les travailleurs (interprétation « sociale-démocrate »); la petite bourgeoisie (interprétation « technocratique ») et la bourgeoisie francophone. Examinons-les une à une.

Le PQ, parti social-démocrate

Le programme du parti, ses porte-paroles officiels, ses dirigeants et les intellectuels qui lui sont proches véhiculent l'image du PQ comme un parti social-démocrate et l'on fait souvent allusion à la social-démocratie suédoise ou norvégienne. Par exemple, René Lévesque s'est décrit lui-même comme un « socialiste modéré » dans une interview accordée en

3 « Le gouvernement et le programme du P.Q. Lévesque se dit lié par l'esprit et non la lettre », dans *Le Devoir*, le 22 mars 1977, p. 1. « Contrarié par les décisions du Congrès, Lévesque affirmé : « Le gouvernement n'est pas lié par le P.Q. » », dans *Le Devoir*, le 30 mai 1977, p.1.

décembre 1976 à Business Week et annonça que son gouvernement chercherait le contrôle d'industries comme les banques, l'amiante et celles liées à la culture; il fit référence à la Suède comme un modèle que son administration chercherait à imiter. Dans le même sens, Daniel Latouche, politologue proche du PQ, décrit ce parti comme cherchant à instaurer une « démocratie sociale à la scandinave »⁴.

Nous pouvons mettre en doute la validité de cette interprétation. Comme Jean-Marc Potte l'a fait remarquer, le PQ n'a aucun lien organique avec les syndicats ouvriers, et ce, contrairement aux partis sociaux-démocrates⁵. Ces derniers en effet se caractérisent par finalement en tout ou en partie en provenance des caisses syndicales; les syndicats mêmes sont souvent membres des partis sociaux-démocrates et les dirigeants et conseillers syndicaux sont fréquemment à la tête de ces partis. Or, le PQ n'admet pas la cotisation de personnes morales (comme les syndicats), pas plus qu'il n'admet l'affiliation de syndicats. Enfin, des syndicalistes (comme Guy Bisailon) et quelques conseillers juridiques de syndicats (comme Robert Bruns et Guy Chevrette) sont parmi les dirigeants du Parti Québécois. L'action du gouvernement péquiste est plus modérée que celle des administrations sociales-démocrates; de surcroît, comme nous tenterons de le démontrer, elle est qualitativement différente des politiques économiques et sociales du travaillisme et de la social-démocratie.

Le PQ, parti bourgeois

L'interprétation du PQ comme parti de la bourgeoisie francophone vient d'une partie de la gauche québécoise. Gilles Bourque, par exemple, essaye de rendre compte de la nature de classe du PQ dans ces termes :

Le PQ n'est pas un parti monolithique, avons-nous souligné. Les analyses dont nous faisons état plus haut présentant le PQ comme un parti de la petite bourgeoisie ne sont pas fausses, elles sont incomplètes. Il est évident, cela crève les yeux, que ce parti recrute dans la nouvelle petite bourgeoisie une partie importante de son personnel politique militant et de sa clientèle de prédilection (...). Cependant, outre le fait que les têtes politiques dirigeantes de ce parti appartiennent à la bourgeoisie de l'État québécois, il ne faut jamais confondre les intérêts qu'un parti défend en dernière analyse et la situation de la classe de ses cadres politiques moyens (...); on pourrait ainsi définir le parti québécois comme un parti à composition principalement petite bourgeoisie servant en dernière analyse les intérêts de la bourgeoisie québécoise⁶.

4 R. Lévesque dans Business Week, le 20 décembre 1976, New York, pp. 38-39. D. Latouche: « Le P.Q. à la recherche du pouvoir », dans R. Pelletier (compilateur), *Partis Politiques au Québec*, Hurtuhise HMH, Montréal, 1976, p. 119.

5 Jean-Marc Potte : « Un avenir incertain », dans J.-F. Léonard (compilateur), *La chance au coureur*, Nouvelle Optique, Montréal, 1978, pp. 230-243.

6 Gilles Bourque: « Le Parti Québécois dans les rapports de classes », dans *Politique Aujourd'hui*, No 7-8, 1978, p. 90.

Il faut tout de suite ajouter que quand Bourque parle d'une bourgeoisie québécoise, il ne fait nullement référence aux capitalistes des entreprises privées par actions (les Desmarais, Simard, Campeau, Allard, etc.) qui, eux, proclament tout haut leur foi dans la fédération canadienne. Bourque désigne par « bourgeoisie québécoise » les administrateurs des sociétés d'État et des coopératives.

Une version plus grossière de cette thèse du PQ – parti bourgeois » se retrouve dans les écrits de Pierre Fournier. Pour lui :

Le gouvernement québécois cherche avant tout à développer un capitalisme québécois francophone à forte saveur étatique. L'intervention de l'État dans ce processus ne découle d'ailleurs nullement d'un souci quelconque de justice sociale, mais bien d'un désir de renforcer la bourgeoisie locale (...). Ce programme de développement de la bourgeoisie locale comprend de multiples facettes : l'aide aux coopératives, la création et l'expansion de sociétés d'État, des programmes d'assistance financière et technique aux PME et, bien sûr, des subventions aux monopoles⁷.

Cette bourgeoisie québécoise de Pierre Fournier est donc beaucoup plus large puisque, à côté des coopératives et des sociétés d'État, on trouve aussi les PME et les grandes sociétés canadiennes-françaises. La thèse se complète avec celle du « nationalisme populiste ». La bourgeoisie québécoise représentée par le PQ est faible et elle s'appuie alors sur le mouvement ouvrier (populisme) véhiculant une idéologie (nationaliste) dirigée contre le colonisateur. On retrouve cette conception dans le texte de Pionte déjà cité et dans celui de R. Laliberté⁸.

Passons maintenant à la critique de cette thèse. Disons tout d'abord que si le PQ est un parti bourgeois, il l'est d'un type très spécial. Au Canada comme ailleurs, les partis bourgeois sont notamment financés par des associations patronales (Japon), par des compagnies et par de riches individus (États-Unis, Canada) ou par un système mixte (France)⁹. Or, le PQ n'accepte pas le financement par les personnes morales, y compris les associations patronales et les compagnies. Il a en outre adopté la loi no 2 sur le financement des partis, qui rend aussi ces normes obligatoires pour les autres partis, et qui fixe un maximum de 3 000 \$ pour les cotisations individuelles. Quant à sa direction, à la différence des partis

7 Pierre Fournier: « Projet national et affrontement des bourgeoisies québécoise et canadienne », dans J.-F. Léonard (compilateur), *La chance au coureur*, op. cit., p. 49.

8 C.-R. Laliberté: « Critique du nationalisme populiste », dans J.-F. Léonard (compilateur), *La chance au coureur*, op.cit., pp. 82-92.

9 Sur le financement des partis bourgeois, voir notamment Ch. Yanaga: *Big Business in Japanese Politics*, Yale, New Haven, 1968. G.W. Domhoff: *Who Rules America*, Prentice Hall, New Jersey, 1967. K. Paltiel : *Political Parties Financing in Canada*, McGraw-Hill, Toronto, 1970.

libéral et conservateur, où les hommes d'affaires et leurs avocats foisonnent, il n'y a qu'une ou deux têtes d'affiche venant de la bourgeoisie francophone. Nous avons en outre tenté de démontrer dans un texte antérieur que la bourgeoisie canadienne-française du secteur privé n'est nullement indépendantiste par ses intérêts économiques et politiquement, elle est fédéraliste et libérale¹⁰. Nous allons en outre montrer que cette bourgeoisie francophone du secteur privé est à la tête du combat contre l'option souverainiste. Rappelons déjà la lettre de 326 hommes d'affaires francophones contre la loi 101, envoyée à René Lévesque et Camille Laurin le 2 juin 1977 et où l'on pouvait lire les noms de Charles Allard (de Allarco développements), Laurent Beaudoin (de Bombardier), Marcel Bélanger (de la Banque provinciale contrôlée par le Mouvement Desjardins), Paul et Louis Desmarais (de Power Corporation), Claude Castonguay (de la Laurentienne), Thérèse Forget-Casgrain (sénatrice libérale, fille de sir Rodolphe Forget, millionnaire et sénateur québécois), Lucien G. Rolland, Arthur Simard (de Sorel Industries), Antoine Turmel (de Provigo), etc.¹¹. Rappelons aussi que la Commission Pépin-Robarts est dirigée par deux ex-membres du conseil d'administration de Power Corporation et que Claude Castonguay (de la Laurentienne) dirigea jusqu'à tout récemment le comité pour l'unité canadienne. Nous allons aussi montrer qu'au sujet de la loi 101 sur la langue, la loi 45 sur la réforme du Code de travail de la loi no 2 sur le financement des partis, etc. Les milieux patronaux (les francophones comme les non-francophones) ont bâillonné le gouvernement péquiste pour éviter qu'il adopte ces lois, pour en ajourner la discussion ou encore pour les faire modifier radicalement.

Si nous admettons que la grande bourgeoisie francophone n'est nullement péquiste, il nous reste encore à démontrer que la PME, la « bourgeoisie d'État » et les coopératives ne le sont pas non plus. Quant à la PME, ceci est clair à notre avis. D'abord, la grande majorité des petites et moyennes entreprises au Québec ne sont pas sous le contrôle de francophones. Là-dessus, les données d'André Raynault et celles d'Arnaud Sales sont concluantes : au plus un tiers des PME est sous contrôle canadien-français, les autres étant la propriété de Canadiens juifs et anglais¹². Or, affirmer que le PQ est le parti de la bourgeoisie juive et anglo-saxonne relève de la pure fantaisie. En outre, le PQ n'a presque rien fait pour la PME, si ce n'est l'adoption de la loi 48 (conçue déjà par les libéraux) et qui accorde seulement quelque 40 millions \$ en exemptions d'impôts aux PME pendant les deux ou trois prochaines années. Rappelons que le budget du Québec était en 1978 de 11 milliards

10 J. Niosi : « La nouvelle bourgeoisie canadienne-français », dans *Cahier du socialisme* no 1, Montréal, 1978, pp. 5-50.

11 *Le Devoir*, 4 juin 1977, p. 5.

12 A Raynault : *La propriété des entreprises au Québec*, P.U.M., Montréal, 1974. Sales : « la différenciation nationale et ethnique de la bourgeoisie industrielle au Québec », dans P. Lamy et D. Juteau (éditeurs), *French-English Relations in Canada* (en préparation).

\$ et que, par comparaison, le chiffre accordé aux PME est infime. On pourrait rétorquer que la querelle de la taxe de vente s'est livrée en faveur de la bourgeoisie québécoise. Sous répondrons que dans les secteurs du vêtement, de la bonneterie et du meuble, principaux bénéficiaires de l'exemption de la taxe, la propriété francophone n'était en 1961 que de 8,2%, 13,82 et 32,2% des établissements si l'on se fie aux seules données disponibles, celles d'A. Raynault¹³. La mesure du gouvernement péquiste semble plutôt avoir pour buts le redressement de l'emploi et la création d'un certain consensus des milieux d'affaires locaux (non particulièrement francophones) derrière une politique provinciale. Ajoutons que les liens entre la PME et l'administration péquiste n'ont pas été particulièrement cordiaux lors de l'augmentation du salaire minimum et lors de la discussion du Code du travail. Nous y reviendrons.

Il reste encore une analyse des liens entre la bourgeoisie d'État, les coopératives et le PQ. Disons tout de suite que le terme « bourgeoisie d'État » employé par Bourque semble s'appliquer non seulement aux administrateurs des sociétés publiques (comme Sidbec, Hydro-Québec ou la S.G.F.), mais aussi aux fonctionnaires les plus hauts placés du pouvoir exécutif (ministres, sous-ministres) et peut-être aussi à l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale et à la haute administration de la justice. Si c'est le cas, nous nous opposons à un tel élargissement du contenu sémantique du concept. En effet, à l'exception des administrateurs des sociétés d'État, aucun autre fonctionnaire n'a de rapports de contrôle vis-à-vis des moyens de production et distribution. Si ce n'est pas la relation à ces moyens (quelle que soit la formule juridique par ailleurs) qui détermine les classes sociales, on se demande quelle est la définition de « bourgeoisie » que Bourque emploie. Dans ce qui suit, nous utiliserons le terme « bourgeoisie d'État » pour nous référer aux administrateurs de carrière dans les sociétés d'État. Quand on emploie cette définition, on s'aperçoit que le gouvernement péquiste n'a pas œuvré en faveur de ce groupe. En effet, aucune nouvelle société d'État importante n'a été créée, et la Société nationale de l'amiante n'est encore qu'un projet. Aucune injection importante de fonds n'a été consentie aux sociétés d'État existantes et aucun remaniement d'importance n'a eu lieu au niveau de la haute administration de ces sociétés. On se demande alors en quoi le gouvernement péquiste a pu favoriser la bourgeoisie francophone d'État qui, elle, a des liens très solides avec le Parti libéral du Québec qui l'a mise sur pied.

Quant aux coopératives, nous croyons que le gouvernement péquiste a de bons rapports avec elles sans qu'il y ait pour autant de liens organiques entre le PQ et le mouvement coopératif. D'une part, le gouvernement a créé la Société de développement coopératif (SODEC) avec un budget de 1.4 million \$; il a aussi accordé aux caisses Desjardins une partie

13 A. Raynault : La propriété des entreprises au Québec, op. cit., p. 46.

de l'intermédiation dans la perception des primes d'assurance automobile et il a accordé la construction du Centre des Congrès à une société à laquelle participe le mouvement coopératif. En retour, les Caisses Desjardins ont appuyé la réforme de l'assurance automobile¹⁴. Sur la réforme de la loi (fédérale) des banques, les points de vue de Québec et du Mouvement Desjardins sont identiques : l'un et l'autre s'opposaient au dépôt obligatoire de réserves par les Caisses auprès de la Banque du Canada, et ils ont eu gain de cause¹⁵. Toutefois, on peut se demander jusqu'à quel point il ne s'agit là que d'un rapprochement conjoncturel. En effet, le Mouvement Desjardins se sentait menacé par la révision de la loi des banques qui risquait de mettre les Caisses sous la surveillance et la juridiction de la Banque du Canada. Dans cette bataille inégale, elles n'avaient d'autre choix que d'appuyer le gouvernement du Québec et elles l'ont fait, tant sous l'administration péquiste que sous le régime libéral précédent. Il reste toutefois que le mouvement coopératif dans son ensemble est la composante du secteur privé la plus proche du gouvernement péquiste. Nous croyons cependant que ce mouvement ne constitue qu'une superstructure organisationnelle pour le regroupement de la petite bourgeoisie québécoise et qu'elle est radicalement distincte des entreprises grandes et moyennes des secteurs privé et public. Son personnel dirigeant vient de la petite bourgeoisie et il n'a presque aucun contact avec la bourgeoisie francophone. De plus, ce personnel ne peut disposer des avoirs du mouvement coopératif comme s'il lui appartenait. Par ailleurs, soulignons que le PQ a suivi la ligne du régime libéral face au mouvement coopératif et que la SODEC a eu un budget presque symbolique.

Si l'administration péquiste veut développer la coopération au Québec, elle ne semble pas prête à en défrayer les coûts. La position des Caisses Desjardins a été d'ailleurs bien définie par son président, Alfred Rouleau, au début janvier 1978; critiquant de façon assez directe le gouvernement péquiste, il affirma :

Nous sommes menacés dans notre identité culturelle par les conséquences de notre urbanisation et de notre industrialisation qui nous exposent de façon plus intense aux influences nord-américaines diffusées à partir des moyens puissants que sont les mass-médias ». De telles conditions ambiantes ne sont pas liées au statut politique du Québec qui ne changera pas d'un centimètre sa situation géographique. En revanche, elles justifient d'autant plus nos revendications de moyens et de leviers adéquats de décisions pour le gouvernement du Québec, quel que soit le parti politique qu'il incarne. (...) Cependant, pour importantes que soient la question de la survivance des Québécois francophones comme peuple, et la dimension politique

14 « Les caisses populaires appuient la réforme Payette », dans *Le Devoir*, le 4 juin 1977, p. 13. « C'est le mouvement qui aura le contrôle de la Société de Développement Coopératif », dans *Le Devoir*, le 10 juin 1977, p.13.

15 Michel Vastel : « Le mouvement Desjardins dresse un bilan négatif d'un siècle de fédéralisme », dans *Le Devoir*, le 9 décembre 1977, p. 13.

et constitutionnelle qui s'y greffe, nous aurions tort d'en faire un absolu pour oublier le reste. Cette tendance à polariser toute la conjoncture québécoise autour de la question constitutionnelle est évidemment encore plus aigüe depuis l'élection du Parti Québécois, le 15 novembre 1976. /.../Traditionnellement, le mouvement coopératif, particulièrement le Mouvement des caisses Desjardins, s'est toujours efforcé d'observer une neutralité politique¹⁶.

Le PQ est-il un parti populiste?

Si c'est le cas, il ne ressemble en rien au populisme latino-américain qui est une coalition de PME nationales et de syndicats ouvriers pour la défense, en dernière instance, des intérêts des industriels locaux. Les partis populistes ont des liens organiques avec des associations patronales et syndicales. Une fois au pouvoir, ils ont promu très activement l'entreprise privée nationale avec l'aide de l'État, et ils ont étatisé de nombreuses entreprises étrangères. Qu'on se souvienne des nationalisations massives du péronisme en Argentine, du nassérisme en Égypte et du cardénisme au Mexique¹⁷. Le gouvernement péquiste ne semble nullement intéressé à nationaliser quelque entreprise que ce soit, et son nationalisme en est un qui s'arrête au niveau purement culturel. En outre, il n'a aucun lien organique avec des associations patronales ou avec des syndicats ouvriers. De plus, sauf exception, il n'agit nullement en faveur de l'entreprise québécoise; l'exemple du contrat accordé à General Motors contre Bombardier en décembre 1977 est le plus retentissant des camouflés qu'il a servis à l'entreprise nationale québécoise qu'il est censé aider.

Le PQ parti petit-bourgeois

Pour nombre d'auteurs, le PQ est un parti petit-bourgeois « technocratique ». Cette expression vient vraisemblablement d'un article célèbre écrit en 1970 par Gilles Bourque et Nicole Frenette¹⁸ et cité maintes fois depuis. Même si Bourque a abandonné cette conception du PQ, elle a été reprise par plusieurs analystes de la société québécoise. En voici quelques exemples. Pour Denis Monière :

16 Alfred Rouleau : « Vivre normalement signifie pouvoir se consacrer principalement non à défendre notre culture, mais aménager notre développement », dans *Le Devoir*, le 13 janvier 1978, p. 5.

17 De 1945 à 1955, le populisme péroniste a nationalisé en Argentine les deux plus grandes banques, l'électricité, l'acier, les chemins de fer, les ports, le transport maritime, de nombreuses entreprises industrielles et le commerce extérieur. Cf. J. Niosi : « Le péronisme comme alliance de classes », dans *Sociologie et Sociétés*, Montréal, vol. 6, no 2, novembre 1974.

18 G. Bourque et N. Frenette : « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec 1760-1970 », dans *Socialisme Québécois*, no 20, 1970.

Un second courant de pensée qui s'oppose à l'idéologie de la classe dominante, mais y participe en même temps à sa façon, est véhiculé par la fraction technocratique de la petite bourgeoisie représentée politiquement par le Parti Québécois. Cette appellation ne signifie pas que le Parti Québécois soit composé essentiellement de technocrates, mais indique que les éléments ouvriers et progressistes qui forment la base de ce parti subissent la direction politique et idéologique de cette couche, qui aimerait bien que la distribution du pouvoir soit fonction de la propriété du savoir¹⁹.

Dans le même sens, pour Vera Murray :

Au niveau de presque toutes les instances, il est clair que le PQ est dirigé et contrôlé par les éléments de la nouvelle classe moyenne, constituée notamment des fonctionnaires de l'État et de ses divers appareils: administrateurs, économistes, professeurs, enseignants, journalistes²⁰.

Pour Henri Milner, « ils sont en réalité des petits bourgeois, mais d'une variété spécifique, celle de la classe moyenne étatique »²¹. Alors que la plupart des auteurs mettent l'accent sur les tendances « étatisantes » ou technocratiques de cette petite bourgeoisie, Marcel Fournier souligne plutôt sa liaison professionnelle à la culture, Le PQ est essentiellement le parti des enseignants, journalistes, fonctionnaires, avocats, notaires, etc. :

La consolidation et l'élargissement d'un marché national ou linguistique sont la condition même de leur « survivance », c'est-à-dire du maintien et de l'amélioration de leur condition sociale²².

Nous partageons dans l'ensemble le point de vue de ceux qui voient dans le PQ un parti petit-bourgeois. Cette conception rend compte non seulement de la composition du parti (où les ouvriers et les capitalistes sont rares), mais aussi de son mode et de ses sources de financement (de petites cotisations individuelles) et surtout de son action administrative que nous allons analyser tout de suite, et qui consiste à mettre de l'avant les revendications culturelles, pacifier la société et servir d'arbitre entre les deux grandes classes antagonistes.

19 D. Monière : Le développement des idéologies au Québec, Éditions Québec/Amérique, Montréal, 1977, pp. 367-368.

20 V. Murray : Le Parti Québécois, Éd. Hurtubise HMH, Montréal, 1976, p.30.

21 H. Milner : « The decline and fall of the Québec Liberal regime : contradiction in the modern Québec state », in L. Panitch (compilateur), The Canadian State, Univ. Of Toronto Press, Toronto, 1977, p. 127.

22 M. Fournier : « Le gouvernement du P.Q. et la question nationale », dans J.-F. Léonard, La chance au coureur, op. cit., pp. 188-189.

Il faut immédiatement introduire quelques nuances dans cette analyse. Tout d'abord, les auteurs qui ont étudié le PQ reconnaissent deux grandes tendances en sein de ce parti, l'une « participationniste » formée surtout par des dirigeants et conseillers syndicaux (comme R. Burns, G. Bisailon ou G. Chevrette) et l'autre « technocratique » composée d'anciens libéraux, de hauts fonctionnaires et de quelques membres de la bourgeoisie francophone (comme R. Lévesque, C. Morin, J. Parizeau, G. Joron et J.-Y. Morin). Il nous semble que le premier groupe, qui est nettement minoritaire et moins influent que le second, remplit simplement la fonction d'articuler dans le PQ les intérêts de la classe-appui, la classe ouvrière francophone. C'est le groupe « technocratique » qui est dominant tant au niveau du parti que du cabinet ministériel.

Une deuxième nuance concerne les projets subjectifs de plusieurs membres du groupe « technocratique ». Il se peut que quelques dirigeants du PQ considèrent qu'ils représentent véritablement les intérêts d'ensemble de la nation québécoise, y compris de sa bourgeoisie. Toutefois, comme disait Marx, on ne juge ni les hommes ni les sociétés par les idées qu'ils se font d'eux-mêmes. Quel que soit le type de conciliation que l'administration péquiste veuille développer entre les différentes classes de la société québécoise, il n'en reste pas loin que ses politiques économiques, sociales et culturelles en font le représentant de la petite bourgeoisie technocratique. Nous essaierons de le démontrer dans les pages qui suivent.

Les politiques de l'administration péquiste

Pour illustrer notre thèse et analyser l'administration péquiste, nous allons prendre trois aspects centraux de son activité : la politique budgétaire et l'intervention économique; la politique de relations de travail et enfin, la politique culturelle et éducative. On peut passer plus rapidement sur d'autres aspects tels que le développement des sociétés d'État (il n'y a eu à date aucune nationalisation ni aucun développement important dans les sociétés existantes), la politique sociale ou les affaires intergouvernementales. Nous ferons rapidement mention de quelques autres lois. Dans le domaine de l'énergie (la réforme de la charte de l'Hydro-Québec p. ex.) et politique (la loi sur le financement des partis) au sein des trois grands chapitres que nous avons retenus.

Les budgets

Le 26 novembre 1976, le gouvernement annonçait la composition de son cabinet ministériel et, bien que les vieux militants indépendantistes de la gauche du PQ y occupassent des positions marginales, « le nouveau cabinet a plongé le patronat dans l'inconnu »²³. Les milieux d'affaires ne connaissaient que de noms certains des nouveaux ministres. Toutefois, ces milieux d'affaires auraient pu être rassurés par la présence de MM. Parizeau et Joron à deux ministères-clés à vocation économique : les Finances et l'Énergie. Ils auraient pu se calmer encore davantage avec la nomination de Maurice Paradis, ancien conseiller spécial de Robert Bourassa, à la présidence du Conseil général de l'industrie, cet organisme parapolitique créé par Daniel Johnson en 1968 pour institutionnaliser les liens entre l'État et la classe dominante. Michel Vastel du Devoir voyait dans cette nomination « un signe de bonne volonté de M. René Lévesque à l'endroit des milieux financiers et industriels »²⁴.

Élu au milieu de l'année budgétaire, le gouvernement péquiste a tout de même convoqué une mini-session parlementaire en décembre 1976. Cette mini-session a eu peu de résultats sur le plan économique. Elle a toutefois réussi à démontrer que le gouvernement allait appliquer une politique de restrictions budgétaires. Ainsi, la loi 82 força la Ville de Montréal à assumer sa part du déficit olympique, débarrassant la province de ce fardeau fiscal. Par ailleurs, le salaire minimum fut porté à 3,00 \$, le plus élevé en Amérique du Nord. La hausse du salaire minimum déclencha les premiers critiques des milieux patronaux, qui ont vu leurs craintes se matérialiser²⁵. Enfin, on y annonça la politique « d'achat chez nous » qui fut appliquée à partir de janvier 1977 et qui reprit les lignes du projet libéral, lequel calquait déjà la même politique adoptée dans les autres provinces²⁶.

Le 8 mars 1977, Lévesque ouvrait la nouvelle session. En quelques jours, Québec avait aboli la loi des mesures anti-inflationnistes ainsi que la Régie québécoise chargée de son application. Fin mars, Parizeau dépose à l'Assemblée nationale le budget pour l'année financière commençant le 1er avril et, le 12 avril, il prononce le discours du budget. Le premier budget Parizeau était nettement conservateur. On y constatait une baisse importante des emprunts gouvernementaux, le plafonnement des dépenses publiques et la non-indexation des paliers d'impôts. Seulement 175 millions \$ étaient dégagés pour matérialiser les priorités du programme électoral du PQ, dont les soins dentaires gratuits pour les adolescents et les médicaments pour les personnes âgées. La décomposition par ministère montre peu de changements par rapport à l'exercice financier précédent. Toutefois, certaines données

23 « Le nouveau cabinet plonge le Patronat dans l'inconnu », dans *Le Devoir*, le 27 novembre 1976, p. 15.

24 M. Vastel : « Paradis au conseil général de l'Industrie », dans *Le Devoir*, le 27 novembre 1976, p. 15.

25 « Le conseil du Patronat s'oppose à la hausse de 4% du salaire minimum », dans *Le Devoir*, le 10 décembre 1976, p. 19.

26 Voir à ce sujet : « La politique d'achat. Québec fera comme les autres », dans *le Devoir*, le 17 janvier 1977, p. 2 ; « La politique d'achat promise existe déjà depuis 12 mois », dans *Le Devoir*, le 31 décembre 1977, p. 1.

nous permettent de remettre en question tant le « préjugé favorable aux travailleurs » que l'intérêt de l'administration péquiste pour la bourgeoisie francophone. En effet, parmi les ministères qui ont perdu des plumes, on retrouve celui du Travail et de la Main-d'œuvre (-8,9%) et des Affaires sociales (-7,0%). De l'autre côté, le budget du ministère de l'Industrie et du Commerce a été augmenté de 19,62 %, mais sa base de départ était minime : avec 112,9 millions \$, il ne reçoit que 1% des crédits de l'exercice 1977-78. Le ministère qui a connu la plus forte augmentation est celui des Affaires culturelles (+29,7%); avec une hausse de 10,1%, le ministère de l'Éducation conserve sa part du gâteau fiscal²⁷. Les réponses au budget ne se firent pas attendre. Satisfaits du plafonnement des dépenses publiques, les milieux d'affaires ont sévèrement critiqué l'absence de mesures de relance économique²⁸. Les travailleurs y ont vu une augmentation du chômage pour l'hiver. Une fois le budget déposé, le projet de réforme de l'assurance-automobile fut porté par la ministre Payette à l'Assemblée nationale. Contrairement aux promesses préélectorales, il n'y avait pas de nationalisation complète du secteur et seuls les dommages aux personnes impliquées dans des accidents étaient repris en main par l'État. À la une, tous les milieux d'affaires concernés sont entrepris la critique du projet : les compagnies d'assurances anglophones et francophones, le Bureau d'assurance du Canada (leur association patronale), la Fédération des courtiers d'assurance du Québec et les associations patronales « at large ». Ceci se comprend parce qu'« Avec l'application du projet de réforme de l'assurance-automobile, les compagnies perdraient environ 35% des 800 millions \$ de primes touchées en 1976. Ceci représente la part de l'assurance pour les blessures corporelles dont l'indemnisation serait assurée par l'État »²⁹.

Parmi les principaux perdants de la réforme Payette adoptée finalement en décembre 1977, il y a d'abord les compagnies d'assurance francophones (dont le Groupe Commerce de St-Hyacinthe, la Laurentienne de Québec et celles du Groupe Desjardins) et anglophones (les Prévoyants du Canada, Royal Insurance, etc.) qui laissent quelque 300 millions \$ de revenus nets, les courtiers qui perdent de 30 à 40% de leurs revenus nets, et les avocats à cause de l'indemnisation sans égard à la faute. Le seul gagnant est l'État³⁰. Il n'est pas alors étonnant que le ton soit monté entre Lise Payette et les milieux d'affaires et que la ministre ait employé certains vocables colorés à l'égard des compagnies³¹. Si, comme

27 « Parizeau s'engage à freiner les dépenses », dans *Le Devoir*, le 30 mars 1977, p. 1 et « Parizeau propose la voie de l'austérité », dans *Le Devoir*, le 13 avril 1977, p.1.

28 « Selon les milieux d'affaires, le fardeau de la relance au Québec reposera sur le gouvernement fédéral », dans *Le Devoir*, le 31 mars 1977, p. 19.

29 Michel Nadeau : « Assurance-automobile. Les firmes québécoises gagnent du terrain », dans *Le Devoir*, le 31 mai 1977, p. 19.

30 « Les gagnants et les perdants », dans *Le Devoir*, le 29 septembre 1977, p. 19.

31 On pourra suivre les péripéties du débat Payette – assureurs dans « Les courtiers voudraient garder leur rôle d'intermédiaires », dans *Le Devoir*, le 22 avril 1977, p.19 ; « Lise Payette dénonce le chantage honteux des milieux d'affaires », dans *Le Devoir*, le 27 avril 1977, p.1 ; « Rien ne prouve que l'État sera plus efficace affirment les compagnies », dans *Le Devoir*, le 28 avril 1977, p.21, etc.

l'affirment Bourque et Fournier, l'administration péquiste voulait représenter la bourgeoisie francophone, elle a raté encore une fois l'occasion de le faire.

Au cours de la session, quelques événements mineurs sont à souligner : d'abord, l'adoption d'une loi créant la Société de développement coopératif, avec un budget symbolique de 1,4 million \$ par année. Il y eut aussi la loi 48 d'aide aux PME qui leur consacre quelque 540 millions \$ en crédits d'impôt au cours des trois années suivantes. Ensuite, rappelons les violentes sorties de l'Union des producteurs agricoles contre le ministère de l'Agriculture qu'elle accuse d'immobilisme et de favoritisme envers l'agrobusiness multinational contre l'entreprise québécoise³² et enfin, l'annonce d'achat d'Asbestos Corporation en octobre 1977, achat qui n'est pas encore matérialisé au moment où ces lignes sont écrites (août 1978).

En mars 1978, Parizeau présente son second budget, qui ressemble au premier dans le plafonnement des dépenses publiques (+8,42) et dans le conservatisme des transferts interministériels; seulement 150 millions \$ furent consacrés à des priorités nouvelles. Le grand perdant fut l'Éducation dont les crédits n'augmentèrent que de 3,82; la hausse budgétaire la plus importante est allée à l'Environnement avec +40,52. La grande nouveauté du budget était l'indexation de l'impôt sur le revenu, mais seulement pour ceux dont les revenus étaient inférieurs à 30 000 \$, soit les petits et moyens salariés³³.

La réponse au budget ne se fit pas attendre. Le patronat reçut avec satisfaction la limitation des dépenses, mais exprima durement son mécontentement devant la hausse de l'impôt pour les particuliers les mieux nantis. La FTQ accepta le budget, mais s'inquiéta de l'absence de mesures pour relancer l'industrie de la construction. La CSN se réjouit des allègements fiscaux pour les revenus petits et moyens, mais exprima sa préoccupation devant l'intention du gouvernement de limiter les effectifs de la fonction publique. La C.E.Q. réagit vivement contre le discours inaugural qui présageait des coupes budgétaires dans l'éducation et répétait ça avec le budget³⁴.

Avec le budget vint l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures, les textiles et l'hôtellerie. En réponse à la demande des associations patronales canadiennes, le gouvernement fédéral proposait aux provinces de réduire de 2% leur taxe de vente. Québec a préféré abolir la totalité de sa taxe, mais seulement sur quelques produits. La mesure favorise le consommateur à moindres revenus du Québec, mais aussi les cinq industries concernées, tout en contribuant à réduire le chômage dans la province. Ce

32 « Jean Garon donne la réplique à ses détracteurs de l'U.P.A. » dans *Le Devoir*, le 5 juillet 1977, p. 3.

33 Jean-Claude Picard : « Un budget d'austérité de \$12,7 milliards », dans *Le Devoir*, le 22 mars 1978, p. 1.
L'indexation fut reportée d'un an en sept. 78

34 « Le monde des affaires accueille favorablement le budget Parizeau », dans *Le Devoir*, le 20 avril 1978, p. 12;
« Le budget québécois frappe durement les cadres supérieurs », dans *Le Devoir*, le 29 avril 1978, p. 1; « La C.E.Q. et le budget. Trop peu pour le secteur scolaire », dans *Le Devoir*, le 25 avril 1978, p. 10; « Le dernier budget Parizeau. Le C.P.Q. demande de soulager les cadres », dans *Le Devoir*, le 9 mai 1978, p. 21.

n'est pas étonnant alors de constater l'approbation quasi générale qu'elle reçut de tous les milieux du Québec. Soulignons que la propriété francophone de ces cinq industries n'est pas très élevée (8,22%, 49,4%, 2,1%, 32,2% et 50% respectivement en 1961 selon les seules données disponibles)³⁵ et que par conséquent, la mesure ne favorise pas spécifiquement la bourgeoisie francophone.

La querelle du salaire minimum montra encore un gouvernement en train de jouer à l'arbitre des antagonistes. En juin 1977, le conseil des ministres avait adopté un règlement prévoyant un rajustement du salaire minimum tous les six mois en fonction de la hausse du coût de la vie. Nous avons vu qu'il avait été augmenté à 3,00 \$ en décembre 1976; il passa à 3,15 \$ le 1^{er} juillet 1977 et à 3,27 \$ le 1^{er} janvier 1978. Il aurait dû être augmenté en juillet 1978, mais les protestations des milieux d'affaires, notamment des PME, firent que le gouvernement décréta un gel du salaire minimum à 3,27 \$ le 5 juillet 1978. Le patronat reçut avec satisfaction la nouvelle, soulignant qu'à ce niveau, le salaire minimum restait le plus élevé en Amérique du Nord. Néanmoins, la pression syndicale fit reculer le gouvernement et quelques jours plus tard, il annonçait la hausse du salaire minimum à 3,37 \$ en octobre 1978 et à 3,47 \$ en avril 1979. La mesure favorisait 7,5% des travailleurs québécois.

Sans analyser les politiques forestières et agricoles, où les projets l'emportent sur les réalisations, on peut faire un bref bilan de l'intervention économique du gouvernement péquiste. Les travailleurs ont bénéficié de l'abolition de la taxe de vente, de la hausse du salaire minimum et de l'abrogation des mesures anti-inflationnistes. Par contre, ils ont subi le plafonnement des dépenses qui a contribué à hausser le taux de chômage. Les milieux d'affaires (francophones et anglophones) ont bénéficié de la politique « d'achat chez nous », de l'abolition de la taxe de vente sur certains secteurs « mous » et de la politique d'aide à la PME. Par contre, ils payent des salaires minimum plus élevés, des impôts plus lourds sur les hauts revenus, et ils se sont vus arracher plus d'un tiers de l'assurance automobile (secteur où les courtiers et les compagnies d'assurance francophones sont bien implantés). Les coopératives ont reçu des bénéfices pour la distribution des plaques d'immatriculation, obtenu une Société de développement coopératif, un avis favorable à leur projet de mise sur pied d'un centre de congrès et un appui dans leur lutte contre la loi sur les banques à Ottawa. En retour, elles ont perdu des dizaines de millions de dollars en contrats d'assurance automobile. Le secteur d'État s'est enrichi de la Société nationale de l'amiante, de la Société de l'assurance automobile et de quelques budgets accrus pour la Société de développement industriel, la Société générale de financement et Sidbec. En réponse à ces développements, les milieux syndicaux, sauf la FTQ, restent plutôt hostiles au nouveau gouvernement, les

35 A. Raynault : La propriété des entreprises au Québec, *op. cit.*

milieux d'affaires l'attaquent violemment; les coopératives quant à elles connaissent des réactions partagées sans abandonner leur neutralité politique.

Les relations de travail

« En face de la bourgeoisie coalisée s'était constituée une coalition entre petits bourgeois et ouvriers, le prétendu Parti social-démocrate. (...) Le caractère propre de la social-démocratie se résumait en ce qu'elle réclamait des institutions républicaines démocratiques comme moyen, non pas de supprimer les deux extrêmes, le capital et le salariat, mais d'atténuer leur antagonisme et de le transformer en harmonie ».

K. Marx, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte

Ce qui caractérise la politique des relations de travail du gouvernement péquiste est la tentative d'humaniser ces rapports, d'atténuer les conflits, d'amener les classes opposées à se comprendre. La première de ces tentatives est indiscutablement le sommet économique de La Malbaie, fin mai 1977. Ce « sommet » n'a laissé aucun résultat positif (ou négatif) et il n'a servi qu'à mettre en évidence les illusions d'harmonie sociale du gouvernement. Ces illusions sont revenues en force lors des grands débats entourant la réforme du Code du travail (projet de loi 45). Le 29 juillet 1977, le nouveau ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, déposait les réformes au Code du travail; elles étaient essentiellement les suivantes :

- Le déclenchement de la grève, l'acceptation ou le rejet d'un projet de convention collective et le retour au travail ne peuvent être décidés par un syndicat qu'à la suite d'un vote pris par scrutin secret.
- La formule Rand est généralisée.
- Les délais pour la déclaration de grève et de lock-out au cours d'une négociation sont stipulés (art. 34 à 36).
- Les employeurs doivent renvoyer les salariés qui auraient participé à des activités (non décrites) contre leur syndicat (art. 38).
- L'emploi de briseurs de grève est interdit entre l'avis de grève et la fin de la grève ou du lock-out (art. 51).
- Le rappel est prioritaire pour les anciens employés (art. 52).

La réaction du Conseil du patronat fut très vive : « Aucune des grandes préoccupations patronales des dernières années n'a été retenue au projet de Loi 5 »³⁶.

36 « La réaction du C.P.Q. Québec a ignoré le patronat », dans *Le Devoir*, le 3 août 1977, p. 5.

La réaction des chambres de commerce du Québec fut plus intelligente. Elle demanda la tenue d'une commission parlementaire pour à la fois gagner du temps et permettre aux milieux d'affaires à travers leurs mass-médias de battre le projet³⁷. Par contre, les syndicats appuyèrent la réforme proposée et s'opposèrent à la mise sur pied d'une commission parlementaire³⁸. La stratégie des chambres de commerce fit boule de neige dans les milieux d'affaires et parmi les politiciens et intellectuels proches des compagnies. Tour à tour, le Conseil du patronat, le « Board of Trade », le Centre des dirigeants d'entreprise, tous les partis d'opposition, le Bâtonnier du Québec, la Fédération des écoles catholiques du Québec, un professeur d'université (Gérard Dion de l'Université Laval) et même un curé (Jacques Cousineau, Jésuite) dénoncèrent les dangers du Bill 45 et réclamèrent une commission parlementaire³⁹. Devant l'avalanche de protestations de la bourgeoisie coalisée, Lévesque promettait une « mini-commission » fin août 1977, et ce, contre l'opposition du leader parlementaire Robert Burns.

L'artillerie lourde des milieux d'affaires fit reculer le gouvernement qui déposait fin novembre une série d'amendements restreignant notamment la portée des articles « anti-scabs ». En effet, selon ces nouveaux amendements, les employeurs pourraient embaucher pendant la durée de la grève pour conserver les services essentiels et garantir les investissements. Ces amendements ont fait se retourner la CSN et la C.E.Q. contre le projet de loi; la C.S.D. déclara qu'il serait désormais une « réforme mineure » et la FTQ maintint son approbation. En décembre 1977, sous la pression conjointe des syndicats et du Conseil national du PQ, le gouvernement précisa que sous prétexte d'assurer les services essentiels, les employeurs ne pourraient pas continuer la production. Les derniers amendements n'ont satisfait ni la CSN ni les autres centrales, pas plus que le C.P.Q. et les milieux d'affaires⁴⁰. La loi adoptée en décembre 1977 entra en vigueur en février 1978. Pour la combattre, le Conseil du patronat invitait alors ses membres à ne pas embaucher de grévistes. La troisième tentative pour « civiliser » les relations de travail au Québec a eu lieu autour de l'encadrement

37 « Le projet de Loi 45. La Chambre de commerce souhaite la tenue d'une commission parlementaire », dans *Le Devoir*, le 5 août 1977, p. 3.

38 « Selon la C.E.Q., le Bill 45 redonne droit de cité au syndicalisme », dans *Le Devoir*, le 5 août 1977, p. 3. « Le projet de Loi 45. La C.S.N. presse le gouvernement d'adopter le texte sans délai », dans *Le Devoir*, le 10 août 1977, p. 3.

39 G. Dufour (président du C.P.Q.): « Qu'a-t-on fait des conditions qui donnaient à la formule Rand tout son sens? », dans *Le Devoir*, le 6 août 1977, p. 5; « Le projet de Loi 45. Le Board of Trade réclame un débat public avant son adoption », dans *Le Devoir*, le 10 août 1977, p. 3; « C.D.E.: le projet de loi « anti-scabs » compromet la survie des P.M.E. », dans *Le Devoir*, le 18 août 1977, p. 3; V. Bergeron, Bâtonnier du Québec: « À quand une commission parlementaire sur le Bill 45 », dans *Le Devoir*, le 22 août 1977, p. 4; « La F.C.S.C. et le projet 45 », dans *Le Devoir*, le 24 août 1977, p. 6; G. Dion et J. Cousineau: « Les dangers du projet 45 », dans *Le Devoir*, le 9 septembre 1977, p. 4.

40 Le ministre précise la clause « anti-scab », dans *Le Devoir*, le 19 décembre 1977, p. 1; « Les relations de travail dans l'entreprise. Une année calme gâtée par le dépôt du projet de loi 45, estime le C.P.Q. », dans *Le Devoir*, le 20 décembre 1977, p. 10; « Les derniers amendements au Bill 45 ne satisfont pas la C.S.N. et la F.T.Q. », dans *Le Devoir* le 21 décembre 1977, p. 11.

des négociations dans le secteur public et parapublic. Les Fronts communs de 1972 et 1975 ont convaincu le gouvernement péquiste qu'il fallait agir avec tact dans le secteur public. En effet, ce fut en mettant le frein à la Révolution tranquille, donc à l'expansion du secteur d'État, que la bourgeoisie canadienne-française avait perdu sous Bourassa l'appui de la vaste masse des fonctionnaires et travailleurs de l'État. En même temps, l'arrêt de l'expansion du secteur public avait créé une plus grande autonomie politique des classes subalternes et une plus grande combativité syndicale. En sapant le secteur d'État, le PQ risque à son tour de détruire ses propres bases sociales; c'est pourquoi il s'avance très prudemment sur ces sables mouvants. Le premier pas fut la constitution de la commission Martin-Bouchard qui déposa son rapport en février 1978. Cette commission recommandait au gouvernement de soumettre à la négociation sa politique salariale dans le secteur public et de maintenir le droit de grève des employés de l'État, mais d'en limiter l'exercice dans les services essentiels, notamment dans les hôpitaux. Craignant de nouveaux projets comme le Bill 45, le patronat demanda en avril 1978 l'étude du rapport Martin-Bouchard en commission parlementaire, mais le gouvernement s'y refusa. En échange, il déposa début juin trois projets de loi. Le Bill 50 porte sur les fonctionnaires du gouvernement provincial et il constitue une refonte de la Loi de la fonction publique. Il détermine les matières qui ne sont pas négociables, notamment la classification des emplois. Le Bill 55 laisse aux parties la possibilité de se regrouper pour négocier; ce bill fut peu controversé parce qu'il ne faisait qu'entériner la pratique antérieure. Le Bill 59 visait les syndicats dans le secteur hospitalier. Il déterminait le calendrier des négociations : pour avoir droit de grève, chaque syndicat local devra rendre publics les services essentiels qu'il entend assurer; en cas de désaccord avec la partie patronale sur les services essentiels, la liste syndicale prévaudra. Cependant, le non-respect par la partie syndicale de certains délais quant au dépôt des listes de services essentiels et de certaines restrictions pourrait leur valoir l'ajournement par l'État de leur droit de grève. Ici encore, les centrales syndicales ont vu une manœuvre pour interdire le droit de grève dans le secteur public. Quant au patronat, il refuse d'accorder aux syndicats la définition des services essentiels. Les uns et les autres pressèrent le gouvernement de revoir le Bill 59.

Le 22 juin 1978, les lois 50 et 59 ont été sanctionnées, mais elles ne le furent pas sans créer plusieurs escarmouches entre patronat, syndicats et gouvernement. En effet, opposés à une refonte de la Loi sur la fonction publique qui leur enlève le droit de négocier la classification des emplois, les fonctionnaires ont débrayé à Québec et à Montréal les 15 et 16 juin. Le gouvernement leur fit savoir que les manifestations n'allaient pas empêcher l'adoption du bill. Quant au projet 59, le Conseil du patronat s'opposait à la définition syndicale des services essentiels et suggérait à cette fin la création d'une Régie permanente

des services essentiels où les syndicats seraient minoritaires. Les syndicats se butaient sur la clause destinée à assurer le « libre accès du public aux hôpitaux ». Comme dans le cas du projet de loi 50, les propositions patronales et syndicales furent rejetées et la Loi adoptée presque dans sa forme originale.

Au moment d'assumer l'administration provinciale, le PQ se retrouvait avec des relations de travail parmi les plus tendues au monde: le Québec était seulement comparable à l'Italie quant aux journées perdues en grève. Pour « discipliner » ces relations-là le PQ abandonne la manière forte, celle des injonctions, des briseurs de grève et de la police, et proposa des « institutions comme moyen, non pas de supprimer les deux extrêmes, le capital et le salariat, mais d'atténuer leur antagonisme et de le transformer en harmonie » (Marx, 18 Brumaire). Ce type d'institutions sur le plan industriel se compare à celles instaurées par la Loi 2 sur le financement des partis politiques, adoptée en 1977 et combattue par le patronat, les syndicats et l'opposition⁴¹. Quelle est l'essence de cette loi? Elle interdit aux personnes morales (associations patronales, compagnies, syndicats ouvriers, organisations populaires) de financer les partis politiques. Elle fixe aussi un maximum de 3 000 \$ par personne comme contribution. « C'est la transformation de la société par la voie démocratique, mais c'est une transformation dans le cadre petit-bourgeois » (Marx, le 18 Brumaire). Désormais, tous les partis devront se financer comme les partis petits-bourgeois.

La politique linguistique et culturelle

Trois événements majeurs linguistiques et culturels du Livre vert sur l'éducation et du Livre blanc sur la culture ont marqué la politique du P.Q : la Loi 101, le (il manque des mots) Jacques-Yvan Morin et le Livre blanc de M. Laurin.

Le dépôt et l'adoption de la Loi 101 sont des exemples remarquables des contradictions insurmontables qui guettent la petite bourgeoisie lorsqu'elle veut s'attaquer toute seule au grand capital sans en appeler aux travailleurs, autrement dit lorsqu'elle conçoit les rapports de force politiques comme des questions purement techniques à être réglées par des experts diplômés. Début avril 1977, Camille Laurin dépose son Livre blanc sur la langue, suivi quelques semaines plus tard du projet de loi no 1. Les réactions ne se firent pas attendre. Les avocats des compagnies, par l'entremise du Barreau du Québec critiquèrent l'unilinguisme français : « Le Barreau du Québec (...) proteste contre les recommandations du Livre blanc relatives à la langue des jugements et des plaidoiries des corporations »⁴².

41 « Le Bill 2 est antidémocratique, soutiennent la C.S.N. et la F.T.Q. », dans *Le Devoir*, le 2 juillet 1977, p. 2; « L'opposition défend le droit des personnes morales », dans *Le Devoir*, le 1^{er} juin 1977, p. 1; « Les caisses électorales. La loi interdit toute contribution des personnes morales », dans *Le Devoir*, le 24 mars 1977, p. 1.

42 Le Barreau du Québec. « L'unilinguisme français gênerait les tribunaux », dans *Le Devoir*, le 6 avril 1977, p. 1.

Le Conseil du patronat et le Centre des dirigeants d'entreprises ont rapidement rejoint leurs avocats : « Aussi bien le C.P.Q. que le Centre des dirigeants d'entreprises (C.D.E.) devaient faire connaître des réactions très dures à l'endroit du projet de M. Laurin »⁴³. Les syndicats ouvriers et les avocats indépendants se sont par contre déclarés satisfaits du projet Laurin⁴⁴. Ils ont immédiatement dénoncé l'attitude du C.P.Q. et du C.D.E. en les traitant de « rois nègres à la solde de leurs patrons anglophones »⁴⁵. La Chambre de commerce du Québec a contre-attaqué, affirmant que l'économie était plus urgente que le Livre blanc et les débats linguistiques⁴⁶. De leur côté, les grandes sociétés ont commencé à répandre des rumeurs de déménagement vers des zones linguistiques plus sûres⁴⁷. Début juin, la bourgeoisie canadienne-française, avocats et conseillers financiers y compris, adressait à MM. Lévesque et Laurin une lettre d'opposition au projet de loi no 1 signée par plusieurs personnes dont les PDG de grandes entreprises⁴⁸.

La réponse de M. Laurin fut cinglante (et sociologiquement vraie) : « il s'agit d'une déclaration d'hommes souvent identifiés aux fédéraux et au Parti libéral du Québec »⁴⁹.

Pour sa part, un groupe de 160 professeurs, journalistes, écrivains, etc. (parmi lesquels il n'y avait aucun homme d'affaires) fit connaître le 6 juin une déclaration d'appui à la loi no 1, déclaration qui est parue dans les journaux. Le conflit s'annonçait donc entre les milieux d'affaires d'une part et le gouvernement appuyé par les syndicats et la petite bourgeoisie francophone d'autre part.

Début juillet toutefois, la pression du patronat fit reculer le gouvernement une première fois. Ce dernier retira le projet de loi no 1 et le remplaça par le projet de loi 101 qui, plus généreux pour l'entreprise, ne concédait rien au chapitre de la langue d'enseignement. En août, de nouveaux amendements sur la francisation des sièges sociaux ont réduit l'impact de la loi 101 sur les compagnies. À son adoption le 26 août 1977, la charte avait perdu presque tout son mordant sur le monde économique. La loi se borne à acheminer une partie des immigrants au secteur scolaire francophone. De là la réaction très vive des associations anglophones du monde de l'éducation, dont le P.A.C.T. (Provincial Association of Catholic teachers) dans le sens de désobéir à la loi dès le début du mois de septembre. La seule réaction importante des entreprises fut l'annonce, en janvier 1978, du déménagement de la Sun Life

43 « Le P.Q. n'a pas le mandat d'imposer une telle charte du Français (le C.P.Q.) », dans *Le Devoir*, le 7 avril 1977, p. 1.

44 « La C.S.N. et la F.T.Q. sont satisfaites du Livre blanc », dans *Le Devoir*, le 6 avril 1977, p. 8. « Un groupe d'avocats contredit le Barreau », dans *Le Devoir*, le 7 avril 1977, p. 7.

45 « Camille Laurin s'en prend aux rois nègres du patronat », dans *Le Devoir*, le 9 avril 1977, p. 3.

46 « La Chambre de Commerce (du Québec) : L'économie est plus urgente que le Livre blanc », dans *Le Devoir*, le 15 avril 1977, p. 3.

47 Après la Banque Royale, Bell, C.I.L. et Du Pont, le projet de loi sur la langue pourrait forcer le Canadien Pacifique à déménager », dans *Le Devoir*, le 5 mai 1977, p. 1.

48 « Les 326 signataires », dans *Le Devoir*, le 4 juin 1977 p. 5.

49 « Laurin fustige l'attitude de l'establishment inféodé », dans *Le Devoir*, le 6 juin 1977, p. 1

à Toronto. Il faudrait encore voir jusqu'à quel point il ne s'agit là que d'une décision arrêtée depuis longtemps et qui a trouvé une excuse dans la loi 101 et ses prétendus méfaits. Enfin, en juillet 1978, une nouvelle réglementation de la Loi 101 permet à certains sièges sociaux (ceux des compagnies qui font plus de 50 % de leurs affaires hors du Québec, soit toutes les sociétés importantes canadiennes ou étrangères) de continuer d'employer l'anglais dans leur siège. Tout compte fait, ceci signifie l'abolition de la loi pour les compagnies.

Une bonne partie de la première année de gouvernement a été occupée par la bataille linguistique. L'administration péquiste a alors senti le besoin d'arrêter les mesures dans ce secteur-là et de se consacrer davantage aux politiques économiques et sociales. Toutefois, l'activité gouvernementale dans le domaine de l'éducation et de la culture ne s'est pas stoppée complètement. Elle a plutôt pris la forme de Livres consultatifs. Le premier dans ce sens a été le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire de Jacques-Yvan Morin, publié en octobre 1977. Ce livre contient des propositions en vue d'une vaste consultation d'un an, qui devrait se terminer par une réforme de l'enseignement. Ceux qui s'attendaient à une réforme en profondeur du système scolaire, suivant le programme électoral du PQ, auront été vite déçus. Le Livre vert ne remet en question ni l'enseignement privé ni l'école confessionnelle. Il n'examine ni l'abandon scolaire ni l'échec du professionnel court. Il propose en somme quelques réformes superficielles. Ici se révèle nettement le caractère caricatural de ce que le ministre de l'Éducation avait appelé le « second souffle de la Révolution tranquille » en novembre 1976. Alors que la bourgeoisie francophone avait réussi de 1960 à 1966 à arracher à l'Église le contrôle des universités et des collèges, la petite bourgeoisie qui veut l'imiter s'accommode aisément du statu quo, contre l'avis des militants du Regroupement scolaire progressiste, du PQ Montréal-Centre, etc. qui plaidaient en faveur de la déconfessionnalisation : « Le ministre (Morin) a pour sa part rappelé que l'école confessionnelle correspondait, selon les témoignages qu'il avait recueillis, à une réalité sociale, et ce, pour de nombreux parents »⁵⁰.

L'explication de l'opportunisme du ministre vient du raz-de-marée confessionnel qui a balayé les élections de commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal, en juin 1977. Au cours de ces élections, le Mouvement scolaire confessionnel a raflé presque tous les postes et relégué le Rassemblement scolaire progressiste à une délégation presque symbolique. Le ministre tire alors ses conclusions : le Québec est catholique, il faut donc s'en accommoder. Ce qui est contradictoire à l'extrême, c'est l'obligation pour des dizaines de milliers d'immigrants de religion protestante, juive, orthodoxe, bouddhiste ou musulmane (sans compter les athées et agénésiques) d'envoyer leurs enfants à une

50 « Le Livre vert sur l'éducation. Deux tendances se manifestent aux audiences publiques », dans *Le Devoir*, le 3 mai 1978, p. 7.

école catholique suivant la loi 101. Quant au maintien de l'école privée, rappelons que bon nombre des ministres du PQ y envoient leurs enfants, après être eux-mêmes passés par le système privé⁵¹.

Le Livre blanc de M. Laurin sur la culture, publié en juin 1978, manifeste le même goût du statu quo. Après avoir analysé lucidement la concentration de la presse au Québec, par exemple, il conclut qu'il ne faut pas y toucher : « Il est certain que la multiplication des lois et des règlements de la part de l'État ne serait ni efficace ni légitime. (...) L'État contribuerait lui-même à étouffer la liberté d'expression »⁵². Il propose alors des mesures superficielles comme l'aide aux médias communautaires, les subventions à la presse régionale et locale, ou la création d'une agence de presse québécoise. Quant au contrôle des « majors » multinationales sur la distribution des films au Québec, le rapport est clair : « Quels films faut-il montrer au Québec? Les décisions sont prises à Los Angeles, à New York et à Toronto »⁵³.

Pourtant, le Livre blanc ne propose aucune solution. Les multinationales du cinéma, tout comme les monopoles locaux de la presse, peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Les propositions concrètes se résument à une coopérative pour la distribution des livres québécois et une autre pour lancer une collection de livres de poche, la création de quelques musées et bibliothèques et d'une société de développement culturel qui pourrait prendre des participations au capital-actions d'entreprises du secteur qu'elle aura créé ou contribué à créer (lequel secteur ne grandira pas du fait qu'on aura créé une société d'État). Il n'y est nullement question de prendre le contrôle des sociétés déjà existantes. La deuxième Révolution tranquille manque de souffle sur le plan culturel aussi.

Ceux qui considèrent le PQ comme un parti social-démocrate pourront difficilement concilier l'inaction de l'administration péquiste avec les nombreuses demandes syndicales pour l'abolition de l'école privée ou pour la déconfessionnalisation de l'école. Ceux qui considèrent le PQ comme un parti de la bourgeoisie francophone s'étonneront que le gouvernement n'intervienne pas pour bousculer les relations de propriété en faveur de cette dernière. En fait, tout ce que le gouvernement a fait sur le plan éducatif, c'est augmenter la clientèle du secteur scolaire francophone de quelques milliers d'élèves. Les enseignants de ce secteur seront sans doute reconnaissants envers leur gouvernement.

51 « Neuf ministres du P.Q. préfèrent l'école privée », dans *Le Devoir*, le 23 avril 1977, p. 2.

52 *La politique Québécoise de développement culturel*, vol. 2, Éditeur officiel, Québec, p. 246.

53 Ibidem, p. 321.

Conclusion

Au cours de ses deux premières années, le gouvernement péquiste a abandonné son programme électoral, mais son administration a suivi un chemin qui l'éloigne et des revendications des travailleurs syndiqués et des désirs du patronat. En fait, lors du dépôt de chaque projet de loi, le gouvernement s'est trouvé sous le feu croisé des milieux d'affaires et des unions ouvrières. Le résultat de ces batailles rangées (notamment celles de la réforme de l'assurance automobile, du projet de loi 101 et de la loi 45) a été passablement équidistant des positions des uns et des autres, et assez proche cependant du point de vue de la classe moyenne aisée qui anime et dirige le PQ.

Le Québec sous cette administration sera français (sauf les compagnies) et catholique. Il n'y aura aucun changement important dans les rapports entre les classes. Aucune compagnie étrangère (sauf peut-être Asbestos Corporation) ne sera nationalisée. La dépendance technologique, commerciale, financière et culturelle du Québec ne sera pas changée pour ne pas trop déranger la digestion du capital. Ceci, incidemment, a fait que certains confondent le PQ avec le Parti libéral du Québec, la classe moyenne avec la bourgeoisie.

Néanmoins, on peut s'attendre à ce que la classe capitaliste canadienne, anglophone et francophone, attaque ce gouvernement et cherche à le défaire aux prochaines élections. Le ministre délégué à l'Environnement du Québec, Marcel Léger l'a lui-même reconnu :

Le ministre délégué à l'Environnement n'est guère plus confiant face au monde des affaires et des milieux financiers, aussi bien anglophones que francophones. Cette minorité possédante, dit-il, banques, compagnies de finance, compagnies d'assurance, conseils du patronat, chambres de commerce, compagnies importantes ainsi que les francophones du monde des affaires qui gravitent autour des centres de décision s'opposent en général à un transfert de pouvoir du fédéral au Québec, car ils craignent leur perte de pouvoir actuel⁵⁴.

La raison de cette mésentente fondamentale entre le PQ et les milieux d'affaires francophones est l'indépendance financière et sociale de ce parti vis-à-vis le patronat. Ce n'est pas par un manque de conscience de classe que les milieux financiers sont contre le PQ et qu'ils se font traiter en retour de « rois nègres », « vendus », « inféodés » (Laurin) ou « maîtres chanteurs » (Payette). C'est parce qu'ils appartiennent à une autre classe que celle représentée par le PQ parce que les intérêts des uns et des autres ne sont pas les mêmes et parce que la classe dominante aime – lorsque c'est possible – gouverner sans intermédiaire. Les travailleurs auraient tort de considérer le PQ comme leur parti. Les

54 « Selon le ministre Léger, le fédéral serait prêt à engager 50 millions \$ et Walt Disney dans une campagne pour l'unité », dans *La Presse*, le 4 août 1978, p. A2.

quelques syndicalistes et conseillers juridiques des centrales qui y participent ne jouent dans le gouvernement péquiste qu'un rôle secondaire. De toute l'aile gauche du PQ, seul Robert Burns a dirigé un ministère, mais un ayant comme but de moraliser la vie politique du Québec, pas de défendre les intérêts des travailleurs comme tels. La véritable fonction des syndicalistes dans le PQ est d'articuler, dans une structure inégale de représentation et d'une façon subordonnée, les intérêts des travailleurs dans la coalition petite bourgeoise/classe ouvrière. Les travailleurs n'ont que peu à gagner dans cette intégration subordonnée au pouvoir. En fait, jusqu'ici, leurs revendications spécifiques ont été presque complètement laissées de côté : 10 % des travailleurs sont présentement en chômage et un tiers de la population du Québec se trouve en dessous du seuil officiel de pauvreté. La profonde dépendance du Québec vis-à-vis les États-Unis est passée sous silence (le premier ministre provincial va périodiquement y faire des « rapports d'étape »); l'emprise des multinationales sur la province n'est pas diminuée d'un iota. « Une chose à la fois », nous crient les porte-paroles du gouvernement. « Faisons d'abord l'indépendance et ensuite, nous reprendrons notre programme électoral ». Mais qui nous dit que l'indépendance (qui glisse vers la « souveraineté-association », puis la « véritable confédération ») ne sera pas, elle aussi, ajournée sine die? Et quelle forme prendra-t-elle lorsqu'enfin nous aurons le loisir de connaître les projets gouvernementaux ? Seule classe sans organisation politique propre, et par conséquent sans autonomie politique, la classe ouvrière québécoise est aujourd'hui désarmée dans les luttes pour le pouvoir. Elle aurait tort de voir dans l'étiquette « sociale-démocrate » du PQ autre chose qu'un leurre électoral.

Le gouvernement Lévesque après 24 mois ¹

JEAN-MARC PIOTTE

Assez rapidement après son avènement au pouvoir provincial, le PQ trébuche et tergiverse. Le bloc social que ce parti tente d'ériger est secoué par ses propres contradictions. Les secteurs populaires, et pas seulement la gauche, sont interpellés par ce qui apparaît comme des « stop-and-go » perpétuels entre la volonté de changement et la peur de confronter les élites. Il y a aussi le contexte d'une crise économique que les experts appellent une « récession », qui marque la transition, tout au long des années 1970 et même 1980, entre la gestion keynésienne (celle de l'après-guerre) à la gestion néolibérale du capitalisme, « inaugurée » si on peut dire, par Pinochet au Chili, Thatcher en Angleterre et Reagan aux États-Unis. Le PQ qui après tout gère une administration provinciale, et qui ne dispose pas véritablement du pouvoir de l'État, est un petit joueur dans cette architecture du pouvoir. Mais au lieu de préparer l'affrontement inévitable, ce parti dominé par une nébuleuse petite et moyenne bourgeoise cherche à convaincre la population qu'il faut s'ajuster, pour ne pas dire, capituler devant ce nouvel « ordre » capitaliste. Pour Piote, cette évolution dès 1978 permet d'observer la tentative péquiste de réaménager le statu quo, ce qui explique la démoralisation de la base militante, et laisse entrevoir, affirme Piote « une lente hémorragie qui videra le P.Q. de ses forces vives et en effacera peu à peu ses marques distinctives ».

La victoire du 15 novembre 1976 avait engendré beaucoup d'espoirs dans la population. Un nouveau parti, guidé par des leaders prestigieux et muni d'un programme profondément réformiste, avouait un préjugé favorable aux travailleurs et promettait d'œuvrer à la souveraineté du Québec. Mais le Parti québécois, sous la direction de René Lévesque et avec l'aide de ses deux acolytes (Jacques Parizeau pour l'économie et Claude Morin pour les relations politiques) entreprit une série de révisions malaisées, difficiles et déchirantes, qualificatifs qui font maintenant partie de la rhétorique usuelle du Parti québécois et qui sous-tendent le raisonnement suivant : nos problèmes de conscience, signes de notre probité politique, démontrent bien que nous sommes obligés et contraints par la réalité d'adopter des mesures qui contredisent les espoirs de changements que nous véhiculions lorsque nous étions dans l'opposition.

¹ Ce texte de Jean-Marc Piote a été publié dans le *Devoir* des 13,14 et 15 novembre 1978. Piote a été rédacteur de *Parti Pris* dans les années 1960, puis fondateur-rédacteur de *Chroniques*, une revue partageant en gros les objectifs des Cahiers du socialisme et donc participant au grand débat sur la question nationale auquel les Cahiers ont consacré tant d'énergie.

Mais quelle est cette réalité qui détermine la politique du Parti québécois ? Jacques Parizeau, dans sa récente déclaration, l'identifie à une « situation économique profondément détériorée », causée dans le monde occidental par la « crise de pétrole » et aggravée, au Canada, par une croissance des salaires plus rapide qu'aux États-Unis. Mais les propos du politicien Parizeau souffrent de nombreuses omissions : la crise est celle du système capitaliste, et la croissance du prix du pétrole, qui en est un de ses aspects, a profité non seulement aux pays producteurs, mais aussi aux grands monopoles pétroliers, d'origine surtout américaine, qui ont vu leurs profits augmenter de façon vertigineuse. De plus, l'aggravation de la crise ici ne peut être attribuée aux victoires des syndiqués canadiens car, indépendamment de la croissance relative des salaires au Canada et aux U.S.A., le Canada a toujours subi plus durement que celui-ci les crises du système capitaliste, et les régions de l'est (Québec et les provinces de l'Atlantique) en furent plus profondément affectées que les autres régions du pays. La réalité qui détermine la politique du P.Q. est donc celle d'une économie québécoise, tissée par le *système capitaliste* actuellement en *crise* et *dominée* par le *capital américain et canadien*. Ces crises, qui scandent les réorganisations du système capitaliste, entraînent la liquidation de petites et moyennes entreprises, la détérioration des conditions de vie des travailleurs et la croissance des monopoles.

La croissance des salaires

Que les salaires aient augmenté plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis n'est qu'un indice d'une plus grande combativité syndicale au Canada, d'un mouvement syndical moins intégré au système capitaliste ici qu'aux États-Unis. Dans cette lutte pour ne pas supporter le fardeau de la crise d'un système qu'ils ne dominent ni ne contrôlent, les syndiqués canadiens durent affronter les politiques des gouvernements fédéral et provinciaux qui, quelles que soient leurs allégeances politiques, cherchèrent solidairement à aligner la croissance des salaires des travailleurs canadiens sur celle des U.S.A. Le gel des salaires est introduit par le gouvernement Trudeau en octobre 1975, peu après de nettes victoires syndicales. En 1973, les syndiqués avaient vu leur niveau de vie baisser (l'indice des prix à la consommation grimpe de 9.1% et les augmentations de salaire se stabilisent autour de 7.5%) tandis que les profits des compagnies augmentaient de façon *inflationniste* depuis 1970. À la fin de 1973 et au début de 1975, les syndiqués du secteur public, surtout sous l'impulsion du Syndicat canadien de la Fonction publique, obtiennent des gains salariaux importants lors de négociations avec les divers niveaux de gouvernement. Les syndiqués du secteur privé, comme ceux du Syndicat canadien des papetiers, entrent dans la lutte pour arracher les mêmes augmentations salariales que celles obtenues par leurs confrères

du secteur public. (Au Québec, le Front commun de 1972 reçoit une formule d'indexation qui semblait alors négligeable mais qui s'avéra par la suite fort importante compte tenu de la spirale inflationniste qui s'empara de l'économie nord-américaine, et les syndiqués du secteur privé, notamment à la C.S.N., menèrent des luttes, la plupart victorieuses, pour gagner, sur la base de ce précédent, des formules d'indexation qui protégeaient leur niveau de vie). Même les dirigeants des succursales canadiennes des syndicats américains doivent emboîter le pas et, bon gré mal gré, suivre leurs membres dans une politique qui contredit celle soutenue par les maisons-mères américaines. La politique de contrôle des salaires vise à briser cette combativité ouvrière en restreignant les droits de négociation².

Certains affirmaient jadis que la grève dans le secteur public perdait l'efficacité qu'elle avait dans le secteur privé : ici, elle s'attaquait aux profits des patrons tandis que là elle permettait à l'État d'économiser les salaires normalement versés. Cette affirmation est erronée, non pas parce que les considérations sur lesquelles elles s'appuient sont fausses, mais parce qu'elle ne tient pas compte de l'ensemble des variables qui structurent le rapport de forces entre syndiqués et patronat. L'économie canadienne est dominée par des monopoles dont la stratégie est planétaire alors que les syndicats arrivent à peine à faire front commun, même au niveau provincial ou encore dans une de ses régions : la grève, dans telle ou telle usine, n'a alors qu'une portée limitée sur la croissance de tel ou tel monopole. Dans une période de crise, la marge de manœuvre des syndiqués est encore plus réduite : les dangers de fermetures d'usines et de mises à pied s'accumulent tandis que le marché du travail, où abondent les chômeurs, fait pression à la baisse sur les salaires. Les syndiqués du secteur public n'ont pas ces entraves : la partie patronale est clairement identifiée, elle ne peut fermer ses institutions pour en ouvrir d'autres ailleurs dans le monde et, si elle peut couper des postes, elle ne peut s'attaquer radicalement à la sécurité d'emploi de ses syndiqués. De plus, la grève dans le secteur public suscite de tels conflits sociaux et crée de tels remous dans l'opinion publique que les gouvernements, malgré les économies que cette grève leur assure, doivent intervenir rapidement pour remettre en marche les institutions affectées par l'arrêt de travail. Depuis l'obtention du droit de grève, les négociations dans le secteur public constituent la *locomotive* des négociations dans le secteur privé : voilà pourquoi les représentants patronaux et leur spécialistes en relation de travail réclament l'abrogation de ce droit et, ainsi, tout reviendrait comme avant : les syndiqués du secteur public chercheraient à rattraper les avantages obtenus par les syndiqués du secteur privé mais, sans moyen de pression, tandis que ceux-ci lutteraient, seuls et faibles, contre les monopoles économiques. Les gouvernements ne se sont pas jusqu'ici sentis les reins assez solides pour enlever le droit de grève à leurs employés : ils se sont battus contre son

2 Laxer, James et Robert, *Le Canada des Libéraux*. Éd. Québec/Amérique, 1978, p. 135 et ss.

utilisation par la propagande politique et ont cherché à le limiter par diverses entraves juridiques : lois spéciales, injonctions, services essentiels, etc.

Le gouvernement Bourassa, on le sait, emboîte le pas au gouvernement Trudeau et adopte la loi 64 qui est, pour les employés du secteur public, le décalque de la loi C-73. Mais le front commun du secteur public et parapublic gagne en 1976 des augmentations salariales supérieures à celles prévues par ces législations. On ne sait, s'il avait été réélu, ce qu'aurait respecté le gouvernement Bourassa : sa propre loi 64 ou les ententes négociées. Quoi qu'il en soit, le nouveau gouvernement du 15 novembre 1976 doit choisir : assumer son préjugé favorable aux travailleurs et son désir de -souveraineté ou s'aligner sur la politique fédérale et dénoncer les clauses salariales des conventions négociées. Il opte pour le retrait de la loi 64, seule porte de sortie pour ne pas s'aliéner, au point de départ, les syndicats. Des syndiqués du secteur privé, notamment de la Fédération des Pâtes et Papiers de la C.S.N., cherchent alors, en s'appuyant sur ce précédent, à défoncer la loi C-73, mais en vain.

Lorsque le gouvernement Trudeau décide de retirer la loi C-73, il n'a pas renoncé à aligner la croissance des salaires canadiens sur celle des U.S.A. Les ministres des Finances des onze gouvernements se réunissent alors en conférence et s'entendent sur une politique salariale qui vise à freiner cette fringante locomotive que constituent les syndiqués du secteur public. La politique patronale présentée par M. Jacques Parizeau est conforme aux décisions de cette conférence et respecte la politique adoptée par le *Conseil Économique du Canada* (organisme fédéral de consultation, constitué de porte-parole patronaux et de leurs intellectuels universitaires, et dont se sont retirés le représentant du C.T.C. et celui des Métallurgistes unis d'Amérique au Canada) ; « Nous recommandons que le gouvernement fédéral adopte très graduellement un système permettant de rapprocher davantage les salaires de ses fonctionnaires dans chaque province à ceux des travailleurs de même rang dans le secteur privé »³. Le gouvernement péquiste défend donc la même politique que le tant honni gouvernement Bourassa, mais il espère que ses bonnes intentions et son image progressiste lui permettront de réussir ce que le gouvernement Bourassa n'a pas obtenu avec sa rhétorique agressive et ses lois spéciales : la réduction de la croissance des salaires. La politique de Parizeau est donc conforme à l'esprit de l'association économique : le Québec adoptera et administrera souverainement des politiques de négociation dictées par ceux qui contrôlent le marché canadien. Le René Lévesque de l'opposition nous promettait de *civiliser* le capital : le gouvernement péquiste cherche à discipliner la force de travail et à la soumettre aux aléas de la crise économique du capitalisme.

Expliquer les compromissions de l'actuel gouvernement par la seule crise économique

3 Recommandation n° 16, *Vivre ensemble* (une étude des disparités régionales). Conseil économique du Canada, 1977, p. 247.

peut empêcher de reconnaître l'essentiel : sa subordination au système capitaliste dont il subit les transformations conjoncturelles. Évidemment, dans une phase d'expansion économique, le P.Q. aurait pu maintenir son image progressiste et défendre, par exemple, au niveau salarial, une politique qui reconnaît que le gouvernement doit être le meilleur employeur, politique qui était prônée en 1968, lorsqu'elle était au pouvoir, par nul autre que la *conservatrice* Union nationale⁴.

La classe moyenne

Certains intellectuels, que je suppose politiquement proches du P.Q., soutiennent une telle politique de restriction des salaires au nom des moins bien nantis, qui auraient vu croître leur écart des salaires avec ceux de la classe moyenne dont feraient partie les syndiqués. Nous devons examiner cette assertion de plus près.

La notion de classe moyenne renvoie à une trilogie : classe supérieure (upper class), classe moyenne (middle class) et classe inférieure (lower class). Dans cette conception, la société industrialisée est posée comme un ensemble structuré par trois étages ou niveaux. Mais les critères qui permettent de distribuer les individus dans ces trois casiers varient selon les auteurs, ce qui rend difficile de savoir de qui on parle exactement lorsqu'un polémiste utilise la notion de *classe moyenne* sans autres spécifications. Mais cette notion ayant été utilisée dans un débat sur les politiques salariales, retenons, pour fin d'analyse, le critère par lequel on distribuerait les individus sur une échelle salariale à trois paliers. Cependant, il faudrait aussi nous dire quel est le seuil de passage d'un palier à l'autre, car si on place tous les syndiqués dans la classe moyenne, y compris ceux qui travaillent dans les manufactures à faible technologie et à haut degré d'exploitation de la main-d'œuvre comme dans le vêtement, se retrouvent dans la *classe inférieure* seuls ceux qui sont couverts par le salaire minimum et l'assistance sociale. Et s'il est exact d'affirmer la croissance de l'écart de salaires entre classe inférieure et classe moyenne, il faut aussi reconnaître une telle croissance entre celle-ci et la classe supérieure ou, en d'autres mots, admettre la tendance inhérente au système capitaliste à accroître les écarts de revenus entre les moins bien nantis et les mieux nantis.

De très nombreuses et généreuses mesures étaient prévues dans le programme du P.Q. en vue de contrecarrer cette tendance, dont celle de l'indexation du salaire minimum. Le gouvernement a adopté cette dernière mesure, puis l'a amendée suite au rapport de l'économiste Fortin, rapport qui donne une caution *scientifique* et *québécoise* à une

4 Piotte, Jean-Marc, *Le syndicalisme de combat*. Éd. coop. Albert St-Martin, 1977, p. 110. [Voir Les Classiques des sciences sociales – JMT.]

politique déjà concoctée dans les officines d'Ottawa, comme en fait foi la recommandation suivante du *Conseil économique du Canada* : « Nous recommandons que, dans le cadre d'une stratégie visant à réaliser le plein d'emploi, les ministres du travail des provinces où le chômage est élevé s'efforcent d'en arriver graduellement à une situation où le salaire minimum dans ces provinces ne serait pas plus élevé que dans les provinces où le taux de chômage est inférieur à la moyenne »⁵. Je ne discuterai pas du modèle, des variables et des données utilisées par le professeur Fortin dans son étude ; je n'en retiendrai que l'implacable logique : au nom des impératifs du marché capitaliste nord-américain, la politique salariale du gouvernement, non seulement sur le salaire minimum mais aussi dans le secteur public et privé, doit s'aligner sur celle prévalente au Canada qui doit, elle-même, être ramenée au niveau américain⁶.

Ce sont surtout des femmes qui sont couvertes par la loi du salaire minimum. Et les regroupements de femmes qui, tant au sein du P.Q. qu'à l'extérieur, avaient lutté pour que le gouvernement donne suite aux promesses de son programme, reçurent comme un soufflet le recul gouvernemental sur l'indexation qui s'ajouta aux rebuffades accumulées sur trois demandes essentielles : garderies, congés maternité et droit à l'avortement libre et gratuit pour celles qui veulent y recourir. René Lévesque peut bien manifester son plaisir lors du dépôt de l'étude menée sous l'égide du Conseil du statut de la femme, mais on peut prévoir dès maintenant les suites qui lui seront données : le Conseil des Ministres, dont *la conscience sera tourmentée*, n'adoptera aucune recommandation qui heurterait un secteur important de l'opinion publique, qui aurait des incidences financières tangibles ou qui irait à l'encontre des lois du marché capitaliste canadien et américain.

Une autre mesure, promise par le programme du P.Q., aurait assuré aux travailleurs non syndiqués une meilleure protection et de meilleurs revenus : la sectorialisation des négociations. Et cette promesse a été le principal argument de Jean Gérin-Lajoie, directeur du district 5 des Métallurgistes unis d'Amérique, pour convaincre ses troupes d'appuyer le P.Q. et pour entraîner la F.T.Q. à collaborer avec le nouveau gouvernement. Mais cette mesure ne sera jamais concrétisée, pour les mêmes raisons que celles invoquées contre l'indexation du salaire minimum, à moins évidemment qu'une telle politique soit adoptée au Canada et aux États-Unis ! Cela, Monsieur Gérin-Lajoie le sait fort bien, même s'il continue d'afficher la même adhésion quasi inconditionnelle au P.Q.

Le message est donc clair : Québec comme Ottawa veut réaligner les salaires des syndiqués du secteur public sur ceux qui prévalent dans l'entreprise privée et contraindre les travailleurs de ce secteur de se subordonner à la politique salariale américaine qui, elle

5 Recommandation n° 15, *Vivre ensemble* (une étude des disparités régionales). Conseil économique du Canada, 1977, p. 247.

6 Notamment, pp. 91 et 92 du *Rapport*.

aussi, Carter vient de le réaffirmer, vise à limiter la croissance des salaires. Mais un autre motif est souvent invoqué par Ottawa et Québec pour donner une allure progressiste à leur politique salariale : les argents ainsi économisés pourraient servir à l'établissement d'un *régime de revenu familial (ou minimum) garanti*. Mais un tel régime permettrait-il réellement d'accroître les revenus de la *classe inférieure* et reposerait-il sur un système d'impôt et de taxation réellement progressiste où l'*upper class* serait plus pénalisée que la *middle class* et celle-ci, plus que la *lower class* ? Monsieur Fortin, qui propose lui aussi ce régime dans son rapport, devrait reprendre ses savantes analyses pour nous démontrer qu'il serait compatible, non seulement avec la tendance inhérente du système capitaliste à l'agrandissement des écarts de revenus, mais aussi avec le mode de fonctionnement du marché capitaliste canadien et américain.⁷ En l'absence, et pour cause, d'une telle démonstration, les syndiqués du secteur public et parapublic n'accepteront pas facilement de renoncer à leurs gains et de se serrer la ceinture au nom d'une vague et trompeuse promesse de *revenu familial garanti*.

L'association souveraine

Certains intellectuels demandent aux syndiqués du secteur public d'abandonner leurs revendications au nom de l'intérêt national : le peuple du Québec a élu pour la première fois dans son histoire un gouvernement souverainiste et l'étape *cruciale* du référendum approche à grands pas : il ne faudrait pas que les syndiqués, pour des objectifs basement salariaux, entreprennent des luttes qui entraveraient la marche du Québec vers l'accession à la souveraineté. Mais on sait que la souveraineté défendue dans le programme du P.Q. a été fortement diluée par le tandem Lévesque-Morin : la souveraineté est couplée à l'association économique (libre circulation des marchandises, des capitaux et des travailleurs au sein des frontières canadiennes ; barrières tarifaires communes ; monnaie commune) et au pacte militaire dominé par le Pentagone (OTAN et NORAD). La souveraineté est donc limitée : la participation des Québécois à une éventuelle guerre de l'OTAN et du NORAD serait décidée ailleurs qu'ici ; des politiques aussi circonscrites que celles du salaire minimum dépendraient de cet *autre* gouvernement souverain qui loge à Ottawa. Mais il y a plus : le mandat qu'obtiendrait le gouvernement péquiste serait celui de *négocier* la souveraineté-association. Or qui dit négociations dit compromis : la demande initiale n'est toujours que le point de départ d'un processus d'échanges entre les parties pour en arriver à définir un terrain d'entente commun. Souveraineté-association d'une part et fédéralisme peu renouvelé d'autre part : l'issue négociée se retrouverait donc dans un statut particulier,

7 Michel Pelletier, « La nouvelle politique sociale du gouvernement fédéral », *Le Devoir*, 25 et 26 octobre 1978.

plus ou moins large ou restreint selon le rapport de forces entre les parties. Les dirigeants péquistes pourront toujours menacer la partie adverse, si elle n'accepte pas la proposition de souveraineté-association, de retourner vers le peuple et de lui demander un mandat plus exigeant (réaliser la souveraineté pleine et entière ou, selon l'hypothèse de Rodrigue Tremblay, la souveraineté-association avec les U.S.A.), mais cette menace fera sourire plus d'un et ne sera guère prise au sérieux par la partie adverse.

Certains, comparant la lutte entre péquistes et fédéralistes à une partie d'échecs, affirment que le gouvernement a eu raison de tenir compte des sondages d'opinion qui accordaient la victoire aux adversaires du souverainisme. Mais cet argument a peu de poids pour ceux qui, de quelques centaines au début des années '60, sont devenus des centaines de milliers aujourd'hui et qui, par leur travail inlassable, ont porté le P.Q. au pouvoir : ils savent, par la pratique, que l'opinion publique peut être transformée, et l'élection de leur parti avait comme objectif premier de permettre l'utilisation de cette nouvelle plate-forme, le pouvoir gouvernemental, pour réaliser cette transformation. De plus, obtenir un mandat de 50% plus un des voix pour « négocier la souveraineté-association » n'a guère plus de poids auprès de l'autre partie que recueillir 40% de votes en faveur de la *souveraineté-association*. L'un ou l'autre mandat se compare dans le rapport de forces avec Ottawa. La victoire au référendum déterminera en grande partie le vainqueur aux élections qui suivront : une majorité de non aurait signifié la victoire du Parti libéral de Ryan, prélude à la défaite électorale du Parti de Lévesque : cela, Robert Bourassa, qui savait faire preuve de roublardise, l'a bien perçu.

Le P.Q. a le goût du pouvoir ? Mais ce n'est pas lui qui est au pouvoir ; ce sont les élus, en fait le Conseil des Ministres, sur lesquels les militants, qui ont œuvré à leur élection, n'exercent aucun contrôle. Depuis le 15 novembre, la lutte, qui opposait les partisans des valeurs *technocratiques* et partisans des valeurs *participationnistes*⁸ a trouvé son issue : le programme du P.Q. n'est pas, dit Lévesque, un programme de gouvernement. Le gouvernement, c'est le Conseil des Ministres dont chacun a été nommé à son poste par le P.M. lui-même. On peut toujours rétorquer que le Conseil des Ministres est sous la dépendance de l'assemblée législative, mais chacun sait que l'Assemblée Nationale est devenue beaucoup plus une salle de spectacles politiques qu'une instance législative. Le Conseil des Ministres décide : les porte-parole de l'opposition critiquent : les députés se placent devant la caméra de télévision. Il y a donc là plus de critiques qu'au sein du P.Q. - où les militants n'osent à peine exprimer ouvertement leurs désaccords de crainte de nuire au Parti et à ses déjà vieux idéaux - mais l'opposition n'y exerce pas un poids déterminant sur les décisions du Conseil des Ministres.

8 Murray, Vera, *Le Parti québécois*, HMH, 1976, 242 p.

La réelle opposition vient de ceux qui détiennent le pouvoir économique, même lorsqu'ils ne sont pas directement représentés au Conseil des Ministres. Après la victoire du P.Q., il y eut une débauche de réunions patronales devant lesquelles les ministres paraissaient, cherchant à convaincre les tenants du pouvoir économique que les réformes et la souveraineté-association prônées par le P.Q. ne contredisaient pas leurs intérêts. Les bourgeois, qui ont appris les bonnes manières, écoutaient poliment et applaudissaient froidement. Certains ministres se sont alors révoltés de ces réceptions glaciales, accusant le patronat du Québec de lâcheté nationale, mais ils durent, eux aussi, apprendre à se comporter de façon plus civilisée. Les hommes d'affaires, réalistes, préférèrent les actes aux paroles bien intentionnées, et ils les ont obtenus : les budgets de Parizeau, les plus conservateurs depuis Duplessis ; une politique salariale, dans le secteur public comme sur le salaire minimum, conforme aux demandes patronales ; la dilution progressive de l'option souverainiste. Car le capital américain et canadien, qui domine non seulement le Canada mais aussi le Québec, n'a jamais acquiescé à l'idée de souveraineté. La fraction québécoise de ce capital, celle « dont la base d'accumulation est d'abord québécoise et qui s'appuie principalement sur l'État provincial pour défendre ses intérêts »,⁹ fraction qui est donc constituée d'origines ethniques diverses, défend des intérêts similaires à ceux, par exemple, de son vis-à-vis albertain : non pas la souveraineté, mais la décentralisation de pouvoirs d'Ottawa aux provinces.

Évidemment, au Québec, cette fraction, pouvant s'appuyer sur le mouvement de libération d'une nation dominée, possède la force nécessaire pour être plus revendicatrice et, même, aspirer à un statut particulier. Le réseau francophone de la bourgeoisie *canadian*, du moins sa frange grande-bourgeoisie, ne semble manifester que refus de tout projet souverainiste¹⁰. Et on peut bien mettre ensemble des dirigeants francophones de fragiles P.M.E.¹¹, leur ajouter les dirigeants des grandes institutions coopératives et crémier le tout par les managers des appareils économiques d'État, mais on doit reconnaître que ce réseau est si dépendant du capital *canadian* et américain qu'il ne peut assumer un projet pleinement souverainiste. À l'exception d'individus, les bourgeois et managers œuvrant au Québec partagent des options constitutionnelles qui varient d'un fédéralisme plus ou moins renouvelé à un statut particulier plus ou moins large. D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas : ils le proclament, soit directement soit par l'intermédiaire de leurs divers porte-parole. C'est devant ce pouvoir économique que le gouvernement péquiste a courbé l'échine et s'est agenouillé.

9 Bourque, Gilles, « Le Parti québécois dans les rapports de classe », *Politique aujourd'hui*, nos 7-8 (1978), p. 87, et, avec Anne Legaré, *Québec, une question nationale au centre impérialiste*, Maspero, 1979. [Voir Les Classiques des sciences sociales - JMT]

10 Niosi, Jorge, « La nouvelle bourgeoisie canadienne française », *Les cahiers du Socialisme*, n° 1 (printemps 1978) : 5-50.

11 Raynald, André, *La propriété des entreprises au Québec (les années '60)*. P.U.M., 1974, 160 p.

Mais on ne peut obéir à deux maîtres à la fois et le gouvernement péquiste, par sa politique salariale et par son recul sur la question nationale, s'attaque aux intérêts économiques et politiques du courant social qui l'a porté au pouvoir. Plusieurs observations et enquêtes révèlent la forte présence francophone de ce que Céline St-Pierre nomme la nouvelle petite-bourgeoise¹² dans le mouvement souverainiste québécois, du lointain R.I.N. au P.Q. actuel. Deux explications, qui se complètent, rendent compte de cette prédominance.

La base sociale du mouvement souverainiste

Le mouvement indépendantiste origine et se développe dans les pores de la *Révolution tranquille* qui, nous devons le reconnaître, participe d'une tendance qui déborde les frontières du Québec : l'extension et la réorganisation du système scolaire ; politiques de santé et de sécurités sociales dominées par Ottawa et dont les grandes lignes sont les mêmes dans les dix provinces ; gouvernements provinciaux qui, comme celui de Lougheed en Alberta, se donnent des instruments économiques pour développer l'industrie sur leurs territoires. Le contenu des réformes est donc semblable dans les dix provinces, même si elles engendrent deux effets spécifiques au Québec. Le clergé, comme *élite* intellectuelle dominante, se voit remplacé, lors de la réorganisation des appareils scolaires, de santé et de sécurités sociales, par une *élite laïque*. Or le nationalisme du premier était surtout culturel - protéger la « race canadienne-française et catholique d'un océan à l'autre » - et acceptait le lien fédéral, le *pacte confédératif*, même s'il en interprétait la constitution dans un sens largement autonomiste. Le nationalisme de la nouvelle petite-bourgeoise vise la souveraineté, c'est-à-dire l'extension des appareils d'État qui lui assurent la majorité de ses emplois : le mini-État du Québec¹³. Ce nationalisme est fortifié par les entraves mises à l'accession de la nouvelle petite-bourgeoise au secteur privé. Pourtant, les universités francophones fournissent une foule de postulants aux postes de la nouvelle petite-bourgeoise, mais ils se retrouvent sur un marché sursaturé de chômeurs. L'État québécois ne peut, faute de moyens financiers, élargir ses appareils et créer de nouveaux emplois ; le secteur privé, comme le

12 St-Pierre, Céline, « De l'analyse marxiste des classes sociales dans le mode de production capitaliste » *Socialisme québécois*, n° 24 (1974) : 9-33. Au niveau économique, la nouvelle petite-bourgeoisie est constituée des travailleurs salariés employés à l'organisation et à l'encadrement du travail : contremaîtres et superviseurs ; assistants-gérants et cadres administratifs des secteurs privé et nationalisé. Aux niveaux politique et idéologique, elle est constituée de ceux qui assurent l'entretien de la force de travail et son assujettissement idéologique : enseignants, journalistes, écrivains, cinéastes... La nouvelle petite-bourgeoisie n'est pas homogène, la plus grande division étant celle qui sépare, d'une part, administrateurs et cadres, et, d'autre part, administrés, pour la plupart, syndiqués. Ce fractionnement est sans doute la base sociale de la lutte, décrite par Véra Murray, entre porteurs de valeurs *technocratiques* et porteurs de valeurs *participationnistes*. [Voir Les Classiques des sciences sociales – JMT.]

13 Sur toute cette question, lire la remarquable étude de Hubert Guindon, « La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien », *Recherches sociographiques*, vol. 18, n° 3 (1977). 337-366.

démontraient les études de la Commission B. &B., privilégie nettement les titres scolaires des Québécois, d'origines autres que francophone, qui se sont identifiés puis assimilés à la minorité anglophone. La loi 101 prend un sens, même si elle ne s'y réduit pas, à la lumière des intérêts économiques de cette classe : réduction de l'appareil scolaire anglophone au profit de l'appareil scolaire francophone ; déclin de la minorité anglophone, qui non seulement ne pourra plus intégrer les autres minorités ethniques, mais qui se voit coupée - la perspective de Laurin ayant prévalu sur celle de Lévesque - de tout apport anglophone¹⁴. Évidemment, la loi 101 est moins contraignante que la politique que défendait le R.I.N., mais le compromis fut imposé au mouvement indépendantiste dès la fondation du P.Q. : le congrès, sommé de choisir entre l'unilinguisme et Lévesque, opta avec une faible majorité pour celui-ci. Et le bill 1, en devenant la loi 101, dut faire certains sacrifices sur l'autel du pouvoir économique : les entreprises ne sont pas contraintes de franciser leurs cadres et administrateurs : elles sont incitées à recruter et à promouvoir des *Québécois*, formule plus faible que l'incitation à la promotion des *francophones* de la loi 22 des Libéraux.

Le souverainisme est fortement marqué de valeurs culturelles, car la langue et la *culture* constituent, pour une large proportion de la nouvelle petite-bourgeoise, leurs principaux instruments de travail : « Plus que tout autre groupe ou couche sociale, les intellectuels, en particulier les professeurs et les fonctionnaires, ont nettement intérêt à maintenir et à consolider l'identité nationale puisque leur principal capital est culturel (maîtrise de la langue, connaissance de l'histoire politique, sociale et littéraire, etc.) et que celui-ci ne peut être mis en valeur que sur le marché national. Pour ceux-ci, la défense d'une langue et d'une culture est indissociable de la défense d'un métier et d'un marché : ce qui leur confère une qualification, c'est en fait la connaissance de la langue et aussi la nationalité »¹⁵.

Le gouvernement péquiste contredit donc l'espoir souverainiste du mouvement social qui l'a porté au pouvoir et, par sa politique salariale, s'attaque, non seulement aux intérêts économiques de l'ensemble des travailleurs, mais aussi à ceux de cette importante portion de la nouvelle petite-bourgeoise qui est syndiquée dans le secteur public et parapublic. Il n'y aura sans doute pas de scissions profondes au sein du P.Q. : le pouvoir est un fort coagulant et il est difficilement supportable pour un militant de reconnaître que son parti est devenu le miroir de ses illusions. Car comment accepter que le choix se situe entre statut particulier large, au nom de la souveraineté-association, et fédéralisme décentralisé, au nom du statut particulier (dernière déclaration de Claude Ryan) ? Entre un gouvernement

14 Caldwell, Gary, « L'histoire des « possédants » anglophones au Québec », *Anthropologies et Sociétés*, vol. 2, n° 1, (1978) : 167-182.

15 Fournier, Marcel, « La question nationale : enjeux et impasses » dans *La chance au coureur* (Jean-François Léonard éd.). Éd. Nouvelle Optique, 1978, p. 179. [Voir Les Classiques des sciences sociales – JMT.]

québécois qui doit adopter certaines réformes pour soutenir son image progressiste et un parti libéral qui y serait contraint par les luttes populaires et syndicales qu'il ne saurait aussi bien canaliser ? Entre un parti québécois qui affirme sa «sympathie pour les travailleurs» et le parti libéral dirigé par ce Ryan qui, comme son prédécesseur Robert Bourassa, affirmait dans les éditoriaux du Devoir sa sympathie pour la social-démocratie ? Après tant d'efforts, le militant indépendantiste se voit confronté à une alternative étroite et sans risques : le réaménagement plus ou moins grand du statu quo social et national. Il est compréhensible que, après de si nombreuses années d'espoir et de militantisme, cette démoralisante alternative ne s'impose que lentement et douloureusement à la conscience des militants de la souveraineté. Aussi, plus qu'une scission, il faut prévoir une lente hémorragie qui videra le P.Q. de ses forces vives et en effacera peu à peu ses marques distinctives.

Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse¹

GILLES BOURQUE

Quelques mois avant le référendum de 1980, tout indique que le projet de souveraineté-association ne peut passer la rampe. Sondage après sondage, le même portrait revient, ce qui laisse peu d'espoir aux partisans du « oui ». La campagne elle-même est menée sans grand enthousiasme, d'autant plus que de sérieuses erreurs sont commises ici et là dans le camp du « oui », ce qui permet aux partisans du « non » d'en profiter tout en jouant les bonnes vieilles cartes de la démagogie et de la peur. On promet de « grandes réformes » d'un coin de la bouche (Trudeau proclame qu'il changera la constitution) tout en menaçant le Québec d'une crise sans précédent si jamais la population « ose » voter pour la souveraineté, même édulcorée comme elle l'est devenue sous l'égide du PQ. Pour la gauche, cette évolution est un défi politique et théorique. Au plan politique, l'argument des groupes « ML » tombe en morceaux : il est clair que le PQ n'est ni l'instrument ni le parti privilégié par la bourgeoisie, toutes tendances confondues. Tous les États, toutes les associations patronales, tous les partis de droite sont ligüés contre le PQ. Le discours simpliste et arrogant des « ML » ne tient plus la route. Peu de temps après, les « ML » amorcent un déclin irrésistible

Les secteurs de la gauche indépendante sont cependant eux-mêmes désarçonnés. Depuis des mois, ils mènent campagne pour le « oui critique » : on va voter oui, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le projet péquiste ! Cependant, en réalité, l'impact de ce positionnement pèse peu entre le « oui » tout court et le « non » tout court. La polarisation entre les deux camps laisse peu d'espace aux voies alternatives et à vrai dire, la gauche dont l'influence dans les luttes populaires est considérable est politiquement impuissante.

L'autre problème de la gauche est de nature théorique. Comment expliquer cet enchevêtrement social et national qui prend forme autour de projets peu définis, de classes sociales en émergence ? Le chaos politique est également conceptuel. Au Québec se produit une construction sociale hétérodoxe, avec une bourgeoisie « provincialisée », incapable de surmonter son rôle subalterne par rapport à la bourgeoisie canadienne, mais disposant d'importants leviers économiques. La petite bourgeoisie, si présente dans le PQ, est également très asymétrique, déchirée entre des secteurs populaires et technocratiques. De tout cela ressort un PQ atrophié, totalement incapable de mener le Québec à l'indépendance politique². Ce parti « pluriclassiste sous hégémonie bourgeoise »³ est dans une impasse.

1 *Cahiers du Socialisme*, no 3, printemps 1979.

2 Gilles Bourque et Gilles Dostaler, *Socialisme et indépendance*, Montréal, Boréal Express, 1980.

3 Idem, p. 24

La gauche n'a alors pas le choix de marquer la rupture, non seulement avec le PQ, mais également avec le nationalisme de gauche, où « la revendication de l'indépendance politique est mise sur le même pied que le projet socialiste »⁴. C'est une erreur, poursuivent Bourque et Dostaler, comme celle des « ML » qui sous-estiment « l'enjeu de la question nationale, la division qu'elle peut opérer au sein des classes dominantes actuellement au Canada et, par conséquent, l'affaiblissement de ces dernières au profit du renforcement des masses populaires »⁵. Pour renouveler la gauche, il faut reconstituer des lieux de réflexion et penser la rupture. « Dans la conjoncture se présentant en 1980, expliquent Bourque et Dostaler, le PQ ne réalisera ni le socialisme, ni l'indépendance.

L'accession au gouvernement du Parti Québécois a ranimé les débats sur les rapports liant la structure de classes, les partis politiques et la question nationale. En mettant l'accent sur l'une ou l'autre de ces réalités, de nombreuses contributions récentes cherchent à cerner la complexité des dynamiques sociale et nationale. Les préoccupations sont centrées sur deux réalités particulières : la nature de classe du PQ et la permanence de la question nationale québécoise dans son rapport à l'État canadien. Ces deux questions sont au cœur des préoccupations actuelles du mouvement ouvrier, puisqu'elles touchent aussi bien la forme des organisations que l'efficacité du discours nationaliste au sein des masses populaires. Bien qu'il soit impossible de traiter de façon absolument séparée des deux problèmes, j'essaierai, dans cet article, d'apporter quelques éléments de réflexions concernant l'analyse du Parti Québécois⁶.

Le parti de qui ?

Dans des textes parus dans les Cahiers du socialisme, Jorge Niosi remet en question la thèse selon laquelle le Parti Québécois serait un « parti bourgeois »⁷. Il construit sa critique à partir des positions que j'ai avancées dans la revue française *Politique Aujourd'hui* et de celles qui ont été défendues par Pierre Fournier dans un texte publié dans le recueil *La chance au coureur*⁸. Après avoir soutenu que la bourgeoisie francophone privée du Québec a des intérêts pancanadiens, il affirme que le Parti Québécois est un parti de la petite

4 Idem, p .28

5 Idem, p .233

6 Cet article s'inscrit dans le cadre des réflexions du comité de recherche sur la question nationale du Centre de formation populaire. Il reprend aussi, sans s'y limiter exclusivement, certaines des thèses d'un essai d'introduction à l'histoire du Québec que j'ai rédigé en collaboration avec Anne Légaré et qui paraîtra au printemps 1979, aux Éditions François Maspéro.

7 Jorge Niosi, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », dans *Les Cahiers du Socialisme*, n° 1, 1978 et « Le gouvernement du Parti Québécois, deux ans après », idem, n° 2, 1978.

8 Gilles Bourque, « Le Parti Québécois dans les rapports de classes », dans *Politique Aujourd'hui*, nos 7-8, Paris 1978 et Pierre Fournier, « Projet national et affrontement des bourgeoisies québécoise et canadienne », dans *La chance au coureur*, Éditions Nouvelle-Optique, 1978. Pierre Fournier a depuis apporté des corrections à ses positions. Voir à ce propos « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », dans *Le capitalisme au Québec*, Éditions Albert Saint-Martin, Montréal, 1978.

bourgeoisie. Niant de plus le fait que les hauteurs de l'État (hauts fonctionnaires, ministres, directeurs d'entreprises et d'institutions) et les cadres dirigeants des mouvements coopératifs (Mouvement Desjardins, Coopérative Fédérée, Caisses d'entraide...) appartiennent à la bourgeoisie, il préfère retenir les premières thèses affirmant le caractère exclusivement petit-bourgeois du PQ.

Le grand mérite du texte de Niosi est de démontrer que l'on ne peut, en effet, identifier de façon univoque et unilatérale le Parti Québécois à la bourgeoisie (thèse que je n'ai d'ailleurs jamais défendue). Si le slogan « Parti Québécois – parti bourgeois » peut faire image, il ne saurait tenir lieu d'analyse d'une réalité sociale beaucoup plus complexe. Identifier unilatéralement le Parti Québécois comme le simple objet d'une bourgeoisie francophone privée est une simplification outrancière. Je ne peux cependant suivre Niosi sur le même terrain quand il déduit de cette constatation le caractère exclusivement petit-bourgeois du Parti Québécois. Au-delà de désaccords théoriques spécifiques sur lesquels je reviendrai plus bas, il me semble de plus en plus urgent de repenser la problématique implicite de la plupart des analyses proposées jusqu'ici.

On risque, en effet, l'enfermement dans le réductionnisme à s'épuiser ainsi dans des démonstrations reliant de façon aussi unilatérale le PQ aux intérêts restreints et à court terme d'une seule classe sociale. Un parti politique pose la question du pouvoir au cœur du procès d'ensemble de la lutte des classes. Il vise la maîtrise (au moins relative) d'un procès continu de désorganisation-réorganisation des rapports sociaux. Il ne saurait, par définition, s'affirmer comme l'instrument univoque et unilatéral d'une seule classe ou d'une seule fraction de classe. La lutte des partis, dans les démocraties libérales, n'est pas le résultat d'une série de joutes sportives opposant autant d'équipes qu'il y aurait de classes et de fractions de classe !

D'abord lieu interne d'imposition de l'hégémonie d'une classe (ou d'une fraction) sur d'autres classes (ou fractions), le parti constitue, en deuxième analyse, un appareil permettant l'exercice de pressions maximales sur le processus des rapports sociaux dans le sens des intérêts spécifiques qu'il défend. Il se présente donc comme un des lieux privilégiés d'intériorisation des rapports de forces au sein d'une formation sociale. On ne devrait donc pas confondre le repérage de la fraction ou de la classe hégémonique au sein d'un parti avec l'identification de cette dernière comme la seule force sociale qui constituerait cette formation dans sa spécificité.

Il importe ainsi de placer l'analyse d'un parti politique comme le Parti Québécois dans son rapport à l'ensemble du processus de transformation de la lutte des classes. Comme on le verra, il est alors permis de sortir de certains des cercles vicieux dans lesquels s'enferment les débats actuels au sein desquels chaque sociologue et chaque politicologue finissent par relier le PQ à une fraction de classe toujours originale.

Le procès de transformation de la lutte des classes

De nombreuses contributions actuelles traitent implicitement un parti politique comme une organisation corporative. Un parti n'est pourtant ni une organisation syndicale, ni une organisation patronale et encore moins un ordre professionnel. Il implique au premier chef le passage de la défense des intérêts corporatifs à la promotion d'un projet spécifique de société. Il doit être posé dans son rapport direct à la question du pouvoir.

Le parti touche à la question de l'espace social dans sa totalité. Il assume non seulement la promotion d'intérêts spécifiques déjà multiples et hétérogènes, mais aussi la reproduction de l'ensemble de la formation sociale. Voilà ouvert le champ de l'hégémonie, de l'alliance et du compromis. Il vise l'imposition des conditions politico-idéologiques les plus favorables à la promotion des intérêts économiques qu'il défend, sans que ces derniers soient d'ailleurs nécessairement dominants au sein de la formation sociale. Si le parti n'a pas, par rapport à sa classe hégémonique et même par rapport aux fractions et classes subalternes en son sein, le degré d'autonomie qu'a l'État envers l'ensemble des classes, il n'est pas soumis aussi directement que ne l'est une organisation corporative aux intérêts économiques à court terme de ses membres. On ne peut donc identifier de façon univoque le programme d'un parti (et encore moins les politiques d'un gouvernement) aux seuls intérêts spécifiques de sa classe hégémonique. L'addition sur une courte période de la législation d'un gouvernement peut ainsi servir d'indice des intérêts de classe défendus par un parti au pouvoir. Les résultats de la somme n'étaient toutefois pas l'évidence des forces sociales qui le produisent.

À l'inverse, il faut le souligner, le parti n'est pas le seul lieu possible de l'intervention politique d'une classe. Les politicologues ont montré depuis longtemps comment une classe, une fraction de classe, une catégorie ou une couche sociale peuvent assujettir certaines branches de l'appareil gouvernemental ou encore certains appareils idéologiques. Les organisations corporatives elles-mêmes peuvent être utilisées pour intervenir politiquement. Les multiples mémoires des Chambres de commerce en font foi. Cette remarque est utile, car on a souvent tendance à prendre au pied de la lettre certaines prises de position d'organismes corporatifs pour en déduire les rapports entre une classe et un parti. Ainsi pourra-t-on affirmer avoir trouvé la preuve que les hauts cadres du mouvement coopératif ne sont pas péquistes du fait qu'ils ne se déclarent pas ouvertement indépendantistes. Cette sociologie spontanée peut être aussi trompeuse que la simple addition de projets de loi, car, encore une fois, elle repose sur un rapport univoque à l'analyse du politique. Il n'est pas impensable, par exemple, que soient faites des déclarations mitigées ou conditionnelles sur

la politique d'un parti, alors même que ce dernier défend des intérêts de classe assimilables à l'organisation qui les énonce. Le parti politique étant un lieu interne de rapports de forces, les organisations corporatives, certains appareils ou encore certaines branches de l'État peuvent constituer des garde-fous pour une classe dans ses rapports avec son propre parti.

Il importe donc, pour conclure, de considérer un parti politique comme l'un des lieux d'intériorisation de la complexité même des rapports de classes. Ainsi s'explique d'ailleurs qu'un parti au pouvoir puisse être identifié à une classe qui n'est pas hégémonique au sein de la formation sociale. Par exemple, l'Union Nationale maîtrisait, avant les années 60, le procès régional de transformation de la lutte des classes, au sens où la reproduction du capital monopoliste (et de l'État canadien) passait nécessairement par l'État des notables québécois. Toutefois, cette maîtrise n'assurait certes pas la place dominante ni à la bourgeoisie régionale ni à la petite bourgeoisie traditionnelle. Elle leur dégageait cependant, au Québec, le plus d'espace possible dans le procès de reproduction élargie du capitalisme monopoliste et de dissolution des rapports de production précapitalistes : rarement seul dans le parti, jamais seul dans la formation sociale. Voilà pourquoi les multiples indicateurs utilisables dans l'étude d'un parti n'acquièrent leur pertinence qu'à travers l'éclairage de la place d'un parti dans le procès de transformation qu'il cherche à infléchir.

Il s'agit donc de prendre en considération, au premier chef et autrement que dans des formules creuses, de l'historicité constitutive de ce procès. Le parti intervient dans le but d'infléchir un processus dans le sens de transformations spécifiques. Si ce processus se détermine fondamentalement dans la lutte des classes, il implique une désorganisation-réorganisation de l'ensemble des rapports sociaux. À ce dernier titre, il touche non seulement aux classes elles-mêmes, mais aussi aux catégories et aux couches sociales (bureaucratie, clergé, aristocratie ouvrière...). Tentons de voir si cette problématique ajoute quelque chose aux débats actuels.

J'aborderai d'abord l'histoire de la formation du PQ en soulignant les principaux indicateurs qui ont été utilisés pour rendre compte du caractère de classes des partis (RIN et RN) et du mouvement (MSA) qui sont à l'origine de sa formation.

La préhistoire du PQ

Le Parti Québécois s'est formé dans un espace régional d'alliance de classes matérialisé dans la spécificité de certains appareils politiques au cours d'un double procès de désorganisation-réorganisation des rapports de classes : 1) le passage québécois au capitalisme monopoliste et à l'État keynésien, 2) la crise économique mondiale. Le mouvement nationaliste se forme et devient revendicateur dans le passage de l'État non interventionniste à l'État keynésien. Dans un article du

Devoir⁹, j'ai récemment essayé de montrer comment le duplessisme, dans et à la suite de la crise des années trente, s'était imposé à la faveur de la constitution d'un bloc social rural. En s'appuyant sur la paysannerie, les notables québécois (bourgeois aux intérêts centrés sur le marché local et petits bourgeois traditionnels) ont imposé le maintien au Québec d'un État prékeynésien, alors même que l'État fédéral se transformait en État interventionniste. Les contradictions fédérales-provinciales sous Duplessis renvoyaient donc à la question de l'articulation des modes de production et au rythme différentiel (et inégal) du développement du capitalisme.

L'histoire du Parti Québécois ressemble étrangement, sous certains aspects, à celle de l'Union Nationale. Comme l'ALN avait amorcé le mouvement qui a conduit à la création de l'UN, le mouvement nationaliste des années soixante s'organise d'abord autour du RIN et du RN, partis identifiables à la petite bourgeoisie (nouvelle et traditionnelle). Durant les années soixante comme durant les années trente, les transformations du tissu social atteignent durement la petite bourgeoisie. Remise en question aussi bien au niveau de ses intérêts étroitement économiques que dans sa place (à redéfinir) dans la reproduction des rapports sociaux, elle sonne la première la charge.

Pourquoi a-t-on qualifié ces formations de partis petits-bourgeois ? En se fondant principalement sur la conjugaison de deux indices : la place de classe des agents du parti et le discours politique (propagande et programme). Le RIN est ainsi qualifié de petit-bourgeois parce que son personnel politique, identifiable à la nouvelle petite bourgeoisie, pratique un discours correspondant aux intérêts de cette dernière. Subissant une discrimination nationale dans le secteur privé et appelée à jouer, à partir de l'État keynésien, un rôle nouveau dans la reproduction des rapports sociaux, elle est amenée à redéfinir le nationalisme clérical. De même, le RN est qualifié de petit-bourgeois parce que les éléments qu'il regroupait, identifiables à la petite bourgeoisie traditionnelle, soutenaient un discours néo-créditiste typique de ces couches sociales en danger de prolétarianisation.

Certaines analyses cherchent aussi à mettre en relation la place des agents, le discours du parti et le sens présumé du procès de transformation des rapports sociaux. On dira, en ce sens, que le parti est petit-bourgeois, car l'intervention proposée « détonne » dans le procès : soit par l'élaboration d'un réformisme hybride (les rêves rinistes à la fois étatistes, néo-socialistes et néo-capitalistes) ou inopérant (la machine à piastres créditiste).

Dans l'analyse du RN, du RIN et de l'ALN, l'identification du parti comme parti petit-bourgeois semble aller de soi, puisque tous les indicateurs concordent. Entre l'appartenance de classe de la plupart des militants, le discours et le procès de transformation de la lutte des classes, il existe une concordance presque évidente. La chose n'est pourtant pas toujours aussi simple. Comment, par exemple, compte tenu de notre peu de connaissances

9 Gilles Bourque, « La nouvelle trahison des clercs », dans le journal *Le Devoir* des 8 et 9 janvier année, pp. 5 et 6.

sur cette question, caractériser le Bloc populaire ? On sait qu'il est formé de petits-bourgeois (André Laurendeau), mais que quelques bourgeois francophones bien connus (dont Maxime Raymond) ont été étroitement liés à la formation de ce parti. Le programme du Bloc populaire présente, quant à lui, certains accents nettement petits-bourgeois. Que dire de plus, en l'absence d'une prospection plus élaborée, sinon que la seule prise en considération des acteurs sociaux et du discours ne peut nous renseigner fondamentalement sur le caractère des intérêts de classe que défend un parti politique. L'exemple du Parti Québécois le démontre de façon encore plus frappante.

Les évidences soulignées plus haut, à propos du RN et du RIN, résultent d'une concordance allant presque de soi entre la place de classes des agents, le discours politique et le sens du procès de transformation des rapports sociaux. Dans l'étude du Parti Québécois cependant, alors même que les deux premiers critères sont largement employés et donnent même lieu à des débats vigoureux (!), le troisième semble avoir été oublié en chemin. Serait-ce que dans les cas du RN et du RIN, l'analyse marchait toute seule, sans que les auteurs s'en rendent vraiment compte ?

Le Parti de la souveraineté-association

Reprenons le fil de l'histoire du mouvement nationaliste des années 60 et 70. Après la formation du MSA et sa fusion avec le RN, on assiste à la création du Parti Québécois auquel adhèrent la plupart des rinistes à la suite de la dissolution de leur parti. En se servant de façon plus ou moins systématique des deux indicateurs dont nous avons parlé plus haut (agents et discours), un très grand nombre d'analyses ont tenté de montrer qu'il y avait bien une différence sociale entre les anciens membres du RIN et du RN et ceux du MSA qui ont hégémonisé le mouvement nationaliste dans le Parti Québécois.

Différentes thèses ont présenté les ex-libéraux du MSA comme les représentants d'une fraction technocratique de la petite bourgeoisie (issue des hauteurs de l'État et, par extension, du mouvement coopératif) ou, plus récemment, comme les défenseurs-promoteurs d'une bourgeoisie d'État. La formation du MSA manifeste en effet, au moins au niveau des acteurs, l'apparition d'un ensemble d'individus dont l'itinéraire est identifiable à celui de bourgeois de l'État québécois. Leur présence, si voyante dans le parti, pose donc la question des places du capital dans l'État bourgeois. À ce niveau, je demeure en désaccord total avec Jorge Niosi lorsqu'il réduit ces places aux seuls directeurs des sociétés d'État. Il existe dans l'État, en dehors des individus qui y font carrière et du caractère juridique de la propriété, un ensemble de places dont la caractéristique est de participer à la possession (contrôle) des moyens de production et par extension à l'exploitation de la force de travail

et à l'accumulation du capital : direction d'entreprises économiques (sociétés d'État), direction des institutions (hôpitaux), hauteurs de l'État (ministres et hauts fonctionnaires) qui interviennent dans la gestion et la reproduction du capital social. Pour la même raison d'ailleurs, les hauts cadres du mouvement coopératif peuvent être considérés comme des individus occupant objectivement des places du capital. Si ces individus n'accumulent pas comme des bourgeois privés, la carrière des grands commis de l'État, fort confortable et le plus souvent en symbiose avec le « capital privé », est tout aussi, sinon plus, sûre que celle de certains de nos capitalistes locaux de la petite entreprise. Mais, au-delà des histoires de vie, soulignons que nous parlons ici principalement des places du capital et de la reproduction de ces places (« privées » ou publiques) relativement à un parti politique.

On constate donc que le PQ apporte des éléments sociaux nouveaux au mouvement nationaliste. La seule prise en considération des agents ne peut cependant nous renseigner de façon satisfaisante sur le rapport de ce parti avec l'ensemble de la bourgeoisie. En dehors d'une discussion en partie théorique sur la place de classes des agents du capital dans l'État et dans le mouvement coopératif, l'analyse risque de tourner court. Après ce procès sommaire, certains se croient autorisés à affirmer de façon péremptoire le caractère petit-bourgeois du Parti Québécois. D'autres, retenant leur jugement, tentent d'aller plus loin en scrutant le discours politique de ces nationalistes de la deuxième heure.

On n'a ici que l'embarras du choix et je n'entends pas répéter l'analyse du programme du Parti et du discours économique des principaux ténors de l'Assemblée nationale. Rappelons seulement que le projet économique péquiste vise le développement du capitalisme québécois par la coordination des interventions et des entreprises d'État, du mouvement coopératif et des entreprises privées régionales. Comme le souligne René Lévesque : « C'est à nous (les Québécois) de décider si une entreprise sera privée, publique ou mixte. Mais elle devra être québécoise »¹⁰.

Le PQ serait-il alors un parti petit-bourgeois appelant le développement du capitalisme ou un parti carrément bourgeois ? On peut constater, à ce stade de l'analyse, que les affirmations « un parti, une classe » commencent déjà à poser problème. Elles ne permettent pas d'aborder la question des rapports de forces à l'intérieur même du parti, en dehors de réflexions oiseuses sur la qualité des acteurs en présence. Il existe pourtant un ensemble de glissements discursifs et de pratiques différentielles dont il faut rendre compte.

On peut évoquer, à partir des deux indicateurs que nous avons utilisés jusqu'ici (discours et appartenance de classe des agents.), deux séries d'événements majeurs dans l'histoire du Parti Québécois. D'abord, l'évincement de l'ancienne direction du RIN et du RN (Bourgault, Ferretti, Grégoire). Même si quelques rares individus comme Pierre Renaud maintiennent

10 René Lévesque, *La passion du Québec*, Éditions Québec-Amérique, Montréal, 1978, p. 202.

une certaine influence dans l'arrière-scène que constitue maintenant le parti, les premières forces du mouvement nationaliste ont été organisationnellement démantelées. En matière de lutte politique, on a donc assisté à un processus d'hégémonisation du mouvement nationaliste au profit des anciens du MSA.

Cette pratique se vérifie au niveau du discours qui rompt avec toutes les velléités socialistes de la propagande riniste, de même qu'avec toutes les parentés créditistes de l'ancien Ralliement national. L'évocation lointaine du socialisme, version riniste, est remplacée par celle, presque aussi lointaine, de la social-démocratie. L'indépendance quant à elle est remplacée par la souveraineté-association. Il y a ici un glissement très net.

Le projet de souveraineté-association constitue un rétrécissement majeur de la thèse indépendantiste. Le champ de l'indépendance est explicitement limité à l'exercice du pouvoir juridique : « Le Québec sera souverain quand son Assemblée nationale sera le seul parlement qui puisse légiférer sur son territoire, et que les Québécois n'auront d'autres taxes à payer que celles qu'ils auront eux-mêmes décidé de s'imposer »¹¹. Voilà un indépendantisme fort amaigri. Comme si l'on risquait de s'y tromper malgré tout, on a senti le besoin d'ajouter le mot association : politiquement souverains, mais économiquement associés. Ici, les choses se corsent ! Comment, en effet, concilier cette volonté de souveraineté formelle avec celle de l'association économique, puisque cette dernière, à l'heure de l'État keynésien, exige une gestion centralisée de nombreux mécanismes d'intervention dans l'économie ? Sans délégation de pouvoirs auprès d'une instance commune aux deux États associés, pas d'association, mais avec cette délégation pas de souveraineté, même formelle. Dans son dernier livre, et c'est la solution qui semble devoir être avancée par le PQ, René Lévesque évoque « une sorte de parlement délégué »¹². L'honneur souverainiste est sauf. Le formalisme juridique du souverainisme péquiste conduit au renforcement du caractère antidémocratique de l'État bourgeois !

L'État capitaliste, au stade monopoliste, est caractérisé par le renforcement de l'exécutif aux dépens du législatif. Le projet du PQ implique en fait l'accentuation de cette tendance. Dans l'État péquiste, les grandes décisions économiques seraient prises par un corps spécialisé élu au suffrage indirect. Ces super-ministres et ces super-technocrates centralisant forcément l'information, pourraient, est-ce alarmiste de le penser, faire voter à peu près n'importe quoi au commun des députés des États associés.

Le PQ semble nous préparer un projet de souveraineté partagée dans une instance associative petitement démocratique. C'est là sacrifier beaucoup au formalisme du nationalisme bien-pensant. Politiquement souverain (ou autonome), économiquement

11 Idem, p. 14.

12 Idem, p. 151.

associé et internationalement assujetti (Norad...), voilà ce qui reste du projet « décolonisateur » des années soixante.

L'entrée du MSA dans le mouvement nationaliste a provoqué des distorsions discursives appuyant un procès d'hégémonisation du parti identifiable à des individus occupant des places du capital dans l'État québécois. Ce premier coup de sonde demeure cependant insuffisant, car il ne pose pas le Parti dans son rapport au procès d'ensemble de la lutte des classes dans ce pays.

Un double procès

Nous avons évoqué plus haut la nécessité de tenir compte d'un double processus : 1) celui de la crise économique mondiale et 2) celui du passage à l'État keynésien. Cette crise, comme toutes les autres, implique une désorganisation-réorganisation des rapports de forces entre les classes. Au plan le plus superficiel, on peut le constater dans les mouvements de bourse actuels (de La Baie au Crédit foncier, en passant par Nordair et MacMillan Bloedel). L'analyse de ces jeux boursiers renvoie, bien sûr, à des mouvements beaucoup plus larges liés à la restructuration des rapports de forces à l'échelle mondiale¹³. Retenons seulement ici que ces luttes se répercutent et se jouent aussi à l'échelle canadienne. Comme l'on ne saurait analyser le régime Duplessis sans prendre en considération la crise des années trente, on ne saurait négliger la crise actuelle pour traiter du PQ. Le Parti Québécois s'inscrit et tente de maîtriser (au moins partiellement) un procès de réorganisation des rapports de forces entre les classes dominantes et entre les classes dominantes et les classes dominées. Retenons pour l'instant cette seule affirmation qui touche aux rapports entre la bourgeoisie canadienne et les bourgeoisies régionales au Canada.

L'État canadien

Le Parti Québécois pose la question du Canada, au moins apparemment. Il ne prend donc ses véritables dimensions qu'en fonction de l'histoire de la formation sociale canadienne.

L'État canadien a dû composer, depuis sa constitution, avec la réalité encombrante des régionalismes et des questions nationales. La structure fédérale-provinciale résulte d'un compromis. Coincée entre l'impérialisme anglais et le formidable développement du capitalisme américain, la bourgeoisie coloniale canadienne, à dominante commerciale et bancaire, est poussée à la création d'un État national. Elle doit se donner un marché

13 Voir entre autres André Gunder Frank, *Réflexions sur la nouvelle crise économique mondiale*, Maspéro, Paris, 1978 ; et Arghiri Emmanuel, *Le profit et les crises*, François Maspéro, Paris, 1974.

national, mesure impliquant non seulement le développement des échanges au sein de l'espace national, mais aussi la domestication et la reproduction sur place d'une force de travail très attirée par les usines américaines. En une vingtaine d'années, l'État canadien est créé à partir des différentes colonies de l'Amérique du Nord britannique. Sans vouloir exagérer les disparités, l'unité politique a dû être réalisée à une telle allure que le capitalisme canadien ne put s'appuyer sur des forces centralistes véritablement structurées. Ceci a des conséquences aussi bien économiques que politiques et idéologiques. Sur le plan économique, la bourgeoisie canadienne n'a jamais pu réaliser de façon pleinement satisfaisante l'intégration du capital bancaire et du capital industriel et, à ce titre, elle n'a pu constituer le pôle d'attraction centraliste d'une bourgeoisie véritablement nationale. S'il ne fait aucun doute que de nombreuses tentatives d'intégration ont été réalisées (durant les trente premières années du 20^e siècle, à partir de l'industrie forestière, par exemple), s'il ne fait aucun doute qu'une bourgeoisie industrielle canadienne a réussi à se développer, cette dernière n'a jamais pu résister à la domination impérialiste. Ainsi s'explique en grande partie la spécificité de la structure politique canadienne. Au-delà des longues discussions sur les volontés divergentes des Pères de la Confédération, constatons que cette structure politique a créé et a reproduit une division des appareils politiques favorisant la balkanisation. Sur le plan économique, les États provinciaux purent appuyer les intérêts capitalistes régionaux bien au-delà de ce qui se produit dans la plupart des États capitalistes dominants. Sur le plan politico-idéologique, la structure politique canadienne éparpille le dispositif hégémonique de légitimation, ce qui freine la production et la diffusion d'une idéologie véritablement nationale « partagée » par l'ensemble des Canadiens.

Le provincialisme politique ne peut donc que renforcer le poids historique des alliances de classes et des mouvements sociaux régionaux. Le régionalisme tient un rôle beaucoup plus important au Canada que dans la plupart des États dominants¹⁴. Autour des États provinciaux s'articulent des mouvements sociaux réunissant 1) des intérêts bourgeois centrés sur le marché régional et 2) des fractions importantes de la petite bourgeoisie entretenant des rapports privilégiés avec un État provincial ayant « pleine » juridiction sur l'école, la culture et le bien-être social.

La tendance à la balkanisation propre à la Confédération canadienne ne se réduit donc pas à des questions techniques de partage des pouvoirs, mais bien à l'ensemble des conditions historiques favorisant la reproduction de mouvements régionaux et nationaux relativement forts à partir et autour des États provinciaux.

14 Voir Lisette Jalbert, *Régionalisme et lutte politique*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII, juin 1978.

Le passage à l'État keynésien

La crise économique actuelle n'est donc pas, faut-il le souligner, une cause absolue qui viendrait s'imposer de l'extérieur. Elle ne produit ses effets qu'à travers les luttes politiques spécifiques et la tendance balkanisatrice que nous venons d'évoquer. Ainsi, les transformations générées par la crise, qui s'enclencheraient selon certains économistes aussi loin qu'en 1965, s'inscrivent dans un procès de transition achevant de dépouiller la société québécoise de ses derniers traits de société marchande (agricole) précapitaliste. Cette transition provoquait la désorganisation du bloc social à dominante rurale, caractéristique du duplessisme et de l'État provincial prékeynésien, en même temps que la réorganisation d'un bloc social à dominante urbaine, poussant à la structuration d'un État québécois de type keynésien (interventionniste).

Ces bouleversements, à l'heure du capitalisme monopoliste, avaient commencé à provoquer des contradictions importantes. La première touche à la nature de l'État canadien dans son rapport à l'État keynésien. Nous avons vu plus haut que l'existence des États provinciaux permettait de renforcer le capital régional aux dépens de la bourgeoisie canadienne. Le propre de l'État interventionniste étant de faire apparaître une multiplicité de places du capital dans l'État, on peut déjà soupçonner les possibilités d'un renforcement de ce capital des régions à partir des États interventionnistes provinciaux. Ces remarques doivent toutefois s'inscrire dans un cadre plus englobant.

Une base d'accumulation

Lorsque l'on traite de l'État ou d'un État en particulier on vise, entre autres réalités fondamentales, la constitution d'un lieu ou d'une base d'accumulation spécifique, à travers le procès d'une lutte de classes non moins spécifique. La cité esclavagiste, la seigneurie féodale et l'État national indiquent des espaces d'exploitation permettant l'extorsion (et la potentialité de l'accumulation) des fruits du surtravail. Ces remarques fort générales sont loin d'être inutiles dans le cas qui nous préoccupe.

On oublie trop facilement, en effet, que l'État canadien est divisé, c'est-à-dire qu'il permet le renforcement d'une multiplicité de bases régionales d'accumulation (les provinces) qui ralentissent l'approfondissement et l'élargissement d'une accumulation capitaliste pancanadienne¹⁵. Quand, pour ne prendre qu'un seul exemple, l'État de

15 Une base d'accumulation régionale n'implique pas nécessairement l'existence d'un parlement spécifique. Elle n'existe cependant qu'à travers un ensemble d'appareils régionaux permettant de la reproduire : d'une chambre de commerce à une centrale syndicale en passant par une Église...

Colombie-Britannique empêche MacMillan Bloedel d'être avalé par le Canadien Pacifique, sous prétexte qu'il s'agit d'un capital étranger (tiens, tiens), il pose en fait la question de la base d'accumulation. La Colombie-Britannique versus le Canada : la lutte a pour enjeu la reproduction d'un capital régional et l'affaiblissement objectif du grand capital canadien. Alors que la bourgeoisie canadienne doit se fusionner encore davantage pour demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale, elle est ralentie dans ses mouvements de concentration par l'État keynésien lui-même (pourtant développé en fonction de la nécessité de la monopolisation) à cause de la particularité des structures politiques de ce pays.

L'État québécois reproduit donc une base d'accumulation capitaliste spécifique non négligeable, même si elle demeure marginale. Évitions toutefois de traiter cette réalité dans une problématique étroitement économiciste. Cette base d'accumulation ne se constitue qu'à travers et dans le processus historique de la lutte et des alliances de classes. Elle déborde donc largement les seules réalités étroitement économiques pour englober l'ensemble des rapports sociaux. Elle implique la production, la reproduction et parfois le renforcement d'un ensemble d'appareils (économiques, politiques et idéologiques) permettant la constitution, le maintien et la possibilité de réorganisation de ces alliances et de reproduction de ces luttes.

En ce sens, l'État québécois n'est pas le simple relais fonctionnel de l'État canadien où quelques petits-bourgeois (ou quelques éléments d'une classe dominante aussi évanescence que mal définie) s'occuperaient de résoudre les problèmes régionaux-nationaux de la reproduction du grand tout canadien. Il est le produit historique, en même temps qu'il en permet la reproduction et parfois même l'élargissement, d'un lieu spécifique d'accumulation capitaliste.

Une base d'accumulation constitue un lieu déterminé au sein duquel se crée un capital spécifique à travers le maintien et la reproduction d'un dispositif hégémonique spécialisé (de la Chambre de commerce à l'État québécois en passant par le club de hockey les Canadiens)¹⁶.

L'espace économique ouvert par la constitution d'une base d'accumulation n'est évidemment pas étanche. Ainsi, l'espace régional québécois et l'espace canadien sont à la fois complémentaires et antagoniques. L'espace régional québécois étant occupé par une bourgeoisie principalement *non* monopoliste et par un capital peu centralisé et concentré, il est régulièrement « traversé » par le capital canadien. Le capital régional voudra souvent jouer sur deux tableaux : en profitant des contrats de l'État québécois tout en acceptant, par exemple, les subventions du fédéral.

16 J'emprunte ici l'expression de dispositif hégémonique à Renaud Dulong, *Les régions, l'État et la société locale*, P.U.F., Paris, 1978.

Un lieu géographique peut donc contenir et délimiter l'entrechoquement de plusieurs espaces : ainsi, les multiples symbioses, interactions et contradictions du capital impérialiste américain, du capital canadien et du capital québécois. La réalité différentielle de ces trois espaces n'est nullement niée si plusieurs capitaux individuels tentent de jouer sur plusieurs tableaux. Soulignons aussi, puisque la méprise est bien ancrée, qu'il n'y a pas d'adéquation absolue entre ces espaces et le caractère national du capital. Si le capital impérialiste parle surtout américain, il parle aussi quelquefois allemand; si le capital canadien parle surtout anglais, il parle aussi parfois français; si le capital québécois parle surtout français, il parle aussi souvent anglais. Il ne faut pas confondre le concept et la réalité de la bourgeoisie régionale québécoise avec ceux de la bourgeoisie francophone : il y a des bourgeois francophones canadiens et des bourgeois québécois anglophones !

Il ne faut pas non plus confondre l'espace économique ouvert par une base d'accumulation et l'expansion du capital. La notion d'espace employée ici ne renvoie pas à un univers circonscrit. Tout capital tend à conquérir de nouveaux marchés. Le capital non monopoliste québécois est ainsi encouragé par l'État à exporter à la périphérie et à « conquérir » le marché nord-américain. La base d'accumulation crée un espace à développer et à élargir. Elle n'enferme pas le capital en un lieu clos. Si la notion de base d'accumulation vise, par définition, un lieu historique, plus ou moins bien délimité, celle d'espace économique permet de rendre compte de l'extension possible (interne et externe) du capital opérant à partir de cette base.

La bourgeoisie québécoise

Une base d'accumulation fonde, bien sûr, l'existence d'une bourgeoisie spécifique, même si elle n'enferme pas cette dernière dans un seul espace économique. Comme le souligne Pierre Fournier, elle implique l'existence d'un réseau économique plus ou moins bien structuré¹⁷. J'essaierai de caractériser sommairement la bourgeoisie dont on parle.

J'ai qualifié ailleurs cette bourgeoisie de timorée et d'éclatée¹⁸. Je voulais indiquer par là que cette bourgeoisie ne présente pas le degré de cohérence économique caractéristique d'une véritable bourgeoisie nationale capable de soutenir une politique autonome se démarquant au moins minimalement de l'impérialisme. À dominante non monopoliste, divisé entre le secteur public, le secteur coopératif et le secteur privé, le capital régional québécois occupe les interstices du grand capital, quand il ne s'intègre pas purement et simplement à son développement. Entre l'Hydro-Québec, les Caisses d'entraide économique et l'entreprise

17 Pierre Fournier, « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », op. cit.

18 Gilles Bourque, « Le Parti Québécois dans les rapports de classes », op. cit.

du domaine de la construction, le capital québécois s'installe le plus souvent « en amont ou en aval » du grand capital monopoliste canadien et américain. Cette situation rend difficiles l'établissement et l'affirmation d'une politique économique autocentrée permettant sa transformation en bourgeoisie nationale pleinement articulée.

Les bourgeoisies régionales canadiennes constituent une réalité originale dans les États capitalistes dominants. Grâce aux États provinciaux, beaucoup plus fortes que le capital régional dans la plupart de ces derniers pays, elles n'en demeurent pas moins très vulnérables devant les forces de l'impérialisme et de la bourgeoisie canadienne et ne se permettent le plus souvent que de jouer l'un contre l'autre. Le cas québécois demeure cependant une exception dans l'exception. Le paradoxe à expliquer me semble être-celui-ci : comment une bourgeoisie aussi faible peut-elle soutenir un projet de réforme constitutionnelle aussi radical ? L'historiographie et la sociographie butent sur ce paradoxe et résolvent le plus souvent la difficulté en niant l'existence d'une bourgeoisie régionale québécoise aux intérêts relativement spécifiques.

On a beaucoup parlé du développement au Québec d'une bourgeoisie d'État, le PQ étant représenté comme le soutien politique de la constitution d'un capitalisme étatique à vocation hégémonique. Cette thèse s'appuie sur une vision unilatérale de l'histoire récente, mais elle n'en indique pas moins le lieu d'un problème qui touche aux effets du développement de l'État keynésien dans le processus de la lutte des classes au Québec. Le passage de l'État des notables à celui des technocrates a, en effet, provoqué 1) la multiplication d'un ensemble d'agents du capital dans l'État (les nombreuses sociétés d'État) et 2) l'étatisation de certaines places objectives du capital exercées auparavant dans le secteur privé (direction des hôpitaux, par exemple). Ce dernier point a une importance capitale, même s'il est le plus souvent sous-estimé¹⁹, L'étatisation de l'éducation et du bien-être social a chapeauté sous l'État québécois un ensemble de places auparavant divisées entre le privé (clergé) et le public.

Cette opération a pour effet de renforcer la bourgeoisie dans l'État québécois en élargissant sa base et en lui assurant une cohésion plus forte que jamais auparavant dans l'histoire du Québec, le clergé ayant été mis au pas (relativement, bien sûr). Dans un même processus, on assiste donc au développement de la bourgeoisie dans l'État québécois et à l'affirmation de la catégorie sociale que constitue la bureaucratie régionale québécoise, aux dépens de celle que constitue le clergé.

Cette dernière remarque a une importance capitale, car elle explique en partie la radicalisation de l'idéologie autonomiste qu'avaient soutenue le clergé et la bourgeoisie

¹⁹ Ces places s'ajoutent à celles qui existent déjà dans les sommets de l'État (ministres, sous-ministres et haute direction des différentes branches de l'appareil d'État) et comme ces dernières, elles déterminent l'appartenance de classe des agents non seulement dans le procès d'accumulation, mais aussi dans la division sociale (capitaliste) du travail que l'État reproduit en son sein même.

régionale avant 1960. Cette question réfère en fait à celles des alliances de classes et des forces sociales qui peuvent être développées à partir de ces alliances. Retenons d'abord ici que cette étatisation de certaines places objectives du capital et cette bureaucratisation de l'État québécois ne peuvent que provoquer l'aggravation des luttes constitutionnelles, ce capital et cette bureaucratie tendant à promouvoir l'État du Québec aux dépens de l'État fédéral.

Peut-on pour autant parler d'une bourgeoisie d'État ou même d'une fraction *bourgeoise d'État* au sein de la *bourgeoisie québécoise* ? C'est, il me semble, surestimer la cohérence de la pratique de ces agents et lui attribuer un rôle initiateur qu'elle n'a jamais tenu. La bourgeoisie de l'État québécois est traversée par les contradictions entre les différentes fractions de la bourgeoisie²⁰. Les places du capital dans l'État québécois sont soumises à l'ensemble des contradictions du triple *espace* dont nous avons parlé plus haut. Aussi, de même que tous les agents de ce capital ne sont pas par définition péquistes, même les appareils économiques qui favorisent le plus la bourgeoisie québécoise (de la Caisse de dépôt à la SGF) ne sont pas des barricades étanches échappant à l'intériorisation des contradictions entre les différentes fractions de la bourgeoisie.

Il faut cependant expliquer pourquoi les agents du capital dans l'État québécois sont menés à exercer un leadership réel dans la promotion des intérêts de la bourgeoisie régionale. J'ai indiqué ailleurs²¹ qu'il fallait en chercher l'explication du côté de la question nationale, de la spécificité de l'État keynésien dans la division politique canadienne, ainsi que dans la particularité non monopoliste du capital régional. Le rôle habituel que jouent les agents du capital dans l'État keynésien à titre d'initiateurs de la mise en rapport des capitaux bancaires et industriels non monopolistes se transforment, dans un Canada politiquement divisé et dans une région marquée par la permanence des contradictions nationales, en un véritable leadership politique d'un ensemble d'agents placés au point nodal, l'État provincial, de la réorganisation du capital régional non monopoliste (et de la transformation potentielle ou souhaitée d'une partie de ce dernier en capital monopoliste). Si, conjoncturellement, les bourgeois de l'État exercent une certaine direction économico-politique au sein de la bourgeoisie québécoise, puisque le renforcement de cette dernière passe par l'intensification au moins provisoire de l'intervention de l'État, je ne vois pas où se profilerait une bourgeoisie d'État à vocation exclusiviste. Il ne faut pas confondre le moment d'un processus avec ses déterminations fondamentales.

20 Voir à ce propos un texte d'Yves Bélanger, « Sociétés d'État, bourgeoisie et projet économique du P.Q. », à paraître dans le prochain numéro de la revue. Bélanger y défend des thèses qui se rapprochent de celles qui sont soutenues dans le présent article.

21 Voir à ce propos Gilles Bourque, « Question nationale et réforme constitutionnelle » dans *La chance au coureur*, op. cit., « Le Parti Québécois dans les rapports de classes », op. cit., ainsi que Bourque-Légaré, op. cit.

La bourgeoisie de l'État est, en effet, loin d'être seule dans la bourgeoisie régionale québécoise. Les hauteurs du mouvement coopératif, de la Coopérative fédérée à la Caisse d'entraide économique en passant par le Mouvement Desjardins, délimitent aussi un ensemble de places du capital contribuant à l'élargissement de la base d'accumulation québécoise. Personne ne nie d'ailleurs l'importance économique du mouvement coopératif. Seule une problématique différente pousse beaucoup d'auteurs à considérer ses cadres dirigeants comme des petits-bourgeois. Soulignons seulement ici qu'idéologiquement, la bourgeoisie du mouvement coopératif paraît la mieux préparée à collaborer avec le capital d'État étant donné l'illusion collectiviste que véhiculent ces deux formes d'accumulation.

Et le capital privé québécois : celui, majoritairement francophone et principalement non monopoliste qui est centré sur le milieu régional; celui qui a de plus en plus besoin de l'État pour résister à l'assaut monopoliste quant à son financement, à ses débouchés et à son accès à l'innovation technologique; le capital régional privé donc, forcé de se recycler pour tenir sa place sous le capital monopoliste. Il existe, même s'il n'est pas toujours coté en bourse. Depuis la publication du livre de Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*²², on sait que cette bourgeoisie régionale est capable de soutenir une politique économique spécifique. Brunelle a précisément montré que ce capital a appelé lui-même, durant les années cinquante, l'intervention de l'État et la création du COEQ. La création des sociétés d'État vouées au renforcement du capital québécois émanant de ce même organisme, on peut constater que la défense de la spécificité du capital régional québécois n'est pas une invention de technocrates. Oui, le capital régional québécois privé existe et il le sait ! Il cherche même à défendre sa marge de manœuvre. S'il demeure timide, étant donné sa faiblesse due à son caractère non monopoliste, il a démontré qu'il peut soutenir un projet politique « modéré » lui permettant de développer sa base d'accumulation tout en ne se fermant pas totalement l'espace canadien.

On ne doit cependant pas s'attendre à ce que nos capitalistes locaux fassent des déclarations explosives : leur faiblesse relative les en empêche. Pour ne citer qu'un seul exemple, quand Pierre Péladeau fait nommer Jacques Gagnon de la Caisse d'Entraide économique à son conseil d'administration et que Jean-Guy Cardinal assiste aux séances de ce conseil, on ne peut dire qu'il néglige son espace québécois²³. Si le capital privé régional, surtout divisé entre l'appui à l'UN et au PQ, ne se fait pas ouvertement le champion de l'indépendance totale, il n'est certainement ni opposé ni absolument étranger au projet d'élargissement de l'espace économique québécois. Si la plus petite entreprise localiste est restée attachée à l'Union Nationale, le capital d'envergure moyenne, celui précisément qui est le plus soumis

22 Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, HMH, Montréal, 1978.

23 Michel Nadeau, « Québecor songe à d'autres acquisitions » dans *Le Devoir*, 12 janvier 1979, p. 1

aux transformations générées par un capital monopoliste tendant à l'avaler à mesure qu'il croît, celui-là paraît plus ouvert à l'intervention de l'État et à l'élargissement des pouvoirs de la province. Mais quelle est donc la thèse du Parti Québécois ? À suivre...

Formes et contradictions au sein du capital québécois

Le capital québécois s'accumule donc sous trois formes différentes : étatique, coopérative et privée. Il se représente sous trois idéologies correspondantes : technocratique, collectiviste (ou populiste) et libérale.

Aux contradictions spécifiques générées par ces formes différentes d'accumulation s'ajoutent celles typiques du capital non monopoliste, existant entre le capital bancaire et le capital industriel. Le capital québécois n'est pas encore traversé par une division dominante entre le capital monopoliste et non monopoliste. Si le projet péquiste profile l'enclenchement éventuel d'un processus d'affirmation d'un capital monopoliste québécois à partir de quelques entreprises en voie de monopolisation ou déjà monopolistes (Hydro-Québec, Sidbec, Provigo...), les contradictions entre le capital monopoliste et non monopoliste opposent encore principalement le capital canadien au capital québécois. Il faut plutôt chercher les contradictions au sein de ce dernier, quant à l'envergure de l'accumulation, entre le petit capital local et familialiste et l'entreprise de moyenne importance en train de se recycler à l'aide de l'intervention de l'État.

Le PQ n'est donc pas le véhicule univoque d'une bourgeoisie d'État en voie de constitution. On l'a souligné plus haut, à la suite de Dorval Brunelle, la bourgeoisie régionale privée québécoise a elle-même fait appel à l'État. Dans le processus de la réorganisation du capital non monopoliste, la bourgeoisie de l'État québécois a exercé une autorité politique évidente. Ayant une base économique relativement plus sûre que les petits et les moyens capitaux privés, idéologiquement mieux placés pour faire appel à la nation, les éléments étatiques de la bourgeoisie régionale ont eu, dès le milieu des années soixante, une véritable vocation d'autorité. Cependant, ni le procès d'ensemble du développement du capitalisme, ni même la pratique gouvernementale péquiste n'indiquent une tendance à l'écrasement du capital régional privé. Comme partout ailleurs, la bourgeoisie de l'État s'est renforcée dans le développement du keynésianisme; comme partout ailleurs, des contradictions se sont développées entre les formes d'accumulation privée et étatique ; comme dans les autres régions du Canada, les bourgeois de l'État provincial keynésien ont tenu une place importante dans la promotion du capital régional. Dans la phase actuelle de la lutte des classes, malgré la double réalité de la crise et de l'interventionnisme d'État, rien n'indique que le capital d'État tende à avaler ou même à dominer le capital québécois.

René Lévesque déclare, par exemple : « nous tenons à ce que notre principale entreprise sidérurgique demeure propriété québécoise collective, jusqu'au jour où nous pourrions peut-être la rendre mixte, quand elle aura les reins suffisamment solides »²⁴. L'État libéral subventionne directement le capital privé (« l'aventure » des chemins de fer canadiens) ; l'État keynésien achète, consolide, puis « fusionne » avec le capital privé ...

La réorganisation et la reproduction élargie du capital régional passent par le renforcement (au moins provisoire) des places du capital dans l'État. Ce dernier phénomène n'indique pas le développement d'une bourgeoisie d'État, mais bien l'élargissement de la base d'accumulation québécoise au profit d'un capital demeurant largement en dehors des appareils économiques de l'État québécois.

L'alliance péquiste

Nous avons jusqu'ici touché aux forces à l'intérieur du PQ comme à des réalités plus ou moins figées. Il nous faut maintenant entrer plus résolument dans les alliances et les appuis qui rendent possible une tentative objective de maîtrise (relative) du procès de transformation de la lutte des classes.

Nous avons jusqu'ici lié le PQ à la bourgeoisie régionale, à la nouvelle petite bourgeoisie ainsi qu'à certaines franges de la petite bourgeoisie traditionnelle. Nous avons aussi fait allusion à la catégorie sociale que constitue la bureaucratie québécoise. Le processus de développement du capital monopoliste et de l'État keynésien pousse ces éléments à se conjuguer pour approfondir la base d'accumulation québécoise, c'est-à-dire pour élargir les places du capital et des fonctions directement ou indirectement déléguées du capital, dans les domaines public, parapublic, coopératif et privé québécois.

L'État provincial keynésien et sa bureaucratie seront pour la nouvelle petite bourgeoisie ce que le clergé a été pour la petite bourgeoisie traditionnelle au Québec : un lieu privilégié de reproduction, de promotion et d'idéologisation. Dans le passage de l'État des notables à l'État interventionniste, la plus grande part de l'exercice des places de la nouvelle petite bourgeoisie est liée au renforcement de l'État québécois et de la spécificité de son caractère national. Accès aux postes, défense de la langue et extension des pouvoirs de l'État québécois sont ici trois éléments intimement liés.

24 René Lévesque, op. cit., p. 80.

Les limites de l'alliance

La nature même de l'alliance inscrit cette dernière dans des limites bien circonscrites. Ce qui est représenté dans le discours officiel comme un simple réalisme ou encore, dans le discours indépendantiste radical, comme de la simple tactique, touche en fait là la nature même de l'alliance de classes ayant produit le Parti Québécois. Ici les agents, le discours et le processus d'ensemble de la lutte des classes se conjuguent pour inscrire le projet péquiste dans les limites maximales de la souveraineté-association.

En fait, en voulant s'y inscrire, le projet souverainiste touche à l'ensemble des rapports de forces à l'échelle nord-américaine et, ultimement, à la géopolitique mondiale dominée par l'impérialisme américain. Le projet péquiste vise objectivement la reproduction de l'ensemble du complexe des rapports des forces capitalistes au Québec. Il implique la maîtrise (relative) d'un procès de reproduction du capital américain et du capital canadien au sein duquel le capital québécois aurait le plus d'espace possible : approfondir la base d'accumulation québécoise sans remettre en question l'impérialisme et sans déstructurer l'espace canadien. La question nationale sert ici la reproduction de l'État canadien.

Les fondements de l'alliance

Ce n'est pourtant qu'à travers le rapport des classes dominantes aux classes populaires qu'il est possible de rendre compte de façon pleinement satisfaisante de la particularité de la lutte des classes au Québec. Ici convergent la division constitutionnelle canadienne, la question nationale et la question des alliances de classes.

Les luttes duplessistes ont été menées sur la base d'une alliance avec la paysannerie à travers la constitution d'un bloc social rural. Alors même que l'État interventionniste commençait à s'organiser à l'échelle fédérale, la particularité de la composition sociale du Québec (explicable en partie par l'inégalité du développement) : 1) empêchait les forces fédéralistes de trouver les alliés nécessaires à l'établissement des politiques keynésiennes au niveau québécois et 2) favorisait (sans la prédéterminer absolument) la constitution d'un bloc rural de type duplessiste. Ceci veut dire, en d'autres termes, que l'État duplessiste des notables (bourgeois locaux et régionaux – petite bourgeoisie traditionnelle) ne se constitue que sur la base d'une paysannerie encore politiquement significative²⁵. Il s'agit d'une double contradiction par laquelle l'État capitaliste canadien est freiné dans ses réformes par des résistances qui sont en partie l'effet du développement inégal qu'il a lui-même reproduit,

25 Voir à ce propos Louis Quéré, *Jeux interdits à la frontière*, Anthropos, Paris, 1978. Quéré y analyse les « protestations nationalitaires » en France comme des phénomènes de transition de sociétés marchandes encadrées par des notables à des sociétés capitalistes dominées par les monopoles et les technocrates.

ainsi que par la division politique des masses populaires qu'il a lui-même approfondie à travers le maintien de onze États séparés.

Ceci ne veut pas dire que le développement d'une base ouvrière large et organisée allait résoudre tous les problèmes. L'importation du réformisme keynésien dans l'État québécois posa au contraire sous une nouvelle forme, encore plus explosive, la question du rapport aux masses populaires. Des travaux récents²⁶ ont montré que l'État keynésien se caractérise par une tentative d'intégration politico-idéologique de la classe ouvrière. Des analyses québécoises ont insisté sur le fait que certaines réformes de la Révolution tranquille furent réalisées grâce à l'appui de la classe ouvrière (éducation, santé, bien-être social, travail)²⁷. Cet appui a permis de déloger les anciens clercs et plus généralement de déstructurer les appareils de l'État des notables, mais on a presque oublié d'élargir la perspective en plaçant cette réalité dans les contradictions de l'État canadien.

Le keynésianisme a pourtant renforcé la nationalisation (ou la contre-nationalisation) des masses populaires québécoises. En posant la question de l'intégration de la classe ouvrière, le développement au Canada de l'interventionnisme propre à l'État monopoliste a posé de façon aiguë le problème de la division politique. L'application des réformes keynésiennes se réalisant sur la base d'un appui de la classe ouvrière (au moins de ses couches les plus « favorisées »), le provincialisme politique canadien ne pouvait que provoquer une tendance à l'affirmation d'alliances de classes soutenant des mouvements sociaux régionaux relativement forts.

Ceci nécessiterait des développements beaucoup plus élaborés touchant aux rapports entre la question nationale, les alliances de classes et les formes de l'État capitaliste. Ne retenons, aux fins de l'analyse, que la profondeur potentielle des alliances de classes au Québec dans leurs relations à la question de la base d'accumulation régionale. Nous avons souligné plus haut que la notion de base d'accumulation ne renvoie pas à la réalité unilatérale d'un espace étroitement économique, mais bien à celle beaucoup plus large de l'ensemble des rapports sociaux. La constitution d'une base d'accumulation spécifique, quelle que soit son importance, repose en fait sur les potentialités des alliances de classes.

Les luttes entre la bourgeoisie canadienne et la bourgeoisie régionale québécoise s'éclairent mieux dans ce contexte. À l'heure de l'État keynésien et à cause de la question nationale, la capacité de la bourgeoisie régionale québécoise de se constituer un champ d'alliances et d'appuis se multiplie. C'est même à travers la profondeur potentielle de ces alliances

26 Voir entre autres A. Negri, *La classe ouvrière contre l'État*, Galilée, Paris, 1978 et M. Tronti, *Ouvriers et Capital*, Bourgeois, Paris, 1977. Voir aussi Pierre Desbiens, « Perspective sur l'État québécois », dans *Le capitalisme au Québec*, op. cit.

27 M. Pelletier, Y. Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*. Cahier IV, les années 60, Voir aussi Michel Van Schendel, « Impérialisme et classe ouvrière au Québec » dans *Socialisme québécois*, nos 21-22 et l'article de Jean-Marc Piotte dans le présent numéro.

et de ces appuis que la bourgeoisie régionale québécoise peut élargir de façon sensible sa base d'accumulation aux dépens de la bourgeoisie canadienne. Après l'unanimité et la convivialité de la Révolution tranquille qui a objectivement accentué la québécoisation du mouvement ouvrier (développement de la CSN et de la CEQ, autonomisation de la FTQ face au CTC), le Parti libéral, placé sous l'hégémonie de la bourgeoisie canadienne, a cessé son flirt avec la classe ouvrière en mettant l'accent sur l'autoritarisme de l'État. Au contraire, c'est à travers son préjugé favorable envers la classe ouvrière que le Parti Québécois a voulu continuer la Révolution tranquille en tentant d'annexer les bénéfices de l'intégration de la classe ouvrière, au profit de l'élargissement de la base d'accumulation québécoise. Entre les lois ouvrières de la Révolution tranquille (droit de grève dans le secteur public, par exemple) la pratique des sommets économiques et le projet de souveraineté, il n'y a qu'un pas : celui du développement des contradictions propres à l'État canadien à l'heure keynésienne, aux coordonnées principales des luttes entre les bourgeoisies canadiennes et québécoises et de l'intégration de la classe ouvrière.

Les quatre pôles de l'horizon péquiste

Notre démarche nous a donc conduits des agents et du discours du Parti Québécois au procès de transformation de la lutte des classes. On peut caractériser le Parti Québécois comme la formation politique ayant permis l'hégémonisation du mouvement nationaliste initié principalement par la nouvelle petite bourgeoisie (et secondairement par la petite bourgeoisie traditionnelle) au profit de la bourgeoisie régionale québécoise. C'est donc au sens fort qu'il faut considérer le Parti Québécois comme un parti polyclassiste puisqu'il résulte d'une alliance entre des partis et un mouvement identifiable socialement (RIN-RN-MSA), dans le cadre d'un mouvement national(iste).

Cette problématique permet d'entrevoir la possibilité d'une lecture dégagée des pièges étagés que l'objet d'analyse pose lui-même. La plupart des discussions autour du projet péquiste portent, en effet, sur les potentialités de réalisation d'un objectif (l'indépendance) qu'il ne pose pourtant pas lui-même, se contentant de l'évoquer. Il s'agit, à proprement parler, d'une lecture indépendantiste-riniste qui s'inscrit à l'un des points de la quadrature péquiste. Mais comment ce discours s'organise-t-il ?

Au centre, la souveraineté : projet mouvant s'il en est un qui ne prendra son envol que dans son rapport tout aussi mouvant à quatre coordonnées identifiables socialement. Premier point de convergence : l'indépendance qui pose la souveraineté comme une étape vers l'indépendance du possible; le couple souveraineté-indépendance parle principalement au radicalisme petit-bourgeois. Deuxième point : l'association qui cherche à rassurer la

bourgeoisie canadienne et sans doute aussi la bourgeoisie régionale *elle-même contre les* risques d'un débordement « gauchiste » de son aventure constitutionnelle et qui veut aussi garantir l'accès à un marché raisonnablement étendu; le couple souveraineté-association s'adresse aux différentes fractions de la bourgeoisie. Troisième point : le préjugé favorable envers la classe ouvrière qui cherche à relier le projet péquiste à une base populaire. Quatrième point : les amitiés américaines péquistes qui, à travers les proclamations sanctifiantes sur la qualité du gouvernement du PQ, visent les forces impérialistes : la souveraineté dans l'ordre capitaliste normal, quoi de plus rassurant...

Placé au centre de ces discours spécialisés, le projet souverainiste ne peut être que flou et indéfini. Le péquisme fonctionne à l'indétermination, il s'appuie sur un étapisme permanent.

La déviation péquiste

La thématique étapiste dépasse largement le seul univers de la tactique électoraliste. Elle habite la totalité de la pratique discursive du souverainisme. Elle touche non seulement la question de la souveraineté-association, mais aussi celle de la social-démocratie. Dans son dernier ouvrage, René Lévesque définit ainsi une social-démocratie aussi maigre que l'indépendantisme péquiste. Elle se réduirait à la réalisation de l'égalité des chances, à la réduction des écarts de revenus, ainsi qu'à la participation à la vie politique et à l'entreprise. Ces objectifs paraissent toutefois tellement révolutionnaires qu'ils ne peuvent être réalisés que par étape et, comme le dit le premier ministre lui-même, « c'est là que le gradualisme entre en ligne de compte »²⁸.

Est-il besoin de s'attarder sur l'étroit parallèle existant entre ce gradualisme dans la réalisation d'une bien pauvre social-démocratie et l'étapisme acharné dans la négociation de la souveraineté dans l'association ? Il importe surtout de comprendre ici la nécessité même de cet étapisme dans l'ensemble du projet politique du Parti Québécois.

On l'a assez dit, le PQ cherche à réaliser le maximum d'autonomie possible dans le cadre des rapports de production capitaliste. Il cherche donc à opérer une déviation de ce procès en élargissant le plus possible l'espace du capital québécois. Une base toujours plus large d'accumulation donc, mais dans l'ordre, sans perturber fondamentalement les rapports de forces : imposer l'association canadienne en s'intégrant à titre de subalterne dans la chaîne impérialiste. Le PQ propose donc la reproduction de l'ensemble des fractions du capital. Il cherche à dévier le procès de transformation des rapports sociaux dans la perspective centrale d'un renforcement du capital québécois. Ainsi, le projet péquiste implique-t-il l'intériorisation des intérêts du capital canadien au sein même de l'État souverainiste, à

28 René Lévesque, op. cit., p. 187.

supposer même qu'il le soit absolument.

Il faut l'écrire en clair, la thèse de la souveraineté-association implique la reproduction sur une nouvelle base de l'État canadien lui-même. L'association et le parlement délégué ne sont pas des concessions au « réalisme » politique, ils visent à ouvrir un marché aux intérêts capitalistes québécois. On comprend dès lors mieux la vocation à l'étapisme permanent d'un tel discours. Il s'agit essentiellement de gagner le plus d'espace possible sans déborder sur l'autre versant de la montagne (celui de la classe ouvrière et des masses populaires) ; d'obtenir l'appui des masses populaires sans concession importante ; de convaincre la petite bourgeoisie en rendant son projet indépendantiste moins dangereux pour l'ordre social capitaliste; grignoter le plus d'espace économique possible aux dépens du capital canadien tout en cherchant à demeurer ou devenir partenaire avec lui; convaincre les forces impérialistes qu'on est, en dernière analyse, la seule **solution** possible au problème canadien. Voilà le programme.

Dans sa célèbre déclaration du 10 octobre à l'Assemblée nationale, le premier ministre déclara : « Nous ne voulons pas briser, mais bien transformer radicalement notre union avec le reste du Canada, afin que, dorénavant, nos relations se poursuivent sur la base d'une égalité pleine et entière »²⁹. Le Québec ne chercherait qu'à étendre une souveraineté déjà en partie acquise ! Ayant acquis, au siècle dernier, la souveraineté partielle d'une province, nous en avons sans cesse réclamé l'élargissement »³⁰. La radicalité de la transformation dont nous parle ici Lévesque consiste donc en une réforme de l'État canadien dans le sens de l'élargissement de la souveraineté-autonomie du Québec.

Si la réalité de l'oppression nationale permet à la bourgeoisie régionale de mettre l'État canadien en crise en s'appuyant sur la petite bourgeoisie (et, de plus loin, sur les masses populaires); si la division politique canadienne lui permet à l'époque de l'État keynésien d'intégrer partiellement la classe ouvrière aux dépens de la bourgeoisie monopoliste pancanadienne, elle est amenée, à cause de sa faiblesse relative et de ses intérêts économiques (intégration au capital monopoliste et accès au marché canadien) à promouvoir un projet ambigu qui ne saurait conduire qu'à la reproduction de l'État canadien.

Ainsi, le projet péquiste est-il inscrit sous le signe du grignotage et de la conjoncture la plus étroite. La temporalité péquiste s'inscrit dans un curieux paradoxe. Il faut gagner du temps dans la réalisation d'un projet sans cesse reporté. Toujours vers l'indépendance, toujours vers la social-démocratie ! D'étape en étape jusqu'au non-lieu final ! Toutefois, si l'indépendance et la social-démocratie sont profilées pour ne jamais être réalisées, l'État péquiste, lui, se construit. C'est en cette fonction que le temps est véritablement gagné. Le

29 Idem, p.13.

30 Idem, p.13.

préjugé favorable envers la classe ouvrière pour lui faire accepter les mêmes politiques économiques qu'ailleurs au Canada et dans la plupart des États capitalistes; l'indépendance nationale à réaliser pendant que l'on prépare le projet initial du MSA de création d'États plus ou moins associés ou d'une souveraineté plus ou moins confédéralisante.

Comme le duplessisme a réalisé le maximum d'autonomie possible à partir de l'État prékeynésien des notables, le péquisme poussera à ses limites les potentialités autonomistes de l'État keynésien québécois au sein de l'État canadien. De victoire en victoire jusqu'à la surprise finale !

Mais en pratique...

Dans son dernier article de la revue³¹, Jorge Niosi soutient que les pratiques du Parti Québécois durant les deux premières années de son mandat invalident la thèse selon laquelle le PQ représenterait les intérêts de la bourgeoisie québécoise. Sa démonstration ne convainc pas complètement. Niosi sous-estime le fait que la première année du mandat du PQ n'a consisté qu'à bien gérer l'héritage du précédent gouvernement. Il néglige une tendance évidente au renforcement des sociétés d'État. On assiste, en effet, à une volonté de rationalisation et de contrôle gouvernemental nettement plus serrée que sous les précédents gouvernements. Niosi n'insiste pas assez sur la politique de création ou de développement d'entreprises « leaders » entraînant dans son sillage la promotion d'un capital autochtone. Ainsi, l'achat d'Asbestos Corporation qui prépare la création d'un secteur de transformations de l'amiante au Québec ; ainsi, le soutien à l'internationalisation des sociétés d'ingénierie québécoises exerçant dans le giron de l'Hydro-Québec ; ainsi, le renforcement de Sidbec-Dosco par suite de la faillite de Questeel (favorisée par le refus de soutien de l'État du Québec). Niosi ne pouvait tenir compte, au moment où il a écrit son texte, des tendances de plus en plus claires à favoriser principalement le capital québécois à partir des sociétés d'État. Le projet du ministre Tremblay visant la création de deux nouvelles sociétés, Investissement Québec et Exportation Québec en est une illustration convaincante³². On veut créer une banque d'affaires favorisant la concentration du capital non monopoliste trop dispersé et ayant difficilement accès à des sources de financement privées ; on cherche à promouvoir l'entreprise québécoise dynamique en lui ouvrant des marchés d'exportation (notamment « dans les pays en voie de développement »). Si le projet spécifique de création de deux nouvelles sociétés ne semble pas faire l'unanimité du conseil des ministres, les objectifs sont au contraire approuvés par tous.

31 Jorge Niosi, « Le gouvernement du Parti Québécois, deux ans après », op. cit.

32 Voir Marie Agnès Thellier, « Investissement-Québec, Exportation-Québec », dans *Le Devoir*, 9 janvier 1979, p. 9.

Pour illustrer l'étroit rapport existant entre les bourgeois québécois de l'État provincial et ceux du mouvement coopératif, on pourrait indiquer la récente nomination d'Alfred Rouleau, président des Caisses populaires Desjardins au poste de président de l'Institut national de la productivité³³.

Le soutien du Parti Québécois au capital régional ne fait pas de doute. Bien sûr, sa politique doit intérioriser les intérêts monopolistes américains et, dans une certaine mesure, canadiens. Ni la politique générale qu'il défend ni la pratique des Sociétés d'État ne sont donc vouées au soutien unilatéral du capital québécois. On peut cependant noter, à travers les multiples contradictions que l'on constate quotidiennement, une double tendance au renforcement du capital québécois : 1) la réorganisation dans le sens de la concentration et de l'innovation technologique du capital non monopoliste québécois en fonction de son insertion dans les rapports monopolistes (principalement américains), 2) le développement d'un capital d'envergure moyenne (et, en partie, potentiellement monopoliste). Le développement de ce dernier se réalise : a) à partir d'entreprises ou de secteurs « rejetés » vers l'État par le grand capital (Hydro-Québec), ou à tout le moins devenus moins rentables pour ce dernier (Asbestos Corporation), b) à partir de quelques entreprises qualifiées de « leaders »³⁴ (Bombardier, Sidbec-Dosco), c) ainsi que dans certains secteurs incomplètement investis par le grand capital (agroalimentaire, domaine culturel...). Cette opération s'appuie sur la concentration du capital bancaire québécois (mouvement coopératif – banques québécoises) de concert avec la Régie des rentes et la Caisse de dépôt...

Si, dans un tel contexte, la complémentarité relative entre les intérêts dominant l'espace impérialiste et l'espace subalterne québécois ne semble poser que peu de problèmes, l'accession du capital québécois au titre de partenaire éventuel du capital monopoliste canadien crée plus de difficultés. Les États québécois et canadien viennent d'intervenir dans des sens qui indiquent la dureté de l'affrontement : Québec qui favorise l'acquisition du Crédit Foncier par la Banque d'épargne aux dépens d'une intégration canadienne³⁵ ; Ottawa qui cherche à empêcher l'intégration provinciale (québécoise) de Nordair et de Québécoir par la Fédération des Caisses d'entraide économique, au profit d'une fusion éventuelle de ces deux compagnies dans un transporteur aérien de l'Est du Canada³⁶. Pourtant, un développement important du capital québécois ne saurait éventuellement se faire (au moins dans des délais acceptables pour les intéressés) sans une union économique avec le

33 Voir « Alfred Rouleau élu président de l'Institut de productivité », dans *Le Devoir*, 13 janvier 1979, p. 11.

34 Voir entre autres *Une politique économique québécoise*, sous la direction de Jean-Paul Vézina, MIC, Québec, 1974.

35 Voir Claude Picher, « Québec autorise la Banque d'Épargne à prendre le contrôle du Crédit Foncier », dans *Le Devoir*, 13 janvier 1979, p. 11.

36 Voir Michel Nadeau, « Une firme du Lac Saint-Jean acquiert 40% de Québécoir », dans *Le Devoir*, 12 janvier 1979, p. 1.

Canada donnant libre accès au marché des autres provinces. À l'inverse, poussée dans ses derniers retranchements, la bourgeoisie canadienne préférera sans doute un compromis au pourrissement de la situation.

Mille fois sur le métier...

Ainsi « s'achèverait » le double procès de transition dans lequel s'est inscrite la société québécoise depuis le début des années cinquante : celui de la création de l'État keynésien dans le passage au stade monopoliste et celui de la crise économique mondiale. Ainsi auront été redéfinis la place de l'État québécois dans l'État canadien ainsi que le rôle de la petite bourgeoisie dans la reproduction des rapports sociaux. Ainsi auront été (provisoirement) réorganisés les rapports de force entre les fractions du capital en Amérique du Nord à la faveur du renforcement relatif de la base d'accumulation et de la bourgeoisie québécoises. Ainsi sera effectué le passage d'une société prémonopoliste faisant large part à des rapports de production précapitaliste centrés sur le marché local aux pleines déterminations du développement monopoliste. Ainsi ne sera pas résolue la question nationale. Ainsi *ne sera* pas faite l'indépendance.

La crise du gouvernement du Parti Québécois¹

GILLES DOSTALER

Pendant que le débat politique reste enlisé entre un « oui » hésitant et ambigu et un « non » qui dit n'importe quoi y compris des menaces, le Québec et le Canada, comme tous les pays capitalistes, sont dans une tempête. Le capitalisme mondial mis à mal par les luttes populaires et la résistance à l'impérialisme américain dans les années 1970 repart à l'offensive, d'où l'élaboration des politiques dites néolibérales, qui sont un véritable assaut contre les acquis arrachés par les couches populaires durant les « trente glorieuses ». La gauche pour sa part tente avec de grandes difficultés d'expliquer que la crise politique québécoise et canadienne s'inscrit dans une crise beaucoup plus large, qui est celle de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Les piteuses tentatives du gouvernement du PQ de « gérer la crise » par des politiques d'austérité copiées sur celles de l'administration Reagan aux États-Unis non seulement ne réussissent pas à restabiliser l'économie québécoise, mais elles se font au détriment des mêmes populations qui sont censées participer à la victoire du projet de souveraineté-association. Cherchez l'erreur !

Dans ce texte, Gilles Dostaler, qui enseigne alors au département d'économie de l'UQAM, livre une brillante analyse de cette crise structurelle qui explique clairement pourquoi le gouvernement du PQ « mène exactement la même politique d'agression contre les travailleurs que le gouvernement canadien et que tous les gouvernements des pays capitalistes ». Il conclut que « la seule indépendance possible et réalisable au Québec implique une rupture avec le marché capitaliste nord-américain, non pas une plus grande intégration de ce marché. Elle ne pourra donc être réalisée que par un mouvement politique dont l'objectif est d'abord l'instauration du socialisme ».

Il n'y a pas de conjoncture économique ou, plus exactement, il n'y a pas de conjoncture qu'économique, au sens que prend aujourd'hui le mot économie, car ce mot renvoie, dans le discours dominant, à un mécanisme naturel dont les lois s'imposeraient aux hommes, contraignant leurs choix. Il fut un temps où Dieu exerçait cette contrainte et où les prêtres en étaient les interprètes et modelaient l'idéologie dominante. Ce rôle est aujourd'hui tenu par les économistes, théoriciens des contraintes que la rareté impose aux choix des hommes.

1 *Cahiers du Socialisme*, no 4, automne 1979

La conjoncture renvoie à l'ensemble des rapports de force en jeu dans une société, à un moment donné. Elle ne peut être comprise qu'au sujet de l'ensemble des dimensions sociales. L'évolution des « variables économiques », salaires, prix, profits, taux d'intérêt et taux de chômage renvoie aux luttes sociales, plus précisément aux luttes entre classes sociales, et non pas à une quelconque « loi naturelle ». La conjoncture est caractérisée par une tendance « dépressive » de la plupart de ces indices. Cette tendance renvoie à des phénomènes plus profonds, à d'importants bouleversements dans les pays capitalistes, à des luttes sociales qui ont imprimé une marque particulière aux années qui ont suivi la croissance économique d'après-guerre, quasi ininterrompue jusqu'en 1965.

C'est à quoi renvoie, de manière synthétique, le mot « crise », encore que ce mot tienne souvent lieu d'explication. Autant les économistes, hommes d'affaires et politiciens évitent-ils l'utilisation de ce terme suspect en lui préférant les expressions plus neutres de difficultés économiques, marasme, morosité, dépression ou – au pire – récession, autant le mot « crise » est-il galvaudé et tient-il lieu d'explication dans une certaine logomachie. Il y a la crise et ce qu'on appelle les « mesures de crise de la bourgeoisie ». Au mieux, on relie cette réalité à une version mécaniste et simpliste de l'analyse marxiste du mouvement du taux de profit. De réalité complexe dont l'analyse constitue une urgence, la crise est devenue dans ce cas un slogan politique.

Dans la première partie de ce texte, nous caractériserons les indices et les symptômes de la crise actuelle des économies capitalistes, crise qui s'étend d'ailleurs désormais au monde dit socialiste. Nous ferons ensuite état des diverses analyses qui sont proposées des crises du capitalisme. Compte tenu des contraintes qu'impose le cadre d'un article, cette présentation sera laconique, se voulant surtout le point de départ de réflexions et de discussion².

Nous examinerons enfin l'attitude du gouvernement actuel du Québec dans cette conjoncture, tel qu'il agit – ou tente d'agir – sur elle. Cette conjoncture sert de révélateur. Il apparaîtra que le gouvernement du Québec, dans les limites de ses pouvoirs, gère cette situation comme tout gouvernement qui défend les intérêts des classes dominantes. Ce n'est pas, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, parce qu'« on n'a pas le choix ». Ce n'est pas non plus par machiavélisme, ou par suite de la trahison d'un idéal

2 Une première version du texte a été intégré dans notre communication au colloque tenu sur la crise et les travailleurs les 12 et 13 octobre 1979 à l'Université du Québec à Montréal. Voir Gilles Dostaler, « La crise et les explications de la crise », pp. 17-27 dans *La crise et les travailleurs*, Service des communications de la C.E.Q., octobre 1979. En ce qui concerne l'analyse de la crise, voir aussi Jean-Guy Loranger, « Le capital financier, la crise et le rapport salarial au Québec », pp. 7-15, dans le même ouvrage.

« social-démocrate ». Cela découle de la nature même des rapports entre les classes sociales au Québec actuellement, et de la place du parti québécois dans cette configuration³. Nous indiquerons, en conclusion, dans quelle direction une autre issue à la crise pourrait être cherchée.

De la récession de 1974 à celle de 1979

Le monde capitaliste est en proie à des difficultés qui s'aggravent de semaine en semaine. L'état d'inquiétude que cette situation suscite se manifeste en particulier par la hausse phénoménale du prix de l'once d'or, passé de 230 \$ au début de l'année à 442 \$ le 2 octobre, sur le marché de Londres. Plus généralement, on assiste depuis l'été à une flambée spéculative des prix des métaux et d'autres matières premières. Il s'agit là des manifestations superficielles de phénomènes plus profonds. Dans son rapport annuel publié le 16 septembre, le Fonds monétaire international, après plusieurs autres organismes, prévoit pour les mois à venir un ralentissement de la croissance, une hausse des taux de chômage et une accélération de l'inflation dans tous les pays capitalistes, « développés » ou non. L'organisme, qui regroupe cent trente-six pays, dit douter des capacités des pays industrialisés à compenser par des politiques expansionnistes les effets de la récession qui se développe aux États-Unis.

Cette récession a commencé à se développer au deuxième trimestre, alors que le produit national brut en prix constants a baissé au taux annuel de 2.3% aux États-Unis. La hausse de 2.4 % enregistrée au troisième trimestre ne constitue manifestement qu'une accalmie. L'indice des prix à la consommation grimpe actuellement au rythme de 13 à 14 %. Le taux d'escompte de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, a atteint le sommet historique de 12 % le 6 octobre, ce qui entraîne une hausse cumulative sans précédent de la structure des taux d'intérêt dont l'effet récessionniste se fera sans doute sentir brutalement. Signe des temps, la bourse de New York a connu le 9 octobre un « mardi noir », alors que les cours des actions ont baissé de 3 %. On commence à évoquer le spectre du krach boursier intervenu un fameux « jeudi noir », il y a maintenant un demi-siècle, en 1929.

3 Sur cette question, nous renvoyons le lecteur aux analyses contenues dans la revue *Politique aujourd'hui* (numéro 7-8, 1978), dans les ouvrages collectifs *La chance au coureur* (textes réunis et présentés par Jean-François Léonard, Montréal, Nouvelle optique, 1978) et *Le capitalisme au Québec* (sous la direction de Pierre Fournier, Montréal, Albert Saint-Martin, 1978), ainsi que dans les numéros précédents de la revue *Les cahiers du socialisme*. Pour l'essentiel, nous partageons le point de vue développé par Gilles Bourque et Pierre Fournier. En un certain sens, le texte qui suit peut servir à étayer l'analyse selon laquelle le parti québécois est « la formation politique ayant permis l'hégémonisation du mouvement nationaliste initié principalement par la nouvelle petite bourgeoisie (et secondairement par la petite bourgeoisie traditionnelle) au profit de la bourgeoisie régionale québécoise » (Gilles Bourque, « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse », *Cahiers du socialisme*, n° 3, printemps 1979, p. 150).

Les effets de cette situation sur l'économie canadienne, dont plus de 70 % des exportations sont absorbées par les États-Unis, sont brutaux et immédiats. Le produit national brut en dollars constants a baissé au taux annuel de 2.7% au second trimestre 1979, après avoir connu une hausse de 6.4.% au premier trimestre. Ceci n'empêche pas l'accélération de l'inflation, l'indice des prix à la consommation ayant augmenté de 9.6 % entre septembre 1978 et septembre 1979. Comme d'habitude, le Canada se situe en haut de l'échelle des pays industrialisés en ce qui concerne les taux de chômage. Alors qu'il est de 5.8 % aux États-Unis en septembre, il est de 7.1% au Canada et de 9.1% au Québec. À la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, la Banque du Canada a réagi en portant le taux d'escompte au niveau record de 13 % le 9 octobre. La bourse de Toronto a réagi le même jour en connaissant la plus considérable chute des cours des actions de son histoire. Alors que cette mesure était destinée à protéger la valeur du dollar canadien, celui-ci est tombé une semaine plus tard sous la barre des 85 cents américains, pour la première fois depuis le mois de juin 1979.

Nous assistons donc à une réédition des événements de 1974 et 1975. Rappelons que pour la première fois depuis la guerre, l'année 1974 avait vu se développer une véritable récession à l'échelle de l'ensemble des économies capitalistes. À une période de forte croissance, de spéculations intenses sur tous les marchés et d'accélération de l'inflation dans tous les pays avait succédé, à partir du premier semestre de 1974, une baisse de la production atteignant près de 15 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE jusqu'au milieu de 1975 et provoquant partout une hausse de chômage sans précédent depuis les années trente. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le commerce international se contractait de 10 %. Accumulation de stocks invendus, réduction massive des programmes d'investissements, baisse des revenus réels distribués, crises de liquidité, tous les symptômes de la grande crise de 1930 se trouvaient réunis, à des degrés divers selon les pays. Contrairement toutefois à ce qui s'était passé à partir du déclenchement de la baisse de production au deuxième trimestre de 1930, mouvement qui s'est poursuivi jusqu'au milieu de 1932, dès le milieu de 1975, la récession était interrompue et la croissance semblait vouloir reprendre dans la plupart des pays capitalistes. Cette reprise apparaît toutefois maintenant artificielle. Elle s'est manifestée par une augmentation des dépenses de consommation et des dépenses gouvernementales, mais une stagnation des investissements productifs. Elle est alimentée par un accroissement phénoménal de la dette des particuliers et de la dette publique, qui rend extrêmement fragile la structure financière de l'économie américaine devenue une véritable « économie de la dette ». Elle est liée d'autre part à la dévalorisation du dollar américain qui a contribué, en particulier, à ramener en 1978 le prix réel du pétrole à son niveau d'avant

l'automne 1973. En réalité, dans la plupart des pays de l'OCDE, la croissance s'essouffle dès le milieu de 1976 ; au Canada, les taux de chômage ne cessent d'augmenter, passant de 6.9 % en 1975 à 8.4 % en 1978. Le sommet de Bonn, en juillet 1978, n'a été suivi d'aucun résultat concret⁵. C'est ainsi que se sont accumulés, au milieu de l'année 1979, tous les signes avant-coureurs qui se trouvaient rassemblés à l'automne 1973 dont, en particulier, l'accélération – à des degrés divers selon les pays – des rythmes d'inflation⁶.

Une crise qui s'approfondit depuis dix ans

En réalité, c'est depuis au moins dix ans que s'accumulent les symptômes d'un « dérèglement » du fonctionnement des économies capitalistes, qui ont connu, à partir de la fin de la guerre, une période d'une vingtaine d'années de croissance rapide, quoique marquée de « fluctuations cycliques » dont les creux sont désignés par le terme évocateur de « dépressions ».

C'est d'abord par une détérioration des relations économiques internationales, plus exactement des relations financières internationales, que les problèmes de fonctionnement du capitalisme se sont manifestés. Un système monétaire international avait été mis en place à Bretton Woods en 1944, système consacrant sur le plan monétaire la suprématie des États-Unis à qui il était permis de financer leurs investissements extérieurs comme leurs aventures militaires – les secondes servant à protéger les premiers – par une émission de dollars et donc par un déficit permanent de leur balance des paiements.

En 1967, deux événements indiquaient que ce système était grippé : la dévaluation de 14.3 % de la livre sterling et le retrait de la France du « pool de l'or » destiné à garantir le prix de l'or, fixé à trente-cinq dollars l'once par les accords de Bretton Woods. La mise en place d'un double marché de l'or en 1968 ouvrait la crise de ce système, qui s'est écroulé le 15 août 1971, au moment où le président Nixon décrétait la fin de la convertibilité en or du dollar américain. Un accord signé à Washington en décembre 1971 décidait une dévaluation de 8.5 % du dollar américain. Une nouvelle dévaluation de 10 %, annoncée le 12 février 1973, ne réglait aucunement le problème posé par la tendance à la baisse du dollar – arme d'ailleurs efficace pour contrer la croissance des économies allemande et japonaise. La dissolution du marché double de l'or le 15 novembre 1973 consacrait

5 Depuis la conférence de Rambouillet en 1975, les chefs d'État des sept pays capitalistes les plus riches (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne de l'Ouest et Japon) se réunissent une fois par année. La dernière conférence s'est tenue à Tokyo en juin 1979. On trouvera le texte de son communiqué final dans *Le Devoir* du 3 juillet.

6 Pour les pays membres de l'O.C.D.E., la moyenne pondérée de hausse de l'indice des prix à la consommation a été de 7.9 % en 1978. Entre août 1978 et août 1979, elle atteint 10.3 %. Actuellement, le rythme d'inflation dans ces pays atteint 12 à 13 %.

la fin de tout fonctionnement ordonné du système monétaire international et le début du flottement généralisé des monnaies. Ce n'est toutefois qu'au sommet de la Jamaïque, au début de 1976, qu'on s'est entendu sur l'abolition du prix de l'or et la légalisation du flottement des monnaies, mesures que le Fonds monétaire international n'officialise toutefois qu'en avril 1978. Toutefois, l'or, juridiquement « **démonétisé** », n'en demeure pas moins une importante réserve monétaire officieuse. La hausse continue de son prix en dollars illustre l'état de crise, permanent depuis 1973, du système monétaire international.

Dès le départ, c'est donc à l'échelle mondiale qu'on peut diagnostiquer une crise du fonctionnement du capitalisme, la crise financière étant elle-même la surface de mouvements plus profonds. Manipulations des taux de change, mesures diverses de protectionnisme et luttes féroces pour les marchés – dont le dernier épisode est la course à l'immense « marché chinois » – consacrent un état de guerre économique généralisée entre les pays, les sommets périodiques de chefs d'État, comme les récents accords du GATT signés à Genève le 11 juillet 1979⁷ constituant des armistices sans conséquence. Cette guerre est elle-même effectivement liée à des problèmes auxquels fait face chacune des économies capitalistes. Les mesures annoncées par Nixon en août 1971 étaient ainsi destinées à faire porter par les autres pays capitalistes le poids des difficultés économiques internes aux États-Unis. Le 9 septembre 1971, Nixon déclarait devant le Congrès : « Nous resterons une nation bonne et généreuse, mais le moment est venu de prêter également attention aux propres intérêts de l'Amérique »⁸. Nixon décidait ainsi un gel des prix et des salaires et des allègements fiscaux pour stimuler les investissements. Cela indiquait la présence de problèmes internes plus importants, caractérisée par le double symptôme suivant : la montée simultanée de l'inflation et du chômage. Dès 1965, les États-Unis ont commencé à connaître une accélération des taux annuels d'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Or, ce mouvement ne s'est pas interrompu durant la dépression de 1970-71, qui a vu, à la fois, le taux de chômage passer de 3.5 à 5.5 % et le taux de hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation atteindre 5 %. Pour rendre compte de ce phénomène qui contredit les enseignements de la théorie économique traditionnelle, les économies ont forgé le mot de stagflation (stagnation + inflation). Ce problème ne se pose pas qu'aux États-Unis. À des moments différents, entre la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, tous les pays capitalistes développés ont commencé à connaître, d'une part, un ralentissement du rythme de croissance économique et, d'autre

7 Pour « General Agreement on Tariffs and Trade » (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le premier accord de ce type a été signé à Genève en 1947. De nouvelles négociations ont été entreprises, en 1963, entre les États-Unis et la Communauté économique européenne – créée en 1957 – pour aboutir aux accords du « Kennedy Round » signés le 16 mai 1967. À la suite de la mise en œuvre de ces accords, entre 1968 et 1972, ont commencé les discussions du « Nixon Round » ou « Tokyo Round », qui ont abouti aux derniers accords.

8 Cité par A. Granou, Y. Baron et B. Billaudot, *Croissance et crise*, Paris, Maspéro, 1979, p. 152.

part, une accélération de l'inflation. Alors que la moyenne annuelle de hausse de l'indice des prix à la consommation pour les pays membres de l'OCDE se situait à 3.4 % pour la période 1961-1970, elle est passée à 8.7 % entre 1971 et 1979. La récession de 1974-75 est particulièrement significative à cet égard. On a déjà noté sa brièveté par rapport à celle de 1930. La deuxième grande originalité par rapport à la situation prévalant en 1930 est le maintien de la hausse des prix en dépit de la chute de la production. En 1931, l'indice des prix à la consommation a baissé de quelques points de pourcentage dans la plupart des pays capitalistes. En 1975, la hausse de cet indice s'est maintenue en moyenne à 10.5 % dans les pays de l'OCDE, après avoir atteint 13.2 % en 1974. Tel est le symptôme principal du caractère spécifique de la crise économique actuelle.

La crise

Il n'y a pas une seule cause de la crise, qu'il s'agisse de la récurrence des taches solaires ou des mauvaises récoltes, d'une émission excessive de monnaie, d'obstacles au fonctionnement des marchés, d'insuffisance de la demande effective, de déséquilibre entre les secteurs de la production ou de baisse tendancielle du taux de profit. En ce domaine comme ailleurs, la recherche obstinée de la pierre philosophale peut mener à bien des déboires et des déceptions.

Aussi, rendre compte de la crise, c'est simultanément rendre compte de la « non-crise », de sorte qu'on puisse même mettre en question l'utilisation du mot « cause » ou « origine » de la crise. Puisque la crise et l'absence de crise, la crise et la croissance, sont des modalités de fonctionnement des économies capitalistes, c'est-à-dire de l'accumulation du capital. Le capitalisme sans crise n'est pas le capitalisme. Cela fut mis en lumière, en particulier par Marx.

L'histoire du développement du capitalisme est donc celle d'une succession de phases d'expansion et de crise⁹. Dès le début du dix-neuvième siècle, on constatait la récurrence de cycles d'une périodicité d'environ dix ans. Parfois, les phases de « convulsions » – comme on les appelait – étaient particulièrement graves. Il en fut ainsi durant les années qui ont précédé les bouleversements révolutionnaires de 1848 en Europe. Entre 1873 et 1896, les pays capitalistes traversent une longue période de dépression qui précède l'extension de l'impérialisme et des monopoles, la montée de l'économie américaine et le déclin de l'économie britannique. La Première Guerre mondiale est suivie d'une crise en 1921, puis de quelques années de croissance euphorique brutalement interrompue en 1929. Le capitalisme

⁹ On en trouvera une présentation descriptive succincte mais complète, dans M. Flamant et J. Singer-Kerel, *Crises et récessions économiques*, Paris, P.U.F., 1968.

traverse alors une longue période de crise qui s'achève avec la Deuxième Guerre mondiale. De chacune de ces longues périodes de stagnation, les économies capitalistes sortent profondément transformées et mûries. Le rapport salarial qui en constitue le fondement s'est étendu. Le règne de la marchandise, parallèlement, s'est élargi. Toujours plus de choses « s'achètent et se vendent ». La centralisation et la concentration du capital se sont approfondies. Le marché mondial a pris de plus en plus d'importance. Les travailleurs, réprimés durant la crise, voient leur niveau de vie s'améliorer. Les conditions de travail se modifient profondément.

Les analyses traditionnelles

On croyait donc que la phase d'expansion inaugurée pendant la Seconde Guerre mondiale allait se poursuivre indéfiniment. Keynes avait découvert la cause des récessions cycliques, l'insuffisance de la demande effective, et proposé des moyens de la contrer : l'intervention de l'État dans l'économie, les politiques fiscales et monétaires¹⁰. Les gouvernements en arrivaient même à utiliser ces instruments, à gérer la conjoncture à des fins électorales, au point où Kalecki – qui avait fait, avant Keynes, les mêmes découvertes que ce dernier, en s'inspirant par ailleurs de Marx – avait parlé de la transformation des cycles d'affaire en « cycles politiques »¹¹.

Et voilà que tout recommence, ce qui provoque une résurgence de réflexions sur les crises. Trois grands courants d'explication peuvent être distingués. Il y a d'abord la remise en cause, par un courant conservateur, de la théorie keynésienne. Comme en 1930, on explique la crise par les obstacles au libre jeu du marché, et en particulier le marché du travail. Les pratiques restrictives des syndicats, monopoles sur le marché du travail, la générosité des programmes d'assurance-chômage et de sécurité sociale, la fixation légale d'un salaire minimum à un niveau trop élevé, empêcheraient le « prix du travail » de s'établir à un niveau qui garantisse le plein emploi. Non seulement Keynes a-t-il définitivement démontré en 1936 la faiblesse théorique de cette analyse, mais de plus, le déroulement concret de la crise de 1930 a démontré que les remèdes qui en découlent ne peuvent qu'aggraver le mal. Le rétablissement des profits ne fut pas provoqué par la baisse des salaires, mais par la relance amenée par les remèdes keynésiens. Malgré son démenti à la fois au niveau des faits et de la théorie, ce courant de pensée domine de plus en plus aujourd'hui. C'est celui qui fait la manchette des journaux et alimente les discours

10 Il convient de préciser ici que ces interventions avaient déjà cours avant la publication, en 1936, de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*.

11 Kalecki Michel, "Political Aspects of Full Employment" (1943), pp. 138-145, in *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy, 1933-1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971

des hommes politiques. À ce courant se rattache l'opinion selon laquelle les salaires sont responsables de l'inflation.

Un deuxième type d'explication est avancé aussi bien par les néolibéraux que les keynésiens. Il s'agit d'expliquer la crise – la « rupture de l'équilibre » – par des erreurs de politique économique. Pour les néolibéraux, inspirés par Friedman, il s'agit de l'émission excessive de monnaie et des politiques de déficit budgétaire de l'État, qui contribuent d'autre part à perturber le fonctionnement des marchés – en ce sens cette analyse complète plutôt qu'elle contredit la première. Pour les keynésiens, il s'agit d'une mauvaise utilisation par l'État des instruments de gestion de la conjoncture : erreurs de prévision, mauvais choix des instruments, poursuite d'objectifs contradictoires. C'est ainsi qu'on a récemment rendu compte du maintien de taux élevés de chômage au Canada malgré la reprise amorcée aux États-Unis après 1975¹².

Les deux courants d'explication précédents renvoient à une vision fonctionnaliste de l'économie et ils ne sont fondamentalement pas contradictoires. La crise serait provoquée par un choc exogène qu'une politique économique correcte – cette politique ne soit-elle que le rétablissement autoritaire de la libre concurrence sur tous les marchés – permettrait de corriger. Un troisième courant d'explications relie au contraire la crise aux modalités de fonctionnement du capitalisme, et plus particulièrement à l'accumulation du capital.

À ce courant se rattache un certain nombre de théoriciens inspirés par Keynes, mais surtout l'ensemble des analyses inspirées par Marx. Les crises économiques étant généralement accompagnées de crises de la « science économique », aujourd'hui comme dans les années trente, les analyses de Marx reviennent à l'ordre du jour.

Les analyses marxistes

Or, ces analyses ne sont pas simples. On trouve chez Marx une étude du fonctionnement et des lois d'évolution du capitalisme. On n'y trouve pas d'analyse systématique et unifiée des crises. Au tournant du siècle, au sortir de la longue dépression de 1873-1896, un large débat sur cette question s'est développé entre les théoriciens marxistes¹³, débat qu'il est d'ailleurs fort utile de réexaminer aujourd'hui. De la même manière, les événements qui se succèdent depuis une dizaine d'années ont suscité une série d'études qui renouvellent

12 Voir par exemple Pierre Fortin, « Pourquoi le taux de chômage est-il si élevé au Québec? », pp. 229-260, dans *Économie du Québec et choix politiques*, par un groupe d'économistes animés par Claude Montmarquette, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1979.

13 À ce débat se rattachent entre autres les noms de Rosa Luxemburg, Lénine, Tougan-Baranovski, Bernstein, Kautsky, Otto Bauer, Pannekoek et Grossman. On en trouvera une présentation détaillée dans Paul Mattick, *Crises et théories des crises*, Paris, Champ Libre, ou dans Paul Sweezy, *The Theory of Capitalist Development*, New York, Monthly Review, 1968.

l'analyse marxiste traditionnelle des crises¹⁴. Par analyse traditionnelle, nous entendons cette présentation qui relie mécaniquement les crises à une interprétation mécaniste, technologique – au demeurant ricardienne – de la « loi de la baisse tendancielle du taux de profit ». Nous ne sommes pas loin, dans ce cas, des thèses à caractère fonctionnaliste postulant un fonctionnement naturel de l'économie, et c'est d'ailleurs chez des auteurs inspirés par Walras qu'on trouve les formalisations les plus sophistiquées de la « loi de la baisse tendancielle du taux de profit ».

À l'intérieur même du courant marxiste, plusieurs explications de la crise se heurtent donc, aujourd'hui comme au tournant du siècle. Un courant qu'on pourrait qualifier de tiers-mondiste – et qu'on peut associer en particulier aux noms de Samir Amin et d'André Gunder Frank¹⁵ – met l'accent sur les modifications des rapports de force à l'échelle internationale, et en particulier sur la lutte entre le capital des centres impérialistes et les peuples exploités de la périphérie, se satisfaisant par ailleurs d'analyses sommaires des mécanismes à l'œuvre à l'intérieur des économies capitalistes. Des thèses développées en particulier par Baran et Sweezy¹⁶ mettent l'accent sur la saturation de la demande et la disparition des occasions d'investir déclenchant la tendance inhérente à la stagnation – qui serait artificiellement interrompue dans les phases de croissance, en particulier par le gaspillage et les dépenses militaires. De leur côté, les théoriciens du capitalisme monopoliste d'État¹⁷ soulignent les modalités et l'évolution du soutien de l'État au grand capital pour contrecarrer la tendance à la baisse du profit et à la « suraccumulation ». D'autres mettent l'accent sur le développement disproportionné entre les secteurs, sur le développement inégal de la consommation et de l'investissement. Ces thèses, souvent, se recoupent et se renvoient l'une à l'autre. Certaines s'appuient sur la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, diversement interprétée. Gérard Dumenil a récemment montré que dans le texte même de Marx, cette loi renvoie à au moins trois processus distincts¹⁸.

Cela n'est pas le signe d'une impuissance du cadre marxiste à analyser la crise, bien au contraire. Tous ces auteurs mettent en relief l'un ou l'autre aspect qui se manifeste au

14 Signalons en particulier (cette liste est loin d'être exhaustive) : Michel Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976 ; Manuel Castells, *La crise économique et la société américaine*, Paris, P.U.F., 1976 ; Robert Boyer et Jacques Mistral, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, Presses universitaires de France, 1978 ; Gérard Duménil, *Marx et Keynes face à la crise*, Paris, Economica, 1976 ; Arghiri Emmanuel, *Le profit et les crises*, Paris, Maspéro, 1974 ; A. Granou, Y. Baron et B. Billaudot, *Croissance et crise*, Paris, Maspéro, 1979 ; Alain Lipietz, *Crise et inflation, pourquoi ?* Paris, Maspéro, 1979 ; Ernest Mandel, *La crise, 1974-1978*, Paris, Flammarion, 1978.

15 Voir en particulier Samir Amin et al., *La crise de l'impérialisme*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 et André Gunder Frank, *Réflexions sur la nouvelle crise économique mondiale*, Paris, Maspéro, 1978.

16 Baran P.A., *Économie politique de la croissance*, Paris, Maspéro, 1968 ; Baran P.A. et Sweezy P.M., *Le capitalisme monopoliste*, Paris, Maspéro, 1968.

17 Boccara Paul, *Études sur le capitalisme monopoliste d'État, sa crise et son issue*, Paris, Éditions sociales, 1973 ; *Traité marxiste d'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 1971.

18 Dumenil Gérard, *Marx et Keynes face à la crise*, chapitre VIII.

moment où se bloque le processus d'accumulation du capital. Ils errent lorsqu'ils cherchent à identifier une « cause ultime » et mécanique de la crise, et qu'ils en oublient de ce fait le fondement du fonctionnement du capitalisme : le rapport salarial, et donc la lutte des classes. Ce n'est que par référence à cette réalité, et non pas à un mouvement – au demeurant impossible à mesurer – de la « composition organique du capital » que la loi de mouvement du taux de profit, de la surproduction et de la dévalorisation du capital prend sens.

À cet effet, il est utile de substituer – ou de compléter – l'analyse en termes de lois par une étude en termes de régulation, comme cela est suggéré dans une série de travaux récents¹⁹ qui s'appuient sur une réinterprétation des concepts fondamentaux de l'analyse marxiste, en particulier de ceux de marchandise et de valeur²⁰. Dans l'analyse marxiste, la « loi économique » désigne une tendance à long terme, par opposition à « l'équilibre » instantané à l'analyse fonctionnelle duquel se limite la théorie économique dominante. La régulation désigne l'ensemble des modalités de reproduction du rapport fondamental du capitalisme : le rapport salarial. Le rapport salarial se manifeste, entre autres, par la répartition du revenu entre la masse des profits et celle des salaires, mais il s'agit là des manifestations superficielles de rapports noués au niveau de la production. Ainsi le rapport salarial, qui se traduit par la partition du champ de la valeur entre la plus-value et la valeur revenant – sous forme de salaires – aux travailleurs, est inscrit au cœur même des processus de travail et de production. Telle est une des différences fondamentales entre l'approche marxiste qui fonde les rapports de classe dans la production et l'approche de l'économie politique qui distingue des lois naturelles de la production des « règles humaines de la distribution ». Les analyses qui lient la crise à une vision mécaniste de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit rejoignent ainsi la dernière plutôt que la première de ces approches.

La régulation renvoie à l'articulation de l'accumulation du capital et du rapport salarial, le premier processus étant à la fois fondé sur et limité par le second. Ces limites peuvent se transformer en obstacles qui finissent par bloquer l'accumulation du capital. Il faut alors que se transforment les modalités de la régulation pour que reprenne, sur des bases nouvelles, l'accumulation du capital. Tel est le rôle de la crise. Elle le réalise à travers

19 En particulier, les travaux d'Aglietta, de Boyer et Mistral, de Granou, Baron et Billaudot et de Lipietz, mentionnés à la note (14).

20 Nous renvoyons sur cette question à notre ouvrage, Marx, *la valeur et l'économie politique* (Paris, Anthropos, 1978), ainsi qu'aux travaux de Carlo Benetti et Jean Cartelier publiés dans la collection « Intervention en économie politique », coédition de Maspero et des Presses universitaires de Grenoble (particulièrement : Benetti, *Valeur et répartition*, 1974 ; et Benetti et Cartelier, *Marchandise, salariat et capital* à paraître). Cf. aussi notre article, « Marxisme et science économique », *Les cahiers du socialisme*, n° 2, automne 1978, pp. 216-232, en réponse à Maurice Lagueux, « À propos de deux ouvrages de Gilles Dostaler sur la théorie de la valeur », id., pp. 200-215. Cf. enfin Marc Los, « Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler », *Interventions critiques en économie politique*, n° 3, printemps 1979, pp. 61-71.

ce qu'on appelle les « réorganisations industrielles », la transformation des processus de travail, celle des modes de discipline à l'usine, la modification des conditions de vie des travailleurs. Chaque crise se termine d'ailleurs par une extension du rapport salarial.

C'est ainsi que la crise des années trente a trouvé son issue dans une extension et une modification du rapport salarial que certains auteurs caractérisent en parlant du passage du taylorisme au fordisme. Au taylorisme était associée la parcellisation du procès (processus ?) de travail qui permet d'enlever aux ouvriers la maîtrise de leur travail et d'intensifier l'exploitation. Au fordisme sont associées la production et la consommation de masse. À la transformation du processus de travail et à sa mécanisation toujours plus poussée sont associés, cette fois, une transformation des conditions de négociation salariale (extension de la convention collective), un bouleversement dans le type de consommation et le mode de vie des travailleurs, une extension de plus en plus généralisée du règne de la marchandise.

C'est manifestement dans une nouvelle phase de rupture de la régulation que les économies capitalistes sont entrées depuis une dizaine d'années. L'accumulation du capital ne peut se poursuivre sur les bases dégagées après la crise des années trente. En témoigne, en particulier, le retournement aux États-Unis, à partir de 1965, de l'évolution de la productivité. À un taux annuel moyen d'augmentation de la productivité de 3.5 % entre 1947 et 1966 succède une augmentation moyenne de 1.7 % entre 1966 et 1974²¹. Le même renversement s'observe dans la plupart des pays capitalistes. Aux efforts des entrepreneurs pour contrer l'effet de ce mouvement sur l'évolution des profits, les travailleurs répondent par des luttes importantes dans les dernières années de la décennie précédente.

Les nouvelles modalités de la régulation rendent compte des caractéristiques de la crise actuelle, en particulier la persistance de l'inflation pendant la récession. Les économies contemporaines sont ainsi caractérisées, d'une part, par un degré élevé de « monopolisation », d'autre part, par des mécanismes de négociations salariales et d'organisation qui n'avaient pas cours, du moins à un degré aussi avancé, avant 1930. Ces mécanismes de négociation – en premier lieu la convention collective – comme la puissance, toute relative du reste, des syndicats permettent aux travailleurs de résister plus adéquatement qu'avant aux tentatives de restructuration brutale et de réorganisation de l'économie qui se traduisaient, en 1930, par des mises à pied massives et des compressions salariales. Cette résistance varie d'ailleurs en fonction du degré d'intégration de la classe ouvrière. Ainsi est-elle plus

21 Aglietta Michel, « Monnaie et inflation : quelques leçons de l'expérience américaine des dix dernières années », *Économie et statistique*, avril 1976, pp. 49-71. Au Canada, la progression annuelle moyenne de la production par homme-heure, pour toutes les activités sauf l'agriculture, était de 3.30 % entre 1946 et 1977 ; elle fut de -0.20 % en 1975, 4.30% en 1976, 2.30 % en 1977 et 0.60 % en 1978 (chiffres de Statistique Canada reproduits dans La Presse du 15 septembre 1979).

faible en Amérique du Nord, où les taux de chômage, comme la mobilité de la main-d'œuvre, sont plus élevés qu'en Europe. Ce qui précède ne signifie pas pour autant qu'une moindre résistance des travailleurs aux pressions des bourgeoisies permettrait une « sortie » plus rapide de la crise ; bien au contraire, elle se traduirait sans doute par une dépression cumulative accentuée par la baisse de la demande, processus qui a eu cours dans les années trente et dont Keynes a donné la description.

Le degré de monopolisation de l'économie, quant à lui, mesure la capacité de résistance des entreprises aux baisses de prix face à la diminution des débouchés qui caractérise la crise, et donc la possibilité de maintien de taux de profit. L'inflation constitue, de ce fait, un moyen, pour les entreprises en position de force, de reporter sur l'ensemble de l'économie les pertes de valeur accentuées pendant la crise. Il est évident d'autre part que les mécanismes de l'émission monétaire, en particulier le processus d'accroissement de la dette, permettent que se concrétise ce mouvement. Ils constituent de ce fait une « condition permissive » de l'inflation, mais n'en sont pas pour autant une cause comme le croient les monétaristes²².

Ce qui précède caractérise la situation à l'intérieur des pays. Il ne faut pas négliger, d'autre part, les modalités de fonctionnement à l'échelle mondiale, c'est-à-dire les modalités de relations entre les économies nationales. Les caractéristiques concrètes de ces relations expliquent aussi certains caractères de la crise actuelle. La crise est un moment de réorganisation du rapport salarial. Elle est, parallèlement, un moment de réorganisation des « relations économiques internationales ». En 1950, les États-Unis comptaient pour 70 % de la production occidentale. En 1970, cette part était réduite à 49 %. Ce simple fait illustre une importante modification des rapports de force qui donne à la crise actuelle certains de ses traits particuliers. Il s'agit d'une part de la montée des capitalismes européens – allemand en particulier – et japonais, et de la concurrence de plus en plus exacerbée entre ces deux pôles et les États-Unis, que concrétise la crise du système monétaire international. Il s'agit d'autre part de ce qu'on appelle la montée du « Tiers Monde » dont le pillage a constitué un élément essentiel de la prospérité occidentale d'après-guerre. La « crise du pétrole » est l'illustration la plus claire de ce dernier phénomène. C'est ainsi que la crise actuelle est, comme les précédentes du reste, simultanément une crise de l'accumulation du capital et du rapport salarial à l'intérieur des économies capitalistes, et une crise des relations économiques internationales, les deux mouvements se renforçant mutuellement.

22 Voir à ce sujet Suzanne de Brunhoff, *Les rapports d'argent*, Grenoble, Maspéro/Presses universitaires de Grenoble, 1979; Jean-Guy Loranger, « Le capital financier, la crise et le rapport salarial au Québec », pp. 7-15, dans *La crise et les travailleurs*, compte-rendu du colloque sur la crise et les travailleurs tenu à l'UQAM les 12 et 13 octobre 1979, Service des communications de la C.E.Q. ; Michel de Vroey, « Valeur, monnaie et inflation », *Cahier de recherche* n° 7913, Département de sciences économiques, Université de Montréal, avril 1979.

La crise structurelle au Québec

La crise n'épargne pas le Québec, bien au contraire. Le Québec est une région d'un pays capitaliste développé, dont l'économie est d'ailleurs fortement intégrée à celle des États-Unis. Le parti actuellement au pouvoir à Québec ne semble pas avoir le projet de modifier sensiblement cette donnée essentielle de la situation présente. Au Québec, n'en déplaise à plusieurs, on retrouve les mêmes classes sociales que dans les autres pays capitalistes.

La crise économique que traversent les économies capitalistes frappe le Québec plus brutalement que, par exemple, l'Ontario, pour des raisons qui sont aujourd'hui bien connues. Comme les autres provinces du Canada, l'économie québécoise est largement « ouverte », c'est-à-dire que plus de 30 % de la production sont exportés. Comme dans les autres provinces, les hauteurs dominantes de l'économie sont la propriété d'intérêts étrangers, plus particulièrement américains. Il y a cependant plus au Québec, soit une structure industrielle archaïque et désarticulée. Pour reprendre les termes d'une étude du Ministère de l'Industrie et du Commerce : « l'armature de l'économie québécoise est beaucoup trop faible pour assurer un développement suffisant et harmonisé »²³ : faiblesse au niveau du développement de l'industrie lourde, forte dépendance à l'égard des « secteurs mous », à faible développement de la productivité. Le Québec est un exportateur de matières premières et un importateur de produits finis. Un chiffre, en particulier, illustre cette réalité. En 1977, la productivité exprimée en termes de valeur ajoutée par travailleur était au Québec de 24 650 \$ et en Ontario de 28 780 \$, soit une différence de 16.8 %. En même temps, le salaire était de 12 710 \$ au Québec et de 14 200 \$ en Ontario. En 1978, selon des chiffres publiés récemment par Statistique Canada, le revenu personnel par habitant était au Québec de 7 628 \$ et en Ontario de 8 735 \$, soit un écart de 14.5 %.

Il ne nous appartient pas, ici, de décrire les causes de cette faiblesse structurelle de l'économie québécoise. Ce travail a été accompli à plusieurs reprises²⁴. Il renvoie, d'une part, au phénomène de l'inégal développement régional qui caractérise le capitalisme, d'autre part, à la nature des rapports entre les deux principaux groupes ethniques au Canada et à la nature des alliances de classes. Retenons une conséquence majeure dans la conjoncture présente : les taux de chômage sont toujours systématiquement plus élevés au Québec qu'en moyenne au Canada et plus particulièrement en Ontario. Voici la hiérarchie pour l'année 1978 : États-Unis, 6.1 % ; Ontario, 7.2 % ; Canada, 8.4 % ; Québec, 10.9 %.

23 Ministère de l'industrie et du commerce, « Faiblesses structurelles de l'économie québécoise », p. 331, dans Rodrigue Tremblay, *L'économie québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976.

24 Voir en particulier Pierre Fournier (éd.), *Le capitalisme au Québec*, op. cit. ; Claude Montmarquette (éd.), *Économie du Québec et choix politique*, op. cit. ; Rodrigue Tremblay (éd.), *L'économie québécoise*, op. cit. ; Ainsi que le compte-rendu des congrès de l'Association des économistes québécois, publiés aux éditions Quinze, dans la collection « Économie et développement ».

Tel est le principal « problème économique » auquel sont généralement confrontés les gouvernements québécois.

Il convient d'autre part de mentionner un facteur important tenant compte de certains caractères spécifiques de la situation socio-économique au Québec : le niveau de combativité plus élevé de la classe ouvrière, le « radicalisme » du mouvement syndical par rapport au mouvement syndical dans le reste du Canada et, surtout, aux États-Unis. Le syndicalisme pratiqué au Québec se rapproche évidemment plus du syndicalisme d'affaires que de certaines formes de syndicalisme révolutionnaire qu'on retrouve par exemple en Europe. Il n'en reste pas moins que depuis une dizaine d'années, on a assisté – en fait, les racines de ce mouvement sont beaucoup plus anciennes – à une radicalisation graduelle du discours des centrales syndicales, à une mise en question de plus en plus ouverte et articulée du fonctionnement capitaliste de l'économie, ainsi qu'à une radicalisation des formes de luttes. Les fronts communs des secteurs public et parapublic ont constitué, en 1972 et 1976, des événements politiques importants²⁵. Le dénouement du second a contribué à préparer la défaite de Bourassa et la victoire du Parti Québécois, le 15 novembre 1976.

La conjoncture politique

La prise de pouvoir par le Parti Québécois en novembre 1976 constitue un événement politique d'une portée considérable pour le Québec, et contribue à donner un caractère très particulier aux affrontements sociaux liés à -la crise économique. À cette conjoncture économique s'ajoute en effet une activation de ce qu'on appelle la question nationale. Le Parti Québécois prétend vouloir régler cette question en négociant, avec le reste du Canada, à la suite d'un référendum, les modalités d'une souveraineté-association, permettant au Québec de rapatrier un certain nombre de pouvoirs actuellement centralisés à Ottawa. Remarquons dès maintenant qu'en ne proposant pas de créer une monnaie « québécoise », le Parti Québécois ne tient donc pas à doter le futur Québec des pouvoirs liés à la politique monétaire. Cela est remarquable, compte tenu du fait que la gestion économique d'Ottawa est présentée par plusieurs – y compris par le Parti Québécois – comme l'une des causes principales de l'aggravation de la situation économique canadienne.

D'autre part, ce parti, qui affirme avoir un « préjugé favorable envers les travailleurs », se prétend « social-démocrate ». Il est clair qu'il n'en a aucun des attributs concrets, en particulier en ce qui concerne les liens organiques avec les syndicats. Par ailleurs, comme on le verra plus loin, il mène, face à la crise économique, la même politique que tout parti

25 Voir à ce sujet Jean-Marc Potte, « La lutte des travailleurs contre l'État », *Les cahiers du socialisme*, n° 3, printemps 1979, pp. 4-38.

essentiellement voué aux intérêts des classes dominantes – ce qui est toutefois le cas, il faut le dire, de tous les gouvernements sociaux-démocrates lorsqu'ils sont confrontés à une telle conjoncture. En ce qui concerne le « préjugé favorable », il en est un réel qui est le préjugé favorable des travailleurs envers le PQ. Nonobstant la tiédeur de l'appui du PQ aux luttes syndicales alors qu'il était dans l'opposition, il est clair que ce parti a joué pour le mouvement syndical, en 1976 en particulier, le rôle de « relais politique ». Élire le PQ, c'était poursuivre sous une autre forme la lutte engagée par le front commun intersyndical contre le gouvernement Bourassa. C'est pourquoi ce mouvement syndical s'est trouvé déchiré et désorienté à la suite de la victoire du Parti Québécois. On a vu, en particulier, de nombreux syndicalistes passer au service du nouveau gouvernement.

Ce ne sont pas les syndicalistes, toutefois, qui ont la main haute sur le gouvernement. On a pu le constater dès la formation du cabinet de René Lévesque, en novembre 1976, où des hommes reconnus pour leur conservatisme se retrouvent aux postes-clés. Ce gouvernement a d'ailleurs toutes les caractéristiques des gouvernements forts qui sont mis en place un peu partout dans le monde capitaliste. On y assiste, en particulier, à une forte concentration des pouvoirs en peu de mains, et en particulier entre celles du premier ministre et du ministre des Finances, et président du Conseil du Trésor, Jacques Parizeau, ainsi que de quelques autres « super-ministres ». Voyons maintenant comment ce gouvernement analyse la situation économique présente au Québec.

L'analyse du gouvernement du Parti Québécois

À un premier niveau, celui de la structure économique, il convient de souligner que le Parti Québécois, par la voix de ses porte-paroles autorisés, si l'on fait abstraction de certains écarts de langage, n'a jamais mis en cause le caractère capitaliste du fonctionnement de l'économie québécoise²⁶. Il s'agit, comme pour tout bon gouvernement, de lutter contre les excès parfois engendrés. Ainsi, la ministre Marois a-t-elle décidé d'engager une lutte mortelle à la pauvreté, avec sa politique de supplément au revenu de travail. Nous y reviendrons. Quelle que soit l'analyse qu'on peut faire par ailleurs du projet du PQ et des forces sociales qui le sous-tendent, il est clair que ce projet ne consiste pas en l'instauration du socialisme au Québec. Les sociétés d'État sont certes puissantes, mais, comme l'indiquait Jacques Parizeau au début de la décennie, parce que le Québec manque de grosses entreprises.

26 C'est ce qui apparaît clairement, en particulier, à la lecture de l'énoncé de politique économique du gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, Éditeur Officiel du Québec, 1979. Voir à ce sujet Dorval Brunelle, « Bâtir le Québec, continuité et apologie », *Le Devoir*, 22 octobre 1979, p. 5. Voir aussi Jean Guy Lacroix et C. Levasseur, « La question nationale dans la crise de l'État capitaliste au Canada », pp. 121-132, dans *La crise et les travailleurs*, op. cit.

C'est à l'analyse qu'il fait de la crise économique que les choses s'éclaircissent le plus. Cette analyse – si on peut parler d'analyse – est en tout point conforme au discours conservateur de tous les gouvernements des pays capitalistes, appuyés sur les thèses des « nouveaux économistes » dont le Québec a d'ailleurs plus que sa part. On en trouve une version particulièrement éclairante dans la déclaration du 11 octobre 1978 du ministre des Finances sur le cadre économique et financier des négociations salariales dans les secteurs public et parapublic²⁷. Deux causes principales de la crise économique sont mises de l'avant. La première est un transfert de substances économiques du Québec vers l'extérieur, en particulier vers les Arabes ; la seconde est liée à l'appétit trop grand de certains groupes dans la société, en particulier les travailleurs des secteurs public et parapublic avec lesquels le ministre Parizeau s'apprête à négocier. Les deux causes sont évidemment reliées, et découlent de l'incompréhension par les travailleurs de cette « réalité économique » : salariés syndiqués, en particulier dans l'enseignement. Le chanoine Grand-Maison est le principal représentant de ces chantages de l'idéologie péquiste, dont les incantations complètent les froides analyses des économistes. Il s'agit, cette fois, de se serrer la ceinture pour sauver la Nation, Nation composée de pauvres et d'une classe moyenne infiniment gourmande, dont les appétits égoïstes sont le principal obstacle à l'édification sur le sol québécois d'une société normale. Jamais le ministre des Finances ne s'est laissé aller à un tel délire nationaliste, mais ce type de discours fait son chemin et le met en position de force dans les négociations.

La politique du gouvernement du Parti Québécois

On ne peut distribuer plus que ce qu'on produit. Il n'y a là rien de différent par rapport au discours de Trudeau pour qui l'inflation découle du fait que les travailleurs cherchent à vivre au-dessus de leurs moyens.

Il s'agit donc des Arabes et des salariés du secteur public. En ce qui concerne ce dernier aspect, M. Parizeau peut s'appuyer sur un certain nombre de travaux scientifiques qui imputent à des « variables » de cette nature les taux plus élevés de chômage que connaît le Québec. « Chocs salariaux » importants, « pratiques restrictives » des syndicats, niveau trop élevé du salaire minimum, systèmes trop généreux d'assurance-chômage sont alternativement ou simultanément proposés par la plupart des économistes comme explication du niveau élevé de chômage que connaît le Québec. La solution coule de source, comme on peut le lire sous la plume d'un des plus brillants de ces économistes :

27 Gouvernement du Québec, ministère des Finances, « Déclaration du ministre des Finances M. Jacques Parizeau sur le cadre économique et financier des négociations salariales dans les secteurs public et parapublic », Québec, le 11 octobre 1978.

La fermeté de l'emploi pourrait aussi être encouragée par le ralentissement temporaire du salaire minimum et par une certaine modération dans la négociation des contrats salariaux du secteur public et du secteur de la construction²⁸.

Telle est l'issue proposée par le gouvernement actuel. On peut la lire dans le dernier discours inaugural du premier ministre comme dans le dernier discours du budget, qui s'est d'ailleurs déroulé comme un spectacle à grand déploiement. D'entrée de jeu, M. Parizeau – comme il attribuait au « bon sens » des citoyens leur perception des écarts de salaire entre les secteurs public et privé – attribue de nouveau aux « citoyens » le désir de voir diminuer les dépenses publiques. Il est question en effet d'« une méfiance graduellement plus forte des citoyens à l'égard des gouvernements et de l'efficacité de leurs politiques, et l'impact psychologique universel de la proposition 13 en Californie »²⁹. Comme il l'a fait à maintes reprises, M. Parizeau fustige plus loin le laxisme de l'administration Bourassa face aux employés du secteur public, en comparant à un « grand feu d'artifice nocturne » l'intégration aux échelles salariales le dernier jour de leur contrat d'un montant couvrant partiellement les pertes dues à l'inflation. Soulignons enfin l'argumentation fallacieuse, reprise par le premier ministre et continuellement galvaudée par les médias, selon laquelle les quatre cinquièmes des travailleurs doivent se cotiser pour payer les salaires du cinquième employé par le gouvernement.

C'est donc un appel à l'austérité et aux restrictions volontaires par les travailleurs qui est lancé par le Parti Québécois comme issue à la crise, crise expliquée par le transfert de substances économiques vers les Arabes et, parfois, par les erreurs de gestion du gouvernement fédéral. Aucune allusion n'est par ailleurs faite dans ce discours au « projet péquiste » sur la question nationale, à l'exception de l'avertissement lancé par René Lévesque, au début du dernier congrès du PQ, aux travailleurs du secteur public de ne pas « monnayer » leur appui au référendum³⁰.

D'autres personnes se chargent d'introduire cet aspect par ailleurs profondément intégré par plusieurs. Le discours sert à justifier les actes, dont il nous reste à esquisser la trame³¹. Elle est limpide. Le Québec, on le sait, ne dispose pas des instruments de gestion de la conjoncture, telles la politique monétaire et la politique tarifaire. Il est du reste remarquable de constater que le gouvernement du Parti Québécois n'a pas l'intention de rapatrier

28 Fortin Pierre, *Le Devoir*, 23 janvier 1979.

29 Gouvernement du Québec, Budget 1979-1980, ministère des Finances, 1979, p. 7.

30 Notons toutefois que cette réserve est en voie de s'estomper, au moment où ces lignes sont écrites et que s'ouvre la campagne référendaire. Ainsi, le premier ministre a lancé un sévère avertissement aux travailleurs des secteurs public et parapublic à l'occasion d'un discours-fleuve prononcé devant 6 000 partisans au Centre Paul-Sauvé de Montréal, le 21 octobre (cf.: « René Lévesque aux syndicats : il y a une limite », *Le Devoir*, 22 octobre 1979).

31 On trouvera une analyse de certains des éléments soulevés dans cette section dans Jorge Niosi, « Le gouvernement du P.Q. deux ans après », *Les cahiers du socialisme*, automne 1978, n° 2, pp. 32-71.

ces pouvoirs. L'inclusion de cette non-intention dans le programme du Parti Québécois constitue la plus récente pilule que les indépendantistes ont dû avaler, au dernier congrès du Parti Québécois.

Ce que l'on constate, c'est que dans la limite des pouvoirs dont il dispose, le gouvernement du Parti Québécois présente exactement la même politique d'agression contre les travailleurs que le gouvernement canadien et tous les gouvernements des pays capitalistes³². La mise en œuvre de ces politiques constitue d'ailleurs le seul point sur lequel les chefs d'État parviennent à s'entendre à l'occasion de leurs rencontres périodiques au sommet, ainsi que les premiers ministres de toutes les provinces canadiennes. On peut lire par exemple ce qui suit dans le communiqué final du dernier sommet des pays industrialisés qui a pris fin à Tokyo, le 29 juin 1979 :

Nous sommes d'accord pour poursuivre l'application des politiques économiques convenues à Bonn, en les adaptant aux circonstances actuelles. Les pénuries d'énergie et les prix élevés du pétrole ont provoqué un réel transfert de revenus. Nous nous efforcerons, au moyen de nos politiques économiques intérieures, de réduire au minimum les dommages subis par nos économies. Mais nos options sont limitées. Toute tentative de compenser ces dommages par une augmentation correspondante des revenus n'aboutirait qu'à une inflation accrue³³.

La compression des dépenses publiques

L'un des engagements pris à Bonn durant l'été 1978 est réitéré dans le communiqué du sommet de Tokyo, soit la « diminution de la croissance des dépenses courantes dans certains secteurs publics ». En ce domaine, le ministre Parizeau n'avait pas besoin des ordres de Bonn et de Tokyo, puisqu'il s'était mis au travail dès la présentation de son premier budget en avril 1977, budget prévoyant un plafonnement des dépenses publiques et, entre autres, une réduction des crédits du ministère des Affaires sociales. Il récidivait en mars 1978, en diminuant cette fois fortement l'augmentation des crédits du ministère de l'Éducation, pour ensuite déclarer, le 23 septembre 1978, devant le Conseil national du PQ : « Il reste beaucoup de choses à dégraisser dans les programmes du gouvernement ». M. Parizeau continuait donc son travail avec son troisième budget, présenté en mars 1979 : augmentation de 2.6 % des crédits du ministère des Affaires sociales et de 2.7 % de ceux

32 Voir à ce sujet Analyse de la conjoncture: Appauvrir les travailleurs, pour qui ? Pourquoi ? (Texte issu du travail des économistes de la CSN, de la CEQ et de la FTQ en vue d'une prise de position du Front commun sur la conjoncture économique, janvier 1979, 65 p.). On en trouvera une version abrégée dans le bulletin n° 2 (avril 1979) du Front commun du secteur public FTQ-CEQ-CSN, sous le titre « Pour comprendre la conjoncture économique ». Voir aussi la troisième partie de notre communication au colloque sur la crise et les travailleurs (note 1).

33 *Le Devoir*, 3 juillet 1979.

du ministère de l'Éducation, alors que le taux d'inflation s'approche de 10 %. Par ailleurs, le ministre des Finances donne à tous les ministères ou organismes dont le budget relève du Conseil du Trésor jusqu'au 1^{er} avril 1980 pour réduire leurs effectifs de 2.5 %. Voilà qui a sans doute inspiré à Joe Clark l'une des promesses électorales qu'il s'apprête à mettre vraiment en œuvre !

Parallèlement se poursuit un travail de « rationalisation » des dépenses dans la santé et l'éducation dont il peut être utile d'examiner le détail. Il s'agit là aussi d'un processus à l'œuvre dans toutes les économies capitalistes, particulièrement là où la réduction des dépenses publiques provoque de fortes contractions de personnel. En découlent la parcellisation, la spécialisation et la déqualification du travail que l'on constate partout. On remarque en particulier, un peu partout, une offensive pour prolonger le temps d'enseignement.

La politique salariale

La politique salariale constitue un deuxième domaine majeur par lequel le gouvernement du Québec fait pression sur les travailleurs. René Lévesque avait en d'autres temps parlé de la « locomotive » que constituent les salariés du secteur public, dont effectivement les négociations, en '72 et en '76, ont permis une hausse – toute relative – des plus bas salaires et une atténuation des discriminations salariales, fondées en particulier sur le sexe. Une première conférence des premiers ministres, réunis en février 1978, a mis l'accent sur la nécessité de la réduction des salaires dans le secteur public. Lors de la dernière conférence des premiers ministres provinciaux à Pointe-au-Pic à la mi-août 1979, c'est le seul point sur lequel une entente facile a pu être dégagée. Le gouvernement du Parti Québécois a minutieusement préparé l'actuelle ronde de négociations dans le secteur public. Dans un premier temps, on a mis sur pied un comité d'enquête sur les modalités de ces négociations. Le rapport Martin-Bouchard, fruit du travail de ce comité, a inspiré au gouvernement les lois 55 et 59. Avec la dernière en particulier, le gouvernement se donne le moyen d'attaquer le droit à la libre négociation, par sa réglementation au niveau du calendrier, de l'exercice du droit de grève, de la définition des services essentiels, de l'information au public. Puis c'était le coup d'envoi avec la déclaration de Parizeau le 11 octobre 1978 : « Je ne cacherai pas que la tentation du gel de tous les salaires dans les secteurs public et parapublic, pendant un an, soit apparue », y déclare le ministre des Finances, faisant état d'un écart considérable des salaires entre les secteurs public et privé. Cet écart allait ensuite être chiffré à 16.3 % par les techniciens du Conseil du Trésor. On

a démontré, depuis, le caractère biaisé de cette étude³⁴. Retenons-en simplement ceci. Il existe effectivement un écart entre les deux secteurs, à l'avantage du secteur public, pour une catégorie d'emploi regroupant essentiellement des femmes travaillant dans les bureaux. Il s'agit dans ce cas de travailleuses qui, dans le secteur privé, ne sont généralement pas syndiquées et sont payées au salaire minimum. Bref, l'alignement du secteur public sur le secteur privé sur lequel le gouvernement appuie sa politique salariale semble être un alignement sur la discrimination salariale basée sur le sexe que suscite l'économie de marché, et plus généralement l'alignement sur les secteurs dans lesquels les travailleurs ne sont pas protégés par le syndicalisme. Tout cela s'est concrétisé au mois de mars avec le dépôt aux différentes tables sectorielles des offres salariales du Conseil du Trésor. Ces offres ont été reçues par les centrales syndicales comme une véritable provocation. Ce n'est pas de gel, mais bien de baisse du salaire réel – compte tenu du taux d'inflation prévisible – dont il est question pour les années à venir. Le ministre Parizeau avait déjà fait part de son aversion pour les formules d'indexation du salaire, et le premier ministre avait indiqué dans son discours inaugural que la conjoncture économique ne permettait plus de protéger intégralement le pouvoir d'achat des salariés.

Salaire minimum et revenu minimum

Un autre domaine est de juridiction provinciale : celui du salaire minimum. On sait que l'indexation du salaire minimum, prévue par le programme du Parti Québécois, a été oubliée par le gouvernement en juillet 1978, à la suite de la pression des milieux d'affaires, bien huilée par le désormais célèbre rapport Fortin. Le gouvernement a d'abord décrété le gel du salaire minimum à 3,27 \$ le 5 juillet 1978 pour ensuite revenir sur sa décision à la suite de pressions syndicales. Le salaire minimum a été porté à 3,37 \$ le 1^{er} octobre 1978, puis à 3,47 \$ en avril 1979. Il s'agit donc d'une baisse du salaire minimum en termes réels. À cette mesure peut se raccrocher la suspension de l'indexation des prestations de bien-être social, le 20 décembre 1978.

Il s'agit là de mesures bien déchirantes pour un gouvernement social-démocrate. C'est sans doute ce qui a amené la ministre Marois à concocter son plan de campagne contre la pauvreté, annoncé à grand renfort de publicité au printemps 1979. Il s'agit du supplément

34 Voir en particulier Lizette Jalbert et Anne Legaré, « La comparaison public-privé, une régression surtout pour les travailleuses », *Le Devoir*, 8 mars 1979 ; André Beaucage et Bernard Élie, « Les comparaisons salariales public-privé : des études sérieuses, mais non pertinentes », *Le Devoir*, 10 avril 1979 ; Comité de coordination des négociations du secteur public (CSN), Commentaires sur les comparaisons des rémunérations entre le public et le privé et leur utilisation par le gouvernement, mai 1979 ; Pierre Beaulne, « La lutte du Front commun, une riposte aux agressions contre les conditions de vie des travailleurs », pp. 67-81 dans *La crise et les travailleurs*, op. cit.

au revenu du travail, ébauche d'un programme de revenu minimum garanti. Il est frappant de constater qu'en ce domaine, le gouvernement du Parti Québécois se trouve à l'avant-garde du conservatisme.

Il est d'ailleurs remarquable d'entendre la ministre Marois avouer candidement ce que dissimulent généralement les proposeurs de ce type de mesure, à savoir qu'il s'agit de préserver l'incitation au travail. Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici que le premier proposeur de ces mesures est Milton Friedman, principal théoricien du néo-libéralisme, qui se fait l'apôtre depuis vingt ans du retour au « mécanisme naturel » de tous les marchés, dont celui du travail, le chômage s'expliquant par les « rigidités à la baisse » des salaires. Dès le début des années soixante, il proposait donc le remplacement de toutes les « entorses au libre jeu de marché » que constituent les mesures multiples d'assurance-chômage et d'assistance sociale par un régime unique de « revenu minimum garanti » visant à préserver « l'incitation au travail », quel que soit le niveau de salaire offert. Bref, il s'agit de permettre l'exploitation tranquille à n'importe quel prix. Le ministre Parizeau, d'abord réticent face aux projets de son collègue, l'a ensuite présenté dans son discours du budget comme « la plus spectaculaire des mesures sociales qui sera introduite cette année ». Sans doute avait-il saisi l'utilisation qu'il pourrait faire de cette mesure pour contrer la demande du Front commun de l'établissement d'un salaire minimum hebdomadaire de 265 \$³⁵.

La concertation

On pourrait continuer encore longtemps l'énumération des mesures économiques répressives instaurées par le gouvernement du Parti Québécois, accompagnées de multiples (multiples quoi?) qui risquent toujours de faire perdre beaucoup de plumes sociales-démocrates au Parti Québécois, d'où le dernier volet de l'offensive, dont nous devons brièvement traiter. Il s'agit de convaincre les travailleurs du bien-fondé de cette politique, en les associant à des processus de discussions tri ou quadripartites. De toutes les politiques instaurées par le Parti Québécois, c'est sans doute celle qui a le plus déchiré les centrales syndicales. Dès son premier discours inaugural, au début de 1977, le premier ministre invitait les « partenaires sociaux » – centrales syndicales et organisations patronales – à un sommet économique qui s'est tenu à La Malbaie durant l'été. Le gouvernement s'inspirait là de modalités de gestion économique mises en œuvre, en particulier, par les gouvernements sociaux-démocrates.

Après le sommet de La Malbaie, au terme duquel le premier ministre a arraché un certain

35 Voir à ce sujet les travaux de Michel Pelletier, en particulier « Supplément au revenu de travail: revenu minimum garanti et néo-libéralisme », texte ronéoté, avril 1979, 38 pages. Voir aussi Jules Duchastel et Yves Vaillancourt, « Gestion de la crise, politique sociale, stratégie en gestation », pp. 105-120 dans *La crise et les travailleurs*, op. cit.

nombre de « consensus », un deuxième sommet fut convoqué à Montebello en mars 1979. Le moment était particulièrement bien choisi, puisqu'il correspondait à la préparation des négociations dans le secteur public. Cette fois, l'une des centrales syndicales, la C.E.Q., au prix d'importants déchirements internes, a décidé de ne point participer au sommet. La C.S.N. s'y est rendue malgré une certaine opposition interne, la F.T.Q. se ralliant la première comme d'habitude.

Il est clair que de tels exercices contribuent à « couronner » l'ensemble des mesures que nous avons décrites, et complètent l'opération de propagande idéologique dont se chargent les intellectuels au service du pouvoir installé à Québec aujourd'hui. Leur résultat net est d'affaiblir la capacité de résistance des organisations des travailleurs face à l'offensive généralisée des patrons et des gouvernements. En affaiblissant ainsi le mouvement syndical, le ministre Landry – grand manitou des sommets - ne fait pas que servir les intérêts de son collègue Parizeau. Il répond aussi aux attentes du gouvernement canadien ainsi qu'à celle des divers patronats auxquels sont confrontés les travailleurs québécois. En ce sens, le gouvernement du Parti Québécois est effectivement un bon gouvernement.

Conclusion

Né au moment du déclenchement des premiers symptômes de la crise économique, le PQ prend le pouvoir après la récession de 1974-75, au moment où, malgré une reprise apparente, la crise s'approfondit. Ces événements ne sont pas sans liens. La crise provoque un durcissement patronal qu'illustre l'attitude du gouvernement Bourassa, en particulier en 1972 et en 1976. Le Parti Québécois, né d'une scission du Parti libéral du Québec en 1967, après avoir absorbé le R.I.N. et le R.N. en 1968, apparaît comme un relais politique pour les travailleurs. Sa prise du pouvoir en 1976 est la traduction politique de la résistance des travailleurs québécois à la gestion de la crise par le gouvernement libéral. Cette crise se poursuivant et s'approfondissant, le Parti Québécois se trouve pour ainsi dire contraint de révéler plus rapidement ses véritables orientations. La gestion de la crise qu'il met de l'avant ne diffère en aucun point de celle proposée par les autres partis. Il est clair qu'une période de croissance économique aurait permis au gouvernement du Parti Québécois de maintenir certaines illusions, dont d'ailleurs une fraction importante des travailleurs ne parvient pas à se libérer.

Compte tenu de sa position dans l'échiquier politique et social au Québec, le Parti québécois ne peut proposer une autre solution à la crise. Il en existe toutefois une autre, qui doit être mise de l'avant par les organisations des travailleurs. Elle implique du courage et de la lucidité. La lucidité s'impose dans l'analyse de la crise. Sur ce point, la pauvreté du

discours des organisations des travailleurs au Québec n'est pas un phénomène exceptionnel. Les forces de gauche en Europe, organisations politiques et syndicales, sont déchirées entre autres en ce lieu. La croissance soutenue d'après-guerre a fait que s'est imposé le discours dominant, postulant la progression ininterrompue des forces productives. Il en fut de même ainsi au début du siècle, après la longue dépression de 1873-1896. Les déchirements du mouvement ouvrier à cette époque furent liés à des analyses divergentes du sens de la croissance et de la crise du capitalisme. Comme nous l'avons indiqué dans la deuxième partie, la crise actuelle provoque un renouvellement et un approfondissement de l'analyse du fonctionnement du capitalisme, et cela est heureux. Il est essentiel que se poursuive cet effort, sans lequel l'analyse de la crise présentée par les classes dominantes s'impose : lois naturelles transgressées par un appétit trop considérable des Arabes et des travailleurs autochtones. Il existe, dans le mouvement ouvrier au Québec, une méfiance face aux « analyses » laissant le champ libre au discours conservateur. Elle se traduit par une tendance au repliement corporatiste qui, dans la conjoncture au Québec, risque de paver la voie à d'importants reculs pour les travailleurs. Il ne suffit donc pas de s'asseoir sur les acquis, il faut analyser la crise pour savoir où l'on va.

Courage ensuite. Il consiste à reconnaître, et à dire, que le rapport salarial est un rapport contradictoire, que la crise est une crise de l'accumulation du capital, qui se heurte depuis la fin des années soixante, à des obstacles découlant de la résistance des travailleurs à la détérioration de leurs conditions de vie et de travail. Il est exact que des hausses de la proportion des salaires dans le revenu national ont provoqué baisse de profits et chute d'investissements. Cela ne doit pas pour autant conduire à la conclusion que la réduction du niveau de vie des travailleurs est la voie de sortie de la crise, et ceci même d'un point de vue capitaliste. Cela indique de nouveau la nécessité d'une rupture avec cette organisation de la production fondée sur l'exploitation de la majorité par une minorité. En ce sens, chaque période de crise pose la question du socialisme. Si le Parti Québécois représentait les intérêts des travailleurs, l'issue à la crise qu'il proposerait devrait être tout autre que son action actuelle. Elle impliquerait non pas une soumission aveugle aux « lois du marché », donc une pression sur le pouvoir d'achat des salaires pour redresser la « capacité concurrentielle » de l'économie québécoise, mais bien plutôt une rupture avec ce marché dominé par les États-Unis. Cette rupture est possible non pas comme limite utopique de la construction du socialisme au Québec, mais au contraire comme son point de départ nécessaire. Il est évident que seule une véritable organisation politique des travailleurs peut réaliser cette rupture. Il faut que la question soit posée dès maintenant, clairement, comme elle l'est dans tous les autres pays capitalistes développés. La crise de ce qu'on appelait les « modèles socialistes » (URSS, Chine, Cuba et maintenant Vietnam) et la proximité de la

puissance américaine ne doivent pas conduire le mouvement ouvrier à accepter un statu quo qui ne pourra se traduire que par une régression des conditions de vie et de travail de la plus grande partie de la population.

Il ne faut pas, par ailleurs, prenant des vessies pour des lanternes, croire que la réalisation du « projet péquiste » – confondue par plusieurs avec une première étape vers l'indépendance – implique de la part des travailleurs et d'ailleurs seulement d'eux l'acceptation d'une austérité nécessaire à l'émancipation de la Nation. La seule indépendance possible et réalisable au Québec implique une rupture avec le marché capitaliste nord-américain, non pas une plus grande intégration de ce marché. Elle ne pourra donc être réalisée que par un mouvement politique dont l'objectif est d'abord l'instauration du socialisme.

Le référendum : un enjeu politique pour le mouvement ouvrier¹

COMITÉ SUR LA QUESTION NATIONALE DU CENTRE DE FORMATION POPULAIRE²

Au tournant des années 1970, l'intellectualité de gauche prolifère, et pas seulement à l'université bien que plusieurs professeurs participent aux travaux des mouvements populaires. Des « intellectuels » populaires surgissent un peu partout, grâce au réseau d'éducation alternatif qui essaime partout, au sein des mouvements et à l'extérieur des mouvements. Ces « intellectuels populaires » ne sont pas des chercheurs universitaires, mais ils développent des analyses très poussées du capitalisme et des luttes anticapitalistes au Québec. Parmi les institutions qui soutiennent ces travaux est le Centre de formation populaire, le CFP. Créé dans les années 1960 par des animateurs sociaux proches des milieux chrétiens progressistes, le CFP prend son envol dans les années 1970, relativement à la radicalisation des mouvements, notamment des syndicats. Il ouvre plusieurs chantiers sur les enjeux qui confrontent le mouvement populaire, dont la place des syndicats, la social-démocratie, les médias, la construction du socialisme et évidemment la question nationale. C'est ainsi qu'apparaît en 1978 un groupe de travail très productif qui alimente les débats sur la question nationale au sein des mouvements populaires, interpellés d'une part par le discours péquiste, et d'autre part par l'approche simpliste des « ML ». D'emblée, le projet est non partisan, car on trouve des contributions de socialistes, de marxistes, de keynésiens, d'humanistes. Jusqu'en 1980 et même au-delà, le CFP sera l'inspirateur de la gauche dans les mouvements populaires et syndicaux qui cherchent à se doter d'une posture autonome dans le débat sur la souveraineté.

L'enjeu est complexe. Depuis que le PQ est au pouvoir, il a été démontré que le « préjugé favorable aux travailleurs » était un slogan vide de sens. À part quelques réformes secondaires, les politiques d'austérité du PQ sont alignées sur celles des gouvernements au Canada et aux États-Unis. On blâme les syndicats, notamment dans la fonction publique, plutôt que le terrible système financier qui appauvrit nos économies et nos sociétés. Bien qu'édulcorée par les manœuvres du PQ, la question de la souveraineté reste sur le programme politique. Le CFP et ses alliés syndicaux et populaires de même que quelques groupes de gauche comme le RPS, le GST et le GMR restent convaincus que l'indépendance est un chemin pour changer le rapport de forces entre les dominants et les dominés.

1 *Cahiers du Socialisme*, no 4, automne 1979

2 Le Centre de formation populaire a été également dans les années 1970-80 un « think-tank » de gauche pour les mouvements populaires. Le comité sur la question nationale était composé de (par ordre alphabétique) : Pierre Beaulne, Pierre Beaudet, Yves Bélanger, Gilles Bourque, Suzanne Chartrand, François Cyr et Louis Favreau.

C'est de là qu'émerge l'idée du « oui critique » qui doit faciliter une mobilisation populaire pour le « oui », mais d'une manière qui marque les distances avec le projet du PQ. C'est un exercice intellectuel de haute voltige, et on ne peut pas dire que cette idée s'enracine à la base et dans le débat public, bien qu'elle devienne un point de ralliement pour une gauche pluraliste et indépendante.

L'argument du CFP tente de faire ressortir le caractère irrationnel de la stratégie du PQ, car son projet « ferait subsister la possibilité, l'éventualité de l'indépendance du Québec, avec un caractère anti-impérialiste et anticapitaliste. La stratégie de la bourgeoisie canadienne et américaine vise donc de toute évidence à battre le PQ sur la base de son projet de souveraineté-association et cette position fait l'unanimité dans la bourgeoisie nord-américaine (le secteur souverainiste mis à part) ». À l'inverse, « l'indépendance serait le moment d'un nouveau rapport de forces, d'une brèche dans le système de domination capitaliste en Amérique du Nord ».

Dans ce court texte, nous nous proposons d'examiner la question du référendum sur la souveraineté-association que le Parti Québécois se prépare à soumettre à la population québécoise. Cette question sera nécessairement au centre de l'actualité politique au Québec et, de ce fait, sera extrêmement lourde d'implications pour l'évolution de la société québécoise et l'avenir des classes populaires. Le mouvement syndical et populaire ne peut se permettre de rester silencieux au moment où se livre un important combat entre différentes classes sociales/au sujet de l'avenir des caisses sociales/du cadre politique constitutionnel canadien et québécois. Ce texte représente en quelque sorte l'aboutissement des différentes analyses sectorielles du comité sur la question nationale du CFP. Si son argumentation renvoie aux conclusions des études déjà publiées par le CFP, sa richesse réside dans le fait qu'il analyse un processus, soit la dynamique même de l'affrontement des caisses dans la lutte référendaire (qui dépasse l'échéance du référendum lui-même). Il aboutira à une conclusion politique, à savoir la nécessité d'une intervention politique du mouvement ouvrier québécois dans la conjoncture. Cette conclusion est certes contestable et contestée ; nous espérons cependant qu'elle stimule de nouveaux débats et prises de position.

Souveraineté-association et indépendance du Québec

Le PQ a canalisé en grande partie le mouvement social³ qui, à partir des années 60, s'était regroupé autour de l'objectif de l'indépendance politique du Québec. Ce faisant, il a réussi à rebâtir l'unité des diverses couches sociales liées par cet objectif autour d'un projet mettant sur le même pied la souveraineté politique et une association économique avec le Canada.

³ Par mouvement social, nous entendons l'ensemble des composantes sociales, organisées, mises en action lors de conflits sociaux. Le PQ représente l'une des composantes politiquement organisées de ce mouvement qu'il a su engager en bonne partie sous sa direction.

Ce changement progressif (par ailleurs analysé dans un autre texte du CFP (La position constitutionnelle du MSA/PQ de 1967 à 1979) est un reflet dans les transformations de l'alliance de classes qui a porté le PQ jusqu'à son accession au pouvoir en 1976.

Alors que l'indépendance politique signifie une rupture importante dans le système institutionnel politique canadien et implique une modification fondamentale des rapports de classes au Canada et au Québec, le projet de souveraineté-association vise un aménagement des rapports dans le cadre d'une continuité du système institutionnel. L'indépendance politique nécessitait la constitution d'une alliance de classes portant sur le projet d'établir au Québec l'ensemble des conditions pour un développement économique, social et politique, autocentré indépendant, bref un bloc social à caractère anti-impérialiste, dans le contexte nord-américain. Dans cette alliance de classes, les forces principales ne peuvent être que celles qui composent la majorité du peuple du Québec, soit la classe ouvrière, les agriculteurs et la petite bourgeoisie urbaine salariée. Au contraire, le projet de souveraineté-association implique une renégociation des rapports entre les diverses fractions de la bourgeoisie au Canada et au Québec. Les protagonistes principaux du projet, que représentent le PQ et plus particulièrement sa direction, sont constitués par une alliance entre diverses fractions bourgeoises et petites-bourgeoises (de la bourgeoisie québécoise) animées principalement par la fraction de la bourgeoisie au contrôle de l'État et des appareils d'État au Québec. Par les modifications structurelles qu'elles proposent, ces fractions de caisses désirent aménager de façon différente leur présence au sein du capitalisme nord-américain en agrandissant l'espace politique et économique qui leur est actuellement dévolu tout en permettant une harmonisation des intérêts de la bourgeoisie nord-américaine (américaine, canadienne et québécoise) dans le cadre d'un système politique stabilisé. Dans ce sens, les nombreux appels de la direction du PQ au capital nord-américain et canadien en particulier ne sont pas une tromperie⁴ (qui cacherait un véritable projet d'indépendance nationale), mais représentent bien les véritables intérêts des diverses fractions de la bourgeoisie québécoise ne désirant pas briser leur appartenance à l'espace capitaliste nord-américain.

Le Parti Québécois et la construction d'un bloc social

Pour établir ce projet, le PQ et les forces sociales qui le composent doivent modifier le système institutionnel actuel au Canada. Cette bataille politique qu'ils ont entreprise depuis dix ans constitue une guerre de longue durée, un affrontement marqué d'avancées et de reculs, avec diverses stratégies pour affaiblir et diviser l'adversaire⁵. Pour s'établir au

⁴ Malgré ce que peuvent en dire Claude Ryan et les groupes marxistes-léninistes.

⁵ A nouveau sur ce sujet, La politique constitutionnelle du M.S.A./PQ de 1968 à 1979, Yves Vaillancourt, C.F.P. 1979.

pouvoir dans le sens de son projet, le PQ doit construire un bloc social, c'est-à-dire une alliance entre diverses forces sociales capables de supporter et d'instituer son projet fondamental. De la même manière, la bourgeoisie canadienne tente de consolider et de renforcer son propre bloc social autour du système institutionnel qui défend le mieux ses intérêts, c'est-à-dire le fédéralisme. En ce sens, la lutte entre le PQ et le bloc fédéraliste ne peut être réduite au cadre étroit de la lutte entre deux bourgeoisies, mais doit plutôt être analysée comme la lutte entre deux blocs sociaux, entre deux types d'alliances de classes que tentent de construire les bourgeoisies au Canada et au Québec. Pour sa part, le secteur souverainiste de la bourgeoisie québécoise a entrepris de construire ce bloc sur plusieurs fronts.

- Sur le premier front, le PQ, son outil politique privilégié, a tenté d'établir une plus grande cohésion dans ses propres rangs, c'est-à-dire d'élaborer des points d'unité, de cohérence entre les diverses fractions de la bourgeoisie québécoise : cette bourgeoisie encore très faible possède des points communs, mais se trouve divisée entre plusieurs secteurs aux intérêts parfois contradictoires : secteur étatique et sociétés parapubliques, capital financier et mouvement coopératif, grandes et moyennes entreprises industrielles. Au Québec particulièrement, la bourgeoisie du secteur privé est faible et constamment attirée, sinon avalée, par la bourgeoisie canadienne et américaine; son intérêt pour un projet d'autonomisation politique est réel, mais implique une audace qu'on ne lui a pas connue dans l'histoire⁶. À l'inverse, la bourgeoisie du secteur étatique (dirigeants de l'État et des appareils d'État) est plus portée dans ce sens, puisque sa seule base de développement est l'État provincial. La constitution d'un véritable État national lui donnerait des moyens encore plus puissants. L'unité de la bourgeoisie au Québec est donc un projet, une lutte que le PQ mène par ses diverses politiques de « rationalisation » économique, par son soutien aux efforts de concentration et d'expansion du capital québécois, par le resserrement budgétaire visant à moderniser la gestion de l'État et à dégager des surplus plus importants pour le renforcement des entreprises québécoises (publiques et privées), par le rétablissement de la « paix sociale » au sortir de grands affrontements sociaux de 1968 à 1976. Le PQ propose aux fractions de la bourgeoisie un capitalisme « civilisé », modernisé, pour consolider les assises d'un capitalisme québécois à « part entière ». Comme le secteur étatique de la bourgeoisie est relativement plus acquis aux objectifs du PQ, c'est surtout en direction des secteurs privés que le gouvernement a dirigé ses efforts en faisant ainsi de nombreux compromis relativement au programme et à l'esprit qui dominèrent au sein du PQ alors qu'il était dans l'opposition⁷.

6 Idem.

7 Cette timidité de la bourgeoisie est d'ailleurs commune à toutes les bourgeoisies des formations sociales dominées...

- Sur le deuxième front, la construction du bloc social souverainiste implique une alliance avec certains éléments de la petite bourgeoisie traditionnelle⁸ du secteur désigné généralement par les PME. Le PQ leur offre des moyens pour se « rentabiliser », c'est-à-dire s'intégrer au processus de monopolisation et de concentration sans trop heurter les intérêts sous-régionaux (régions urbaines versus zones rurales, Montréal versus restant du Québec) tout en permettant aux secteurs plus rentables de récupérer en douce les « secteurs mous » par exemple le secteur agroalimentaire et la croissance de la Coopérative fédérée. Ainsi, l'augmentation du salaire minimum, qui répond aux besoins de la stabilisation de la main-d'œuvre dans les grands centres urbains (et aux aspirations populaires) a été « relativisée » (à la baisse) par le PQ, cela pour favoriser les PME qui bénéficient, surtout dans les zones périphériques, d'une main-d'œuvre à bon marché. Cet avantage leur permet de concurrencer la grande entreprise multinationale ou publique. Ces couches sociales, bien qu'en déclin depuis les années 60 et que représente généralement l'Union Nationale, conservent encore une assise sociale importante dans plusieurs régions et constituent pour le PQ une cible privilégiée.
- Sur le troisième front, le PQ a voulu construire son alliance en y intégrant de larges secteurs de la classe ouvrière, des agriculteurs et de la petite bourgeoisie salariée, qui constituent la grande majorité de la population québécoise et sont les principaux responsables de la victoire du PQ en 1976. Ces derniers avaient élu le PQ en tant que porteur d'une partie importante de leurs revendications des dernières années. Pour le PQ, l'intégration des classes populaires se développe par la marginalisation de leurs organisations respectives (spécialement des syndicats) que le gouvernement péquiste voudrait voir réduites et délégitimées. Pour cela, le PQ bénéficie de ses propres bases dans les classes populaires (spécialement dans les quartiers populaires) ainsi que de la collaboration d'une certaine partie des appareils syndicaux prêts à participer à la politique du PQ de « bonne gestion » du capitalisme au Québec (cf. les sommets économiques), en échange de transformations sociales de type social-démocrate (lois de travail plus contraignantes, négociation sectorielle). Ces mesures sociales récupératrices viseraient à intégrer les caisses populaires, à rationaliser le capitalisme et à leur enlever encore davantage l'autonomie de leurs organisations et de leurs revendications. Pour vaincre la bourgeoisie canadienne, le PQ doit s'assurer de l'appui de la majorité du peuple, mais sans permettre à celui-ci d'enclencher une autre dynamique sociale autonome et subversive.

8 Encore là, il ne faut pas voir ces compromis comme une « trahison », mais comme la logique d'un projet de construction d'un bloc social. Le PQ qui veut moderniser le capitalisme tente de concilier les intérêts à long terme de la bourgeoisie (restructuration, paix sociale) avec ses intérêts à court terme (augmentation de l'exploitation, spéculation). Par exemple, les petits et moyens entrepreneurs, les commerçants, les élites « professionnelles » classiques (médecins, avocats, ingénieurs).

Stratégies et tendances au sein du PQ

Certains n'ont vu dans les revirements, les hésitations du gouvernement et du parti que les manifestations d'une « trahison » par rapport aux objectifs initiaux; d'autres, à la droite de l'échiquier politique, voient ces fluctuations comme un sombre complot du PQ destiné à faire avaler l'indépendance derrière un visage tranquille (ce que rejoignent d'ailleurs les analyses des groupes ML).

Pour notre part, nous préférons concevoir ces changements, voire ces contradictions au sein du PQ, comme des manifestations des contradictions de classes que son projet vise à unifier. Plusieurs classes ont été hégémonisées par le PQ depuis dix ans, et, au moment où des échéances décisives se rapprochent, la cohérence de cette unité devient de plus en plus difficile à maintenir.

Il y a maintenant plus d'un an (CFP : La question nationale, un enjeu pour le mouvement ouvrier), nous tentions de définir les tendances principales au sein du PQ. Aujourd'hui, cette analyse demeure valable quoiqu'elle demeure à clarifier à la lumière des événements depuis ce temps. Dans l'alliance de fractions de classes de la bourgeoisie que recouvre le PQ, deux stratégies sont sous-jacentes. Une première stratégie, qualifiée de néolibérale⁹, qui a largement prévalu jusqu'à ce jour, vise à élargir le bloc social du côté de la petite bourgeoisie traditionnelle et des petits capitalistes locaux tout en préservant au capital canadien et américain l'image d'une force politique « responsable », dans la logique du capitalisme nord-américain. Il s'agit dans cette optique d'aller chercher les bases sociales que représente traditionnellement l'Union Nationale et d'isoler au maximum le bloc fédéraliste autour de la bourgeoisie canadienne (de sa fraction québécoise), des anglophones, des immigrants. Dans ce scénario, la direction du PQ tient quasiment pour acquis que le vote populaire, c'est-à-dire de la classe ouvrière, des agriculteurs, de la petite bourgeoisie salariée, est un vote dans une bonne mesure lié (il n'y a pas vraiment d'alternative).

Par ailleurs, cette tendance vise à diluer encore davantage l'option souverainiste en lui enlevant progressivement les éléments les plus litigieux, de façon à mettre la bourgeoisie canadienne dans une position défensive. Ainsi, le bon accueil fait au rapport de la Commission Pépin-Robarts par le PQ, préconisant un fédéralisme renouvelé, en est une illustration. Plus récemment, la décision du Congrès de juin du PQ à l'effet de reporter la déclaration de la souveraineté à une autre « consultation » populaire, si jamais les négociations avec le Canada pour un arrangement à l'amiable et une association économique ne fonctionnaient pas, s'inscrit aussi dans ce sens. Le message est relativement clair : le PQ ne veut pas détruire

⁹ Par néolibérale, on entend l'orientation réformiste qui existait au début des années 60 au sein du Parti libéral du Québec, fondamentalement précapitaliste, mais portée à confier à l'État un rôle de coordination et de gestion de l'économie capitaliste.

le Canada, il ne veut pas déclarer l'indépendance, mais négocier un nouvel arrangement fédéral qui relèguerait à un niveau fédéral, binational des questions aussi stratégiques que la politique monétaire, la libre circulation des biens et capitaux, la défense nationale. De la souveraineté-association, on passe peu à peu à l'association-souveraineté et ainsi de suite.

Une deuxième tendance, existant au sein du PQ et des fractions de la bourgeoisie québécoise, penche plutôt vers le renforcement du bloc social en direction des couches populaires. Conséquemment, elle préconise une gestion plus sociale-démocrate du capitalisme nord-américain, impliquant des transferts importants vers les couches populaires et une récupération d'une partie des organisations syndicales et populaires. La réforme de certaines législations sociales (santé-sécurité au travail, assurance automobile) et la nationalisation de l'Asbestos Corporation s'inscrivent dans ce sens. Les implications d'une telle politique nécessitent une négociation plus serrée de l'accord avec la bourgeoisie canadienne. Aussi, l'aile sociale-démocrate du PQ est réticente à diluer encore plus l'option souverainiste.

Cependant, depuis 1976, cette stratégie recule de plus en plus au sein du parti et du gouvernement : les rapports de force lui sont défavorables. Au moment de la réorganisation du capitalisme nord-américain et international en général, les lignes de force s'éloignent d'une gestion sociale-démocrate de la crise pour pencher plutôt vers des restrictions supplémentaires imposées aux classes populaires ainsi qu'un renforcement des tendances à la concentration et à l'internationalisation¹⁰. L'orientation du capital vise à internationaliser davantage la production capitaliste, ce qui signifie un rétrécissement certain du marché intérieur nord-américain et plus particulièrement canadien. De plus, cette tendance sociale-démocrate ne bénéficie plus aussi fortement qu'avant d'un appui d'une partie du mouvement syndical et populaire éloigné du parti par la gestion impopulaire du PQ depuis 1976. Malgré diverses mesures visant à intégrer les forces populaires par la division des forces (isolement des courants progressistes, campagne de dénigrement), le mouvement ouvrier et populaire s'est éloigné du parti et contribue de ce fait à affaiblir considérablement les tenants d'une stratégie plus populaire, plus sociale-démocrate au sein du PQ.

Entre ces deux grandes tendances du PQ, l'une néolibérale et l'autre sociale-démocrate, il n'y a pas une frontière nette et tranchée, ni en termes sociologiques ni en termes politiques. La bourgeoisie québécoise est une classe en devenir : ses paramètres restent encore très flous. Il est cependant possible de noter que la fraction sociale-démocrate représentée au sein du gouvernement a plus d'intérêt à concilier ses intérêts avec ceux des classes populaires, alors que l'autre fraction a plutôt intérêt à comprimer le marché intérieur pour conquérir les marchés internationaux plus lucratifs. Cette opposition entre une bourgeoisie plus tournée

¹⁰ Voir à ce sujet, Pierre Beaulne Le capital québécois dans la crise politique canadienne, CEQ, CG-60, 1979, 78 p

vers le marché interne et une autre orientée vers l'extérieur a aussi des implications sur le contenu éventuel d'une souveraineté-association.

L'enjeu du référendum et la crise politique

L'objectif de la souveraineté-association a réussi à cimenter les forces très hétérogènes que recouvre le PQ. En ce sens, le dernier congrès du parti a assuré une fois de plus la persistance de ce ciment. La tendance néolibérale réussit une fois de plus à marquer des points, malgré les récents déboires de sa stratégie : défaites aux élections dans les comtés d'Argenteuil et de Jean-Talon, défaite humiliante dans l'appui accordé au Crédit social, un parti carrément à droite identifié aux derniers réseaux d'influence de la petite bourgeoisie traditionnelle au Québec, démission de Robert Burns et progression des attitudes défaitistes dans le parti, plus particulièrement dans ses bases populaires. Malgré ces échecs, la direction du parti réussit encore une fois à faire avaler la couleuvre et à dissimuler les contradictions derrière l'unité du combat sur le référendum.

D'autre part, l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur ouvre des perspectives un peu plus réjouissantes pour les têtes dirigeantes du PQ. En plus de consacrer la division du Canada en deux, l'élection du P.C. peut être l'amorce d'une attitude plus négociatrice de la part de certaines fractions de la bourgeoisie canadienne. La bourgeoisie de l'Ouest canadien par exemple, noyau principal du P.C. actuel, a plus d'intérêt à négocier un arrangement avec la bourgeoisie québécoise que la bourgeoisie traditionnelle de l'Ontario pour qui le marché québécois (qu'elle dominait dans une large part) représente un morceau clé de ses bases d'accumulation. Dans le contexte d'une nouvelle division internationale du travail où le Canada a d'abord un rôle de fournisseur de ressources énergétiques (pétrole, gaz, uranium, hydro-électricité) et de produits agroalimentaires, l'Ouest canadien et le Québec seront avantagés au détriment des bases industrielles du Sud-Ouest ontarien (automobiles, produits manufacturés de consommation). Le fédéralisme « décentralisé » serait alors une forme politique plus adaptable aux besoins d'un capital plus tourné sur l'extérieur, alors que le renforcement du marché intérieur nécessite un État fédéral plus centralisé et capable de s'imposer sur les intérêts régionaux.

Ainsi, l'attitude intransigente de Joe Clark sur le droit de l'autodétermination pourrait être médiatisée par ces facteurs stratégiques. Il n'en demeure pas moins que la bourgeoisie canadienne dans son ensemble, avec l'appui sans équivoque de la bourgeoisie américaine, va tout faire pour battre le PQ au référendum et même porter le Parti libéral de Claude Ryan au pouvoir. En effet, la bourgeoisie canadienne et américaine ne juge pas les bonnes intentions du PQ, mais les implications politiques et le potentiel de crise que pourrait

déclencher une victoire du « oui » au référendum. Pour l'impérialisme américain et la bourgeoisie canadienne, l'indépendance du Québec n'est sûrement pas négociable, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue politique et militaire. Toutefois, le projet de souveraineté-association, parce qu'il comporte des intérêts contradictoires qui sont la base même du Parti Québécois, n'est pas acceptable non plus. Ce n'est pas parce que les arrangements proposés par le PQ sont impossibles à réaliser dans le cadre du capitalisme nord-américain, mais parce que ce projet ferait subsister la possibilité, l'éventualité de l'indépendance du Québec, avec un caractère anti-impérialiste et anticapitaliste. La stratégie de la bourgeoisie canadienne et américaine vise donc de toute évidence à battre le PQ sur la base de son projet de souveraineté-association et cette position fait l'unanimité dans la bourgeoisie nord-américaine (le secteur souverainiste mis à part).

D'autres facteurs dérangent la bourgeoisie canadienne et américaine : taux de taxation pour le haut revenu, politique linguistique, nationalisation de l'Asbestos Corporation. Encore là, ce ne sont pas ces mesures comme telles qui font peur (elles s'inscrivent dans la logique keynésienne classique), mais leurs éventuelles implications politiques, leur utilisation dans un sens anti-impérialiste. Le PQ mise alors sur une victoire qui forcerait la bourgeoisie canadienne à négocier un réarrangement sérieux, sous la menace d'une radicalisation, d'un tournant vers un indépendantisme plus authentique. On voit que dans la bataille de la souveraineté-association, ce ne sont pas tant les idées des protagonistes en lutte, mais les intérêts réels et les implications politiques des projets qui comptent le plus. Pour Brascan, Power Corporation ou General Dynamics, ce ne sont pas les bonnes intentions ni la bonne gestion capitaliste du PQ qui comptent, mais les implications politiques d'un projet qui risque de déstabiliser encore davantage le système institutionnel de domination de la bourgeoisie au Canada.

Divers scénarios

Ce qui est en jeu lors du référendum, c'est la forme du système de domination de la bourgeoisie en Amérique du Nord tant au Canada qu'au Québec. L'élection du PQ en 1976 constitue le moment important d'une crise politique qui couve depuis les années 50 et au-delà, dans la constitution de l'État canadien¹¹. Ce système institutionnel avait assuré la domination politique sur le peuple québécois (avec ses effets de surexploitation et de discrimination) et avait permis l'hégémonisation d'un bloc social au Canada anglais. Il s'écroule maintenant à la suite des luttes populaires depuis les années 60, à mesure que s'approfondit la crise de restructuration du capitalisme au Canada. Cette conjugaison – crise

11 Voir à ce sujet *La question nationale; un enjeu pour le mouvement ouvrier*, CFP, 1078.

économique et crise politique – a considérablement affaibli la capacité de la bourgeoisie canadienne d'étendre son exploitation et sa domination, d'où l'approfondissement de ses divisions internes et de ses hésitations dans la conjoncture présente et ce que démontre l'élection d'un gouvernement minoritaire complètement coupé du Québec et bénéficiant de moins de votes que le Parti libéral.

Le défi de la bourgeoisie québécoise est d'approfondir cette crise pour réaménager son espace dans le capitalisme nord-américain, et ensuite stabiliser de nouveau le système institutionnel canadien autour d'un partage « d'égal à égal » avec la bourgeoisie canadienne. Le PQ espère trouver un partenaire prêt à élaborer un fédéralisme renouvelé tout en lui donnant plus de pouvoirs. Cette proposition se heurte toutefois aux intérêts bien actuels de fractions importantes de la bourgeoisie canadienne (qui ne désirent pas favoriser une décentralisation même relative des pouvoirs, donc de la capacité de gérer économiquement le capital au Canada), mais se heurte surtout à l'opposition de l'ensemble de la bourgeoisie nord-américaine, pour qui la souveraineté-association, même édulcorée, représente une brèche dangereuse, un potentiel subversif, à cause même du bloc social que recouvre le PQ. Ce sera « in extremis » et après avoir épuisé les autres alternatives que la bourgeoisie nord-américaine négociera avec le PQ, en prenant tous les moyens nécessaires pour le faire reculer encore plus.

Dans ce contexte, la défaite du PQ au référendum représente pour la bourgeoisie canadienne et américaine l'objectif central à l'heure actuelle. Cette défaite pourrait avoir deux effets : le PQ abandonne l'idée même de la souveraineté pour revenir au « statut particulier » ou à d'autres formules, ou mieux encore, perd le pouvoir aux mains du P.L.Q., avec qui il serait alors possible de réorganiser la fédération, sans cette menace intolérable de l'indépendance.

Une victoire du PQ au référendum aboutit à d'autres scénarios. Si cette victoire est convaincante, et si par ailleurs le PQ hégémonise encore plus ses diverses composantes, tout en continuant d'assurer sa « bonne gestion » capitaliste des affaires de l'État (ce qui veut dire entre autres choses faire avaler au Front commun¹² du secteur public et parapublic l'abandon de plusieurs acquis et un recul certain au chapitre des salaires), les fractions de la bourgeoisie québécoise auront alors un réel pouvoir de négociation en face de la bourgeoisie canadienne.

Si, par ailleurs, la victoire est moins convaincante, ou si le mouvement ouvrier et populaire démontre, par ses mobilisations et ses prises de position, qu'il est capable de défendre ses propres intérêts et qu'il pèse dans une certaine mesure sur les rapports de force

¹² Le report du référendum au printemps 1980 est justement une manœuvre pour régler le cas du Front commun du secteur public en faisant jouer la carte de « l'intérêt national ».

au sein du bloc social, la crise politique qui couve au Canada et au Québec depuis quelques années se poursuivra et s'approfondira.

Dès lors, une victoire des forces fédéralistes lors du référendum signifie sans aucun doute une victoire pour la bourgeoisie canadienne et nord-américaine en général et la possibilité pour elles de stabiliser de nouveau le système de domination au Québec. Par ailleurs, cette opération de nouvelle stabilisation se heurtera au même mouvement social qui s'est battu pour des transformations en profondeur et dans certains cas, pour un projet anticapitaliste et anti-impérialiste dont un des axes demeure la revendication d'une véritable indépendance du Québec. Autrement dit, la victoire du fédéralisme ne fera pas disparaître la lutte pour l'indépendance anti-impérialiste et pour le socialisme au Québec, même si le rapport de forces aura évolué en faveur de la bourgeoisie canadienne et nord-américaine.

De la même manière, dans l'hypothèse d'une défaite du référendum, si le mouvement ouvrier affirme ses positions autonomes, il sera en bonne posture pour reconquérir une partie de l'espace politique occupé par le PQ (en liant ses luttes pour le socialisme avec l'objectif stratégique de l'indépendance et en forçant la démarcation entre l'indépendance et la souveraineté-association). Si cependant le mouvement ouvrier est affaibli, il pourrait, dans le contexte d'une victoire fédéraliste, subir une plus grande répression ainsi qu'un climat de démobilisation.

À l'opposé, une victoire du projet péquiste ouvre deux perspectives. Dans un cas, c'est l'occasion pour les diverses fractions de la bourgeoisie québécoise de reconstruire le système institutionnel canadien, sur le dos des intérêts de la grande majorité de la population québécoise. Dans un autre cas, la crise politique que soulève et approfondit une victoire du PQ continue de déstabiliser le système de domination capitaliste et permet au mouvement ouvrier et populaire de renforcer son camp par une présence plus importante en tant que protagoniste important des enjeux nationaux. La bourgeoisie québécoise serait plus facile à isoler par un camp populaire renforcé. Elle ne profiterait plus de l'unanimité nationaliste que lui confère sa direction sur le mouvement national. La défaite de la bourgeoisie nord-américaine ouvre davantage la brèche dans le système politique capitaliste au Canada et au Québec.

Pour une intervention politique du mouvement ouvrier

Depuis 1976, le mouvement ouvrier au Québec a subi de nombreux échecs. Une vague de démobilisation et de confusion traverse plusieurs organisations syndicales et populaires. Le courant principal va dans le sens de se tenir à l'écart de la lutte politique.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation, mais il est certain que l'élection du PQ

en a été un des principaux. Élu par la classe ouvrière, les agriculteurs et la petite bourgeoisie salariée, le nouveau gouvernement et son « préjugé favorable » ont joui de la confiance d'une partie importante du mouvement ouvrier et populaire. Malgré les nombreux déboires, les attaques contre le mouvement syndical (Loi 45, attitudes anti-ouvrières à Robin Hood, Commonwealth Plywood), et la « cerise sur le gâteau » qu'a été la présentation d'offres tout à fait provocantes au Front commun, le PQ bénéficie encore d'un appui significatif auprès de couches populaires importantes. La tendance sociale-démocrate et populiste du PQ sait très bien utiliser ces contradictions en faisant remarquer au mouvement syndical qu'il n'a pas vraiment d'autres choix et que la question de l'indépendance du Québec doit transcender les intérêts étroits (il ne faut pas « barginner » sur l'indépendance, dixit Gérald Godin, député péquiste de Mercier). Cette présence politique du PQ est encore plus forte dans le mouvement syndical et converge vers certaines tendances au sein des syndicats pour demeurer à l'écart sur la question nationale, de façon à laisser au PQ le monopole de la bataille politique.

Par ailleurs, la démobilisation actuelle est aussi le résultat des contradictions au sein même du mouvement ouvrier, de son immaturité politique et de son incapacité à synthétiser ses revendications dans une éventualité politique globale. Ces faiblesses dans le mouvement ouvrier québécois, qui ne datent pas d'hier, sont assez importantes pour que le PQ réussisse généralement à les utiliser pour diviser les forces ouvrières et populaires et les évacuer de la scène politique.

Comme l'ensemble du mouvement ouvrier, les secteurs de gauche au sein des organisations syndicales et populaires ont traversé une période de transformation très rapide. En quelques années, le mouvement ouvrier s'est politisé, souvent superficiellement et sur des positions très générales de principes. Dans ce sens, le recul perceptible de ces dernières années était et demeure normal, et correct dans un sens (pour permettre d'approfondir les positions et de les rendre présentes parmi la masse des travailleurs souvent assez loin des débats de leurs propres organisations). Toutefois, le danger persiste si cette tendance s'institutionnalise. Aujourd'hui, le contexte est difficile. À la division traditionnelle entre les secteurs plus conservateurs et les secteurs plus combattifs et progressistes (qui menace constamment le fragile équilibre au sein des centrales syndicales entre ceux qui veulent avancer « trop vite » et ceux qui traînent de la patte), s'ajoute une division au sein des secteurs de gauche entre divers pôles au sujet de l'indépendance (la majorité étant constituée par ceux qui évaluent que la conjoncture en général n'est actuellement pas favorable à une intervention directe et politique du mouvement ouvrier sur la question de l'indépendance du Québec ; une minorité d'inspiration ML justifie cette hésitation par le renvoi de l'action politique à un « grand soir » prolétarien à travers le Canada ; enfin, une autre minorité préconise une

intervention du mouvement dans le sens de l'indépendance). De plus, toute la conjoncture en général est défavorable au mouvement ouvrier dans le sens d'une domination presque totale de la direction du PQ sur l'échéance concrète du référendum, sur le type même, d'enjeu (la fameuse question).

Dans la perspective du Front commun du secteur public et parapublic, une intervention politique nécessite de bien éclairer les enjeux, de bien démarquer la stratégie du mouvement ouvrier de celle du PQ et de la bourgeoisie canadienne; la position du mouvement sur la question de l'indépendance ne doit pas entraver la lutte concrète. En retour, la lutte contre l'oppression nationale doit aussi se déployer sur le terrain politique. Le renforcement du mouvement ouvrier passe certainement par son affirmation en tant que force politique (ce qui ne veut pas dire que les organisations de masse doivent abandonner les combats quotidiens. Ces dernières doivent assumer les luttes dans leur sens politique). Cela implique une vigoureuse intervention sur la scène politique réelle et actuelle. Cette intervention politique de la classe ouvrière et des couches populaires vise à les placer en tant que protagonistes principaux des luttes politiques. Pour cela, elles doivent d'abord prendre leur essor sur un champ politique où elles ne sont pas ces protagonistes principales, mais plutôt une force secondaire, sur un champ de bataille où les forces principales sont constituées d'autres classes sociales, d'autres blocs sociaux. La classe ouvrière et les couches populaires doivent s'imposer politiquement, par une stratégie qui vise à constituer autour d'elles un « contre-bloc » social, une possibilité d'ensemble effective, qui implique nécessairement des alliances, des tactiques, des compromis aussi. L'intervention politique des forces populaires est un processus, une bataille de longue haleine, qui visent à unir toutes les couches d'exploités et à disloquer les camps ennemis. Dans cette dynamique doit naître et croître l'organisation politique des travailleurs, en tant que composante, force de synthèse et d'organisation du mouvement ouvrier et populaire. L'organisation politique à bâtir ne peut être l'unique véhicule des aspirations des travailleurs à une autre société, même si elle doit aider à centraliser ces aspirations et à les traduire en une stratégie cohérente, en symbiose avec les organisations syndicales et populaires.

Aussi, l'objectif de l'indépendance constitue une stratégie qu'on peut concrétiser, où les Caisses populaires pourraient former un bloc social, anti-impérialiste et anticapitaliste dans une progression où notre camp se renforcerait et se consoliderait. Le mouvement ouvrier a donc tout intérêt à intervenir dans cette conjoncture où sont posés plusieurs enjeux fondamentaux quant à l'avenir politique immédiat du Québec et du Canada. Cette intervention, il nous semble, devrait être axée sur trois grandes dimensions.

- Premièrement, il est nécessaire et urgent pour le mouvement ouvrier de clarifier et d'approfondir ses objectifs fondamentaux. Dans sa définition du socialisme, le mouvement est en mesure de soumettre une série de principes programmatiques qui servent à sortir cette question des schémas mythiques où elle se trouve, particulièrement par les groupes ML. Le socialisme à bâtir au Québec doit prendre appui sur les luttes concrètes et les aspirations définies par les travailleurs dans leurs milieux de travail et dans leurs quartiers. Le socialisme implique un projet de société. Pour construire ce projet, les plateformes de revendications constituent une base qu'il faut inscrire dans une stratégie d'ensemble, un projet de société. C'est à cela que devrait et pourrait réfléchir le mouvement ouvrier, en parallèle avec la question d'une stratégie politique et des moyens pour y parvenir (la question du parti des travailleurs).
- Deuxièmement, cette stratégie politique à bâtir par le mouvement ouvrier connaît un objectif constitutif, l'indépendance du Québec. L'indépendance serait le moment d'un nouveau rapport de forces, d'une brèche dans le système de domination capitaliste en Amérique du Nord, d'où l'opposition irréductible qu'elle suscite dans la bourgeoisie à l'échelle internationale. L'indépendance préconisée par le mouvement ouvrier québécois implique l'élaboration d'une stratégie anti-impérialiste et anticapitaliste à l'échelle continentale, et la coordination des forces ouvrières et populaires du Québec, du Canada et des États-Unis contre un même système de domination. La lutte pour l'indépendance est par ailleurs une lutte prolongée et complexe, un rapport de forces multiples.
- Troisièmement, quant au projet de souveraineté-association du PQ, le mouvement doit et peut intervenir dans le sens de l'approfondissement de la crise politique qui en découle. Ceci veut dire concrètement ne pas négocier la lutte pour les revendications ouvrières et populaires ni le droit de défendre nos propres positions, mais poursuivre et approfondir nos mobilisations dans le sens de battre la bourgeoisie nord-américaine sans se subordonner au projet des diverses fractions de la bourgeoisie québécoise. Comment le mouvement ouvrier interviendra-t-il dans la campagne pour le référendum ? En revenant sur son objectif fondamental, et en adoptant une position tactique selon le rapport de forces. Le mouvement peut intervenir face au projet du PQ, en l'interprétant à sa manière et en jugeant les effets politiques d'une victoire éventuelle :
 - approfondissement de la crise politique inter-bourgeoise
 - manifestation d'une aspiration populaire à l'indépendance dans un sens anti-impérialiste et anticapitaliste.

Si par ailleurs, la direction du PQ pousse dans ses dernières conséquences l'ouverture à

droite par la poursuite de son offensive contre le mouvement ouvrier et par des compromis encore plus flagrants sur l'option souverainiste, le mouvement ouvrier devrait se laisser la possibilité d'une attitude abstentionniste.

De tels scénarios sont assez généraux au moment où s'esquisse la phase ultime dans la bataille de référendum. Quoi qu'il en soit, le mouvement ouvrier ne pourra se permettre l'économie d'une intervention sans risquer d'en payer les coûts politiques et organisationnels. Cette voix populaire sera stratégique autant dans l'hypothèse d'une victoire péquiste qui consacrerait dans le silence du mouvement ouvrier sa totale hégémonie dans la bataille nationale que dans l'hypothèse d'une défaite avec l'inévitable réaction de droite qui s'ensuivra et avec les effets de démobilisation. D'autre part, cette intervention politique devra dépasser les positions des principes pour s'inscrire dans la dynamique politique telle qu'elle s'opère aujourd'hui. Pour ce faire, il faudra que la position adoptée soit le résultat d'une intense et massive discussion à la base dans les organisations syndicales et populaires. Il est certain par ailleurs que cette intervention ouvrière dans le combat référendaire comporte des risques qu'il faut sérieusement évaluer dans le cadre conjoncturel défavorable. La meilleure stratégie pour le mouvement ouvrier consisterait évidemment à affirmer son autonomie politique dans la bataille actuelle, précisant ses objectifs fondamentaux (le socialisme), sa stratégie politique (l'indépendance) et affirmant son appui tactique au « oui » souverainiste dans le sens de perpétuer la crise politique canadienne et d'exercer une pression croissante sur le bloc social recouvert par le PQ. Cependant, il est opportun de bien évaluer les forces au sein du mouvement ouvrier ainsi que d'adapter l'intervention à l'évolution politique conjoncturelle. De la même manière, l'hypothèse d'un mot d'ordre abstentionniste devra être fondée sur ses effets dans le sens du renforcement politique du mouvement ouvrier.

Les analyses de classes au Québec (1960-1980)¹

ANNE LÉGARÉ

Alors que l'effervescence référendaire commence à s'estomper, l'heure est au bilan pour les intellectuels de gauche. Le ton est plutôt sombre, mais réaliste en même temps. Malgré bien des efforts et bien des explorations, les intellectuels de gauche au Québec n'ont pas encore réussi à produire une analyse compréhensive des classes et des luttes de classes. Ils sont surtout en mode réactif face aux assauts des dominants, que ce soit lors des grandes batailles politiques (comme le référendum) ou dans le champ des luttes de masse quotidiennes. Sur le plan des idées, les socialistes et les marxistes sont souvent dénigrés par les acteurs politiques, les médias, même l'université, où dominent les paradigmes réactionnaires aussi bien dans le domaine de l'économie que de la science politique et de la philosophie. Cependant, cet ostracisme n'explique pas tout. Le socialisme et le marxisme sont trop souvent « sacralisés » par la gauche, au lieu de servir de base pour produire des analyses et des enquêtes. Il faut donc, estiment Bourque et Dostaler, revenir à un marxisme créatif pour qui le « fondement de la lutte des classes trouve son point d'ancrage dans les rapports sociaux de production »². Dans le texte qui suit, Anne Légaré, alors professeure de sciences politiques à l'UQAM, se propose de parcourir l'évolution de la pensée de gauche depuis les années 1960 au Québec. Le panorama dont elle décrit les grandes étapes permet de mieux comprendre les grands débats et les grands alignements théoriques et politiques de l'époque.

L'heure est aux bilans. En effet, la conjoncture nous presse de réfléchir et les quelques mois qui viendront, quelle qu'en sera leur issue, pèseront lourd d'expérience dans la lente démarche du mouvement socialiste au Québec. J'aimerais joindre à ce cheminement une réflexion rétrospective sur l'évolution depuis quinze ans de la contribution des intellectuels de gauche sur les classes sociales québécoises depuis quinze ans.

Le bilan que je me propose de faire comprendra deux grandes parties. La première tentera de situer dans leur contexte les textes partant de la Révolution tranquille à la victoire péquiste de 76 et rappellera à travers leur chronologie, le cheminement parcouru par ces analyses. La deuxième partie fera la synthèse du débat sur la bourgeoisie qui a dominé la période du règne péquiste jusqu'à maintenant en s'efforçant de dégager sommairement les propositions idéologico-politiques qui lui sont reliées.

1 Cahiers du socialisme, no. 5, printemps 1980.

2 Bourque et Dostaler, Socialisme et indépendance, op.cit. p. 38.

Le questionnement sur les classes depuis le début de la Révolution tranquille a été, à mon avis, scandé par quatre grandes questions, chacune d'elles révélant les préoccupations majeures des intellectuels à partir de leur lien aux diverses phases organisationnelles du mouvement ouvrier.

La première question fut celle posée par Dofny et Rioux en 1962 : qu'est-ce qui sépare et qu'est-ce qui unit les classes sociales au Québec ?³ À cela, ils répondaient qu'il y avait au Québec une seule classe unie par l'ethnicité. Ensuite, Bourque et Frenette ouvrirent en 1970 deux questions : la première fut celle de la composition sociale de la petite bourgeoisie québécoise et la seconde, en creux, fut celle de l'existence d'une bourgeoisie québécoise, question qui sera en fait, dans l'histoire récente, reprise à partir de 1976-1977⁴. Enfin, en 1974, Céline St-Pierre avait posé celle du lieu de division sociale entre la classe ouvrière et la petite bourgeoisie⁵. Trois éléments conjugués ont à mon avis, présidé à ce découpage :

- Le rapport de ces questions à la conjoncture du moment (soit : a) d'abord la scission du NPD et la formation du PSQ ; b) la création du M.S.A. puis celle du PQ ; c) la période précédant l'élection du PQ, caractérisée par l'électoratisme et par le développement de l'extrême gauche ; d) le règne du Parti Québécois ;
- La spécificité des thèmes évoqués touchant chacun des aspects théorico-politiques de l'analyse des rapports sociaux ;
- Enfin, la pertinence de ces textes et leur répercussion sur la mémoire politique des dernières années.

Le contexte historique général

Tant les thèmes que les approches ont grandement évolué depuis 15 ans. La question nationale fut cependant au cœur de toutes ces analyses. Parfois considérée comme étant le seul aspect important de la division sociale, parfois au contraire greffée aux classes comme aspect second, plus récemment enfin, l'oppression nationale fut étudiée en tant qu'élément constitutif de la structure de classes elle-même ou de la division sociale du travail. Ces trois temps dans l'évolution du rapport entre classes et nation indique un remarquable progrès dans la pensée socialiste et marxiste au Québec, progrès commandé par l'évolution des

3 Dofny, J. et Rioux, M., « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de Sociologie*, vol. 3, n° 3, juillet-septembre 1962.

4 Bourque, Gilles et Laurin-Frenette, Nicole, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec (1760-1970) », *Socialisme*, n° 20, 1970, p. 13 à 55 et n°s 21-22 sous le titre « La structure nationale québécoise », pp. 109 à 155.

5 St-Pierre, Céline, « De l'analyse marxiste des classes dans le mode production capitaliste », *Socialisme québécois*, n° 24, 1974.

rapports de classes eux-mêmes.

Cette évolution dans les rapports de classes fut consolidée par la démonstration de plus en plus irréfutable effectuée par le PQ lui-même de son conservatisme sociopolitique fondamental. Autour de cette lente et progressive mise à jour, poursuivie à travers l'exercice du pouvoir jusqu'à maintenant, les intérêts des classes et fractions se sont progressivement précisés et continuent de le faire.

Cependant, la démarche intellectuelle fut tributaire des transformations dans les rapports de classes d'un double point de vue. En effet, les chercheurs qui s'appliquèrent à faire progresser les analyses de classes eurent d'abord comme souci majeur, et avec raison, de lier leur démarche à ce qu'ils percevaient comme questions stratégiques pour l'organisation du mouvement ouvrier québécois. Parfois, leurs résultats furent pertinents, parfois leurs observations s'avérèrent mal orientées. De plus, ces textes furent souvent dépassés par les aléas du mouvement lui-même, car on ne peut encore parler jusqu'à ce jour de prise de ces travaux à son compte par le mouvement. Ceci ne peut être imputé ni aux chercheurs ni aux organisations. Les intellectuels sont ni à côté ni au-dessus de l'histoire, ils sont dedans et en tant que tels, ils en subissent les conditions. Les quinze dernières années ont été éprouvantes pour les travailleurs québécois. La question nationale, sacralisée par le PQ, a brouillé les cartes. Le mouvement ouvrier a été freiné dans son organisation et les travaux des intellectuels de gauche ont été mêlés à cette difficile naissance.

La démarche intellectuelle fut donc tributaire des rapports de classes dans la mesure où, comme on le verra plus loin, les études sur les classes sociales se sont nouées à la conjoncture organisationnelle du moment ouvrier en tentant à travers leur diversité de répondre finalement à une seule question : comment, et par quel parti, seront satisfaits, à tel ou tel mouvement, les intérêts des classes dominées, question à laquelle le mouvement ouvrier lui-même n'apportait pas de réponse claire.

Ensuite, on peut dire que cette démarche de recherche et de réflexion fut tributaire des étapes suivies par le mouvement ouvrier dans la mesure où ces travaux demeurèrent isolés et ne furent pas inscrits d'une manière directe dans sa démarche. Ce n'est que depuis peu de temps que les conditions se précisent pour une collaboration organique entre les intellectuels et les organisations ouvrières au Québec.

Les rapports de classes ont donc été dominés pendant cette période par un gigantesque effort de clarification des intérêts de chaque parti, clarification effectuée d'abord en rapport avec la scène politique par l'expérience négative du pouvoir sous le gouvernement péquiste. Mêlés à ce cheminement historique, les travaux des intellectuels québécois ont tenté de fournir une connaissance étayée des différentes étapes que traversait le mouvement nationaliste.

C'est ainsi que témoignait de ces préoccupations idéologiques l'article de Rioux et Dofny. Cet article, repris à son propre compte par J. Marc Potte en 1966⁶ pour être ensuite critiqué surtout par Michel Van Schendel en 1969⁷ et par Gilles Bourque et Nicole Frenette en 1970⁸ témoignait des interrogations qui dominaient à ce moment-là en avançant des propositions d'analyse fortement teintées de nationalisme.

Qu'il suffise de se rappeler les nombreux événements qui accompagnèrent cette phase. On connut du côté des mouvements sociaux la fondation du RIN en 1960 et sa transformation en parti en 1963, la formation de la CSN (1960), la fondation du NPD (1961), le Rapport Parent, l'émergence du FLQ, la scission au NPD-Québec et la formation du PSQ, puis le lancement de la revue *Parti Pris* en 1963 ; ensuite, ce fut la création du ministère de l'Éducation, l'acquisition du droit de grève dans les services publics et parapublics et la création de l'UGEQ en 1964, puis les nombreuses grèves de 1965-66 et enfin, la fondation du MSA en 1967.

L'année de lancement de la revue *Parti Pris* montra en effet un effort particulier pour reconnaître les différences sociales et politiques qui s'affrontaient à travers la question nationale et pour dégager des intérêts correspondants, que ce soit dans le RN, le RIN, le MSA, puis dans le PQ.

En 1968, à la suite de la fondation du MSA, les positions de ces intellectuels se divisèrent autour de l'analyse du rapport MSA/classes sociales. D'un côté, Jean-Marc Potte encouragea un appui au MSA, pour qui « une large fraction des masses les plus politisées et les plus conscientes suivent Lévesque... Se situer hors du MSA, c'est se condamner à demeurer extérieur à la fraction la plus progressiste des masses populaires » disait-il⁹. Potte reviendra sur cette position en 1975 lorsqu'il fera la critique de l'allégeance du PQ avec l'impérialisme en disant « actuellement, face au PQ et compte tenu de la faiblesse et de la division des organisations socialistes, il faut se démarquer clairement du projet indépendantiste et défendre la véritable solution aux problèmes fondamentaux des travailleurs : le socialisme ».

D'un autre côté, à l'instar de Potte et au même moment, soit à l'été 68, Gilles Bourque, Luc Racine et Gilles Dostaler fondent le Comité Indépendance-Socialisme (C.I.S.) et formulent une critique sévère des intérêts de Lévesque qu'ils disent représentant d'une

6 Potte, Jean-Marc, « Sens et limites du néonationalisme », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1, septembre-octobre 1966, p. 24-39, et dans *Un parti pris politique*, VLB Éd., Montréal, 1979, pp. 112-130.

7 Van Schendel, Michel, « Pour une théorie du socialisme au Québec », *Socialisme*, n° 17, 1969, pp. 7 à 20.

8 Bourque, Gilles et Laurin-Frenette, Nicole, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec (1760-1970) », *Socialisme*, n° 20, 1970, pp. 13 à 55 et nos 21-22 sous le titre « La structure nationale québécoise », p. 109 à 155.

9 Potte, Jean-Marc, « Lettre à une militante », *Parti Pris*, vol. 5, nos 8-9, été 1968, dans *Un parti pris politique*, VLB Éd. 1979, pp. 132-135.

« classe antagoniste à celle des travailleurs »¹⁰. Déjà, l'interrogation la plus angoissante et la plus décisive était au cœur des débats : en appuyant le MSA, ou plus tard le PQ, les travailleurs allaient-ils marcher à leur défaite comme classe ? Cette question n'a cessé de hanter les recherches faites par la suite.

Des analyses historiques

Avant de présenter les textes dont l'objet principal était de relier ponctuellement la scène politique aux classes en lutte, je fournirai une vue d'ensemble d'une série de travaux de portée historique plus large. Ces travaux doivent être mentionnés, car ils forment un cadre général indispensable à la compréhension de l'étude des articles suivants. Ils permettent de voir également que cet aspect plus général de la recherche a subi des transformations et s'est acheminé aussi sur des terrains éminemment politiques. J'ai tenté, à travers toute cette étude, de respecter scrupuleusement la progression chronologique et de présenter tous les principaux travaux. S'il en est qui ont échappé à ma vigilance, je prie les auteurs de m'en excuser.

En 1967, un article d'Alfred Dubuc présentait le processus de formation de l'État canadien comme un moyen permettant la centralisation financière nécessaire au développement de la bourgeoisie¹¹. Selon cette thèse, l'État canadien n'a pas été le produit de rapports entre les classes, mais plutôt l'instrument de la bourgeoisie commerciale et bancaire. En 1970 parut ensuite le premier ouvrage de Gilles Bourque intitulé *Classes sociales et question nationale au Québec*¹². Cet ouvrage contient la thèse de la double structure de classes, se superposant et renvoyant à chacune des deux nations. Bourque fera la critique de cette thèse dans le numéro 1 des *Cahiers du Socialisme* disant, pour l'essentiel : « On ne peut produire une définition « classiste » de la nation sans tomber dans le réductionnisme et, curieusement, dans le nationalisme lui-même. On risque en effet dans ce dernier cas de produire des analyses affirmant l'existence de structures de classes nationalement hétérogènes ». Dans le même champ de préoccupations, une version refondue, corrigée et augmentée d'*Unequal Union* de Stanley Ryerson, parue en anglais en 1968, sera traduite en 1972¹³. Une des thèses centrales de cet ouvrage est que le mouvement national des patriotes de 1837 avait

10 Bourque, Gilles, Racine, Luc et Dostaler, Gilles, « Pour un mouvement socialiste et indépendantiste », *Parti Pris*, vol. 5 n° 8, 1968.

11 Dubuc, Alfred, *Les classes sociales au Canada de 1760 à 1840*, Université de Montréal, Annales E.S.C., 22^e année, n° 4, 1967, pp. 829-844.

12 Bourque, Gilles et Laurin-Frenette, Nicole, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec (1760-1970) », *Socialisme*, n° 20, 1970, pp. 13 à 55 et n°s 21-22 sous le titre « La structure nationale québécoise », pp. 109 à 155.

13 Ryerson, Stanley-Bréhaut, *Le capitalisme et la confédération, aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Éd. Parti Pris, Montréal, 1972.

un « caractère démocratique et anti-impérialiste ». Ryerson y fait ressortir l'émergence « des manufactures nationales, d'une industrie locale et autochtone » et la formation d'une « classe coloniale ».

En 1975, un article d'Hélène David¹⁴ compare la scène politique et le mouvement ouvrier, et rompt avec la périodisation conventionnellement liée à la Révolution tranquille en dégagant les conditions de « cinq moments conjoncturels » différents qui caractérisent cette période. En 1978, Dorval Brunelle fournit, dans *La désillusion tranquille*¹⁵ des éléments nouveaux et originaux pour aborder l'analyse des relations des provinces entre elles, ainsi que par rapport au gouvernement fédéral : la thèse qui s'en dégage tend à faire ressortir que « le Canada est surtout une somme de gouvernements » (provinciaux) caractérisée par « l'absence totale d'intégration au niveau des rapports économiques ». De plus, l'étude expose à travers l'histoire politique récente et en particulier celle du Conseil d'orientation économique, comment évoluèrent les conditions politiques de développement de la bourgeoisie québécoise au cours des années 60.

En 1978, Nicole Laurin-Frenette développe un nouveau cadre conceptuel pour l'analyse de la nation et défend comme thèse que le procès de production de l'État assigne sa place à la nation, ainsi qu'aux appareils qui la reproduisent et à leurs agents. Le rôle du nationalisme est de « garantir la reproduction de la place de l'État (national) ». L'auteure applique son postulat théorique à l'analyse de six conjonctures depuis le Régime français, et s'inscrit en même temps en rupture avec la thèse qu'elle soutenait avec Gilles Bourque en 1970 sur le rapport de la petite bourgeoisie technocratique avec le projet de souveraineté-association.

Mai 1979 vit d'abord la parution d'un ouvrage de Roch Denis¹⁶ qui met l'accent sur les rapports entre le mouvement ouvrier et la question nationale et conclut sur les difficultés de formation d'un parti sans son intégration transitoire aux organisations syndicales. L'ouvrage aboutit à cette conclusion après une longue analyse des différentes phases traversées par le mouvement ouvrier, ses organisations et par le rôle des intellectuels depuis 1948.

Enfin, Gilles Bourque et moi-même¹⁷ avons tenté dans *Le Québec – la question nationale*, de lier les événements politiques survenus depuis la Conquête aux rapports de classes et aux transformations des modes et formes de production. Les principales thèses développées portent sur la résistance paysanne au développement du M.P.C., sur la formation de l'État canadien caractérisé par une tendance structurelle à l'éclatement sur le rapport privilégié de l'U.N. et de Duplessis avec la bourgeoisie locale, du P.L.Q. et de la Révolution tranquille

14 David, Hélène, « L'état des rapports de classes au Québec – 1945-1967 », *Sociologie et Société*, vol. VII, n° 2, 1975, pp. 33 à 67.

15 Brunelle, Dorval, *La désillusion tranquille*, Hurtubise/HMH, Cahiers du Québec, Collection Sociologie, Montréal, 1978.

16 Denis, Roch, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, E.D.I., Montréal, Paris, 1979.

17 Bourque, Gilles et Légaré, Anne, *Le Québec – La question nationale*, Éd. Maspéro, Paris, 1979.

avec la bourgeoisie canadienne, du projet de souveraineté-association et du gouvernement péquiste avec la bourgeoisie non monopoliste québécoise et enfin, sur l'issue de l'actuel enjeu référendaire.

De la Révolution tranquille jusqu'à la formation du P.Q. en 1968 : l'éveil du nationalisme de gauche

Pour aborder les textes portant plus spécifiquement sur le rapport classes/scène politique, cette première tranche de la périodisation s'imposait, car les écrits de cette première période portaient en germe les questions qu'allait soulever plus tard la formation du Parti québécois.

C'est pourquoi sans doute l'article de Dofny et Rioux¹⁸ eut tant d'échos comme s'il réveillait, en quelque sorte, le subconscient de la pensée en gestation. La thèse principale qu'il contenait consistait à poser que les Québécois forment ensemble une classe dite « ethnique », unifiée par l'originalité de sa stratification sociale face au groupe anglais dominant.

Un an après, Mario Dumais, comme Jacques Dofny et Marcel Rioux, veut « ouvrir la voie à une action politique cohérente » dans un article qui comporte d'abord une assez longue élaboration théorique sur le fait qu'il existe des classes, puis sur une méthode qui se veut rigoureusement marxiste pour les analyser¹⁹. Ce texte ne fait pas de différence entre la bourgeoisie et la petite-bourgeoise traditionnelle ; la classe des travailleurs y est composée de « ruraux, de manuels et de non-manuels », comprenant aussi des « employés de bureau, des techniciens et des intellectuels » ; les couches marquent une distinction entre hommes et femmes. Le texte représente alors la première recherche concrète de la période sur la division sociale du travail au Québec. Cependant, la faiblesse de son cadre conceptuel ne permit pas d'en faire une utilisation très large.

Piotte, lui, reprend ensuite à son compte les principales affirmations de Dofny, Rioux (1962) et de Dumais (1963) en tentant de les recouper²⁰. Il retient les « valeurs, les institutions, les comportements des Québécois » (comme le font Dofny et Rioux) pour démontrer d'abord comment ils sont souvent « nord-américains avant d'être canadiens ou canadiens-français » ; ensuite, il fait sienne la thèse du Québec : classe ethnique à l'intérieur d'une société globale, le Canada. Ceci amènera Piotte à affirmer que « le RIN a un rôle historique essentiel quoique transitoire en tant qu'avant-garde du processus de libération

18 Dofny, J. et Rioux, M., « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de Sociologie*, vol. 3, n° 3, juillet-septembre 1962.

19 Dumais, Mario, « Les classes sociales au Québec » *Parti Pris*, vol. 3 n°s 1-2, pp. 42 à 63.

20 Piotte, Jean-Marc, « Sens et limites du néonationalisme », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1, septembre-octobre 1966, pp. 24-39, et dans *Un parti pris politique*, VLB Éd., Montréal, 1979, pp. 112-130.

dirigé par « les collets blancs ». On voit dans ce texte que pour Piotte comme pour beaucoup d'autres, le concept de petite bourgeoisie ne recouvrait à ce moment-là que les P.M.E., les professionnels et les artisans. Les collets blancs représentent une couche de la très large « classe des travailleurs ».

Réfléchissant sur l'esprit qu'avait animé l'équipe de *Parti Pris* durant les années 60, Jean-Marc Piotte écrivait récemment à propos de cette période : « Vivant la rupture comme une libération intellectuelle, nous n'étions guère pressés de nous trouver des racines historiques. Nous nous prenions pour l'avant-garde intellectuelle de la révolution... Me relisant, je fus littéralement étonné : je me croyais marxiste, alors que ma catégorie fondamentale d'analyse demeurait – si on excepte *Notes sur le milieu rural*, d'ailleurs seule enquête menée sur le terrain – bel et bien la nation »²¹. Commentant son texte de 1966, résumé plus haut, Piotte dira : « mon étude du Québec n'est pas centrée sur la lutte de classes à laquelle j'articulerais les mouvements de libération nationale, mais sur la nation que je cherche à éclairer à la lumière des classes sociales »²². Les six textes de la période de 1968-1976 qui suivent marqueront un progrès notoire par rapport à cette dernière tendance.

Le premier texte de cette période, signé par Bourque, Racine et Dostaler²³ contient d'abord une critique radicale du MSA, inspirée d'un texte de Bourque publié dans *Parti Pris* quelques mois plus tôt²⁴. À cette époque, Bourque préparait déjà son ouvrage *Classes sociales et question nationale au Québec – 1760-1840*. Par cet article, les trois auteurs posent comme élément central la persistance et la dominance des intérêts bourgeois dans la formation du MSA à travers la présence de Lévesque et de ses associés. Les auteurs y reconnaissent la présence dans le mouvement d'éléments de gauche « non organisés », mais ils soutiennent que ceux-ci seront utilisés pour masquer l'aspect conservateur véritable du mouvement.

Paraît ensuite en 1962, signée par Michel Van Schendel²⁵, la première critique de la thèse publiée par Dofny et Rioux. Michel Van Schendel tente de cerner ce qui définit « structurellement » la classe ouvrière québécoise. Ce texte contient en outre une critique serrée des notions de classe et de conscience ethnique utilisées par Dofny et Rioux et fondamentalement opposées au matérialisme historique. Michel Van Schendel joue alors un rôle important dans l'équipe de la revue *Socialisme*.

21 Idem

22 Idem.

23 Bourque, Gilles, Racine, Luc et Dostaler, Gilles, « Pour un mouvement socialiste et indépendantiste », *Parti Pris*, vol. 5, n° 8, 1968.

24 Bourque, Gilles, « On n'est pas le Congo » *Parti Pris*, vol. 5, n° 5, février 1968.

25 Van Schendel, Michel, « Pour une théorie du socialisme au Québec », *Socialisme*, n° 17, 1969, pp. 7 à 20.

Un an plus tard, en 1970, paraît l'article de Luc Racine et Roch Denis²⁶ qui (avec l'éditorial de ce numéro qui avait été préparé par Michel Van Schendel et Emilio de Ipola) est le premier de cette période à reconnaître l'existence d'une « moyenne bourgeoisie canadienne-française. » Plus que par une simple allusion métaphorique, ce texte, quoique prudemment, précise que cette bourgeoisie est sous-traitante, et que le PQ est le représentant de sa fraction nationaliste. Ce texte fait aussi des distinctions très pertinentes entre bourgeoisie et petite bourgeoisie. Cependant, si cette dernière indique une « prolétarianisation graduelle », la classe ouvrière, elle, y recouvre indistinctement tous les travailleurs manuels et intellectuels, les ouvriers et les employés. Le PQ y est clairement vu comme un recul par rapport au MSA pourvu qu'il soit plus clairement pro-impérialiste que le RIN.

Après le texte de Jacques Dofny et de Marcel Rioux publié en 1962, celui de Bourque-Frenette²⁷, quoique se voulant marxiste, représente la deuxième forte percée du nationalisme de gauche dans l'analyse sociologique québécoise. Même si ce texte se fixe comme objectif « de dégager au moins les éléments de base d'une théorie marxiste de la nation, du nationalisme et des rapports entre classes sociales, nations et idéologies nationalistes » et « s'inspire de la pratique du mouvement révolutionnaire au Québec au cours des dix dernières années », il contient quelques extrapolations dont l'utilisation sert aujourd'hui encore d'arguments aux thèses nationalistes. De son côté, Gilles Bourque a largement fait la critique des positions contenues dans ce texte en ce qui concerne le PQ comme parti de la petite bourgeoisie en affirmant pour l'essentiel : « Je ne peux suivre Niosi quand il déduit... le caractère exclusivement petit-bourgeois du Parti Québécois. Au-delà de désaccords théoriques spécifiques..., il me semble de plus en plus urgent de repenser la problématique implicite de la plupart des analyses proposées jusqu'ici ».

Nicole Frenette a, elle, également pris ses distances (1978) en disant : « Nous recherchions lesdites bases objectives de la nation et, comme bien d'autres, nous trouvions de tous côtés des mirages parmi lesquels nous tentions de distinguer l'objet, la nation, de son reflet dans le miroir du nationalisme »²⁸. Pourtant, encore aujourd'hui, avertis de l'autocritique des auteurs, des auteurs (changer un auteurs pour écrivains, ou alors écrire Sales, Niosi et Monière tout simplement ?) comme Sales, Niosi et Monière continuent d'appuyer leurs propositions sur ce texte.

En même temps que Roch Denis et Luc Racine et un an à peine après la première parution du texte de Bourque-Frenette, Michel Van Schendel relève la confusion contenue

26 Racine, Luc et Denis, Roch, « La conjoncture politique québécoise depuis 1960 », *Socialisme québécois*, n°s 21-22, 1970, pp. 17-78.

27 Bourque, Gilles et Laurin-Frenette, Nicole, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec (1760-1970) », *Socialisme*, n° 20, 1970, pp. 13 à 55 et n°s 21-22 sous le titre « La structure nationale québécoise », pp. 109 à 155.

28 Laurin-Frenette, Nicole, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Éd, Nouvelle Optique, 1978.

dans le texte de Bourque-Frenette au sujet de la bourgeoisie²⁹. Il affirme en effet qu'une bourgeoisie québécoise accumule et tend, à travers ses porte-paroles péquistes qui eux, sont d'origine petite-bourgeoise, à « prendre l'aspect d'une bourgeoisie d'État-Patron ». Michel Van Schendel souligne que cette « conséquence désarmante » de l'analyse de Bourque-Frenette était « décidément, dit-il, opposée à leurs prémisses théoriques ». Enfin, Van Schendel y définit la classe ouvrière québécoise comme « typique du capitalisme du centre dominant ». À partir de ce texte, un débat est lancé et deux problèmes majeurs s'imposent donc pour les recherches futures : l'existence de la bourgeoisie québécoise et la composition de la classe ouvrière.

À l'automne 1971 avait été formé au CFP un groupe de recherches sur les classes, groupe dans lequel on trouvait trois militants d'organisations populaires, Jean Roy du C.R.I.Q., Charles Gagnon du Conseil central de la C.S.N. à Montréal et Bernard Normand du CFP ainsi que trois intellectuels, Céline St-Pierre, Gilles Bourque et moi-même. C'est au cours de réunions qui s'échelonnèrent pendant huit mois que les critères de la division sociale du travail furent approfondis. Ainsi, le groupe avait dégagé la distinction entre travaux directement et indirectement productifs qui devint la clé de voûte de l'élaboration théorique que formula par la suite Céline St-Pierre³⁰. Quelques-uns des aspects de la position à laquelle arrivait Céline St-Pierre ne faisant pas consensus, elle finalisa seule la démarche jusque-là collective. Ce texte fut important à plusieurs titres.

D'abord, il répondait à des besoins très aigus des milieux militants et étudiants face à la théorie des classes. Ensuite, il contenait un certain nombre de notions nouvelles qui permettaient à ceux engagés dans l'action d'établir une hiérarchie « théorico-stratégique » entre les couches de travailleurs auprès desquels ils œuvraient. Il permet aussi de constater, à partir de sa large diffusion, que ces questions étaient à l'ordre du jour. La formation de ce groupe de recherche au CFP en témoigne d'ailleurs.

Dans ce texte, Céline St-Pierre prétend que la classe ouvrière comprend les travailleurs *directement* productifs et la classe laborieuse, ceux qui le sont *indirectement* ainsi que tous les travailleurs manuels improductifs. Le prolétariat est donc l'ensemble de toutes ces places, soit la classe ouvrière et la classe laborieuse. La nouvelle petite bourgeoisie, elle, comprend les travailleurs intellectuels affectés à la reproduction de la force de travail. La fonction politique de cette approche est donc d'étendre la classe ouvrière au plus grand nombre de salariés possibles. Cette élaboration eut et a encore une grande influence auprès des intellectuels québécois. Jean-Marc Pottle y ajoutait en 1978 quelques précisions. « Je me sépare donc de Céline St-Pierre sur les points suivants. L'utilisation gramscienne de

29 Van Schendel, Michel, « Impérialisme et classe ouvrière au Québec », *Revue Socialisme québécois*, n°s 21-22, 1971, pp. 156 à 209.

30 St-Pierre, Céline, « De l'analyse marxiste des classes dans le mode production capitaliste », *Socialisme québécois*, n° 24, 1974.

la distinction travailleurs intellectuels/travailleurs manuels me permet de démarquer plus nettement la nouvelle petite bourgeoisie des travailleurs improductifs, membres de la classe laborieuse qui œuvrent eux aussi, à la reproduction des rapports sociaux nécessaires à la production de la plus-value... Je nomme classe laborieuse ce que Céline St-Pierre appelle « les classes laborieuses autres que la classe ouvrière »³¹.

Le texte de Céline St-Pierre avait, malgré les points de vue divers qu'il a pu entraîner, une qualité sans contredit : sa méthode claire permit aux chercheurs de trier avec adresse et cohérence parmi les couches de la division du travail celles qui correspondaient à leurs préoccupations idéologiques, ce qui permit à plusieurs de se démêler dans l'écheveau complexe des classes sociales en les sensibilisant à l'hétérogénéité du corps social.

À l'automne 1977 paraissait mon ouvrage *Les classes sociales au Québec*³². J'aimerais ici dégager ce qui constituait, à mes yeux, son apport principal, en faire une brève critique et dégager ce qui m'apparaît une priorité pour les analyses futures.

Ce travail se caractérise principalement par le fait que les classes et fractions qui y sont constituées condensent à la fois des distinctions économiques ainsi que des critères de domination/subordination, de sexes, de salaires, d'autorité/d'exécution, etc. La petite bourgeoisie y est une classe déchirée. La contribution idéologique de ce texte consiste, selon moi, dans le fait d'avoir établi, tout au long de l'étude de la division sociale au Québec, un recoupement avec la place des femmes. Distinguer entre femmes et hommes de la classe ouvrière, entre ménagères et travailleurs productifs, entre la couche féminine du travail manuel improductif et la couche masculine est aussi important et litigieux que la démarcation entre petite bourgeoisie et classe ouvrière. Non pas que les femmes forment une classe, mais leur présence dans les classes reproduit doublement et d'une manière spécifique à chaque fois, pour elles et pour les classes, les rapports de pouvoir puisqu'elles sont les soutiens de la domination/subordination. Mon étude mettait l'accent sur cette question. Dans la représentation concrète que je donnais de la structure de classes, la répartition de l'ensemble tenait compte des ménagères, ce qui bouleversait les distributions statistiques conventionnelles. De plus, je conservais dans la couche prolétarisée de la petite bourgeoisie les salariés manuels improductifs, ce qui correspondait à 7 % de la population et a semblé troubler la conscience prolétarienne de nombreux intellectuels.

Je ne crois pas, par ailleurs, avoir atteint l'objectif qui aurait consisté à fournir des représentations suffisamment empiriques de la structure sociale. Par « empiriques », je veux dire repérables spatialement et décrites localement. L'étude, en fait, n'a accompli que les deux premières étapes de son parcours, c.-à-d. d'abord, la démarche abstraite et théorique

31 Piotte, Jean-Marc, « Le monstre bicéphale », *Chroniques*, n^{os} 29-32, 1977-78, pp. 12 à 28 et dans *Un parti pris politique*, VLB Éd., 1979, pp. 201 à 218.

32 Légaré, Anne, *Les classes sociales au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 1977.

conduisant à la seconde, structurelle. La dernière étape non franchie aurait été de remonter au plus concret et d'opérer l'analyse de la fusion entre la structure et la conjoncture. Il est bien évident qu'on ne dispose pas des données historiques complètes permettant de finaliser cette phase de la recherche pour chaque classe sociale.

Enfin, une dernière réflexion s'impose à moi à propos des futures analyses de classes. Il me semble de plus en plus essentiel de tenir compte des modes concrets dans lesquels les ensembles sociaux vivent leur rapport à la société comme la question de l'identification à chaque sexe (dans la théorie, la classe ouvrière n'a pas de sexe). D'autre part, gommer l'existence des classes comme sujets m'apparaît aussi être une erreur politique et théorique : la dimension historiciste doit être présente aussi dans les analyses.

L'alliance large que les défenseurs du concept large de prolétariat ou de classe ouvrière étendu à tous les opprimés salariés recherchent devra témoigner de multiples différences sociales. Dans le concret n'existe pas de classe ouvrière monolithique, classe sans sexe, sans âge, sans ethnie, sans espace physique propre. Seule existe la conjugaison de multiples déterminations et formes sociales singulières.

Confrontés à l'action politique et au changement, les partis de gauche traditionnels se heurtent à ces différences. C'est pourquoi, au sortir de la phase actuelle, nos recherches devront devenir de plus en plus spécifiques et reconnaître la pluralité du corps social.

Pendant le règne du Parti Québécois jusqu'au référendum : des différences théorico-politiques

Contrastant avec les périodes précédentes, les quatre dernières années viennent de nous valoir une abondance exceptionnelle de textes. La période sera marquée par un questionnement qui porte sans contredit sur la composition de classes et sur l'hégémonie de l'alliance consacrée par le gouvernement péquiste. La réflexion sur la nature de classe de cette alliance présuppose évidemment une connaissance appropriée des ensembles sociopolitiques composant la structure sociale, qui entrent en interaction dans les luttes politiques concrètes. Sur ce dernier point, les diverses étapes traversées par ce débat ont révélé des différences théoriques assez fondamentales.

La partie suivante du présent texte se développera donc à partir d'événements internes du cheminement de la gauche intellectuelle. En effet, contrairement aux deux périodes précédentes pour lesquelles les textes faisaient suite à l'actualité et étaient l'aboutissement surtout de collectifs fermés (*Parti Pris*, *Socialisme*, groupe de recherche du CFP), les travaux diffusés depuis novembre 1976 témoignent de préoccupations de plus en plus complexes,

d'une écoute plus large et partant d'ailleurs de rencontres publiques. Deux colloques ont été à l'origine de la formulation des deux tendances qui allaient principalement s'opposer quant à l'analyse du PQ. Depuis les deux colloques qui eurent lieu en novembre 1977, ces tendances ont donné suite à de nombreux textes sur la bourgeoisie québécoise et sur la question nationale. Pour illustrer ce phénomène, voici, à titre d'exemple, quelques-uns des titres des articles étudiés plus loin : « *La nouvelle bourgeoisie canadienne-française* » (Niosi), « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise » (Fournier), « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse » (Bourque).

Je ferai donc une étude plus systématique des principaux articles directement liés à ces colloques, considérant que leur aspect polémique et l'évolution qui les a en même temps marqués leur confèrent, en raison de ce caractère dynamique, une importance idéologique majeure.

Les 10 et 11 novembre 1977, la Société canadienne de science politique et l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française organisèrent (par l'entremise de Jean-François Léonard) un colloque proposant comme thème un « bilan du gouvernement du Parti Québécois » intitulé « Un an après ». Au cours de ce colloque, dans l'ensemble des interventions qui portèrent sur le PQ, les communications de Pierre Fournier, d'Arnaud Sales et de Gilles Bourque traitèrent plus exclusivement du PQ dans son rapport aux classes sociales. Ces trois communications furent publiées dans *La chance au coureur*³³ et marquèrent le point de départ d'une longue course à la recherche d'un consensus. Une semaine plus tard avait lieu à Toronto, les 18 et 19 novembre 1977, le colloque « The American Empire and dependent States : Canada and the Third World ». Une session particulière, consacrée au Québec, avait pour thème : « The Parti Québécois government, social classes and the state ». Jorge Niosi et moi-même y présentions des communications dont les commentateurs furent Pierre Fournier et Jean-Guy Vaillancourt. Plusieurs chercheurs québécois assistant à ce colloque participèrent ensuite aux discussions, dont Arnaud Sales, Carol Levasseur, Paul Bélanger et Gilles Bourque. La contribution de Jorge Niosi correspondait dans ses grandes lignes à l'article qu'il publia six mois plus tard dans le premier numéro des *Cahiers du Socialisme*³⁴. En ce qui me concerne, le texte de ma communication fut repris par la *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* dans son numéro de mai 1978³⁵.

33 Fournier, Pierre, « Projet national et affrontement des bourgeoisies québécoise et canadienne », *La chance au coureur*, Éd. Nouvelle Optique, juin 1978, pp. 39 à 60.

34 Niosi, Jorge, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », *Cahiers du Socialisme*, n° 1, printemps 1978, pp. 5 à 51.

35 Legaré, Anne, « Les classes sociales et le gouvernement du PQ », *Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, n° 15 : 2, 1978, pp. 218 à 227.

Par la suite, ces prolégomènes à l'étude du Parti Québécois furent analysés, critiqués et nuancés dans les trois premiers numéros des *Cahiers du Socialisme* (1978-1979), dans un numéro spécial de la revue française *Politique aujourd'hui* paru au printemps 1978, ainsi que dans un ouvrage collectif publié sous la direction de Pierre Fournier en décembre suivant. Les incidences idéologico-politiques exprimées dans ces colloques et contenues dans ces articles ayant des implications politiques pour l'étape dans laquelle nous entrons, elles méritent notre plus grande attention.

Avant cependant d'en amorcer l'analyse, je ne voudrais pas négliger de faire mention de quelques autres travaux non moins utiles à notre démarche. Je pense en particulier à des ouvrages comme celui de Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*³⁶, qui a été le premier à démontrer avec précision la capacité de la bourgeoisie québécoise de mettre en place des mesures concrètes assurant le développement de ses ressources économiques propres. Je pense aussi aux ouvrages de Jorge Niosi sur le capitalisme canadien et d'Arnaud Sales sur la bourgeoisie industrielle canadienne-anglaise et canadienne-française au Québec³⁷, ainsi qu'à l'essai de Jacques Mascotto et Pierre-Yves Soucy intitulé *Sociologie politique de la question nationale*³⁸. Enfin, je voudrais souligner, parmi d'autres, l'excellent article de Carol Levasseur et Jean-Guy Lacroix, « Rapports de classes et obstacles économiques à l'association » paru à l'automne 1978 dans le deuxième numéro des *Cahiers du Socialisme*³⁹. Quoique je ne partage pas tous les points de vue exprimés dans l'ensemble de ces travaux, j'aurais souhaité pouvoir leur consacrer une étude approfondie à la lumière des récents débats sur la bourgeoisie québécoise. On comprendra que dans les limites du présent texte il me soit impossible de le faire.

Une problématique

Je ne saurais le cacher, il est clair que l'analyse concrète des classes sociales au Québec et la conception et l'affermissement des prémisses conceptuelles qui la servent représentent pour moi un centre d'intérêt de toute première importance. Avec d'autres, j'ai consacré la majeure partie de ces dernières années à travailler ces questions ; en ce qui concerne ma recherche personnelle sur la structure de classes au Québec, c'est en 1970 que je l'ai commencée.

36 Brunelle, Dorval, *La désillusion tranquille*, Hurtubise/HMH, Cahiers du Québec, Collection Sociologie, Montréal, 1978.

37 Sales, Arnaud, *la bourgeoisie industrielle au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.

38 Mascotto, Jacques et Soucy, Pierre-Yves, *Sociologie politique de la question nationale*, Éd. Albert St-Martin, 1979, 180 p.

39 Levasseur, Carol et Lacroix, Jean-Guy, « Rapports de classes et obstacles économiques à l'association », *Cahiers du Socialisme*, n° 2, automne 1978, pp. 87 à 122.

C'est pourquoi je me permettrai de rappeler pour commencer les principaux éléments d'analyse de la bourgeoisie et du Parti Québécois que j'avais élaborés dans mon ouvrage *Les classes sociales au Québec*⁴⁰ paru en novembre 1977 au moment même où se tenaient les deux colloques mentionnés plus haut, dans la mesure aussi où ils furent largement repris au cours de la réflexion qui allait s'ensuivre.

Cinq éléments définissaient alors pour l'essentiel mon analyse : 1) « Le PQ est le représentant des intérêts de la bourgeoisie non monopoliste au Québec » (p. 191) ; 2) « les aspects super-structuraux de détermination de la place de la bourgeoisie non monopoliste québécoise ont un effet de domination sur sa constitution. Sous sa seule détermination économique (malgré sa faiblesse structurelle, elle, surdéterminée), détermination s'accrochant inlassablement à des velléités autonomistes de couleurs multiples, la bourgeoisie québécoise n'aurait pas fait long feu » (p. 191) ; 3) « de son existence structurelle en intérêts et pratiques économiques, juridico-politiques et idéologiques distinctifs, ce capital devient une *force sociale organisée*, produisant ses effets sur toutes les classes et sur tous les partis au Québec et même au Canada tout entier... c'est la constitution de la bourgeoisie non monopoliste québécoise en fractions *autonomes* de classe par cette formation en parti » (p. 192) ; 4) « les éléments canadiens-français qui participent aux rapports monopolistes s'amalgament à ceux-ci de telle sorte que leur caractère « ethnique » ne supporte encore aucun fractionnement » (p. 189) ; 5) « On voit bien que les politiques d'un parti ne s'analysent pas seulement quant aux caractères des agents qui le composent, mais surtout par son rapport aux places de classes de la structure qu'il comble ou vise à combler. Ainsi, les analyses expliquant le PQ par sa composition dite « technocratique » conduisent à toutes sortes de méprises simplificatrices et évacuent le problème des luttes au sein de l'État, et, indirectement, du fédéralisme canadien... (Le PQ est une) organisation de la bourgeoisie non monopoliste à clientèle ouvrière et petite-bourgeoise » (pp. 193-194).

Isoler ces éléments permet de saisir la trajectoire que suivit par la suite le débat sur les classes. On le verra plus loin, les oppositions et les consensus s'inscrivirent successivement face à ces éléments.

Pour commencer chronologiquement par la fin, je citerai, à titre d'illustration, la dernière pièce d'œuvre à date de cette réflexion, parue quand Denis Monière écrivit, il y a aussi peu longtemps qu'en octobre dernier : « Est-il possible alors de parler d'une bourgeoisie « québécoise » au sens plein du terme, quand celle-ci est à ce point liée qu'elle est absolument incapable d'influencer de façon autonome le développement économique du Québec ? Cette bourgeoisie liée et dépendante ne peut être qualifiée de Québécoise par le simple fait qu'elle réside sur un territoire géographiquement situé, le Québec. Cette bourgeoisie résidant au

40 Legaré, Anne, *Les classes sociales au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 1977.

Québec peut-elle réellement s'identifier à un projet national qui risquerait de compromettre sa position actuelle auprès et vis-à-vis du capital et de la bourgeoisie canadienne, dont elle ne représente qu'une fraction ethnique dépendante ? Il faut répondre par la négative »⁴¹ et, conséquence de cette première position, « la souveraineté-association... implique qu'une plus grande part de pouvoir politique sera contrôlée par la nouvelle petite bourgeoisie qui pourra ainsi accéder à l'élite du pouvoir économique ».

Si les voies politiques opposant les positions citées sont claires, leurs prémisses théoriques, elles, sont plus complexes ; ici, je ne pourrai malheureusement qu'en faire rapidement mention. Les fondements des différences méthodologiques et théoriques sont, bien entendu, idéologiques. Cependant, ces différences peuvent parfois témoigner de l'influence prévalente d'une approche sur une autre dans un contexte culturel scientifique à un moment donné et ne signifient pas nécessairement que ces positions n'évolueront pas ni que leurs auteurs en assument pleinement et définitivement à chaque fois toutes les conséquences. C'est pourquoi je m'efforcerai de traiter avec précaution de ces divergences, sans présumer de leur avenir. Cependant, avant d'en dégager l'évolution, il serait utile, me semble-t-il, de dégager à grands traits ce qui sous-tend ces interprétations de la conjoncture récente.

Des différences théoriques

Certes, l'unanimité sur la structure des rapports sociaux au Québec aurait entraîné une plus grande unité au niveau de l'analyse du Parti Québécois et, en conséquence, de la stratégie et des tactiques à mettre en œuvre dans la gauche québécoise.

Or, il n'en fut pas ainsi. Ceux que j'appelle ici « les chercheurs universitaires de gauche » (sans connotation d'exclusivité, bien entendu, par rapport aux auteurs chercheurs marxistes dont les travaux ne sont pas étudiés ici) pour la commodité sociologique de l'expression, ces intellectuels d'appartenance large au matérialisme sont partagés quant à la définition de la division sociale du travail caractérisant le Québec, c.-à-d. quant à l'existence, à la composition interne et à l'importance des unes et des autres classes sociales.

Les désaccords quant à la bourgeoisie fondent sans doute les principaux débats. Pour les uns, il n'y a pas de bourgeoisie proprement québécoise, pour d'autres, la distinction entre la bourgeoisie canadienne-française d'un côté et québécoise de l'autre fait l'objet d'un litige ; pour d'autres encore, la reconnaissance d'une bourgeoisie nationale ou d'une bourgeoisie compradore est acquise, pour d'autres elle, ne l'est pas ; enfin, quelques-uns trouvent essentielles les distinctions entre capital monopoliste et capital non monopoliste, entre petite bourgeoisie et PME, que d'autres considèrent comme superflues. L'inclusion

41 Monière, Denis, *Les enjeux du référendum*, Éd. Québec-Amérique, 1979.

ou l'exclusion de l'un ou de l'autre de ces critères affecte la vision du PQ et les positions politiques conséquentes.

Un corollaire des divergences précédentes à propos de la bourgeoisie surgira d'ailleurs à propos de la petite bourgeoisie. En effet, à cause de sa position intermédiaire entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, les critères qui délimitent cette classe, autant vers le haut que vers le bas, feront l'objet de désaccords. Les définitions des frontières entre la bourgeoisie et la petite bourgeoisie seront diverses. Certains y incluront par exemple tous les professionnels, y compris ceux qui capitalisent et concentrent leurs ressources en complexifiant l'organisation du travail entre plusieurs niveaux et services ; dans ces cas, les chercheurs qui les rangent (malgré la concentration de leurs revenus) dans la petite bourgeoisie privilégient le critère de la « nature » abstraite de leur travail de professionnels, indépendamment de la transformation du rapport social. Les mêmes travaux seront portés à nier l'existence d'une bourgeoisie québécoise, puisque la petite bourgeoisie nationaliste y tient lieu de classe dominante québécoise opposée à la bourgeoisie canadienne. Figureront donc dans la petite bourgeoisie les gestionnaires du capital-actions, des sommets de l'État et souvent les PME. Pour ce courant, la petite bourgeoisie est une classe comportant une forte polarisation vers le haut. Pour ce courant également, plusieurs couches de travailleurs intellectuels salariés (cols blancs), et tous les employés forment avec les travailleurs de la production la classe ouvrière. Ce schéma aboutit le plus souvent à deux classes proprement québécoises, une petite bourgeoisie d'artisan, de gestionnaires, de professionnels, de hauts fonctionnaires d'État et d'intellectuels de la reproduction et une classe ouvrière couvrant le reste des salariés. Au niveau de l'analyse conjoncturelle, ce cadre conceptuel soutiendra l'analyse du PQ comme parti de la petite bourgeoisie avec alliance populiste de la classe ouvrière, c'est-à-dire le reste de la population québécoise. Les mêmes recherches nieront donc d'un côté l'existence d'une bourgeoisie québécoise et présenteront de l'autre le PQ comme parti à tendance sociale-démocrate sous la gouverne d'intérêts petits-bourgeois.

Dans un sens tout à fait différent, d'autres travaux reconnaissent l'existence d'une bourgeoisie québécoise ayant une place politique propre et une petite bourgeoisie qui est moins la condensation des intérêts économiques d'une élite qu'une classe profondément contradictoire, comprenant un vaste ensemble de salariés socialement démarqués de la classe ouvrière, polarisés à la fois vers elle et vers la bourgeoisie. En conséquence, le Parti Québécois présente pour ce 2^e courant une configuration plus complexe, dans laquelle son rapport propre à la bourgeoisie québécoise sera un facteur central dominant, une alliance plus contradictoire avec les couches sociales dominées, à la fois celles de la petite bourgeoisie et celles de la classe ouvrière. Ce dernier courant ne voit pas le PQ comme parti social-démocrate, puisque le rapport politico-idéologique de ce parti avec les classes dominées

est la légitimation des intérêts sous-jacents de la bourgeoisie nationaliste québécoise qui oriente ses visées.

Enfin, la classe ouvrière est la grande perdante des analyses de cette période. Perçue comme clientèle électorale et appui des grands partis, elle sert pour le courant nationaliste à valoriser un soutien au Parti Québécois, et pour la tendance critique à démontrer que parce qu'elle est desservie par le PQ, le travail politique des intellectuels doit privilégier le développement d'un mouvement socialiste véritablement indépendantiste et ses formations conséquentes.

Du point de vue des différentes approches théoriques, la classe ouvrière n'a donc pas encore fait l'objet privilégié des analyses. Par exemple, on pourrait imaginer que l'histoire politique récente d'un syndicat ou d'une fédération quant à la question nationale soit à l'ordre du jour. La cohérence qui s'établit entre la scène politique, les phases organisationnelles du mouvement ouvrier québécois et la démarche des intellectuels indique, selon toute évidence, que cette étape coïncidera avec la formation d'une ou de plusieurs autres organisations de gauche au Québec et que cette étape est imminente.

À la recherche d'un consensus

La méthode que j'emploierai pour faire ressortir les étapes successives franchies depuis quatre ans dans la réflexion sur la bourgeoisie québécoise consistera à glaner ces acquis au fur et à mesure d'une lecture chronologique des textes dont l'évolution a bénéficié en grande partie de la polémique. Ces acquis ne représentent pas une somme d'attributs qui se déposeraient comme autant de strates superposées sur le néant de notre connaissance antérieure ! Ils se révèlent plutôt comme une lente maturation et prirent, il me semble, la forme d'une rupture, au niveau en tout cas des textes étudiés. En effet, la forte coloration méthodologique des oppositions a conduit incontestablement à l'approfondissement d'une approche de plus en plus politique au détriment d'un économisme trop réductionniste. Ce tournant qualitatif dans la pensée s'est en effet développé, mais surtout affermi sous la pression de l'argumentation contraire. Le texte de Gilles Bourque paru dans les *Cahiers du Socialisme* est révélateur à cet égard, puisqu'il fait à la fois la synthèse des postulats qui sous-tendaient tous les textes depuis l'automne 1977 et enrichit le débat d'un outillage conceptuel beaucoup plus nuancé et correspondant davantage à la complexité du réel⁴².

La question de la bourgeoisie québécoise a toujours posé problème dans la littérature de gauche. Il n'est pas nécessaire, je crois, d'y revenir puisque d'autres auteurs en ont abondamment parlé. Qu'on se rappelle simplement pour l'essentiel les textes de Roch Denis

42 Bourque, Gilles, « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse », *Cahiers du Socialisme*, n° 3, printemps 1979, pp, 120 à 162.

et Luc Racine, de Michel Van Schendel ainsi que l'éditorial de *Socialisme* dans les n^{os} 20-21 en 1970, puis les travaux de Dorval Brunelle et le texte d'Alfred Dubuc dans *Politique aujourd'hui* : tous reconnaissent l'existence d'une bourgeoisie québécoise, qu'elle soit appelée moyenne, compradore ou autre. Le seul document important qui nie l'existence d'une bourgeoisie est le fameux texte de Bourque-Frenette dont j'ai parlé plus haut sur lequel les auteurs sont eux-mêmes amplement revenus. C'est pourtant sans scrupule que certaines analyses tentent un tour de passe-passe nationaliste au marxisme en l'utilisant comme pièce à conviction à verser au dossier du PQ – parti – petit-bourgeois-social-démocrate.

C'est lors d'un colloque du congrès des études socialistes tenu sous les auspices de l'ACFAS à l'Université Laval en juin 1976 que Pierre Fournier soulevait à nouveau la question tant répétée depuis vingt ans « Vers une grande bourgeoisie canadienne-française ? ». Reprise en novembre suivant à l'occasion du bilan « Un an après », il tentait d'y répondre plus formellement en avançant que « le projet souveraineté-association est le prolongement logique des ambitions économiques et politiques de la bourgeoisie locale »⁴³. Pierre Fournier parlait encore à ce moment-là de « capital francophone, de bourgeoisie locale ». Il ajoutait aussi qu'« il n'y aurait pas grand-chose à attendre des PME au Québec ». De son côté, au même colloque, Arnaud Sales tenait à souligner fortement la « faible représentation des canadiens-français dans la propriété du capital »⁴⁴ : en conséquence, l'espace théorique pour la distinction entre « bourgeoisie québécoise, bourgeoisie canadienne-française et bourgeoisie canadienne » n'ayant pas encore été élaboré, le projet du PQ était celui, selon Sales, d'une « techno-bureaucratie d'État ». Lors de ce même colloque, Gilles Bourque rejoint les thèmes que j'avais avancés dans mon texte *Les classes sociales au Québec* et affirme : 1) que « les politiques du PQ favorisent, *en dernière analyse*, l'affirmation d'une bourgeoisie québécoise dont les éléments principaux sont actuellement *non monopolistes* » ; 2) « que la spécificité donnée au Québec par la double réalité de la question nationale et de l'existence du pouvoir politique régional permet de constituer la bourgeoisie québécoise en *force sociale* capable de provoquer le démembrement de l'État canadien » : et enfin, que « lorsque l'on parle du PQ », il faut distinguer « entre les intérêts qui prévalent en dernière analyse et *l'origine* sociale de ses cadres politiques, de ses députés et de sa *clientèle* de prédilection ».

Les deux positions que Jorge Niosi et moi-même confrontions pour la première fois une semaine plus tard au colloque de Toronto faisaient ressortir encore davantage les différences d'approches. Niosi y développait surtout le point de vue qu'il existe « une

43 Fournier, Pierre, « Projet national et affrontement des bourgeoisies québécoise et canadienne », *La chance au coureur*, Éd. Nouvelle Optique, juin 1978, pp. 39 à 60.

44 Sales, Arnaud, « Vers une technobureaucratie d'État », *La Chance au coureur*, Éd. Nouvelle Optique, juin 1978, pp. 25 à 39.

nouvelle bourgeoisie canadienne-française qui a vu le jour dans l'après-guerre»⁴⁵, mais « qui n'est rien d'autre que la section canadienne-française de la classe capitaliste canadienne... nullement intéressée à la séparation du Québec » et « dont Bourque et Frenette auraient minimisé l'importance et les possibilités de croissance ». Ceci, en conséquence, faisait aussi dire à Niosi (thèse proche de celle d'Arnaud Sales) que « le PQ représente une partie de la petite bourgeoisie traditionnelle, des professions libérales ainsi qu'une majorité des enseignants et fonctionnaires » et que, de plus, « la petite bourgeoisie regroupée dans le mouvement coopératif (Niosi entend ici les gestionnaires et les usages des Caisses), par contre, peut trouver dans le programme et la pratique du gouvernement péquiste de quoi nourrir ses rêves d'autodéfense face à l'agression du grand capital ». Les critères utilisés par Niosi dans son argumentation en ce qui concerne la négation de l'existence d'une bourgeoisie portaient sur le fait que le « marché, les investissements et les visées » de ce capital sont pancanadiens. D'autre part, pour Niosi, les gestionnaires du Mouvement Desjardins ne peuvent pas faire partie de la bourgeoisie parce qu'ils « proviennent de la petite bourgeoisie.... qu'ils ne sont pas les propriétaires privés du Mouvement et qu'ils ne peuvent bénéficier des actifs de ces institutions pour leur bénéfice personnel ni pour financer le parti politique de leur choix » (p. 30). Tout ceci permettait à Niosi de conclure que « si la classe ouvrière veut un jour devenir la classe hégémonique de la société québécoise ou canadienne elle devra – dans une stratégie d'alliance de classe – reprendre à son compte une partie au moins des revendications de la petite bourgeoisie nationaliste au Québec ».

Au même colloque, j'affirmais de mon côté « que de faible qu'il est économiquement, le capital non monopoliste québécois trouve dans la superstructure, question nationale et forme éclatée du pouvoir d'État canadien, les éléments qui le constituent en fraction autonome de classe... c'est-à-dire fonctionnant comme force sociale, produisant des effets propres, dans la lutte politique, sur les autres fractions et classes... Le capital non monopoliste québécois représente une fraction *autonome* de la bourgeoisie, c'est-à-dire qu'il fonctionne avec une unité propre et c'est, à mon avis, ce que le PQ vient démontrer ». J'indiquais, dans le même texte, ce qui m'apparaissait fonder le rapport d'un parti aux classes et, à titre d'exemple, décrivait les plus récentes modifications dans la structure sociale québécoise ayant amené « la transformation interne du capital non monopoliste québécois, en adoptant un visage diversifié, une composition sociale nouvelle ». Je réitérais que « l'appartenance de classe du PQ ne se définit ni par sa clientèle ni par l'origine sociale de ses membres ».

Les deux colloques de novembre 1977 recouvraient encore quelques ambiguïtés : a) bourgeoisie québécoise et canadienne-française n'étaient pas encore distinctes ; b) les assises économiques de la bourgeoisie québécoise n'étaient pas suffisamment dégagées ; c)

45 Niosi, Jorge, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », *Cahiers du Socialisme*, n° 1, printemps 1978, pp. 5 à 51

le poids des facteurs politiques dans sa constitution ne faisait pas consensus ; d) le secteur de la PME était soit sous-estimé, soit réduit à la petite bourgeoisie.

Le numéro du printemps de la revue *Politique aujourd'hui* allait donner à Bourque et à Fournier l'occasion de préciser davantage certains énoncés antérieurs. Bourque reprenait les éléments que nous avions réciproquement avancés antérieurement et y ajoutait quelques distinctions qui s'avérèrent précieuses. Il définissait ainsi la bourgeoisie québécoise : « une classe dont la base d'accumulation est d'abord québécoise et qui s'appuie principalement sur l'État provincial pour défendre ses intérêts »⁴⁶. « Ainsi, une bourgeoisie régionale comme la bourgeoisie québécoise qui, dans une situation « normale », ne devrait jouer qu'un rôle politique marginal peut, grâce à la conjugaison du double phénomène des pouvoirs régionaux et de la question nationale, mettre en danger l'existence même de l'État canadien ».

Retournant au cœur du débat, Bourque reparle de la « non-cohérence, de la dispersion et de l'extrême faiblesse économique » de cette bourgeoisie qui, dit-il « grâce au développement de l'État peut se développer en force sociale autonome ». Enfin, Bourque reprend (reprend à nouveau est un pléonasme) la différence entre « les intérêts qu'un parti défend en dernière analyse et la situation de classe de ses cadres politiques moyens, de ses députés et de sa clientèle de prédilection ». Il insiste enfin sur le fait que le PQ n'est pas un « parti socialement monolithique ».

Quant à lui, Pierre Fournier annonce également ce qui fera bientôt les principaux acquis de sa contribution : il désigne « les trois paliers de la bourgeoisie francophone soit le secteur privé, l'État et le mouvement coopératif » ; de plus, il distingue des fractions dans la bourgeoisie qu'il nomme alors « québécoise » : « une fraction fédéraliste... et une fraction nationaliste ».

Six mois plus tard, Jorge Niosi cristallise les axes du débat « Fournier-Bourque-Niosi ». Se rattachant à nouveau à la thèse du PQ parti de la petite bourgeoisie (technocratique), il recueille dans sa foulée les travaux de Denis Monière, de Vera Murray, d'Henry Milner et de Marcel Fournier. Son argumentation ayant été critiquée par Bourque dans le numéro suivant des *Cahiers du Socialisme*, j'éviterai de la reprendre ici. Pour l'essentiel, je soulignerai qu'outre la sévère critique qu'il fait du PQ quant à son aspect social-démocrate qu'il considère comme « un leurre » et au fait que peut-être « quelques dirigeants du PQ considèrent qu'ils représentent véritablement les intérêts de la nation québécoise, y compris de sa bourgeoisie », Niosi affirme à nouveau qu'il s'agit là du « représentant de la petite bourgeoisie technocratique ». Dur à l'endroit des thèses de Fournier et de Bourque, il met

46 Fournier Pierre, « Le parti québécois et la conjoncture économique au Québec », *Politique aujourd'hui*, n^{os} 7-8, Paris, 1978, pp. 69 à 83.

en lumière les critères juridico-économiques qu'il favorise. Si, et il n'y a pas de raison d'en douter, les positions de Niosi ne se réduisent pas aux énoncés de cette analyse, il demeure que les termes du débat que ces textes condensent contribuent, malgré leurs nuances, à affermir des pôles idéologiques distincts. C'est pourquoi j'ai parlé plus haut de rupture et de « tournant qualitatif » : les deux textes suivants marqueront, en réponse à la position du PQ – parti petit-bourgeois, une phase importante.

Pierre Fournier produira en janvier 1979 un dernier texte dans la lignée de cette polémique. Nourri des confrontations antérieures, Fournier dégagera les acquis suivants : a) rejet du concept de « bourgeoisie canadienne-française » et affirmation d'une distinction entre bourgeoisie québécoise et canadienne dans laquelle on trouve des éléments québécois ; b) reconnaissance de « l'important facteur super-structurel pour tenter de repérer les fractions de classe » ; reconnaissance que « la bourgeoisie québécoise a ses propres bases d'accumulation » ; reconnaissance « du poids économique et du potentiel des PME »⁴⁷. Par ailleurs, Fournier exprime des réserves sur la pertinence de la distinction entre capital monopoliste et non monopoliste, émettant l'hypothèse que la bourgeoisie québécoise est monopoliste.

Le texte de Gilles Bourque paru au printemps dernier démêlait à nouveau dans une forme encore plus nuancée les thèses essentielles. Encore une fois, il rappelle les facteurs super-structurels dans la constitution de la bourgeoisie régionale québécoise : « la question nationale, la spécificité de l'État keynésien dans la division politique canadienne, la particularité non monopoliste du capital régional »⁴⁸ qui ne lui donne pas « le degré de cohérence économique caractéristique d'une véritable bourgeoisie nationale capable de soutenir une politique autonome se démarquant au moins minimalement de l'impérialisme ». De plus, Bourque ajoute que « si le projet péquiste profile l'enclenchement éventuel d'affirmation d'un capital monopoliste québécois à partir de quelques entreprises en voie de monopolisation (Hydro-Sidbec-Provigo...), les contradictions entre le capital monopoliste et non monopoliste opposent encore principalement le capital canadien au capital québécois ». J'avais d'ailleurs pour ma part tenté de démontrer cet énoncé auparavant (16) ? en disant que : « L'analyse des bases concrètes de la division sociale du travail au Québec permet de voir que la question nationale est intimement liée aux conditions québécoises de la lutte entre capital monopoliste et non monopoliste ». La distinction qui sépare pour l'instant Fournier d'un côté, Bourque et moi de l'autre sur l'importance de cette démarcation n'est pas encore disparue.

47 Fournier, Pierre, « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », *Le capitalisme au Québec*, Éd. Albert St-Martin, 1978, pp. 135 à 183.

48 Bourque, Gilles, « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse », *Cahiers du Socialisme*, n° 3, printemps 1979, pp. 120 à 162.

Cependant, l'ampleur de ces débats qui ne se résument pas, bien entendu, aux textes sur lesquels j'ai centré ma réflexion, a favorisé l'assouplissement des outils d'analyse. Bourque a été amené ainsi à insister, dans le n° 3 des *Cahiers*, sur le danger de réduire « le PQ aux intérêts restreints et à court terme d'une seule classe ». C'est pourquoi le concept de « fraction hégémonique du parti » devient-il pertinent pour désigner la force sociale dominante en dernière analyse. Ainsi, le PQ en ressort comme « formation politique ayant permis l'hégémonisation du mouvement nationaliste initié principalement par la nouvelle petite bourgeoisie (et secondairement par la petite bourgeoisie traditionnelle) au profit de la bourgeoisie régionale québécoise ».

Le débat n'était pas clos. En novembre 1979, Monière, que j'ai cité plus haut, reprenait la thèse de la petite bourgeoisie technocratique et celle de la non-existence d'une bourgeoisie québécoise pour, dans ce qui aura été jusqu'à ce jour le dernier sursaut du nationalisme de gauche, « présenter les informations indispensables pour une prise de décision éclairée »⁴⁹.

Conclusion

En ce qui me concerne, au lieu de vouloir indiquer les bonnes raisons de prendre, face aux événements politiques à venir, telle ou telle position, je crois plus approprié de tirer des étapes passées de notre réflexion quelques enseignements.

Le premier, et, il me semble le plus aveuglant, consiste à reconnaître la précarité de notre questionnement. Ces textes, par leur évolution, leur progrès et aussi leurs hésitations, reflètent bien la difficile étape que nous traversons. Autant certaines analyses se séparent parfois, autant les conditions de nos luttes et du progrès du mouvement ouvrier les rapprochent aussi, au-delà de leurs divergences. Cela est essentiel. Puisqu'il faut terminer, il me semble utile de souligner que dans ces débats profondément liés dans leur matière, leurs préoccupations, leurs finalités au mouvement ouvrier québécois, une nouvelle tendance semble avoir brisé avec les réductions économistes qui avaient caractérisé et confiné les textes des quinze années précédentes à une vision étroitement nationaliste. Au nom du marxisme, un certain économisme avait alors rempli une importante fonction d'occultation des enjeux politiques qui suivirent. Il est nécessaire d'ajouter que critiquer le nationalisme petit-bourgeois ne signifie pas rejeter un projet d'indépendance véritable.

La formation d'une large alliance de gauche, indépendantiste, socialiste et démocratique étant à l'ordre du jour, l'occasion se prêtera certes à l'éclosion de nouveaux et féconds débats. Qu'il soit permis alors de souhaiter que les différences n'y soient pas réprimées et que les grandes forces des mouvements sociaux québécois n'échappent pas cette fois à cet heureux principe qui a fait l'histoire et fera le changement.

49 Monière, Denis, *Les enjeux du référendum*, Éd. Québec-Amérique, 1979, 207

Néolibéralisme et capitalisme : le programme du Parti libéral du Québec¹

DORVAL BRUNELLE

Pendant que le projet péquiste s'effiloche et que le mouvement populaire s'avère incapable de proposer un nouveau cours, les classes dominantes se réorganisent au Québec. Malgré les nombreux appels de Jacques Parizeau dirigés vers cette bourgeoisie provinciale dont l'importance économique et l'influence politique s'accroissent, les patrons restent en grande majorité hostiles au PQ qu'ils voient comme incohérent et risqué. Ils pensent qu'il faut confronter le mouvement populaire avec les mêmes méthodes autoritaires qu'on observe dans les pays capitalistes, y compris aux États-Unis où une violente offensive antipopulaire et antisyndicale est en cours. Au début des années 1980, le PQ s'accroche au pouvoir péniblement. Il est désincarné (la politique dite du « beau risque » implique un flirt avec l'approche « décentralisatrice » préconisée par le Parti Conservateur) et confronté à la crise économique. Peu à peu, le PQ tourne à droite, ce qui n'empêche pas le PLQ, son grand rival, de progresser et de finalement regagner le pouvoir en 1985.

Dans l'analyse décapante qui suit, le sociologue Dorval Brunelle décortique ce projet du PLQ qui annonce les immenses régressions qui seront mises en œuvre par les gouvernements successifs dans les années 1990 et 2000.

Un programme de parti politique est un document de conjoncture ; il vise essentiellement à établir une plate-forme et à sceller des compromis. Compromis entre les instances du parti, c'est-à-dire entre les têtes dirigeantes et les militants, le programme représente l'équilibre interne entre les niveaux de pouvoir du parti, tandis qu'en tant que compromis social, le programme reflète les rapports entre le parti et ses clientèles actuelles ou potentielles. À ce dernier niveau, le programme apparaît soit comme la légitimation du projet politique d'une classe, soit comme l'établissement d'un compromis politique entre fractions ou entre classes sociales.

1 *Cahiers du socialisme*, no 7, hiver/printemps 1981

À l'encontre du manifeste toutefois, le programme peut être assez elliptique concernant le contexte social global dans lequel il s'insère pour privilégier les modalités d'une intervention immédiate dictée par le seul souci stratégique de la conquête et de la prise du pouvoir. À ce niveau d'ailleurs, la lecture d'un programme peut s'avérer assez décevante surtout lorsque l'on peut soupçonner que la nature et les modalités des lignes proposées ne constituent tout au plus qu'une vaste opération de « marketing » électoral dictée par la nécessité de renverser un adversaire politique.

Le programme, à ce niveau, constitue davantage un des éléments vraisemblablement mineurs d'un ensemble beaucoup plus large qu'est devenu le processus électoral dans nos sociétés libérales. Dans ces conditions, le programme participe davantage de la symbolique électorale qu'il ne constitue une véritable plate-forme faisant état des principales mesures qui seront implantées une fois la conquête du pouvoir acquise. Il n'existe en effet, entre les politiques proposées dans un programme et l'exercice du pouvoir au lendemain d'une victoire électorale, aucune garantie de continuité, contrairement à ce qu'énonce à cet égard un des crêdo de l'idéologie libérale, ni l'État ni le parti n'ont de volonté en propre qui saurait valider et garantir que les engagements pris sur les « hustings » dans le feu de l'action seront bel et bien tenus par ceux qui auront en mains les rênes du gouvernement le lendemain.

Il existe bien sûr une distance considérable entre les compromis tissés entre le parti et des factions à l'occasion de l'élaboration du programme et les tractations qui s'engagent par la suite entre un gouvernement et des classes. Si même les articles d'un programme devaient effectivement prendre force de lois, rien ne garantit ensuite que ces prescriptions seront suivies par la machine bureaucratique, ou même respectées par ceux qui sont sensés s'y conformer. En d'autres mots, les conditions mêmes de la réalisation d'un programme électoral sont très aléatoires et c'est faire une sérieuse entorse à l'histoire non seulement, comme nous venons de le voir, parce que les conditions historiques, c'est-à-dire les rapports de forces et de classes n'opèrent pas de la même façon selon qu'il s'agisse d'un parti ou d'un gouvernement, mais surtout parce que la légitimation du parti ne participe pas du même ordre de réalité que les nécessités du maintien et de la régulation de l'État par un gouvernement. C'est ainsi que le parti peut se contenter d'étendre le cercle de sa clientèle, de plaire, de séduire ou de porter des coups en vue de vaincre un autre parti ; pour un gouvernement, la légitimité est différente quand cela ne serait, entre autres choses, que parce qu'il se trouve maintenant à être l'employeur de plusieurs centaines de milliers de travailleurs, qu'il gère des budgets considérables et qu'à cet égard et à ce niveau, il participe objectivement au raffermissement d'une croissance économique capitaliste.

C'est pourquoi vouloir lire dans un programme des engagements politiques précis relève

davantage de l'acte de foi que de l'analyse. Il existe bien sûr plusieurs façons de contourner ce problème ; ainsi, dans la mesure où il n'y a pas de séparation radicale et définitive entre la clientèle du parti et celle du gouvernement, le programme peut s'avérer un révélateur précieux, en dehors de ses déclarations d'intentions, des intérêts économiques qu'il entend favoriser.

Il devient dans ces conditions pratiquement aussi significatif de relever, en même temps que ce qu'un programme énonce, ce qu'il ne prévoit pas, tout comme il devient significatif de repérer, en même temps que ceux à qui il s'intéresse, ceux dont il ne parle pas. En d'autres termes, si les recommandations d'un programme doivent toujours être mises en perspective et être jaugées aussi bien par rapport aux instances du parti qui les a adoptées, que par rapport à l'éventuel gouvernement que ce parti constituerait, l'absence de recommandations sur tel ou tel enjeu est tout aussi capitale pour cerner le sens et la portée des politiques de ce parti que le sont les recommandations retenues.

Procéder autrement, par exemple en jugeant un parti sur une manière de taux de réalisation d'un programme, revient à escamoter tous les jeux de pouvoir, toutes les magouilles, tous les tripotages plus ou moins catholiques qui tissent précisément des luttes intestines du parti, du gouvernement, entre le parti et le gouvernement, entre le parti, le gouvernement et les fractions ou factions de classes, tous phénomènes dont les heurts et malheurs constituent précisément la toile de fond sur laquelle se joue l'exercice du pouvoir politique dans une société libérale. La société libérale est par excellence une société gérée secrètement, clandestinement même, par pouvoir économique interposé de sorte que la valorisation du programme politique, dans un tel contexte, ne constitue pas qu'une basse entreprise de « marketing » électoral, mais constitue aussi une légitimation idéologique d'une autre envergure : l'apparente objectivité du programme cautionne celle du parti et garantit en quelque sorte celle du gouvernement qui en sortira. Sous cet angle, moins un programme politique sera critique et plus il validera l'idéologie libérale en vertu de laquelle il importe peu qui fait quoi dans quelles circonstances et dans quelles conditions du moment que les apparences et les principes sont saufs.

Le programme libéral

Ce sera dès lors une des caractéristiques fondamentales du programme du Parti libéral du Québec version 1981 que de ravalier la critique sociale au niveau de la critique partisane et d'éviter toute préoccupation historique ou toute référence à la conjoncture économique et sociale dans laquelle se débat le Québec contemporain. La tactique électorale est ainsi érigée en absolu et ne sert qu'à pourfendre l'ennemi de l'heure.

À un autre niveau, le programme développe le credo néolibéral qui, par certains aspects, semble renouer avec les approches les plus conservatrices propres au capitalisme de l'entre-deux-guerres : accentuation de la croissance du secteur privé, contrôle de l'extension du secteur public, valorisation de la liberté de l'individu en tant que client ou bénéficiaire des services publics.

Mais s'agit-il là d'un simple retour en arrière, d'une remontée du néoconservatisme dans les sociétés capitalistes avancées : et, si tel est le cas, à quoi correspond ce réalignement ? Or, avant de répondre trop rapidement à ces deux questions, il convient d'établir quelques précisions. Si, en effet, les pays capitalistes avancés semblent tentés, dans la foulée des difficultés croissantes rencontrées par le processus d'accumulation de capital, de remettre en cause les politiques sociales implantées à la suite des nombreux conflits sociaux qui ont secoué ces sociétés tout au long des années soixante, les classes au pouvoir dans ces pays ne peuvent revenir purement et simplement en arrière. Sous des apparences de conservatisme politique donc, l'idéologie néolibérale n'est certainement pas prête à troquer les politiques sociales consenties hier pour un retour aux conflits sociaux de jadis et c'est bien dans cette foulée que se situe le programme du P.L.Q. C'est bien à la suite des luttes urbaines engagées durant les années soixante en particulier qu'ont été adoptées des mesures sociales visant à éteindre des foyers de contestation qui se multipliaient de tout côté ; à cet égard, on pourrait d'ailleurs vraisemblablement dénoncer l'interprétation de l'évolution ou de la « modernisation » de l'État québécois dans les années soixante et, au lieu d'établir la connexion entre un programme et des législations précises, faire plutôt appel à des conflits précis pour expliquer l'adoption des lois. Le cas est évidemment patent en matière de législation du travail où non seulement les lois d'exception sont adoptées à l'occasion de grèves, mais même autour de lois comme un *Code du travail* où pas moins de trois versions différentes sont successivement déposées, puis retirées à la suite des interventions des syndicats dans les années 1964-1965². Toutefois, cela se vérifie également pour d'autres lois qu'il s'agisse du *bill 63* qui établissait l'« égalité » des deux langues officielles au Québec après les événements violents survenus à St-Léonard, du *bill 88* instituant l'Université du Québec à la suite de la manifestation McGill – français en 1968. Il s'est ainsi développé, à côté d'un ensemble d'interventions étatiques proprement économiques, un autre ensemble d'interventions étatiques plus spécifiquement sociales de telle sorte qu'à la fonction de régulation économique propre au capitalisme de guerre et d'après-guerre, est venue s'adjoindre une fonction de régulation sociale surtout à la suite des contestations des Noirs, des étudiants, des défavorisés, des travailleurs et des travailleuses qui se sont échelonnées

2 Sur toute cette période, voir l'excellente contribution de Carol Levasseur, « De l'État-Providence à l'État-Disciplinaire » dans : Gérard Bergeron et Réjean Pelletier, *L'État du Québec en devenir*, Boréal Express, 1980, pp. 285-330, à qui nous empruntons d'ailleurs certains éléments de l'interprétation avancée ici.

tout au long des années 60 en Amérique du Nord et qui ont culminé avec les événements d'octobre 1970 au Québec.

Dans ces circonstances, pourvu que l'on prenne en compte l'évolution de l'histoire sociale récente, il ne peut plus être question de revenir purement et simplement en arrière. En d'autres mots, il ne peut plus être question de geler les dépenses sociales sans du même coup susciter automatiquement la contestation sociale. Jamais en effet les avantages économiques et sociaux de la croissance capitaliste n'auront été si proches et si éloignés : jamais société plus riche n'aura produit plus de besoins qu'elle n'en pourra jamais satisfaire, jamais société plus idéalisée n'aura suscité autant de vénalités et de veuleries, jamais théorie et pratique n'auront été si déconnectées l'une de l'autre de manière à produire plus de problèmes que de solutions aux problèmes engendrés. Jamais la connaissance objective n'aura été aussi bafouée, par l'exercice de la « liberté » d'entreprise : l'aiguillon du profit justifie toutes les politiques, toutes les stratégies ou toutes les tactiques. L'entrepreneur peut fermer ses usines, déménager ses pénates, empoisonner ses ouvriers, exploiter et harasser ses travailleuses, l'État, bon prince, s'il ne l'aide pas directement, mettra sur pied laboratoires et centres de recherches pour alléger son fardeau social et lui permettre de produire en relative tranquillité les produits qui nous empoisonneront demain. Entre temps, techniquement et scientifiquement, nous possédons les moyens théoriques de produire mieux, sans contrainte biologique insoutenable – sans trop de bruit, sans amiantose –, sans défoncer l'écologie, sans hypothéquer nos possibilités de développement futur, mais c'est pratiquement impossible, pour la simple et bonne raison qu'une fois l'entrepreneur sacré roi et maître, tous les autres paient pour ce règne avec leur argent, avec leur santé, avec leurs loisirs.

Dans ces circonstances, compte tenu des acquis des luttes, des acquis théoriques et pratiques, de l'ampleur de la désillusion face aux avatars de la croissance capitaliste, il ne peut être question de revenir en arrière, sinon de deviser (réviser, deviner ?) des stratégies nouvelles de croissance qui soient doublées de techniques nouvelles de régulation sociale.

C'est d'ailleurs précisément sous cet angle que le néolibéralisme des années 80 se démarque du conservatisme ou du néoconservatisme : désormais, les stratégies de soutien au secteur privé s'accompagneront d'une valorisation des formes individuelles de dissidence propres à semer la pagaille auprès d'institutions vouées à la défense des intérêts collectifs. L'on soutiendra ainsi les poursuites civiles contre les syndicats ou les groupes de citoyens au nom de la défense des « libertés » individuelles, tout en jugulant l'utilisation du recours collectif de syndiqués ou de citoyens contre des firmes qui les empoisonnent ou qui les mutilent.

Les objectifs économiques

Une première différence d'avec le conservatisme réside ainsi dans la valorisation de l'individu et dans la défense des « libertés » individuelles contre l'exercice des droits sociaux, alors que le conservateur visera plutôt la valorisation de l'entrepreneur aux dépens de toute forme d'exercice de la « liberté » individuelle dans la société civile. L'autre différence, plus connue et mieux documentée, réside dans l'utilisation du recours à l'État pour subvenir aux carences de la croissance du secteur privé chez le néolibéral, alors que le conservateur, plus zélé, préférera sabrer l'appareil d'État ; si le premier peut se permettre de subventionner, voire de nationaliser à prix fort, le second dénationalise.

Or, il ne s'agit pas ici de simples subtilités politiques il s'agit plus profondément d'une « vision du monde » qui légitime ensuite toute une stratégie de développement et qui, de ce fait, aide au moins à prévoir ce qui risque d'arriver advenant la prise du pouvoir par l'une ou l'autre fraction de bourgeoisie et aide surtout à comprendre pourquoi cela se passe ainsi.

La lecture du document de travail produit par la Commission politique du P.L.Q. et qui sera soumis au conseil général du Parti libéral du Québec vraisemblablement en mars 1981 est édifiante à plus d'un titre³. Ce « programme de gouvernement » se présente sous la forme d'un fort dossier subdivisé en six thèmes : administration gouvernementale, affaires sociales, affaires culturelles, économie, éducation et justice. Chaque thème – sauf un – est précédé d'un court exposé général qui circonscrit les « grandes orientations » qu'entend prendre le Parti.

Toutefois, si l'on doit juger de l'importance des thèmes, non plus par l'ordre dans lequel ils apparaissent, mais dans l'importance du texte de présentation et dans le poids de la section par rapport aux autres, il ne fait pas de doute que c'est la quatrième section « économie » qui préoccupe le plus les auteurs du document – 17 recommandations – alors qu'« éducation » a droit à 10 recommandations, « affaires sociales » et « administration gouvernementale » à 8 chacune, « affaires culturelles » à 7 et « justice » à une seule.

Les grands objectifs économiques du P.L.Q. sont à cet égard en pleine continuité avec les politiques implantées sous Bourassa entre 1970 et 1976 : il n'y a à cet égard aucune rupture entre le chapitre consacré au « développement économique » dans *Bourassa Québec*⁴ et la teneur des objectifs mis de l'avant par la commission politique du P.L.Q. Et, de même que le gouvernement Bourassa avait orienté les stratégies de régulation économique de l'État vers le soutien indirect au secteur privé, soit par l'octroi de subventions aux entreprises soit grâce à la mise sur pied de projets conjoints entre secteur privé et public – la baie James –, le document de travail énonce :

3 P.L.Q., La société libérale de demain. Document de travail, janvier 1981.

4 *Bourassa Québec* ! Les Éditions de l'Homme, 1970, pp. 58 sq.

Pour un gouvernement libéral, c'est le secteur privé dans son ensemble – petites et moyennes entreprises, coopératives de toute sorte, grandes sociétés à dimension pancanadienne et internationale – qui demeure le cadre privilégié de la croissance économique⁵.

S'il y a rupture d'ailleurs dans la stratégie et l'idéologie libérales au strict niveau économique, elle ne se situe dès lors pas entre 1970 et 1981, mais bien entre 1966 et 1970. C'est bien en effet entre la fin de la Révolution tranquille avec tout son train de mesures favorisant l'intervention directe de l'État dans l'économie grâce au recours privilégié à la nationalisation durant les années 60 – nationalisation des hôpitaux, des écoles, de l'électricité et des rentes en particulier – et la reprise du pouvoir par les Libéraux à Québec en 1970 que se situe ce réalignement fondamental dans la stratégie économique du parti. L'explication de cette rupture qui se produit pendant le séjour dans l'opposition à Québec – alors que l'Union Nationale est au gouvernement – se trouve du côté d'Ottawa : c'est le Parti libéral du Canada, qui, avec l'arrivée des trois colombes – Trudeau, Marchand et Pelletier – à sa tête en 1968, contraint alors le P.L.Q. à abandonner sa stratégie économique étatiste et nationaliste des années 60, pour se rallier à un « fédéralisme rentable ».

Du libéralisme au néolibéralisme

En 1981, le P.L.Q. ne changera pas les termes de cette sujétion face à l'intervention du pouvoir central dans l'économie du Québec qui avait fait de Bourassa le défenseur de la dépendance économique. La notion de « fédéralisme rentable » recouvre cette stratégie de développement en vertu de laquelle la croissance économique du Québec est de nouveau mise à la remorque de la croissance économique au Canada ; c'est l'époque où, à l'intervention directe de Québec tentée entre 1960 et 1966, se substitue l'intervention directe d'Ottawa forçant ainsi le parti au pouvoir à privilégier l'intervention indirecte de l'État provincial dans l'économie. Ce sont alors les projets « conjoints » entre secteurs public et privé – la baie James, les Jeux olympiques – qui sont mis de l'avant ou la pratique systématique de la subvention aux monopoles étrangers, par exemple I.T.T. qui est favorisée.

Dans ces circonstances, nous nous croyons fondés d'avancer que ce qui change avec le programme de 1981, ce n'est pas la stratégie libérale de régulation économique, mais bien la stratégie libérale de régulation sociale et c'est pour cela que l'on peut parler aujourd'hui de néolibéralisme. C'est ce qui nous vaut en 1981 une problématique et un ton nouveaux qui démarquent ce néolibéralisme du libéralisme :

5 P.L.Q., op. cit., p. E.C.I./3

La primauté de l'entreprise privée au plan économique est un corollaire normal de la primauté que le Parti libéral entend accorder aux libertés individuelles dans les divers secteurs de la vie collective⁶.

C'est cet aspect du programme que nous allons maintenant étudier.

Néolibéralisme et capitalisme avancé : l'État disciplinaire

En définitive, pourquoi employer le terme « néolibéralisme » ? Quelle peut-être l'utilité de chercher à préciser ainsi la nature du projet de société capitaliste proposé par le P.L.Q. ? La réponse à ces questions est assez évidente : dans la mesure où l'on parvient à établir un diagnostic un tant soit peu valable à partir d'un projet de programme, nous aurons là un élément précieux d'analyse et de prévision. Il importe donc à ce sujet de distinguer entre différentes formes de l'État, comme certains théoriciens l'avaient fait par le passé, en particulier Horkheimer quand il s'était attaché à étudier l'« État autoritaire » au tout début des années 40.

Si la notion d'« État autoritaire » qu'il appliquait à l'État nazi ne devait pas être utilisée pour circonscrire l'État dans nos sociétés actuelles ; par contre, il faut indiquer que le concept d'« État disciplinaire » repris par Carol Levasseur peut vraisemblablement convenir⁷. Voyons pourquoi. Bien sûr, l'encadrement législatif et juridique qui, depuis le début des années 70, pèse sur la pratique du syndicalisme et le processus des négociations collectives de travail, par exemple, constitue bel et bien l'imposition d'une discipline. Mais là ne réside pas la caractéristique fondamentale du projet de société libérale imposé à ce moment-là et ce n'est pas non plus celle qui ressort du document de travail du P.L.Q., surtout si l'on rappelle que la section « justice » du programme compte à peine six pages et qu'il y est plutôt question de brouilles plus ou moins importantes que d'engagements spectaculaires. À témoin, l'engagement suivant à l'effet de :

Refondre la Loi sur les commissions d'enquête afin d'en restreindre leur (sic !) usage à des cas vraiment exceptionnels, bien définis et limités quant à leur objet et à leur durée, afin d'assurer la protection des droits des témoins et d'empêcher les atteintes abusives à leur réputation et la condamnation dans l'opinion publique alors qu'il n'existe pas de preuve suffisante pour traduire devant les tribunaux civil et pénal et afin d'assurer que toute personne intéressée dans l'objet d'une enquête ait le droit d'y participer activement⁸.

6 Idem, p. E.C.I./2

7 Levasseur, op. cit., pp. 315 sq.

8 P.L.Q., op. cit., p. J-I/4

Un tel engagement est fort ambigu : des membres influents du P.L.Q. lui-même ont eu leur quota d'éclaboussures lors d'audiences tenues devant certaines commissions d'enquête. Il n'est pas ici question d'accroître la répression, mais bien d'asseoir la protection d'activités plus ou moins licites et de protéger leurs auteurs. À cette fin, le projet de programme peut même proposer de « refondre la Loi de police, la Loi sur les coroners et la Loi concernant les enquêtes sur les incendies » ; or, la question de fond n'est pas de restreindre l'usage de ces lois ou commissions, mais bien d'accroître les droits des inculpés et des témoins et de restreindre ceux des juges et des coroners.

Il n'est pas question ici de cerner ces enjeux secondaires, mais bien de relever une approche qui s'intègre à merveille dans le dessein de l'instauration d'une politique néolibérale : cette politique sera moins « autoritaire » ou répressive qu'occulte, secrète ; elle préférera de beaucoup les jeux de coulisses, les coups bas, l'esquive ou la discrimination, au recours à une répression d'envergure qui risquerait d'effriter sa légitimité. Que l'on songe un instant au Bourassa apeuré se faisant entourer d'une cohorte de flics et disposant de son Centre d'analyse et de documentation (le C.A.D. où sont fichés 30 000 individus et 7 000 groupes après octobre 1970) et l'on comprendra dans quelle lignée se situe le P.L.Q. version 1981.

Ce qui distingue toutefois le néo-libéralisme du P.L.Q. dans ce projet de programme des politiques implantées sous Bourassa, c'est essentiellement le retrait opéré du côté de l'investissement dans des politiques sociales : le souci de rentabiliser les politiques sociales et de les aboucher plus intimement à la croissance économique pousse ainsi à privilégier l'approche par la régulation individuelle, c'est-à-dire l'approche disciplinaire. Citons ces deux autres extraits du document :

Au début des années 70, s'annonçait au Québec une réforme en profondeur du secteur des affaires sociales. Le Québec acceptait de mettre en place des ressources considérables visant à doter sa population d'un réseau d'institutions de services sociaux et de santé devant répondre au triple critère d'universalité, d'accessibilité et de gratuité. Bien que dans une large mesure les objectifs aient été atteints, on observe toujours un manque de ressources suffisantes dans plusieurs secteurs du réseau ; centres d'accueil, C.L.S.C., services de soutien aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles, aux personnes âgées, etc. Avant de songer à implanter d'autres mesures sociales à caractère universel et gratuit, un gouvernement du P.L.Q. s'attaquera d'abord et le plus vigoureusement possible à une intégration plus satisfaisante de ces groupes (c.-à-d., les personnes âgées, handicapées, les malades chroniques et les bénéficiaires de l'aide sociale), et il le fera en particulier par une politique dynamique de soutien du revenu et par une très importante réforme, celle des régimes de pension privés⁹.

9 Idem, p. A.S.-O/ 1 et 2.

Le lien avec l'économie est établi au moyen d'une « politique dynamique de soutien au revenu » qui devrait, on l'imagine, permettre le retour sur le marché du travail de certains prestataires. Or, ce souci – théorique ou pas, peu importe pour le moment – de rentabiliser les programmes sociaux de manière à « assurer à tout individu dans le besoin des moyens de subsistance »¹⁰ implique une nouvelle forme d'intervention de l'État dans la société civile, celle de l'État enquêteur. Il n'est donc pas question de restreindre la croissance du secteur public, sinon de bureaucratiser encore davantage les services et la prestation de services afin de cerner éventuellement le « vrai » chômeur, le « vrai » vieux pauvre, le « véritable » handicapé et de le distinguer des autres, les faux. Une telle approche, on peut bien le deviner, ne coûte pas moins cher que l'autre ; elle est tout simplement plus pointilleuse, discriminatoire et, éventuellement, beaucoup plus arbitraire que tout système universel ne pourra jamais l'être.

La société redéfinie par le capitalisme

Toutefois, en dehors de ces caractéristiques assez évidentes, l'approche d'ensemble qui centre toute l'analyse sur l'individu en revêt une autre, plus fondamentale, à savoir que ce genre de démarche occulte progressivement la dimension sociale et collective des politiques économiques dans l'État capitaliste. Il n'y a plus de chômage, il n'y a plus de maladie et de crise, bref d'enjeux sociaux dans un tel système, sinon des individus dont certains – très peu au demeurant aux yeux d'un « bon » libéral – sont de « vrais » chômeurs, de « grands » malades, etc. En d'autres termes, ce genre d'approche recouvre une extraordinaire apologie du système capitaliste en refoulant et en déplaçant tout le poids des contradictions les plus profondes de ce régime sur les épaules d'individus complètement isolés nageant dans un océan d'indifférence face aux capitalistes et à l'État.

Dans un tel projet de société, il n'y a ni solidarité ni lutte de classes, il n'y a que des « libertés » individuelles, libertés d'autant plus étendues d'ailleurs pour ceux qui peuvent les exercer que leur exercice est cautionné par l'État quand ils agissent contre les collectivités de travailleurs, par exemple.

S'il s'agissait de la « liberté » de tous, n'y aurait-il pas là une manière de progrès ? Qu'on se rassure : la liberté dont il est question, c'est toujours celle du « secteur privé » et le « droit fondamental » que l'on invoque et que l'on ramène, c'est bel et bien le « droit de propriété ».

¹⁰ Id., p. A.S.-III/ 2.

La boucle est bouclée donc : l'État néolibéral correspond à cette phase du développement du capitalisme – dont on dit qu'il constitue un « capitalisme avancé » – où les problèmes d'accumulation du capital forcent la bourgeoisie au pouvoir à intensifier la personnalisation des politiques de régulation sociale de manière à accroître l'efficacité de mesures de régulation économique.

Malgré l'extension et l'intensification des stratégies d'intervention de l'État dans l'économie, malgré le contrôle des taux de change, de la masse monétaire, des investissements étrangers, etc., les rythmes d'accumulation de capital dans le secteur privé sont soumis à toutes sortes d'aléas ; faute de pouvoir deviser ? de nouvelles méthodes ou de nouvelles techniques d'intervention dans l'économie, l'État n'a plus que deux recours : ou bien il restreint les coûts inhérents à la régulation sociale, ou bien il les rentabilise. Dans le contexte québécois des années 80, le projet du P.L.Q. est clair, l'État provincial, cette machine économique virtuellement impuissante dans les contextes fédéral et nord-américain actuels, l'État provincial sera donc néolibéral par défaut et incapable d'assumer les coûts de l'universalisation des services sociaux ; cet État sera disciplinaire par vocation.

Les auteurs-es (par ordre alphabétique)

- Pierre Beaudet est professeur à l'École de développement internationale et de mondialisation de l'Université d'Ottawa et rédacteur des Nouveaux Cahiers du socialisme.
- Gilles Bourque est professeur émérite du département de sociologie de l'UQAM.
- Dorval Brunelle est professeur du département de sociologie et directeur de l'Institut des études internationales de l'UQAM.
- Gilles Dostaler (1946-2011) a été professeur au département de sciences économiques de l'UQAM.
- Jean-Guy Lacroix est professeur émérite du département de sociologie de l'UQAM.
- Anne Légaré est professeur émérite du département de sciences politiques de l'UQAM.
- Carol Levasseur (1950-2003) a été professeur au département de science politique de l'Université Laval.
- Jorge Niosi est professeur à l'École des sciences de gestion de l'UQAM
- Jean-Marc Piotte est professeur émérite du département de sciences politiques de l'UQAM